



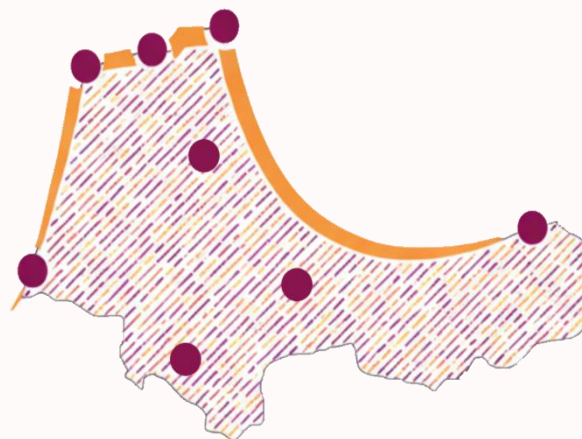
المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴰⴳⴷⴰⵢⴰ | ⵙⴰⵎⵓⵏⵉⵏⵉⵙⴰⵏⵉ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan- Al Hoceima

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO- ÉCONOMIQUES DE TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA



DÉCEMBRE 2025



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ | ⵙⴱⵔⵉⵎⴰ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan- Al Hoceima

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO- ÉCONOMIQUES DE TANGER-TÉTOUAN- AL HOCEIMA

DÉCEMBRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

Préambule

.....
...11

Introduction

.....
...13

1. MILIEU NATUREL.....	19
Milieu Naturel diversifié.....	19
Un climat méditerranéen.....	20
2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF	22
3. DEMOGRAPHIE REGIONALE.....	24
Evolution différenciée de la population à l'échelle infrarégionale.....	24
Des ménages de plus en plus réduits.....	26
Une dynamique urbaine intensifiée	28
La région TTA, une des régions les plus peuplées du Royaume	30
Plus d'hommes que de femmes	30
Accélération du vieillissement	30
Augmentation des mariages et des divorces	32
Recul de l'âge moyen au premier mariage	33
La Fécondité continue sa tendance baissière	33
Handicap.....	34
4. MARCHE DU TRAVAIL	36
Population active à prédominance masculine.....	36
Baisse des taux d'activité.....	36
Quasi-stagnation de la population active occupée	38
Baisse du taux d'emploi.....	38
Le secteur des services emploie le plus d'actifs occupés.....	39

Légère hausse du volume du chômage	40
Le taux de chômage en stagnation.....	40
Le chômage concerne plus les citoyens, les jeunes et les diplômés.....	41
Le secteur des BTP est le plus touché par le sous-emploi.....	43
Personnel de l'Etat en régression.....	43
5. PROTECTION SOCIALE	45
Six personnes sur dix disposent d'une couverture médicale	45
Régime CNOPS : Progression des immatriculés.....	46
Régime CNSS : Elargissement des populations couvertes	47
6. NIVEAU DE VIE DES MENAGES	51
Amélioration du niveau de vie de la population.....	51
La Pauvreté monétaire absolue a augmenté.....	52
La Pauvreté multidimensionnelle s'est contractée	53
La pauvreté multidimensionnelle est un phénomène rural.....	54
De fortes disparités persistent à l'échelle infrarégionale	54
Le déficit en éducation est le principal facteur à l'origine de la pauvreté multidimensionnelle	55
Prix à la consommation : les plus grandes augmentations concernent les produits alimentaires	57
7. COMPTES REGIONAUX	61
La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Troisième région économique du Royaume.....	61
Le secteur tertiaire domine la création de la richesse régionale	62
Une Dépense de Consommation Finale des Ménages par habitant supérieure au national.....	63
8. AGRICULTURE.....	67
La SAU s'étend sur la moitié du territoire régional.....	67
Les céréales occupent 40% de la SAU régionale.....	68
Les fèves et les pois-chiches sont prépondérants parmi les légumineuses.....	69
Les cultures sucrières pratiquées presque exclusivement à Larache.....	70
Cultures oléagineuses dominées par l'arachide.....	71
Cultures maraîchères diverses	73
Cultures fourragères.....	74
L'olivier : principale espèce fruitière Arboriculture fruitière	74
Diminution de l'effectif du cheptel	74

Production de viande rouge.....	76
Production avicole	76
9. FORETS.....	78
10. PECHE MARITIME.....	80
11. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION.....	83
Multiplicité des Structures d'accueil	83
Une activité industrielle soutenue.....	88
Tanger-Assilah et Fahs-Anjra concentrent l'essentiel des grandeurs industrielles régionales	88
L'industrie automobile : premier secteur productif	89
Le textile est l'habillement principal pourvoyeur de l'emploi industriel régional.....	90
Quelques aspects de l'activité industrielle régionale.....	92
12. TOURISME.....	93
Une Structure d'accueil variée avec une capacité hôtelière en hausse.....	93
Progression remarquable des arrivées touristiques	95
Une fréquentation hôtelière de plus en plus importante.....	96
Leger recul de la Durée Moyenne de Séjour et faible occupation de la capacité hôtelière	98
13. TRANSPORT.....	102
Transport routier.....	102
Une infrastructure ferroviaire moderne.....	105
Rebond du trafic aérien.....	105
Transport maritime, moteur de l'économie régionale	107
14. ENERGIE.....	110
Les sources d'énergie renouvelables : 49% de la puissance électrique installée.....	110
Activité pétrolière limitée à l'emplissage du gaz de pétrole liquéfié	112
15. EAU.....	114
Une infrastructure hydraulique importante.....	114
Une production en eau potable en hausse pour des besoins de plus en plus croissants.....	115
16. CONDITIONS D'HABITATION.....	118
De plus en plus d'appartements.....	118
Rajeunissement du parc logement	119
Baisse des ménages urbains propriétaires de leurs logements.....	120

Une occupation des pièces sensiblement en hausse	121
Des logements plus équipés en services de base	122
Evacuation des déchets ménagers	124
Les routes de plus en plus proches.....	125
17. RESEAU BANCAIRE	126
18. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	131
Déclin de l'analphabétisme avec de plus en plus de femmes et de ruraux alphabétisés.....	131
Le recul de l'analphabétisme concerne tous les groupes d'âges.....	131
La progression de la scolarisation des enfants se poursuit	133
Amélioration de la durée moyenne d'études.....	135
Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus	135
Langues lues et écrites	136
19. ENSEIGNEMENT GENERAL	138
Enseignement préscolaire	138
Enseignement primaire	141
Enseignement secondaire collégial.....	145
Enseignement secondaire qualifiant.....	147
20. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES	149
Enseignement universitaire public en expansion	149
... Accompagné par la formation des cadres.....	150
... Et des établissements de l'Enseignement Supérieur privé	150
... ainsi que par la Formation Pédagogique.....	151
21. FORMATION PROFESSIONNELLE	152
22. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	155
Une Infrastructure sanitaire diversifiée mais une couverture encore limitée.....	155
Renforcement de la capacité d'accueil hospitalière.....	156
Encadrement médical renforcé mais une densité en déclin.....	157
Amélioration de l'encadrement paramédical.....	158
23. SPORT, JEUNESSE ET CULTURE	160
De plus en plus d'Installations sportives	160
Des activités au profit des jeunes.....	160

Des établissements récréatifs	162
... Et des établissements pour la culture artistique.....	162
24. ENTRAIDE NATIONALE	164
Programme Assistance Sociale :.....	164
Programme : Formation qualifiante pour l'insertion	167
Programme de formation professionnelle.....	167
Programme : Qualification et insertion des personnes en situation de handicap	168
Programme : Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale.....	168
Programme : Education préscolaire	169
Programme : Dar al Mouwaten.....	169
Programme : Alphabétisation.....	170
Programme : Aide en nature pour personnes en situation de handicap.....	170
25. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX.....	172
Un tribunal Commercial : Plus de 11.000 affaires jugées	172
Trois cours d'appel et une hausse significative des affaires traitées	173
.... Et neuf chambres d'appel	174
Neuf Tribunaux de Première Instance et plus de 475.000 affaires enregistrées.....	174
Les sections de juridictions de proximité : plus de 7.000 affaires enregistrées et jugées.....	176
Deux centres judiciaires.....	177
Hausse du nombre d'affaires par habitant.....	178
26. Regards sur les Objectifs de Développement Durable	182
Dimension Sociale.....	182
Dimension économique	184
Dimension environnementale	185
Dimension de paix	187
Liste des figures	191

PREAMBULE

La Direction régionale a le plaisir de présenter la Publication « Dynamiques démographiques et socio-économiques de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima », édition 2025, dont l'objectif est d'offrir aux différents utilisateurs - décideurs, planificateurs, acteurs locaux et régionaux, investisseurs, étudiants, et autres - une étude actualisée mettant en lumière les potentialités de la région à travers plusieurs dimensions : démographiques, sociales, économiques et infrastructurelles.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la disponibilité d'indicateurs récents et de statistiques sectorielles provenant de multiples sources d'information. La principale nouveauté de cette édition réside dans l'exploitation de la Base de Données Statistique Régionale (BDSR) de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, mise en ligne depuis l'année 2021. Comptant près de 800 indicateurs regroupés en 24 thèmes, cette plateforme constitue désormais un outil de référence pour l'élaboration de toute étude ou analyse régionale. La BDSR est accessible à l'adresse suivante :

www.bds-tanger.hcp.ma

Il convient de souligner que la BDSR est le fruit d'un partenariat entre la Wilaya de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le Conseil régional TTA, la Direction régionale du HCP, ainsi que le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Dans une démarche d'enrichissement du contenu, cette édition 2025 introduit également un nouveau chapitre consacré à un regard régional sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce chapitre offre une lecture synthétique des avancées, des défis et des perspectives de la région en matière de développement durable, à travers des indicateurs pertinents et actualisés.

Les indicateurs mobilisés proviennent des recensements et enquêtes réalisés par le Haut-Commissariat au Plan, ainsi que des statistiques administratives produites par les services centraux et déconcentrés des différents départements ministériels. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur collaboration et la qualité des données fournies.

INTRODUCTION

La présente étude vise à offrir un panorama complet de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, en mettant en lumière ses caractéristiques démographiques, sociales et économiques, ainsi que son milieu naturel et les infrastructures de base qui soutiennent son développement. Ce document permet ainsi de mieux appréhender les atouts et potentialités de la région dans une perspective de planification et de développement territorial.

Située à la jonction de deux mers, à l'extrême nord-ouest du Royaume du Maroc et couvrant une superficie de 16.010 km², la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est délimitée au nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud-ouest par la région Rabat-Salé-Kénitra, au sud-est par la région Fès-Meknès et à l'est par la région de l'Oriental.

Selon le dernier découpage administratif, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma englobe 2 préfectures et 6 provinces, regroupant de 23 cercles et 146 communes dont 17 communes urbaines et 129 communes rurales.

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2024, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma compte 4.030.222 habitants ⁽¹⁾ contre 3.556.729 habitants en 2014, représentant 10,9% de la population nationale en 2024 contre 10,5% en 2014. L'urbanisation dans la région s'est renforcée au cours de cette période avec un taux d'urbanisation passant de 59,9% en 2014 à 65,5% en 2024, contre 62,8% au niveau national.

En matière d'emploi, la population active régionale s'établit à 1.450.000 personnes en 2024, traduisant un taux d'activité de 48,3%, alors que le chômage concerne 148.000 personnes, ce qui induit un taux de chômage de 10,2%, en dessous du taux national de 13,3%.

S'agissant de la création de richesse, la région se présente comme la troisième région économique du Royaume en participant avec 10,6% au PIB national. Le secteur tertiaire prédomine la structure économique régionale avec 46% du PIB régional, suivi des activités secondaires avec une part de 23,3%.

L'agriculture et la pêche représentent les activités dominantes au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (79,3% de la population active occupée rurale en 2024) que par les effets induits sur le développement d'unités agro-industrielles. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 2024, à 729.200 ha, dont seulement 8% est irriguée. Les cultures céréalières sont les plus cultivées en occupant 40% de la SAU et une production de 5,8 millions de quintaux au titre de la campagne agricole 2023-24.

La pêche joue un rôle important dans l'économie régionale malgré la baisse continue des captures issues de la pêche côtière et artisanale dont le volume a atteint 22.654 tonnes en 2024, pour une valeur de 741,2 MDH. De son côté, l'aquaculture constitue une activité en plein essor avec une production de 200 tonnes

¹ Il s'agit de la population légale

pour une valeur de 17,25 MDH. La pêche hauturière participe aussi à cette dynamique avec 1.338 tonnes et une valeur de 207 MDH.

L'industrie de transformation de son côté, connaît un essor remarquable dans la région, porté par l'existence d'une infrastructure d'accueil adéquate et appropriée : 15 zones industrielles, 3 zones d'accélération industrielles et 6 zones d'activités économiques opérationnelles. Ainsi, la production industrielle régionale s'est établie à 133 MMDH en 2022 pour un investissement global de 6,7 MMDH. L'Industrie automobile constitue le pôle dominant avec 56% de la production industrielle régionale et 53% du chiffre d'affaires correspondant, alors que le secteur du textile et de l'habillement demeure le principal pourvoyeur de l'emploi industriel régional avec une part de 42%.

Sur le plan touristique, la région bénéficie d'infrastructures de transport et d'hébergement de qualité ainsi que des sites touristiques diversifiés qui la prédisposent à occuper une place privilégiée en tant que destination touristique. Dans ce sens, la région comptait 340 établissements hôteliers en 2023 offrant une capacité hôtelière de 34.481 lits, ayant enregistré 2,89 millions de nuitées durant la même année, un niveau jamais réalisé auparavant, confirmant son dynamisme touristique croissant.

En effet, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima jouit d'infrastructures de transport importantes qui constituent un levier de son développement économique et social : son réseau routier et autoroutier s'étend sur 2.959 km dont 165,5 km d'autoroutes et 321,5 km de voies express, assurant une bonne connectivité entre les différentes provinces et préfectures de la région ainsi qu'avec le reste du Royaume. La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est aussi traversée par la voie ferrée sur une longueur de 152 km, en plus de 102 km de ligne à grande vitesse.

D'autre part, la région compte 15 ports aux vocations diverses (commerciale, industrielle, de pêche ou de plaisance). Par ailleurs, le complexe portuaire « Tanger Med » se distingue par ses performances exceptionnelles : il a dépassé sa capacité nominale quant au trafic des conteneurs en 2024 avec 10,24 millions de conteneurs manutentionnés correspondant à 121,44 millions de tonnes, alors que le trafic global de marchandises a atteint 142 millions de tonnes. Quant au trafic passager, le port Tanger-Med a franchi la barre de 3 millions de passagers en 2024, soit une croissance de 13% par rapport à 2023.

Sur le plan énergétique, la région dispose d'une infrastructure diversifiée comprenant trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques, cinq parcs éoliens et deux parcs solaires qui développent une puissance globale de 1.087,8 MW dont 49% proviennent de sources d'énergie renouvelable.

En matière de ressources en eau, la région abrite 18 grands barrages d'une capacité de retenue globale de 1.763 millions de m³. Ainsi, la production de l'eau potable a atteint 173,5 millions de m³ en 2024, enregistrant une progression continue afin de répondre à une demande en hausse liée à la croissance démographique et urbaine.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire régionale a compté, durant l'année scolaire 2023-24, 1.621 établissements préscolaires, 1.337 écoles primaires, 446 collèges et 292 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs se sont élevés à 64.841 enfants au préscolaire, 508.312 élèves au primaire, 133.166 collégiens et 73.796 lycéens.

Par ailleurs, au titre de l'année universitaire 2023-2024, la région recense 136.027 étudiants inscrits dans les établissements universitaires implantés sur son territoire, ainsi que 5.271 étudiants poursuivant leurs études dans les instituts supérieurs.

Quant à l'infrastructure sanitaire en 2019, elle consiste au niveau de la région en 350 formations comprenant 24 hôpitaux publics, 87 centres de santé urbains, 130 centres de santé ruraux, 65 dispensaires et 44 cliniques privées. La capacité litière des hôpitaux publics s'élève à 3.079 lits, assurant une couverture de 1.307 habitant/lit d'hôpital. L'encadrement médical assuré par 1537 médecins publics et 1477 médecins privés, traduit une densité de 1480 habitants/médecin en 2024.

En conclusion, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma se distingue par sa position géostratégique, sa dynamique économique soutenue et la diversité de ses ressources naturelles et humaines. Forte de ses infrastructures modernes, de ses pôles industriels compétitifs et de son potentiel agricole et touristique, elle s'affirme comme un véritable moteur de développement au nord du Royaume.

À travers cette publication, se dégage une image claire d'une région en pleine mutation, ouverte sur l'avenir et résolument engagée dans la dynamique nationale de développement territorial intégré.

Urbanisation
administratif
Ménages Milieu Emploi
Pauvreté Démographie
Population
Naturel Chômage
Découpage

1. MILIEU NATUREL

Milieu Naturel diversifié

Située à l'extrême nord-ouest du Maroc, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud-ouest par la région Rabat-Salé-Kenitra, au sud-est par la région Fès-Meknès et à l'est par la région de l'Oriental.

S'étendant sur une superficie de 16 010 km² (2), soit 2,25% de la superficie totale du pays, la région fait partie du domaine rifain et est constituée de cinq unités environnementales homogènes. Il s'agit d'aires spatiales plus ou moins étendues qui présentent des caractéristiques semblables quant à leurs conditions naturelles.

Le Tangérois

Située dans le détroit de Gibraltar, entre la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, cette zone se présente comme "l'interland" naturel de la ville de Tanger. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar.

Géologiquement, c'est une unité numidienne par ses contreforts Nord-Occidentaux. Elle est complétée par les plaines alluviales du quaternaire. Ce substrat géologique a produit un pays aux collines douces et aux fonds de vallées recouverts d'alluvions.

Le Tangérois est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, qui a substitué la végétation naturelle, mais où l'on trouve encore des résidus : La Forêt Diplomatique, par exemple, agrandie par des reboisements postérieurs, ainsi que le mont d'El Manzla.

Cependant, cet ancien espace rural a été intensément modifié et altéré par la forte croissance urbanistique qu'a connue la ville de Tanger et ses environs.

La côte et les bassins méditerranéens

Constituée par la couche paléozoïque ou axiale de la chaîne du Rif, cette unité peut se subdiviser en deux sous zones qui coïncident approximativement avec les provinces de Tétouan et Chefchaouen. La première obéit à des critères géologiques (zone axiale) et la deuxième à des critères hydrologiques (coïncidant avec les bassins des oueds Laou, Tilassass, Amtar et Ouringa).

Les deux sous zones ont des caractéristiques différentes à cause des actions de l'homme : la côte de Tétouan présente un grand développement touristique et des niveaux d'urbanisation élevés, Chefchaouen est plus montagneuse et ses activités correspondent au secteur primaire.

Ces caractéristiques ont fait que la côte de Tétouan-M'diq-Fnideq présente une plus grande dégradation du paysage et de l'environnement, tandis que les côtes de Chefchaouen sont encore vierges et nécessitent une attention particulière quant au développement de projets touristiques.

C'est ainsi que l'aire de Chefchaouen s'articule davantage avec l'arrière-pays en couvrant les bassins des oueds Laou, Ouringa et Amtar. Les fleuves y ont érodé en maintes occasions de profondes vallées isolées dont l'accès est difficile.

² Il s'agit de la superficie planimétrique 2D ; la superficie altimétrique 3D régionale étant de 17 262 km²

Jbala

Cette zone correspond aux sous-zones montagneuses et aux vallées intérieures de la zone rifaine. Les conditions du relief, ajoutées à la configuration du réseau hydrographique, réduisent l'espace en versants très prononcés dans les vallées intérieures, les transformant ainsi en authentiques enclaves.

Le pays des Jbala, avec l'unité de la côte méditerranéenne, englobent les formations de végétation naturelle les plus intéressantes de la région : sapin, cèdre, chêne liège, chênes verts, pino canario et quelques chênes rouvres partagent des zones écologiques et ont donc une grande importance environnementale.

Bas Loukkos

Bien qu'il présente une certaine homogénéité du point de vue physique, le Bas Loukkos est caractérisé par une diversité des modes de vie. La plaine alluviale est intensément cultivée par des techniques très souvent modernes. Deux forêts de chêne-liège limitent cette unité au Nord et au Sud.

Du point de vue climatique, cette zone est homogène quant à la pluie reçue, bien qu'elle augmente vers l'intérieur et en altitude.

Le Bas Loukkos est aussi caractérisé par une nappe phréatique importante dont l'aquifère de R'mel présente une réserve estimée à 122 millions de m³. La quasi-totalité de l'aire est recouverte de sédiments du quaternaire : le manteau alluvial du bassin du fleuve Loukkos.

Cette aire présente un potentiel important pour son développement, aussi bien au niveau naturel que socio-économique. Vers le Sud de cette zone on découvre la vallée du fleuve Loukkos d'une superficie totale de 156 000 ha dont 70 500 ha irrigables grâce aux conditions favorables sur le plan topographique et des sols. Le reste sera utilisé comme broussaille aménageable, broussaille céréalière ainsi que parcours et inculte en moindre proportion.

Enfin, dans sa limite la plus méridionale, se trouvent les zones d'El Merja et Drader caractérisées par l'existence de possibilités d'irrigation, des eaux souterraines et, peut-être, par un apport de la zone du Gharb dans la marge gauche.

Rif Central

S'étendant entre la région de Ketama jusqu'aux environs de l'Oued Kert, le territoire présente une surface accidentée avec ses hautes montagnes pouvant parfois dépasser les 2 400 m d'altitude (Jbel Tidighine), le laissant enneigé en hiver.

Un climat méditerranéen

La région s'inscrit dans le domaine du climat méditerranéen, mais on ne peut se contenter de cette affirmation trop générale. En effet, cette variante du climat méditerranéen présente une grande hétérogénéité, résultat de trois éléments : l'altitude, la latitude et l'océan.

Les altitudes influent sur la distribution des précipitations. Placés sous la domination des perturbations de l'anticyclone des Açores, les versants exposés aux vents d'Ouest ou du Sud-ouest, ainsi que les hauts sommets sont bien arrosés alors que ceux orientés vers l'Est ou le Sud-Est forment des espaces semi-arides (400 mm/an).

L'ensemble du littoral est classé en zone humide ou sub-humide. Dans la région sub-humide, les espaces situés à une altitude inférieure à 500 m connaissent un climat méso méditerranéen accentué, avec moins de cinq mois secs et plus de 700 mm de pluies par an.

Sur les terres situées plus en altitude, les précipitations sont abondantes et peuvent dépasser 1000 mm/an, tandis que les températures sont plus basses.

En général, les températures restent clémentes en hiver, douces en été aussi bien sur les côtes qu'en altitude. Elles atteignent rarement 0°C.

Enfin, et en raison de la proximité du site de Tanger au détroit, le secteur côtier est très venteux avec des courants d'air de directions dominantes Est ou Ouest qui s'engouffrent par le couloir de Gibraltar.

2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

Conscients du rôle stratégique que revêt l'organisation administrative dans la promotion du développement économique, social et territorial, les Pouvoirs Publics marocains ont constamment œuvré à moderniser l'appareil administratif afin de le rendre plus efficient, plus proche des citoyens et davantage orienté vers la performance et la bonne gouvernance. Cette dynamique de réforme s'inscrit dans une démarche de décentralisation et de déconcentration progressive, visant à renforcer la participation locale à la gestion des affaires publiques et à améliorer la qualité des services rendus.

Ainsi, une étape majeure a été franchie avec la promulgation de la Charte communale de 1976, qui a marqué la première consécration du principe de la libre administration des collectivités locales, en dotant les communes d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Par la suite, la révision constitutionnelle de 1996 a introduit la région en tant que nouvelle collectivité territoriale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'évolution institutionnelle a connu une étape décisive avec la Constitution de 2011, qui a érigé la région au rang de collectivité territoriale constitutionnelle, Cette réforme a été opérationnalisée par l'adoption des lois organiques de 2015 relatives aux régions, aux préfectures et provinces, et aux communes, lesquelles définissent les compétences, les modes de gouvernance et les mécanismes de coopération entre les différents niveaux territoriaux.

C'est ainsi que selon le décret du 20 Février 2015, le Royaume est à présent constitué de douze (12) régions dont la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Celle-ci se compose de deux préfectures et de six provinces :

- Province d'Al Hoceima ;
- Province de Chefchaouen ;
- Province de Fahs Anjra ;
- Province de Larache ;
- Préfecture de M'diq-Fnideq ;
- Province d'Ouezzane ;
- Préfecture de Tanger-Assilah ;
- Province de Tétouan

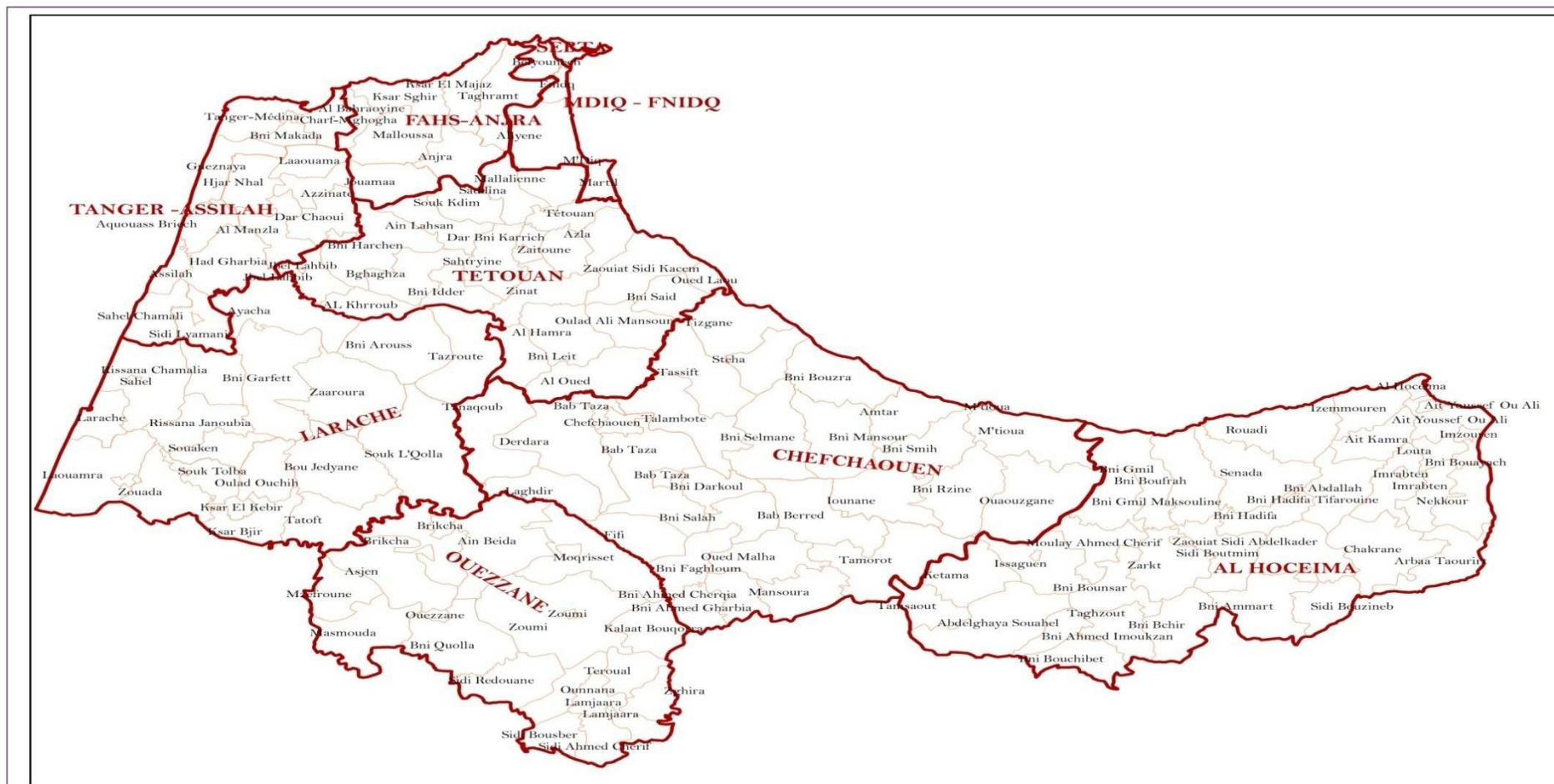
De sa part, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima englobe 24 cercles et 146 communes répartis par préfectures et provinces et comme suit :

Figure 1 : Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2025

Préfectures/ Provinces	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Ensemble
Al Hoceima	5	5	31	36
Chefchaouen	6	1	27	28
Fahs-Anjra	2	-	7	7
Larache	3	2	17	19
M'diq-Fnideq	-	3	2	5
Ouezzane	4	1	16	17
Tanger-Assilah	2	3	9	12
Tétouan	2	2	20	22
Région TTA	24	17	129	146
Maroc	213	221	1282	1503
Région/Maroc	11,3%	7,7%	10,1%	9,7%

Source : Bulletin officiel n° 6340 du 05/03/2015

Figure 2 : Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2025



Source : Direction Régionale du HCP

3. DEMOGRAPHIE REGIONALE

Evolution différenciée de la population à l'échelle infrarégionale

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2024, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma abrite 4.030.222 habitants³ contre 3.556.729 habitants au RGPH 2014, soit un accroissement global de 13,3%. Ainsi, la région abrite 10,9% de la population nationale en 2024 contre 10,5% en 2014.

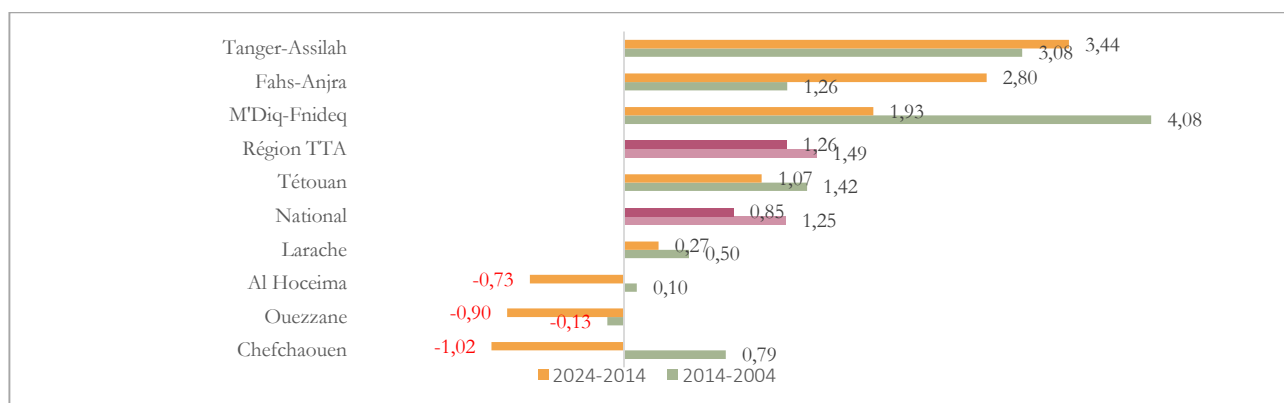
En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la région s'est accrue au rythme de 1,26% par an durant la période intercensitaire 2014-2024, une progression qui reste relativement plus forte que celle constatée au niveau national (0,85%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la région a progressé de 2,16% par an, au moment où la population rurale a évolué à un taux négatif de -0,24% par an. Alors qu'au niveau national, les populations urbaine et rurale se sont accrues aux rythmes annuels de 1,24% et 0,22% respectivement.

Au sein de la région, la préfecture de Tanger-Assilah enregistre la hausse la plus importante. Sa population est passée de 1.065.601 habitants en 2014 à 1.494.413 habitants en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,44%. En deuxième position vient la province de Fahs-Anjra avec un taux de 2,80% et une population qui passe de 76.447 habitants en 2014 à 100.789 habitants en 2024. La province de M'diq-Fnideq s'est positionnée au troisième rang d'accroissement de la population, passant de 209.897 habitants en 2014 à 254.064 habitants en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,93% entre 2014 et 2024, après avoir été de 4,08% entre 2004 et 2014 (première position).

Cependant, les provinces de Chefchaouen, Ouezzane et Al Hoceïma enregistrent des niveaux d'accroissement négatifs entre 2014 et 2024 avec des taux annuels moyens respectifs de -1,02%, -0,90% et -0,73%. Leurs populations ont diminué respectivement, de 457.432 à 412.713 habitants, de 300.637 à 274.577 habitants et de 399.654 à 371.527 habitants. Ces niveaux sont influencés par les baisses au milieu rural malgré l'accroissement positif de la population urbaine de ces provinces.

Figure 3: Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %) 2024-2014 et 2014-2004



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

³ Il s'agit de la population légale

Figure 4: Population légale selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024

Préfectures / Provinces	Milieu	2014	2024	TAAM (%)
Al Hoceima	Urbain	137 369	138 977	0,12
	Rural	262 285	232 550	-1,20
	Ensemble	399 654	371 527	-0,73
Chefchaouen	Urbain	57 425	62 632	0,87
	Rural	400 007	350 081	-1,32
	Ensemble	457 432	412 713	-1,02
Fahs-Anjra	Urbain	-	3 763	-
	Rural	76 447	97 026	2,41
	Ensemble	76 447	100 789	2,80
Larache	Urbain	265 660	275 450	0,36
	Rural	231 027	234 761	0,16
	Ensemble	496 687	510 211	0,27
M'diq-Fnideq	Urbain	198 018	240 745	1,97
	Rural	11 879	13 319	1,15
	Ensemble	209 897	254 064	1,93
Ouezzane	Urbain	70 239	74 526	0,59
	Rural	230 398	200 051	-1,40
	Ensemble	300 637	274 577	-0,90
Tanger-Assilah	Urbain	1 005 041	1 402 668	3,39
	Rural	60 560	91 745	4,24
	Ensemble	1 065 601	1 494 413	3,44
Tétouan	Urbain	397 973	440 054	1,01
	Rural	152 401	171 874	1,21
	Ensemble	550 374	611 928	1,07
Région TTA	Urbain	2 131 725	2 638 815	2,16
	Rural	1 425 004	1 391 407	-0,24
	Ensemble	3 556 729	4 030 222	1,26
Maroc	Urbain	20 432 439	23 110 108	1,24
	Rural	13 415 803	13 718 222	0,22
	Ensemble	33 848 242	36 828 330	0,85
Région / Maroc (%)	Urbain	10,4%	11,4%	-
	Rural	10,6%	10,1%	-
	Ensemble	10,5%	10,9%	-

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En termes de répartition de la population sur le territoire régional, la préfecture de Tanger-Assilah abrite, à elle seule, plus que le tiers de la population de la région (37,1%), suivie de Tétouan (15,2%) et Larache (12,7%). Par milieu, le rural de la province de Chefchaouen concentre le quart de la population régionale rurale (25,2%), suivi de celui de Larache (16,9%) et d'Al Hoceima (16,7%). Alors que l'urbain de la préfecture de Tanger-Assilah regroupe plus de la moitié de la population régionale urbaine (53,2%), suivi de l'urbain de Tétouan (16,7%) et de Larache (10,4%).

Figure 5: Répartition (en %) de la population légale selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024

Préfectures / Provinces	2014			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	6,4	18,4	11,2	5,3	16,7	9,2
Chefchaouen	2,7	28,1	12,9	2,4	25,2	10,2
Fahs Anjra	0,0	5,4	2,1	0,1	7,0	2,5
Larache	12,5	16,2	14,0	10,4	16,9	12,7
M'diq-Fnideq	9,3	0,8	5,9	9,1	1,0	6,3
Ouezzane	3,3	16,2	8,5	2,8	14,4	6,8
Tanger-Assilah	47,1	4,2	30,0	53,2	6,6	37,1
Tétouan	18,7	10,7	15,5	16,7	12,4	15,2
Région TTA	100	100	100	100	100	100

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Des ménages de plus en plus réduits

Le ménage comme unité statistique d'observation la plus pratique lors des enquêtes et recensements, constitue l'élément pertinent d'analyse dans diverses études à caractère économique ou socio-démographique.

En 2024, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 1.048.860 ménages, dont 728.766 recensés en milieu urbain et 320.094 en milieu rural, soit des proportions respectives de 69,5% et 30,5% de l'ensemble des ménages, et 249.736 ménages de plus qu'en 2014. Ainsi, les ménages dans la région se sont accrus à un rythme bien supérieur que celui de la population entre 2014 et 2024, soit respectivement 2,76% et 1,26% par an, ce qui a contribué à la régression de la taille moyenne des ménages qui est passée de 4,4 à 3,8 personnes par ménage en dix ans.

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages a baissé de 4,0 en 2014 à 3,6 individus par ménage en 2024, tandis qu'en milieu rural, elle est passée de 5,2 individus par ménage à 4,3 durant la même période.

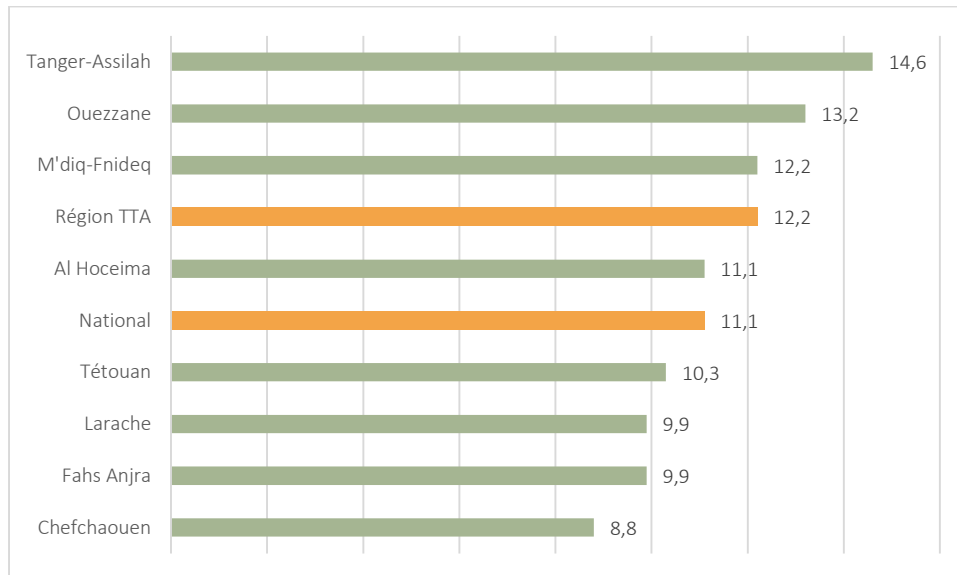
Figure 6: Ménages selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024

Préfectures / Provinces	2014						2024					
	Ménages			Taille Moyenne des ménages			Ménages			Taille Moyenne des ménages		
	Urbain	Rural	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urb.	Rur.	Ens.
Al Hoceima	32 010	47 316	79 326	4,2	5,5	5,0	36 783	52 398	89 181	3,7	4,4	4,1
Chefchaouen	13 696	69 218	82 914	4,2	5,8	5,5	16 611	74 345	90 956	3,8	4,7	4,5
Fahs Anjra	-	16 823	16 823	-	4,5	4,5	899	24 261	25 160	4,1	3,9	4,0
Larache	62 792	44 565	107 357	4,2	5,2	4,6	72 961	51 681	124 642	3,8	4,5	4,1
M'diq-Fnideq	48 504	2 635	51 139	4,1	4,3	4,1	64 445	3 352	67 797	3,7	3,8	3,7
Ouezzane	17 551	50 307	67 858	4,0	4,6	4,4	21 052	53 844	74 896	3,5	3,7	3,6
Tanger-Assilah	253 831	12 907	266 738	3,9	4,6	4,0	397 526	21 318	418 844	3,5	4,2	3,6
Tétouan	96 784	30 185	126 969	4,1	5,0	4,3	118 489	38 895	157 384	3,7	4,4	3,9
Région TTA	525 168	273 956	799 124	4,0	5,2	4,4	728 766	320 094	1 048 860	3,6	4,3	3,8
Maroc	4 807 743	2 506 063	7 313 806	4,2	5,3	4,6	6 173 930	3 101 108	9 275 038	3,7	4,4	3,9
Région/Maroc (%)	10,9%	10,9%	10,9%	-	-	-	11,8%	10,3%	11,3%	-	-	-

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Répartis selon la taille, plus d'un ménage sur dix est composé d'une seule personne (12,2%) et le tiers est composé de deux ou trois personnes (32,8%). Au sein de la région, la proportion des ménages individuels est plus élevée dans la préfecture de Tanger-Assilah (14,6%) contre 8,8% dans la province de Chefchaouen.

Figure 7: Proportion (en %) des ménages composés d'une seule personne par provinces et préfectures, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

Une dynamique urbaine intensifiée

Le processus d'urbanisation que connaît la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est le résultat du fort accroissement de sa population urbaine, suite au développement des activités commerciales, industrielles et administratives, essentiellement dans les grandes agglomérations de la région.

L'urbanisation dans la région s'est accentuée entre 2014 et 2024 puisque la population au milieu urbain s'est accrue à un taux annuel moyen de 2,16% passant de 2.131.725 habitants en 2014 à 2.638.815 habitants en 2024, tandis que la population rurale a enregistré une baisse moyenne de 0,24% par an passant de 1.425.004 en 2014 à 1.391.407 en 2024. Ainsi, l'accroissement de la population régionale durant la période 2014-2024 s'explique entièrement par l'augmentation de la population urbaine.

De ce fait, le taux d'urbanisation dans la région s'est élevé à 65,5% en 2024 contre 59,9% en 2014 et 62,8% au niveau national, avec des différences notables entre les provinces et préfectures, les préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq étant les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation de 93,9% et 94,8% respectivement.

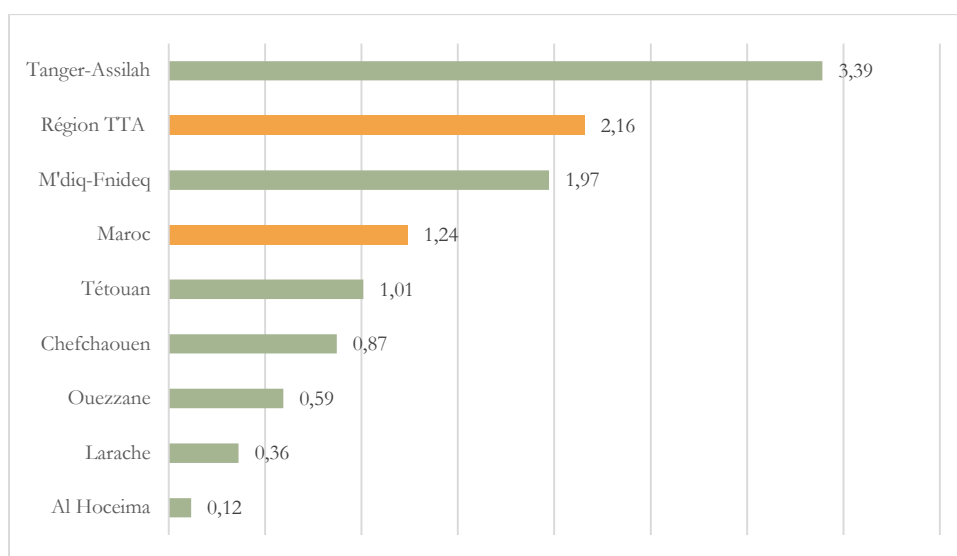
Figure 8: Taux d'urbanisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceïma, RGPH 2004, 2014 et 2024

Préfectures / Provinces	Taux d'urbanisation (%)		
	2004	2014	2024
Al Hoceïma	31,0	34,4	37,4
Chefchaouen	11 ,6	12,6	15,2
Fahs-Anjra	-	-	3,7
Larache	50,4	53,5	54,0
M'diq-Fnideq	91,8	94,3	94,8
Ouezzane	22,1	23,4	27,1
Tanger-Assilah	92,6	94,3	93,9
Tétouan	70,7	72,3	71,9
Région TTA	54,5	59,9	65,5
Maroc	56,8	60,4	62,8

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014 et 2024

L'analyse de l'accroissement de la population urbaine durant la période intercensitaire fait aussi ressortir la dynamique urbaine de la préfecture de Tanger-Assilah dont la population urbaine s'est accrue à un rythme très élevé de 3,39% par an entre 2014 et 2024 contre 3,26% durant la période 2004-2014, suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq avec un taux de 1,97% par an après avoir été de 4,37% entre 2004 et 2014.

Figure 9: Taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine entre 2014 et 2024 selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2014 et 2014

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima regroupe 11,4% de la population urbaine nationale. Son armature urbaine est composée en 2024 de 37 subdivisions urbaines, dont 17 communes urbaines, et 20 centres urbains. Bien que ces derniers ne soient pas considérés officiellement comme unités urbaines, ils répondent, toutefois, aux critères d'urbanisation définis au sens statistique.

En, terme d'évolution de la population des communes urbaines au sein de la région, Gzenaya a enregistré le plus fort accroissement avec un taux de 14,15% par an par rapport à 2014, suivie de de Martil avec 4,07% par an, puis Tanger dont la population a dépassé le 1 million d'habitants en 2024 pour atteindre 1 275 428 habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,01% par an. En contrepartie, les villes d'Al Hoceima, Ouezzane, Ksar El Kébir et Fnideq ont vu leurs populations régresser respectivement de -1,21%, -0,32%, -0,15% et -0,02% par an entre 2014 et 2024. Pour les centres urbains, Ain Dorij, Karia, Laouamra et Moqrisset ont été les plus dynamiques à l'échelle régionale avec des taux d'accroissement annuels moyens respectifs de 3,64%, 3,19% 2,46% et 2,08%.

Figure 10: Répartition de la population urbaine selon la catégorie de centres, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024

Catégorie de centres	2024		
	Nombre de centres	Population	%
100 000 hab. et +	4	1 956 617	74,1
50 000 à 100 000 hab.	6	437 383	16,6
20 000 à 50 000 hab.	4	137 068	5,2
10 000 à 20 000 hab.	2	26 328	1,0
5 000 à 10 000 hab.	5	34 641	1,3
2 000 à 5 000 hab.	11	39 807	1,5
Moins de 2 000 hab.	5	6 971	0,3
Total	37	2 638 815	100

Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2014

La région TTA, une des régions les plus peuplées du Royaume

Le volume relativement important de la population de la région (11,4% de la population nationale) d'une part, et sa faible superficie d'autre part (2,4% de la superficie du pays), font que la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma soit l'une des régions les plus peuplées du Maroc, avec une densité relativement élevée atteignant 251,7 hab/km² en 2024 contre 222,2 hab/km² en 2014 et 191,7 hab/km² en 2004, ce qui correspond à presque 5 fois la moyenne nationale.

Par ailleurs, la préfecture de Tanger-Assilah se distingue par la densité de population la plus forte de la région avec 1.416,5 hab/km², suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq avec 1.192,8 hab/km².

Figure 11: Superficie et densité de la population selon les préfectures/provinces Région Tanger-Tétouan –Al Hoceïma, RGPH 2014 et 2024

Préfectures / Provinces	Superficie (Km ²)	Densité (hab/km ²)	
		2014	2024
Al Hoceïma	3 550	112,6	104,7
Chefchaouen	3 875	118,1	106,5
Fahs Anjra	733	104,3	137,5
Larache	2 683	185,1	190,2
M'diq-Fnideq	213	985,4	1 192,8
Ouezzane	1 999	150,4	137,4
Tanger -Assilah	1 055	1 010,0	1 416,5
Tétouan	1 902	289,3	321,6
Région TTA	16 010	222,2	251,7
Maroc	710 850	47,6	51,8

Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2014 et 2014

Plus d'hommes que de femmes

La répartition de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma selon le sexe dénote une légère prédominance des hommes qui constituent 50,8% de l'ensemble de la population. Autrement dit, on y compte près de 103 hommes pour 100 femmes, alors que la situation est différente au niveau national où prédomine le sexe féminin avec 99 hommes pour 100 femmes.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence, puisqu'il s'établit, au niveau régional, à 101 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et 108 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

Accélération du vieillissement

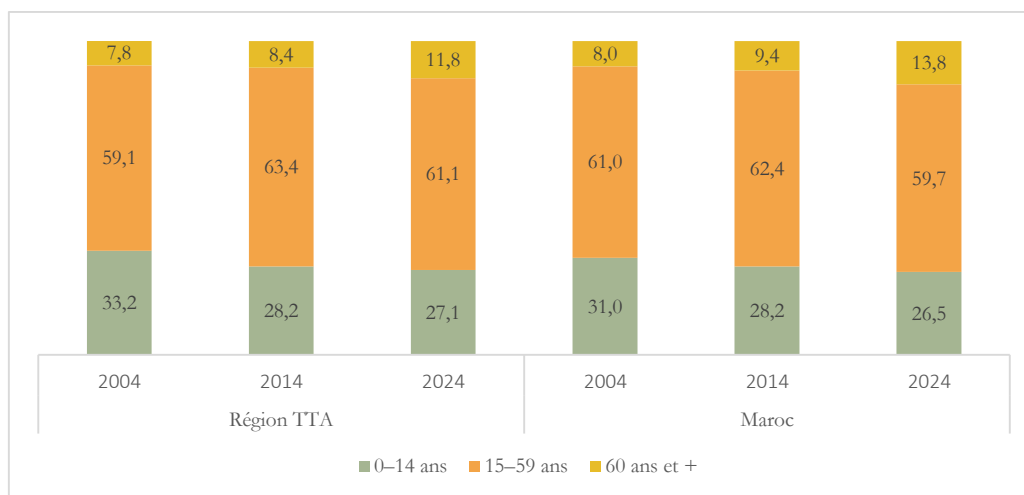
L'évolution de la structure de la population régionale par âge montre une accélération du vieillissement de la population à l'instar du constat national. Après avoir augmenté de 7,8% en 2004 à 8,4% en 2014, la part des personnes âgées de 60 ans et plus a poursuivi sa tendance à la hausse

d'une manière considérable pour atteindre 11,8% en 2024, tandis que celle des personnes de moins de 15 ans continue sa baisse passant de 33,2% en 2004 à 27,1% en 2024. En contrepartie, la part de la population en âge d'activité (15-59 ans) prend

aussi une tendance baissière, passant de 63,4% à 61,1% entre 2014 et 2024.



Figure 12: Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges, RGPH 2004, 2014 et 2024

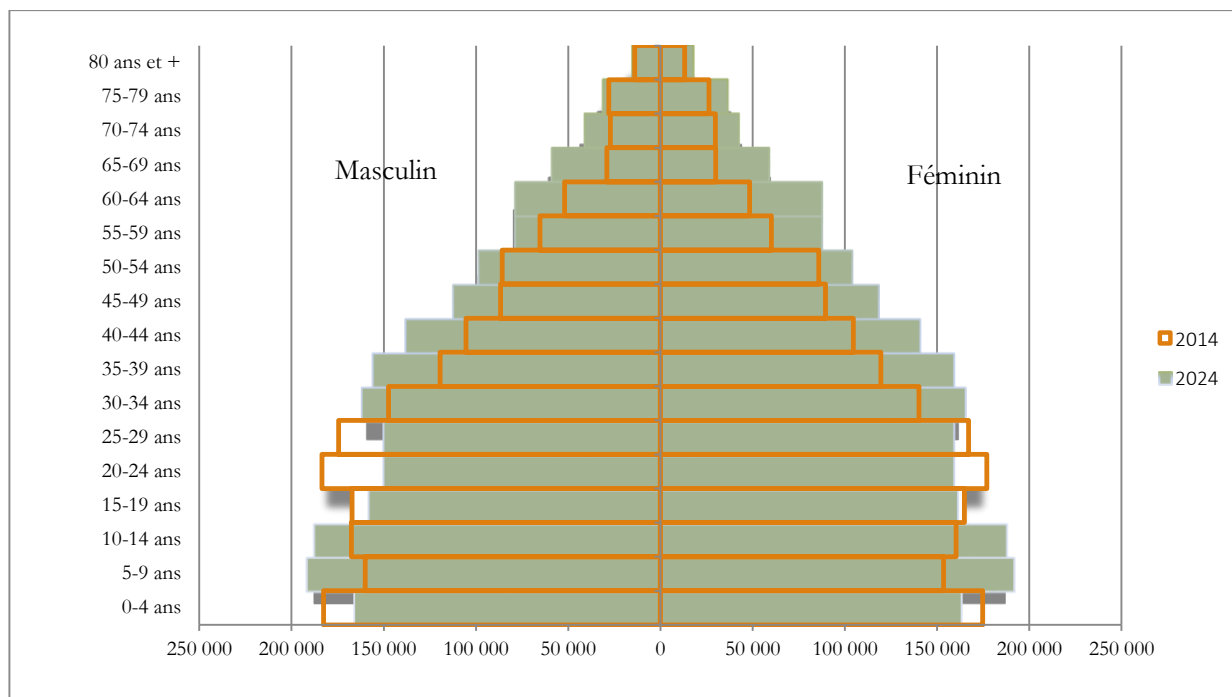


Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

Ce changement relatif est également constaté pour l'ensemble du Maroc où le poids des personnes âgées de moins de 15 ans a diminué à 26,5% en 2024 et celui de la population âgée de 60 ans et plus s'est accru pour s'établir à 13,8%.

Ces tendances générales illustrent des transformations démographiques majeures au sein de la région. La pyramide des âges commence à prendre une forme différente avec un rétrécissement de la base et un gonflement du centre qui se dirige vers le sommet de la pyramide. Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la région, mais est un phénomène d'envergure nationale observé depuis les années soixante sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Figure 13: Pyramide des âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2014 et 2024

Augmentation des mariages et des divorces

La répartition selon l'état matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus a enregistré une augmentation de la part des mariés passant de 50,8% en 2004 à 57,1% en 2024 au détriment du célibat qui a baissé de 42,9% à 35,7% pour la même période. La part des divorcés a doublé en passant de 1,3% à 2,7%.

Figure 14: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014			RGPH 2024		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	48,3	37,7	42,9	44,6	33,0	38,9	41,9	29,5	35,7
Marié.e	50,2	51,3	50,8	53,8	56,1	54,9	55,5	58,8	57,1
Divorcé.e	0,6	2,1	1,3	0,8	2,4	1,6	1,7	3,8	2,7
Veuf.ve	0,9	8,9	5,0	0,8	8,5	4,6	0,9	7,9	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

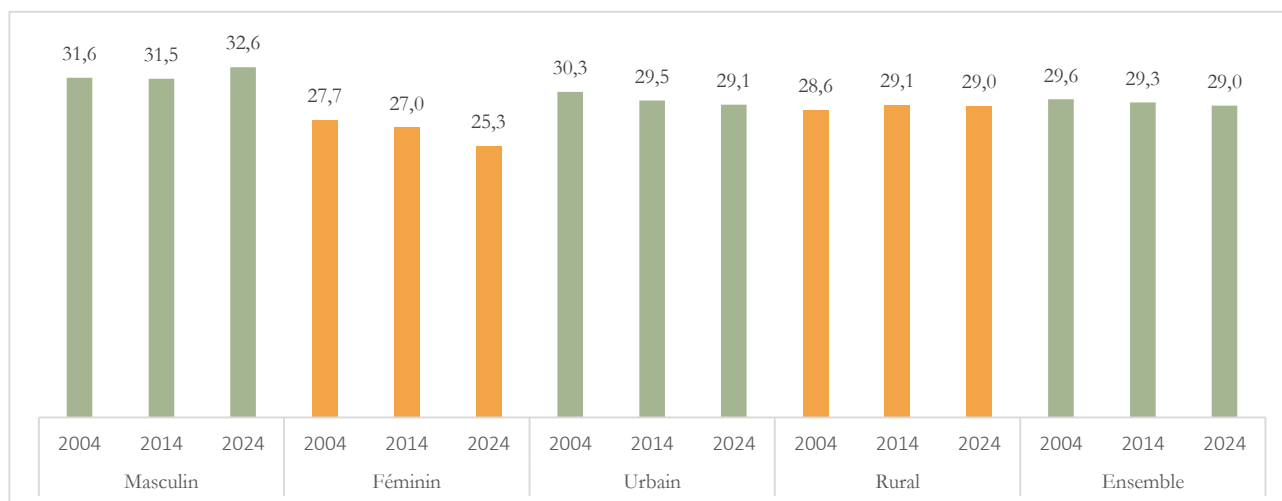
Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Analysées selon le sexe, les proportions de statut matrimonial varient sensiblement en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion : La proportion des hommes célibataires est plus importante que celle des femmes (41,9% contre 29,5%), soit un écart de plus de 10 points qui peut s'expliquer par un mariage plus tardif des hommes. Aussi, le remariage plus au moins aisé des hommes divorcés, expliquerait l'écart observé entre les divorcés des deux sexes : 1,7% chez les hommes contre 3,8% chez les femmes. Alors que le veuvage concerne beaucoup moins les hommes (0,9%) que les femmes (7,9%).

Recul de l'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage a reculé dans la région en passant de 29,6 ans en 2004 à 29,0 ans en 2024, un déclin surtout observé en milieu urbain (de 30,3 à 29,1 ans), au moment où l'on constate une légère hausse en milieu rural (de 28,6 à 29,0 ans). De même, si l'âge d'entrée en première union féminin a diminué de 27,7 à 25,3 ans durant la même période, il a néanmoins augmenté pour les hommes en passant de 31,6 à 32,6 ans.

Figure 15: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2014

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent en première union en moyenne 7,3 ans plus tard que les femmes en 2024, un écart qui n'était que de 4,5 ans en 2014 et 3,9 ans en 2004.

Figure 16: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004, 2014 et 2024

Milieu / sexe	RGPH 2004			RGPH 2014			RGPH 2024		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	32,6	28,2	30,3	31,9	27,0	29,5	32,4	25,7	29,1
Rural	30,2	27,0	28,6	30,9	27,1	29,1	32,9	24,6	29,0
Ensemble	31,6	27,7	29,6	31,5	27,0	29,3	32,6	25,3	29,0

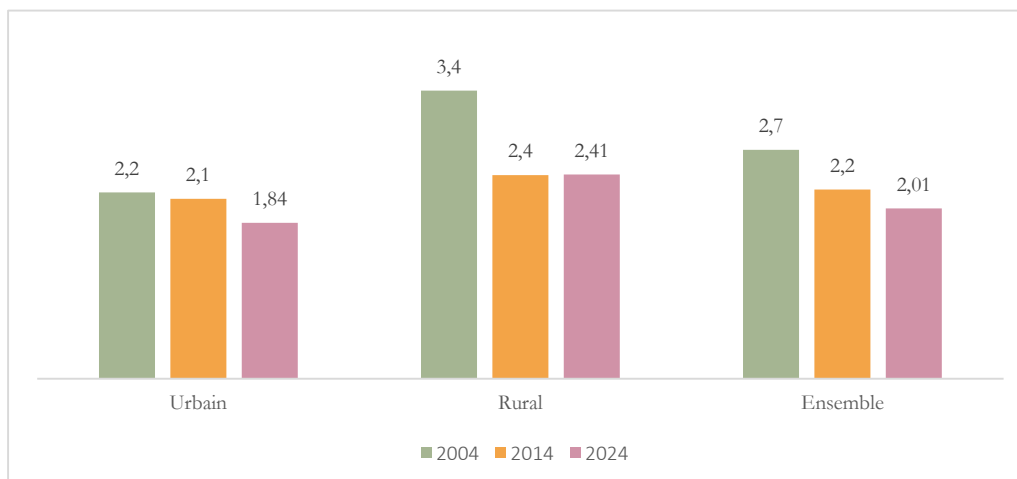
Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

La Fécondité continue sa tendance baissière

La tendance baissière de la fécondité a été constatée sur l'ensemble du Maroc. La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima n'a pas été épargnée et a enregistré le même rythme de baisse avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) passant de 2,7 enfants par femme en 2004 à 2,01 en 2024. Ce niveau est à peine supérieur au niveau national en 2024 (1,97 enfants par femme) après avoir été identiques en 2014 (2,2).

Ce recul général de la fécondité peut s'expliquer principalement par une volonté accrue de planification familiale par les couples, malgré que le mariage se contracte à un âge de plus en plus précoce surtout pour les femmes dont l'âge moyen au premier mariage est passé de 27,0 ans à 25,5 ans entre 2014 et 2024.

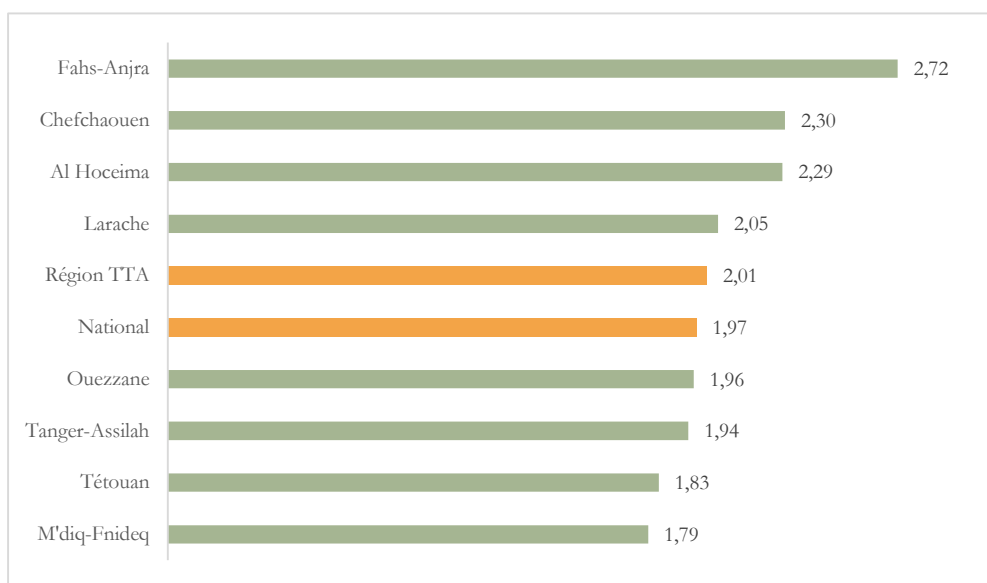
Figure 17: Indice Synthétique de Fécondité (ISF), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

Au sein de la région, le recul de la fécondité a concerné les deux milieux de résidence, toutefois, la disparité est remarquable entre provinces puisque l'Indice Synthétique de Fécondité varie entre 1,79 enfant par femme à M'diq-Fnideq à 2,72 enfants par femme à Fahs-Anjra.

Figure 18: Indice Synthétique de Fécondité (ISF) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

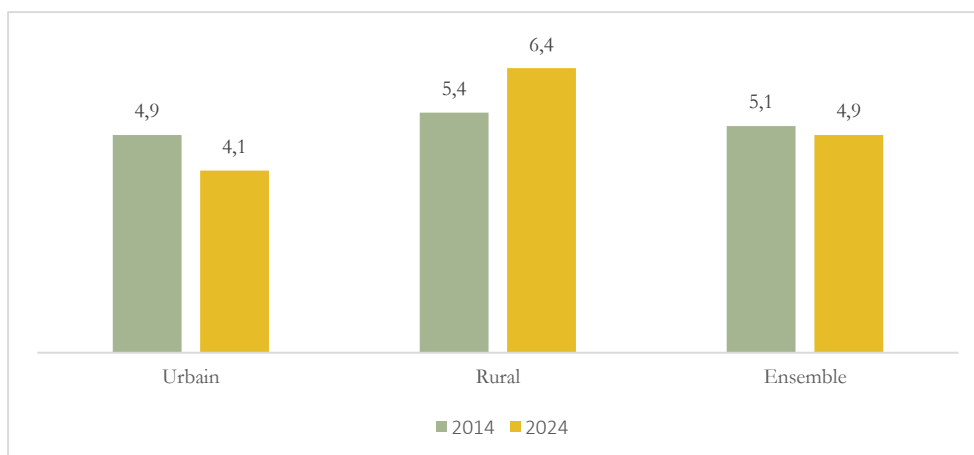
Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère en situation de handicap toute personne ayant au moins une incapacité totale ou une grande difficulté dans l'un des six domaines fonctionnels (la vision, l'audition, la mobilité, la capacité cognitive, l'entretien personnel et la communication avec la langue habituelle).

Comme pour le national, le taux de prévalence du handicap a marqué une légère baisse, passant de 5,1% à 4,9% entre 2014 et 2024, sans différence entre les deux sexes avec un taux de 4,9% autant pour les hommes

que pour les femmes. Toutefois, ce phénomène est plus accentué en milieu rural, avec un taux de prévalence de 6,4% contre 4,1% en milieu urbain.

Figure 19: Taux de prévalence du handicap (%), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024

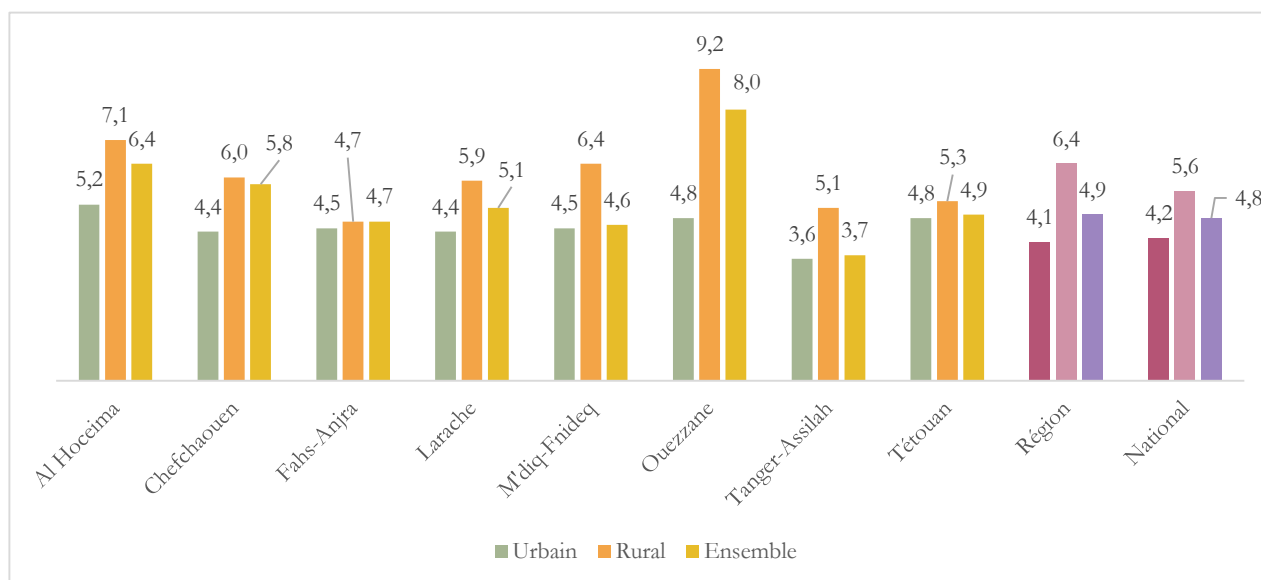


Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2014 et 2014

Selon l'âge, le handicap concerne beaucoup plus les personnes âgées de 60 ans et plus avec un taux de prévalence de 20,6%, suivies des personnes âgées de 15 à 59 ans avec 3,1%, puis des moins de 15 ans avec 2,2%.

A l'échelle provinciale, le taux de prévalence du handicap affiche le niveau le plus haut à Ouezzane (8,0%), Al Hoceima (6,4%) et Chefchaouen (5,8%), contre un niveau plus faible à Tanger-Assilah (3,7%) et M'diq-Fnideq (4,6%).

Figure 20: Taux de prévalence du handicap (en %) selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

4. MARCHE DU TRAVAIL

L'Enquête annuelle sur l'emploi, menée par le Haut-Commissariat au Plan, a pour objectif d'observer le volume et les principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi, ainsi que d'analyser leurs structures socio-démographiques et socio-professionnelles.

Population active à prédominance masculine

En 2024, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma compte un total de 1.450.000 personnes actives âgées de 15 ans et plus, représentant 11,8% de la population active nationale. Cette population se compose de 1.301.000 personnes occupées et de 148.000 personnes en situation de chômage.

Le milieu urbain concentre 59,9% de la population active régionale, tandis que, selon le sexe, les femmes actives n'en représentent que 25,5%.

Figure 21: Population active âgée de 15 ans et plus (en milliers) selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024

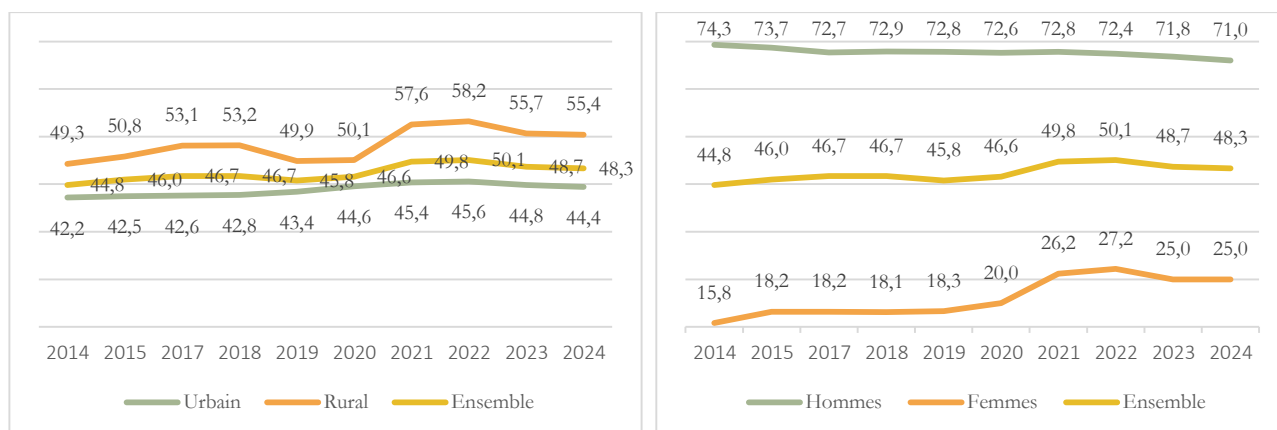
	2023			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Population active	859	580	1.439	868	582	1.450
Population active occupée	738	555	1.293	744	557	1.301
Population active en chômage	121	24	146	124	24	148
Taux de féminisation de la population active	22,8	29,2	25,4	23,0	29,3	25,5

Source : HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi

Baisse des taux d'activité

Le taux d'activité s'est établi, en 2024 à 48,3% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, enregistrant une baisse de 0,4 point par rapport à l'année 2023 (48,7%). Cette diminution a concerné aussi bien le milieu urbain (-0,4 point) que le milieu rural (-0,3 point). Selon le sexe, le taux d'activité des femmes a stagné à 25,0%, tandis que celui des hommes a reculé de 0,8 point. Malgré ce repli, le taux d'activité régional demeure supérieur de près de 5 points au taux national, qui s'est établi à 43,5%.

Figure 22: Evolution du taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

À l'instar de l'ensemble du Royaume, le taux d'activité régional demeure plus élevé en milieu rural (55,4%) qu'en milieu urbain (44,4%). Selon le sexe, le taux d'activité des hommes est près de trois fois supérieur à celui des femmes, s'établissant respectivement à 71,0% et 25,0%.

L'analyse selon l'âge fait apparaître que le taux d'activité atteint son niveau maximal chez les 25-34 ans en milieu urbain (63,4%) et chez les 35-44 ans en milieu rural (73,3%), mais de manière générale, les taux d'activité ruraux demeurent supérieurs à ceux observés en milieu urbain pour l'ensemble des groupes d'âge.

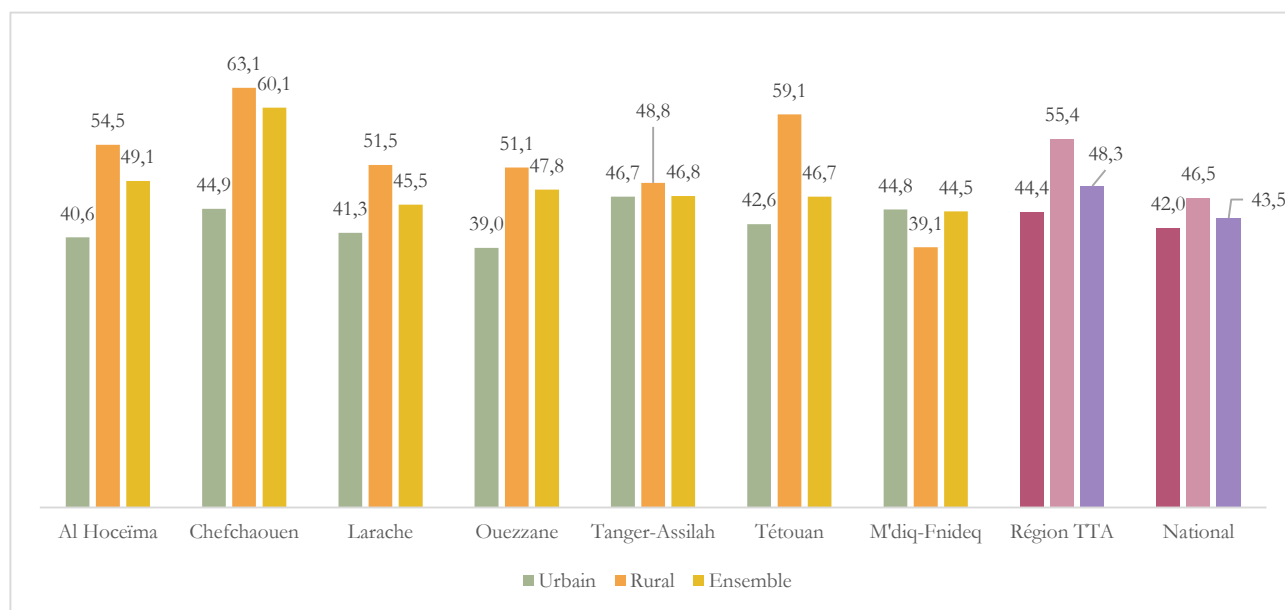
Figure 23: Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, les tranches d'âges, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024

Caractéristiques		2023			2024		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Selon le sexe	Hommes	69,5	75,8	71,8	68,7	75,1	71,0
	Femmes	20,4	33,9	25,0	20,4	33,9	25,0
Selon les tranches d'âges	15 - 24 ans	26,9	32,9	29,5	26,8	32,8	29,4
	25 - 34 ans	63,1	68,9	64,9	63,4	68,4	65,0
	35 - 44 ans	58,2	74,1	63,1	58,8	73,3	63,3
	45 ans et plus	35,9	58,1	43,5	34,6	58,1	42,5
Selon le diplôme	Non diplômés	38,9	61,5	49,2	37,3	61,5	48,1
	Diplômés	49,5	43,2	48,0	50,2	42,8	48,4
Ensemble		44,8	55,7	48,7	44,4	55,4	48,3

Source : HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi

Au sein de la région, le taux d'activité atteint son maximum à la province de Chefchaouen (60,1%), alors qu'il est le moins élevé à la préfecture de M'diq-Fnideq (44,5%).

Figure 24: Taux d'activité (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

Quasi-stagnation de la population active occupée

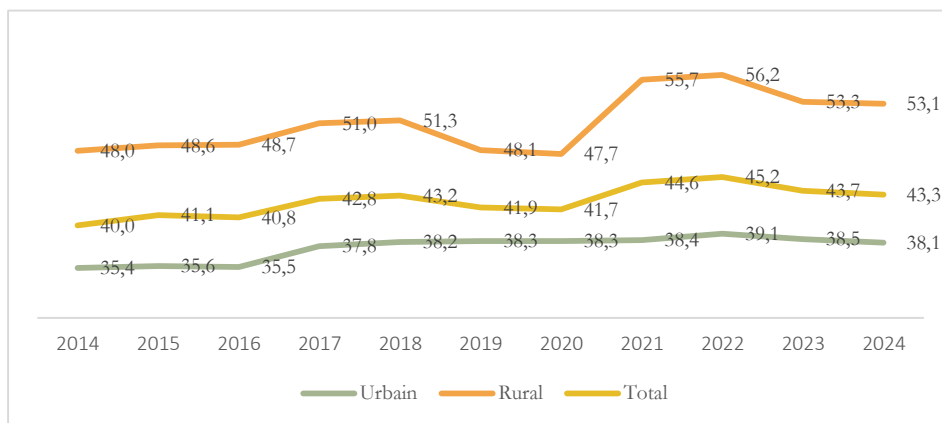
En 2024, le nombre de postes d'emploi relevés à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a atteint 1.301.000, soit 12,2% de la population active occupée nationale, réparti à raison de 57,2% au milieu urbain et 42,8% au milieu rural.

Ainsi, le volume de l'emploi a marqué une quasi-stagnation par rapport à 2023 avec une hausse sensible de 0,6%, résultante d'une hausse de 8.000 postes d'emploi répartis à raison de 6.000 postes en milieu urbain et 2.000 en milieu rural.

Baisse du taux d'emploi

Le taux d'emploi a marqué une légère baisse de 0,4 point par rapport à l'année 2023, en passant de 43,7% à 43,3% à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, mais malgré ce recul, il demeure supérieur de 5,6 points au taux d'emploi national qui s'élève à 37,7%. Là aussi, le taux d'emploi est maximal au milieu rural avec 53,1% contre 38,1% au milieu urbain.

Figure 25: Evolution du taux d'emploi (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

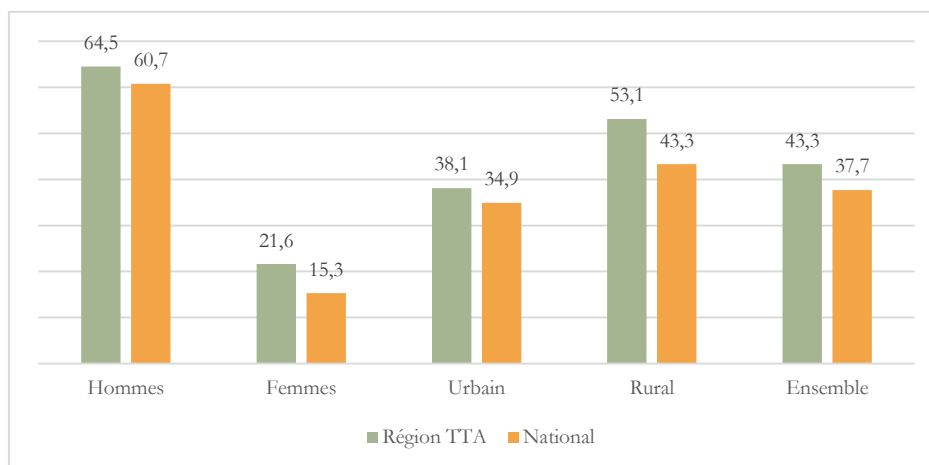


Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

Selon le sexe, le taux d'emploi chez les hommes dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'établit à 64,5%, soit trois fois supérieur à celui des femmes (21,6%). Toutefois, ce dernier demeure largement supérieur au taux d'emploi féminin national, qui s'élève à 15,3%.

Des disparités marquées sont également observées selon le milieu de résidence : le taux d'emploi féminin atteint 15,9% en milieu urbain contre 32,7% en milieu rural. Ce dernier dépasse de manière notable le taux d'emploi féminin rural au niveau national, estimé à 17,5%.

Figure 26: Taux d'emploi (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

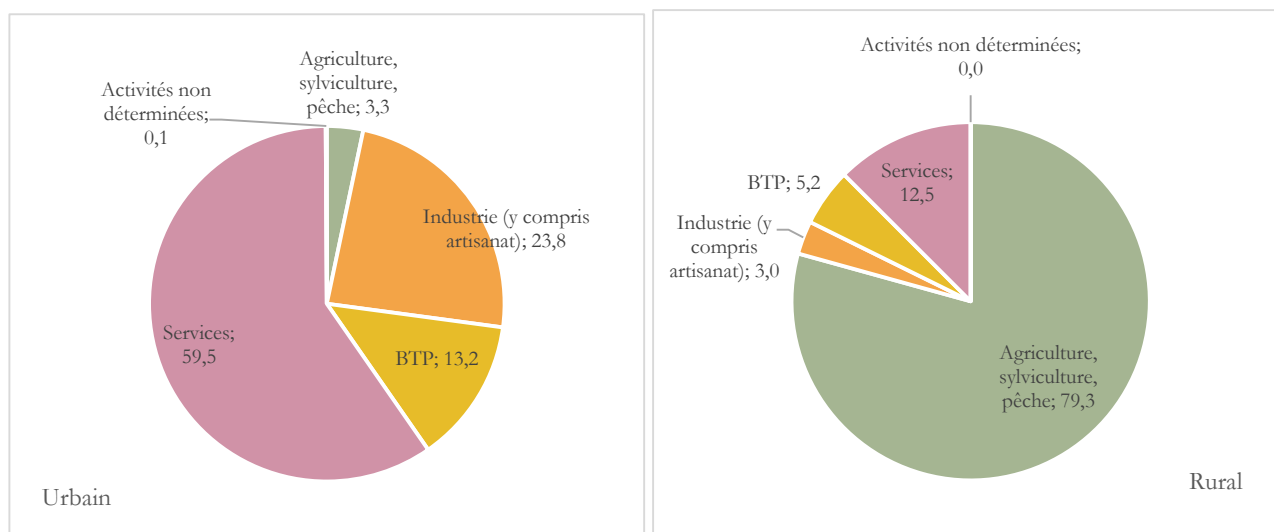
Le secteur des services emploie le plus d'actifs occupés

Selon les secteurs d'activité économique, le secteur des services occupe la première place, concentrant 39,4% des actifs occupés de la région, suivi de l'agriculture, sylviculture et pêche avec 35,8%. Le secteur de l'industrie (y compris l'artisanat) contribue pour 14,9%, tandis que le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) emploie 9,8% des actifs occupés.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que le secteur des services prédomine en milieu urbain, où il emploie 59,5% des actifs occupés, suivi de l'industrie (23,8%). En revanche, en milieu rural, la structure de

l'emploi reste largement dominée par le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche, qui concentre 79,3% des actifs occupés.

Figure 27: Structure de l'emploi (en %) selon les secteurs d'activité économique et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

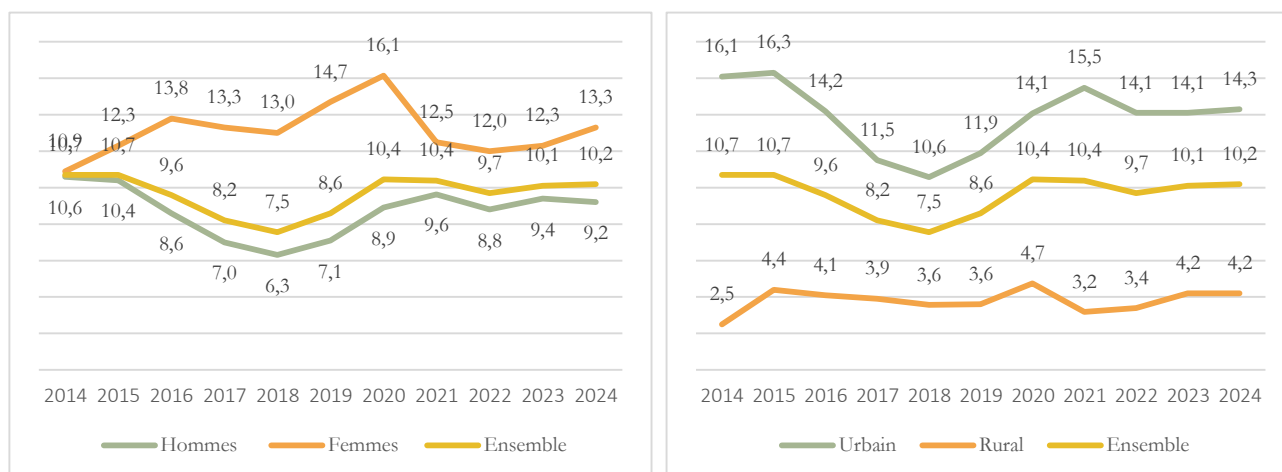
Légère hausse du volume du chômage

Le volume du chômage a atteint 148.000 personnes en 2024 à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, soit une hausse de 2.000 personnes en comparaison avec l'année 2023, résultante d'une augmentation de 3.000 personnes en situation de chômage en milieu urbain et une diminution de 1.000 personnes en milieu rural. Le nombre de chômeurs à la région représente ainsi 9,0% de l'ensemble des chômeurs du pays, répartis à raison de 83,8% en milieu urbain et 16,2 en milieu rural. Par ailleurs, 33,2% de la population active en chômage est de sexe féminin.

Le taux de chômage en stagnation

Ainsi, le taux de chômage dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma s'est établi à 10,2% en 2024, restant inférieur au taux national de 13,3%. Il a connu une quasi-stagnation par rapport à 2023, enregistrant une hausse marginale de 0,1 point, résultante d'une augmentation de 0,2 point en milieu urbain (14,3%), tandis que le taux de chômage en milieu rural est resté stable à 4,2%.

Figure 28: Evolution du taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

Le chômage concerne plus les citadins, les jeunes et les diplômés

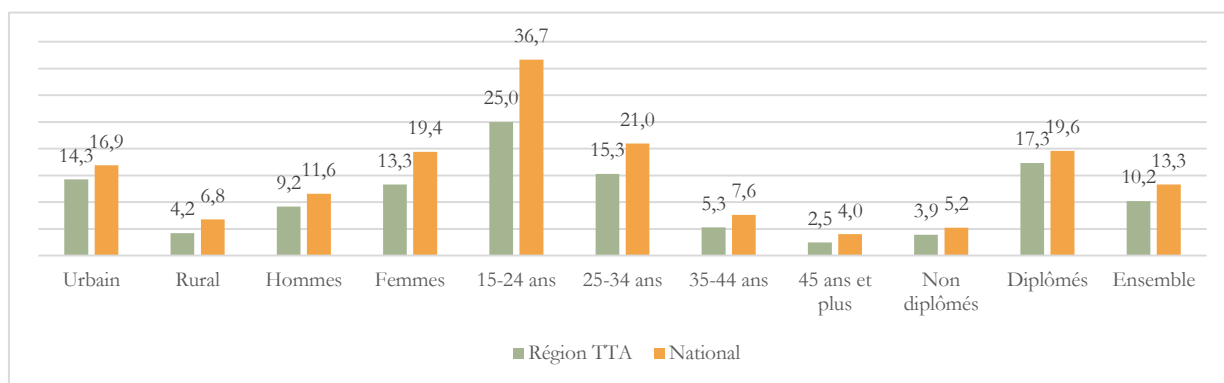
Ainsi, à l'instar de l'ensemble du Royaume, le chômage dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima demeure majoritairement un phénomène urbain, le taux de chômage atteignant 14,3% en milieu urbain contre 4,2% en milieu rural.

Par ailleurs, les taux de chômage les plus élevés sont relevés parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans avec 25,0%, et plus particulièrement en milieu urbain où le taux de chômage de cette tranche d'âge culmine à 36,2%.

Le chômage concerne aussi plus les femmes que les hommes puisque le taux de chômage féminin (13,3%) dépasse de 4 points celui des hommes (9,2%), en augmentation de 1,0 point par rapport à 2023. Le chômage touche davantage les femmes en milieu urbain où elles sont le plus concernées par le chômage avec un taux de 21,7%. Par contre, elles constituent la catégorie la moins concernée par le chômage en milieu rural (3,5%) à cause de l'emploi non rémunéré (aides familiales) qui y reste très répandu.

De même, le chômage touche particulièrement les personnes pourvues d'un diplôme avec un taux de 17,3%, en diminution de -0,2% par rapport à 2023 (17,5%). Alors qu'il n'est que de 3,9% pour ceux ne possédant aucun diplôme, mais en hausse de 0,2% par rapport à 2023 (3,7%).

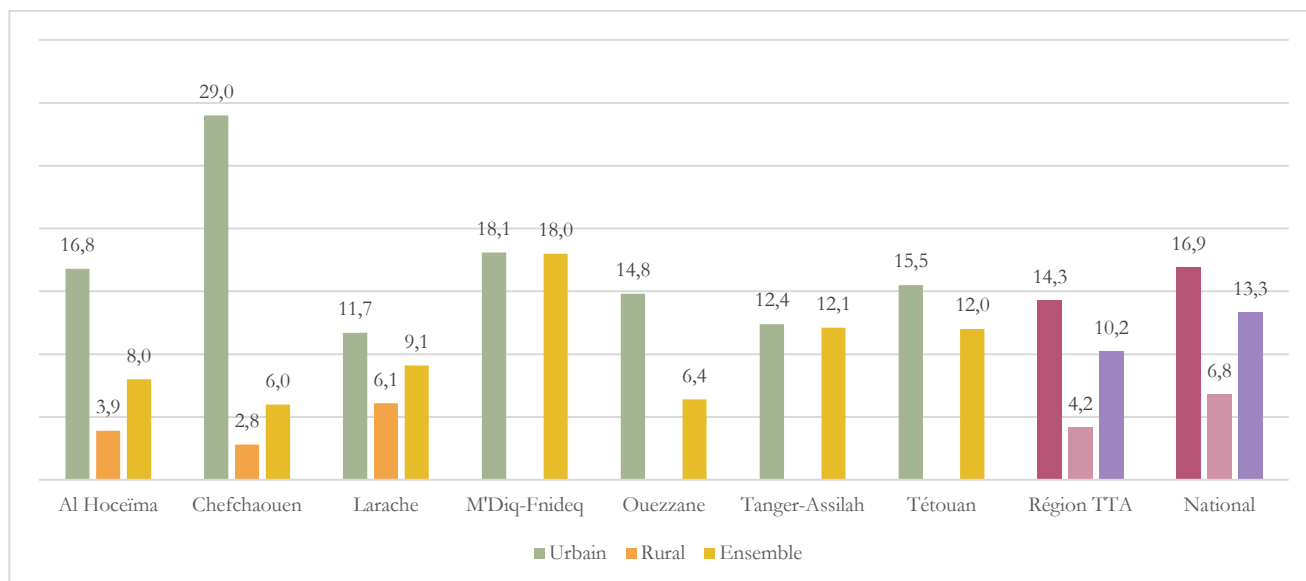
Figure 29: Taux de chômage (en%) pour certaines catégories de la population, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

A l'échelle provinciale, les préfectures de Md'iq-Fnideq et Tanger-Assilah ainsi que la province de Tétouan enregistrent des taux de chômage relativement supérieurs à celui enregistré au niveau régional avec 18,0%, 12,1% et 12,0% respectivement. Pour le milieu urbain, ce taux atteint son maximum aux milieux urbains de Chefchaouen (29,0%), M'diq-Fnideq (18,1%) et Al Hoceima (16,8%),

Figure 30: Taux de chômage (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

NB : Pour le milieu rural des provinces et préfectures de M'diq-Fnideq, Ouezzane, Tanger-Assilah et Tétouan, le résultat est trop peu significatif pour être utilisé (échantillon trop petit ou phénomène rare dans l'échantillon).

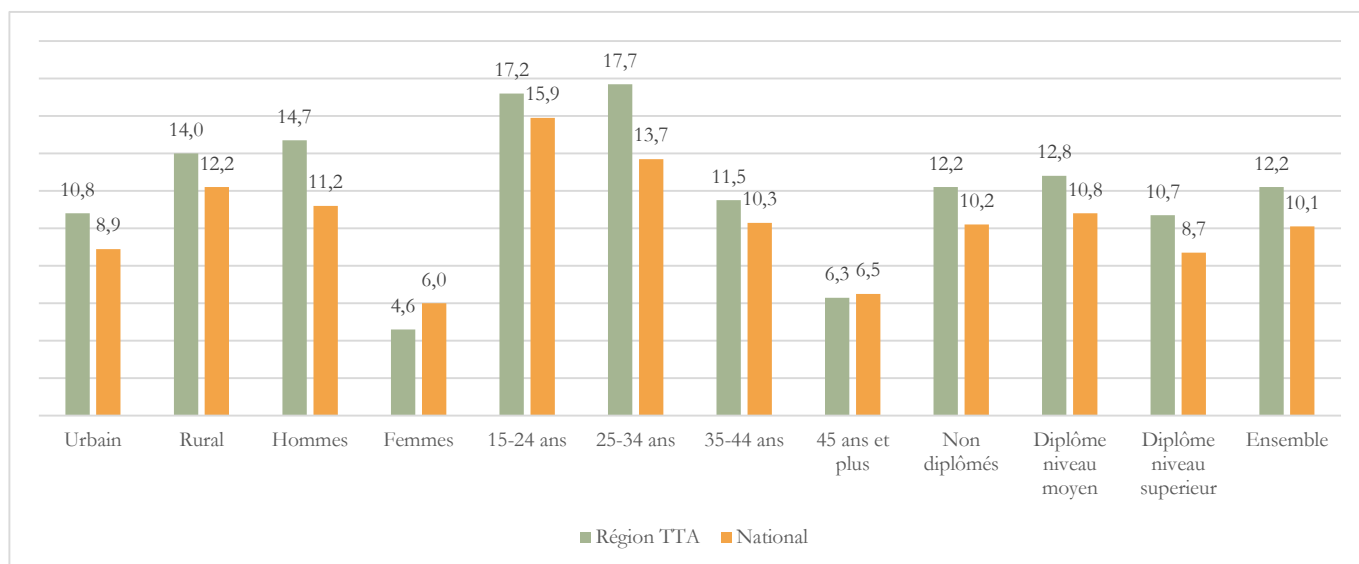
Le secteur des BTP est le plus touché par le sous-emploi

Le taux de sous-emploi s'est établi à 12,2% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en 2024, dépassant de 2 points le taux national, mais enregistrant un recul par rapport à 2023 où il s'établissait à 15,2%. Comme pour le Royaume ce phénomène est plus accentué en milieu rural où il concerne 14,0% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus dépassant de 3,2 points le taux urbain (10,8%).

Par ailleurs, les taux de sous-emploi les plus élevés sont relevés parmi les jeunes avec 17,7% pour les âgés de 25 à 34 ans et 17,2% pour les âgés de 15 à 24 ans, plus particulièrement en milieu rural où le taux de sous-emploi culmine à 23,6% pour les âgés de 25 à 34 ans.

Par secteur d'activité, le secteur des BTP est le plus concerné par le sous-emploi avec un taux de 29,9% (27,0% en milieu urbain et 40,0% en milieu rural), suivi de l'agriculture avec 12,6%, des services (9,5%) puis de l'industrie (y compris l'artisanat) avec 6,5%.

Figure 31 : Taux de sous-emploi (en%) pour certaines catégories de la population, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2024

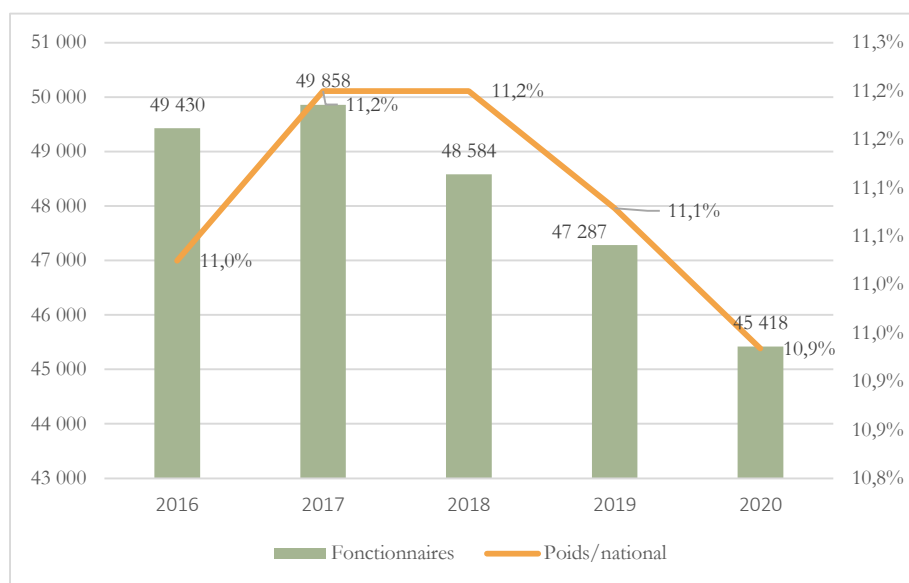


Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (HCP)

Personnel de l'Etat en régression

À la fin de l'année 2020, le nombre de fonctionnaires de l'État exerçant dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'élève à 45.418, soit 10,9% de l'effectif national, enregistrant une diminution de 1.869 postes par rapport à 2019. Il convient de préciser que ces effectifs n'incluent pas le personnel des services de l'État chargés de la sécurité, tels que les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sécurité Nationale, entre autres.

Figure 32: Evolution du personnel de l'Etat, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Le taux de féminisation du personnel de l'Etat exerçant dans la région a atteint 43,0% dépassant le taux de féminisation national (40,7%). Le taux le plus faible au niveau de la région est observé à la province d'Al Hoceima (37,5%).

En l'absence de données détaillées sur les catégories du personnel de l'État, il est toutefois possible de constater que le taux d'encadrement dans la région s'établit à 12 fonctionnaires pour 1.000 habitants, similaire à la moyenne nationale, tout en présentant d'importantes disparités entre les différentes provinces et préfectures de la région.

Figure 33: Répartition du personnel de l'Etat selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au 31/12/2020

Préfectures / Provinces	Masculin	Féminin	Ensemble	Fonct./1000 hab.
Al Hoceima	3 910	2 344	6 254	16
Chefchaouen	3 088	2 583	5 671	13
Fahs-Anjra	2 964	3 300	6 264	69
Larache	2 615	1 833	4 448	9
M'diq-Fnideq	777	614	1 391	6
Ouezzane	1 969	1 236	3 205	11
Tanger-Assilah	6 320	4 390	10 710	8
Tétouan	4 262	3 213	7 475	13
Région TTA	25 905	19 513	45 418	12
Maroc	246132	169242	415374	12
Région/Maroc (%)	10,5%	11,5%	10,9%	-

Sources : HCP, Annuaire Statistique du Maroc

5. PROTECTION SOCIALE

Entrée en vigueur en 2005, l'assurance Maladie Obligatoire (AMO) garantit pour les assurés et leurs membres de famille en charge, quel que soit le régime dont ils relèvent, la couverture des risques et frais de soins de santé liés à une maladie ou un accident, à la maternité et la réhabilitation physique et fonctionnelle. Ainsi, l'AMO a été progressivement étendue pour couvrir les différentes catégories de la population : salariés des secteurs public et privé, pensionnés, étudiants, indépendants, etc., et aussi par le transfert de l'ex-régime RAMED vers le régime « AMO TADAMON » et la mise en place de « AMO-CHAMIL ».

Six personnes sur dix disposent d'une couverture médicale

Selon le RGPH 2024, 62,2% de la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma déclare disposer d'une couverture médicale⁴ contre 69,8% à l'échelle nationale. Le taux de couverture médicale est ainsi le plus faible enregistré parmi les régions du Royaume. Ce taux est de 61,2% pour les hommes et de 63,3% pour les femmes. Il s'établit aussi à 62,7% en milieu urbain et 61,3% en milieu rural.

Figure 34: Taux de couverture médicale (en %) selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-al Hoceïma, RGPH 2024

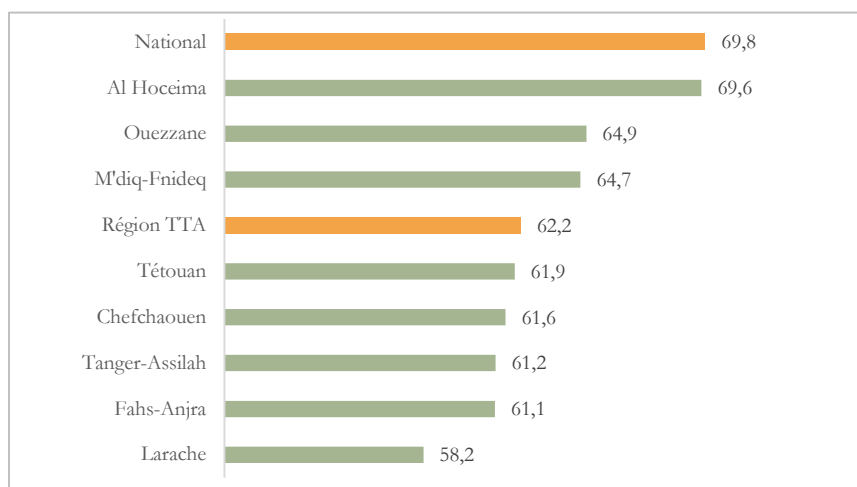
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Al Hoceïma	68,1	68,1	68,1	68,5	72,6	70,5	68,4	70,9	69,6
Chefchaouen	64,3	66,9	65,6	58,9	63,1	60,9	59,7	63,7	61,6
Fahs-Anjra	68,9	73,8	71,3	60,3	61,2	60,7	60,6	61,7	61,1
Larache	60,4	63,4	61,9	52,6	55,2	53,8	56,7	59,7	58,2
M'diq-Fnideq	63,6	65,4	64,5	67,2	67,8	67,5	63,8	65,6	64,7
Ouezzane	69,1	70,9	70,0	62,0	64,0	63,0	63,9	65,9	64,9
Tanger-Assilah	60,9	62,1	61,5	54,9	57,8	56,3	60,5	61,8	61,2
Tétouan	61,7	63,4	62,6	59,4	61,6	60,4	61,0	62,9	61,9
Région TTA	61,9	63,4	62,7	59,8	62,9	61,3	61,2	63,3	62,2
Maroc	68,6	69,9	69,3	69,7	71,7	70,6	69,0	70,6	69,8

Source : HCP, RGPH 2024

Selon les provinces et préfectures, le taux de couverture médical est maximal à Al Hoceïma (69,6%) et minimal à Larache (58,2%)

⁴ Les individus adhérents ou ayants droits à un des systèmes de couverture médicale (AMO-CNOPS, AMO-CNSS y compris TADAMOUN et ACHAMEL, société d'assurance privé et autres).

Figure 35 : Taux de couverture médicale (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

Régime CNOPS : Progression des immatriculés

En 2024, 309.747 personnes sont immatriculées auprès du régime CNOPS dans la région de Tanger Tétouan-Al Hoceima, contre 294.995 en 2022, traduisant une progression de 5%, couvrant les fonctionnaires, les étudiants non-couverts et les victimes « violations droits de l'homme ».

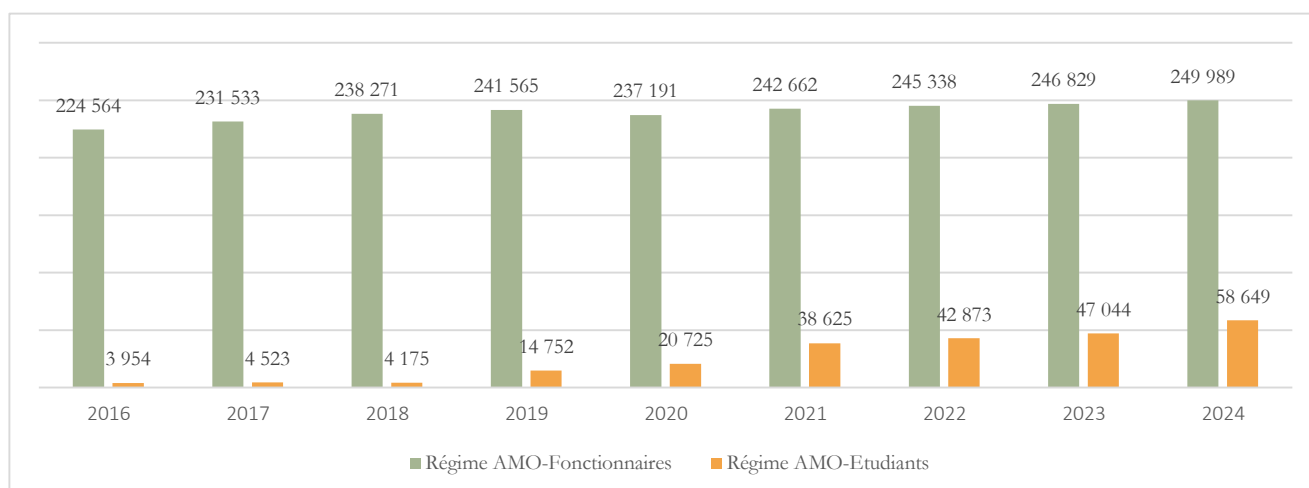
Figure 36: Assurés relevant de la CNOPS selon le type de régime, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024

Régime	Type assuré	2023			2024		
		Assurés	Ayants droit	Ensemble	Assurés	Ayants droit	Ensemble
Régime AMO-Fonctionnaires	Actifs	71 852	98 459	170 311	74 020	98 158	172 178
	Pensionnés	40 767	35 751	76 518	42363	35 448	77 811
	Ensemble	112 619	134 210	246 829	116 383	133 606	249 989
Régime AMO-Etudiants	Assurés	47 044	-	47 044	58 649	-	58 649
Régime CNDH	Assurés	521	601	1 122	518	591	1 109
Total		160 184	134 811	294 995	175 550	134 197	309 747

Source : Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)

En effet, en plus des fonctionnaires du secteur public, les étudiants non couverts bénéficient aussi de l'AMO, leur nombre a fortement progressé en passant de 3.954 étudiants en 2016 à 38.625 en 2021 pour atteindre à 58.649 étudiants en 2024.

Figure 37: Evolution des assurés auprès de la CNOPS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)

Régime CNSS : Elargissement des populations couvertes

Sur le plan régional, la CNSS est représentée par une direction régionale, une polyclinique et six agences qui gèrent le régime et versent l'ensemble des prestations. Il s'agit des agences d'Al Hoceima, de Chefchaouen, Larache, Ouezzane, Tanger et Tétouan.

Par ailleurs, l'AMO-CNSS a été progressivement étendue pour couvrir, en plus des salariés du secteur privé par l'AMO-TS, les travailleurs non-salariés à travers le régime AMO-TNS, puis les régimes AMO TADAMON et AMO-CHAMIL par le basculement des bénéficiaires de l'ex-régime RAMED.

AMO-TS : Accroissement des entreprises affiliées et salariés déclarés

En 2023, l'effectif des entreprises affiliées à la CNSS s'élève à 55.150 à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima contre 50.513 en 2022, soit une augmentation de 9%, avec une forte concentration auprès des agences de Tanger qui en englobent 67% suivies de loin par l'agence de Tétouan avec 16%. Quant aux salariés déclarés, ils se sont élevés à 510.739 salariés, 5% de plus qu'en 2022.

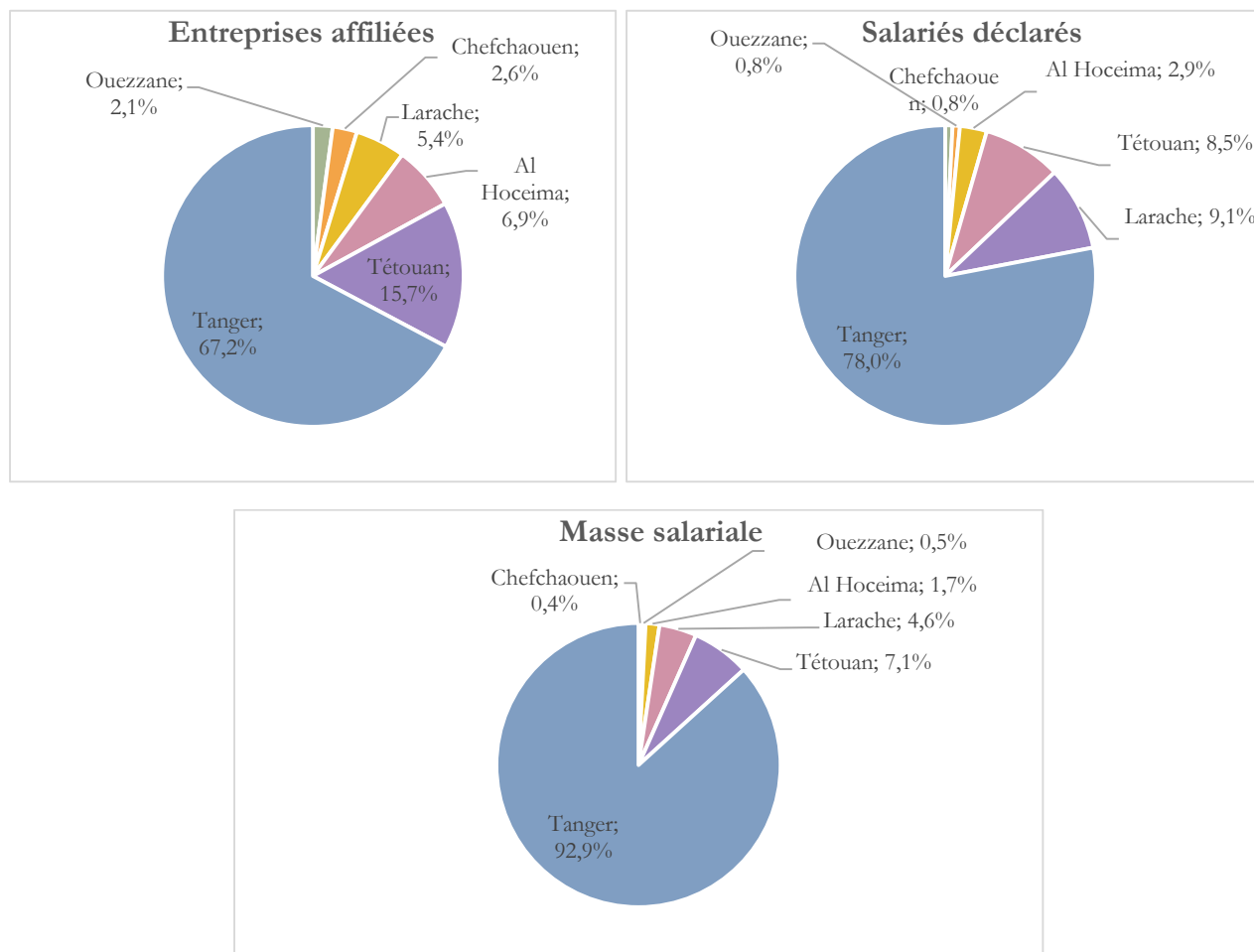
Figure 38: Entreprises affiliées et salariés déclarés selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Agences	Entreprises affiliées	Salariés déclarés	Masse salariale (en 1000 DH)
Al Hoceima	3 824	14 780	322 640
Chefchaouen	1 440	3 983	74 005
Larache	2 965	46 245	871 655
Ouezzane	1 169	4 022	89 203
Tanger	37 081	398 479	17 743 059
Tétouan	8 671	43 230	1 357 623
Total	55 150	510 739	19 100 562

Source : Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

La masse salariale déclarée aux agences de la région a de même enregistré une hausse en 2023 pour s'établir à 19,1 MMDH contre 17,3 MMDH en 2022. La structure selon les agences révèle que 93% de la masse salariale est déclarée auprès des agences de Tanger suivies de loin par l'agence de Tétouan avec 9%.

Figure 39: Répartition (en %) des entreprises affiliées, des salariés déclarés et de la masse salariale selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Selon le secteur d'activité, la répartition des entreprises affiliées montre une prédominance du secteur de commerce et de la réparation d'automobiles et motocycles avec 24% des entreprises, suivi de la construction (15%), du transport et entreposage (11%) puis de l'industrie manufacturière (8%), une structure différente de celle de la répartition selon les salariés déclarés qui dénote la prédominance du secteur des industries manufacturières puisqu'il concentre 37% des salariés déclarés, suivi du commerce et réparation d'automobiles et motocycles avec 18%, de l'agriculture, sylviculture et pêche (9%), puis de la construction avec 8% des salariés déclarés.

AMO-TADAMON

Le régime AMO TADAMON, conçu pour les personnes incapables de payer les cotisations conformément à la loi 65-00, a fait des progrès significatifs. En 2023, 696.500 assurés bénéficient de ce régime, contre 546.577 En 2022, marquant une progression de 27%.

Figure 40: Assurés AMO-TADAMON selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023

Agences	2022			2023		
	Adhérent	Ayants droit	Total	Adhérent	Ayants droit	Total
Al Hoceima	41 663	76 868	118 531	60 853	102 957	163 810
Chefchaouen	7 834	22 241	30 075	10 326	30 635	40 961
Larache	29 417	51 424	80 841	36 060	65 258	101 318
Ouezzane	31 026	54 961	85 987	38 489	69 600	108 089
Tanger	20 771	42 375	63 146	26 556	54 264	80 820
Tétouan	59 390	108 607	167 997	74 059	127 443	201 502
Région TTA	190 101	356 476	546 577	246 343	450 157	696 500

Source : Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

AMO-Travailleurs non-salariés

Quant aux assurés TNS, leur nombre a atteint 213.269 assurés en 2023 contre 204.907 en 2022, les agriculteurs constituent presque la moitié des assurés (46%), suivis des autoentrepreneurs (19%), des artisans (15%) et des chauffeurs non-salariés titulaires de la carte de conducteur professionnel (6%).

Figure 41: Assurés AMO-TNS selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023

Agences	2022	2023
Al Hoceima	30 750	31 784
Chefchaouen	31 733	31 575
Larache	17 327	18 393
Ouezzane	21 887	23 232
Tanger	62 669	66 727
Tétouan	40 541	41 558
Région TTA	204 907	213 269

Source : Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

De plus en plus de bénéficiaires de prestations

La CNSS met à la disposition de ses assurés une large gamme de prestations couvrant notamment les indemnités de maladie et de maternité, les allocations familiales, les accidents du travail et maladies professionnelles, ainsi que les allocations de décès et les pensions d'invalidité, de vieillesse et de survivants. Le nombre de bénéficiaires de ces prestations a connu une progression significative, passant de 356.962 en

2022 à 461.198 en 2023, soit une hausse de 29%, accompagnée d'un accroissement du montant global servi de 20%, passant de 2,47 MMDH à 2,96 MMDH sur la même période.

Figure 42 : Bénéficiaires des prestations et masse salariale correspondante selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2022 et 2023

Préfectures/ Provinces	2022		2023	
	Bénéficiaires	Montant (en 1000 DH)	Bénéficiaires	Montant (en 1000 DH)
Al Hoceïma	22 642	152 044	43 332	215 780
Chefchaouen	13 301	75 303	17 280	88 940
Larache	31 015	203 774	45 013	261 493
Ouezzane	15 669	83 274	28 060	124 998
Tanger	205 899	1 463 205	229 990	1 658 497
Tétouan	68 436	489 299	97 523	613 747
Région TTA	356 962	2 466 899	461 198	2 963 455

Source : : Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

6. NIVEAU DE VIE DES MENAGES

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles, et ce, à travers des politiques publiques basées soit sur le soutien aux prix des produits alimentaires et énergétiques, soit sous forme de prestations sociales à grande échelle, d'actions ponctuelles en faveur des catégories ou des tranches d'âges de la population considérées comme vulnérables, ou bien à travers des programmes de grande envergure impulsés par les hautes autorités du pays notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain.

Dans ce cadre, l'actualisation de la carte de pauvreté s'avère nécessaire pour mettre à la disposition des décideurs les outils objectifs permettant de cibler la pauvreté au niveau national, régional, provincial et communal. Ainsi, deux approches sont utilisées par le HCP pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

Amélioration du niveau de vie de la population

Le Haut-Commissariat au Plan entreprend périodiquement des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages ainsi que des enquêtes sur le niveau de vie des ménages. Ces enquêtes de structure permettent de renseigner sur l'évolution du niveau de vie, de la structure et de la qualité du modèle de consommation des ménages, et d'appréhender les inégalités sociales et territoriales sous l'angle des dépenses des ménages, à défaut de données fiables sur les revenus.

Le niveau de vie moyen de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, mesuré à travers la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP), a connu une progression notable, passant de 17.082 DH en 2014 à 21.759 DH en 2022. Cette évolution positionne la région au cinquième rang national parmi les régions présentant un niveau de vie supérieur à la moyenne nationale, estimée à 20.685 DH par personne et par an en 2022. La région contribue ainsi à hauteur de 11,3% à la dépense totale des ménages marocains. Cependant, cette amélioration du niveau de vie s'est opérée à un rythme légèrement inférieur à celui observé à l'échelle nationale, avec une croissance annuelle moyenne de 2,7% contre 3,0% au niveau national sur la période 2014-2022

Sur une base mensuelle, la dépense moyenne par personne est passée de 1.424 DH/mois en 2014 à 1.813 DH/mois en 2022 au niveau de la région contre une évolution de 1.323 DH/mois à 1.724 DH/mois respectivement à l'échelle nationale.

Mais malgré l'amélioration du niveau de vie, les disparités en matière de dépenses par personne subsistent d'une manière accentuée entre les deux milieux urbain et rural : En moyenne le citoyen de la région dépense 1,8 fois plus que le campagnard, soit 25.997 DH et 14.598 DH par personne et par an respectivement. La progression étant relativement plus importante en milieu urbain (2,6% par an) qu'en milieu rural (2,4% par an).

Figure 43: Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne DAMP (en DH courant)

		ENCDM 2001/2002			ENCDM 2013/2014			ENNVVM 2022/2023		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Région	Annuelle	10 170	6 208	8 402	20 660	11 817	17 082	25 997	14 598	21 759
TTA	Mensuelle	848	517	700	1722	985	1424	2 166	1 217	1 813
Maroc	Annuelle	10 642	5 288	8 280	19 513	10 425	15 876	24898	13 010	20 685
	Mensuelle	887	441	690	1626	869	1323	2075	1 084	1 724

Source : HCP, Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages (ENCDM) 2001/2002 et 2013/2014, Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVVM) 2022/2023

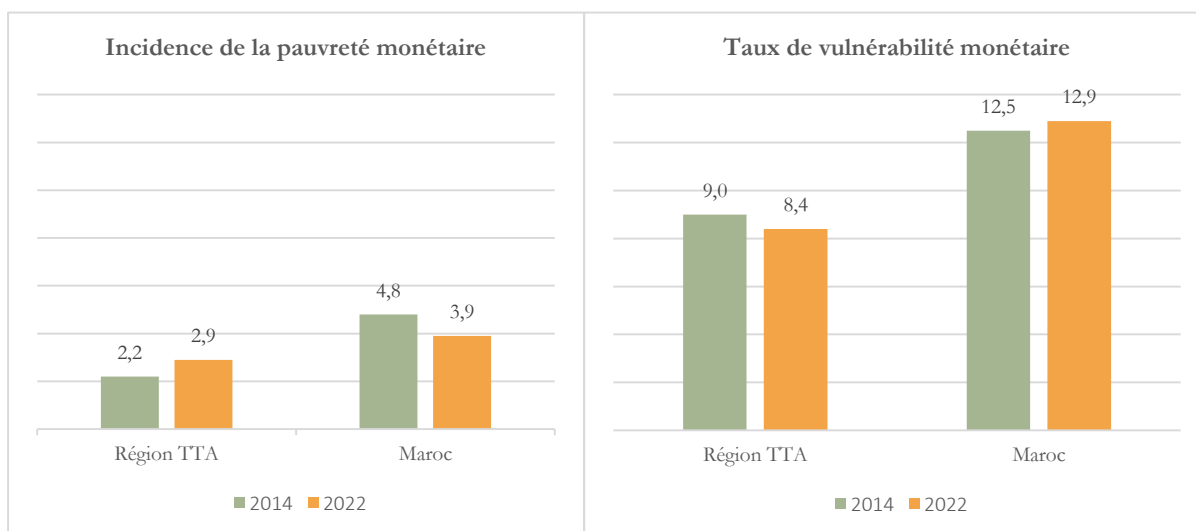
La Pauvreté monétaire absolue a augmenté

L'expression de la pauvreté monétaire absolue sous-entend la non satisfaction ou juste la satisfaction d'un minimum vital en termes de besoins essentiels, jugés indispensables à la stricte reproduction de l'individu. Cette définition considère comme pauvres ceux dont les dépenses sont insuffisantes pour satisfaire leurs besoins essentiels en alimentaire et non alimentaire. Dans ce sens, la mesure de la pauvreté absolue repose sur la définition de deux seuils distincts : le seuil de pauvreté alimentaire, qui évalue l'accès minimal aux besoins nutritionnels essentiels, et le seuil de pauvreté non alimentaire, qui prend en compte les dépenses nécessaires pour satisfaire d'autres besoins fondamentaux tels que le logement, l'habillement, l'éducation et la santé. Le seuil global de la pauvreté monétaire absolue est la somme du seuil de la pauvreté alimentaire et du seuil de la pauvreté non alimentaire.

Quant à la vulnérabilité à la pauvreté monétaire, qui renseigne sur le risque de basculer dans la pauvreté si les filets de sécurité ne permettent pas de faire face à des chocs économiques, sociaux ou à des conditions très défavorables, elle est mesurée en estimant la proportion de la population dont la dépense annuelle moyenne par personne se situe dans une fourchette comprise entre le seuil de pauvreté et une fois et demi ce seuil.

S'appuyant sur les résultats de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022/2023, et contrairement à la tendance nationale, l'incidence de la pauvreté absolue au niveau régional a marqué une hausse, en passant de 2,2% en 2014 à 2,9% en 2022, tout en affichant un taux inférieur à la moyenne nationale de 3,9% en 2022. A l'inverse, le taux de vulnérabilité à la pauvreté s'est atténué à la région avec une baisse de 9,0% en 2014 à 8,4% en 2022. Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma compte, en 2022, près de 114.000 personnes vivant dans la pauvreté monétaire et 330.000 personnes économiquement vulnérables.

Figure 44 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire (en %), Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014 et 2022



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages (ENCDM) 2001/2002 et 2013/2014, et l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNV/M) 2022/2023 (HCP)

La Pauvreté multidimensionnelle s'est contractée

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté exclusivement par la mesure du revenu ou des dépenses, mais considère que les privations subies par les ménages concernent également leurs accès aux besoins fondamentaux, notamment l'accès à l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication. Cette approche met ainsi en exergue les déficits sociaux qui affectent la qualité de vie de la population, invisibles aux indicateurs monétaires.

La pauvreté serait ainsi l'état où les dimensions de base qui constituent les besoins socioculturels d'un ménage sont à un tel niveau d'insatisfaction qu'elles sont considérées comme une privation que subit le ménage.

Ainsi, un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle lorsqu'il cumule des privations représentant au moins 33% des indicateurs retenus, et est en état de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle lorsqu'il est exposé à des privations modérées, entre 20% et 33% des indicateurs retenus.

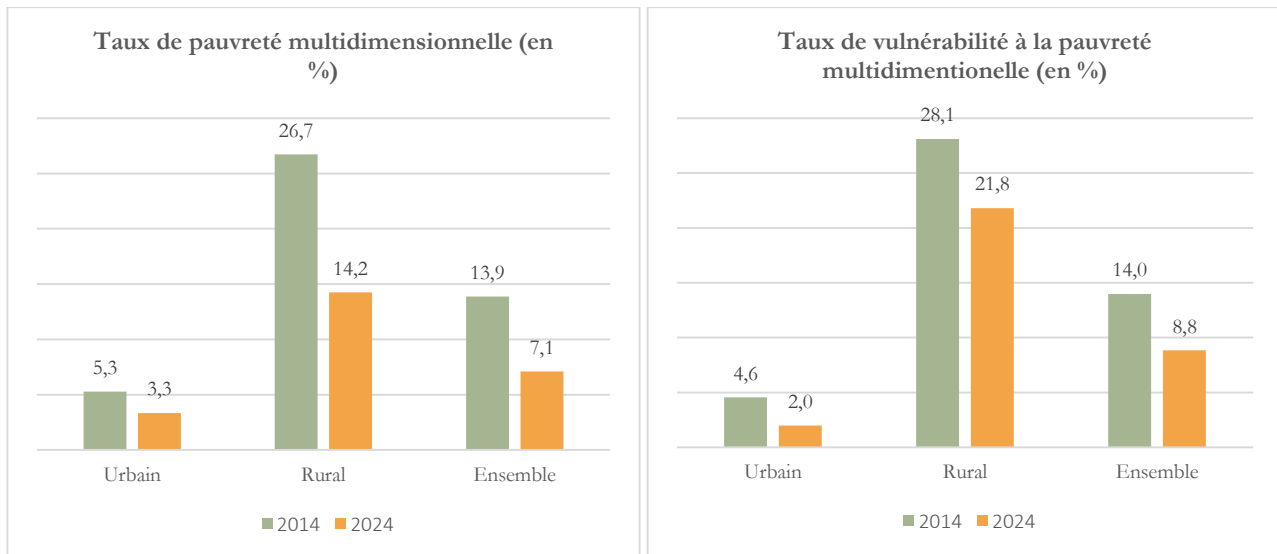
A l'échelle régionale, la part de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle a été réduite de moitié durant la dernière décennie en passant de 13,9% en 2014 à 7,1% en 2024, mais ce taux reste toujours plus élevé que le taux national de 6,8% en 2024.

Parallèlement, l'intensité de la pauvreté, mesurée par le pourcentage moyen des privations subies par les pauvres, s'est légèrement atténuée, de 38,3% à 36,7%. Combinant ces deux baisses, l'indice de la pauvreté multidimensionnelle, qui extrapole ces privations à l'ensemble de la population régionale, a presque été divisé par deux, reculant de 5,3% à 2,6% entre 2014 et 2024.

En valeur absolue, le nombre de personnes concernées par la pauvreté multidimensionnelle dans la région s'est réduit de 493.000 personnes en 2014 à 286.000 personnes en 2024. Ainsi, la région abrite, en 2024, 11,5% des personnes pauvres marocaines.

Le taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle s'est également atténué en reculant de 14,0% en 2014 à 8,8% en 2024, mais représente près de 356.000 personnes qui se trouvent dans une situation intermédiaire, dont 85% résident en milieu rural.

Figure 45: Taux de pauvreté multidimensionnelle et taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de la Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 et 2024 (HCP)

La pauvreté multidimensionnelle est un phénomène rural

Le recul de la pauvreté multidimensionnelle a été perçu pour les deux milieux de résidence, mais à une incidence plus forte en milieu rural où le taux s'est atténué de 26,7% en 2014 à 14,2% en 2024. Mais malgré cette diminution, le taux de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural reste plus de cinq fois supérieur au taux urbain (3,3% en 2024 contre 5,3% en 2014). Ainsi, 69% de la population régionale pauvre réside en milieu rural en 2024 contre 77% en 2014.

De même, 85% de la population vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle se situe en milieu rural en 2024, marquant une augmentation par rapport à 2014 où le même taux se situait à 80%.

De fortes disparités persistent à l'échelle infrarégionale

La baisse de la pauvreté multidimensionnelle a été observée au niveau de toutes les provinces et préfectures de la région, mais des écarts notables subsistent encore puisque le taux en question varie de 3,1% à la préfecture de Tanger-Assilah à 13,6% à la province de Ouezzane.

Les baisses les plus marquées ont concerné les provinces initialement les plus concernées, soit Fahs-Anjra et Chefchaouen avec un recul de -12,4 points de pourcentage chacune, mais en dépit de ceci, ces deux provinces ainsi que celle de Ouezzane, enregistrent des taux de pauvreté plus de deux fois supérieures à la moyenne régionale.

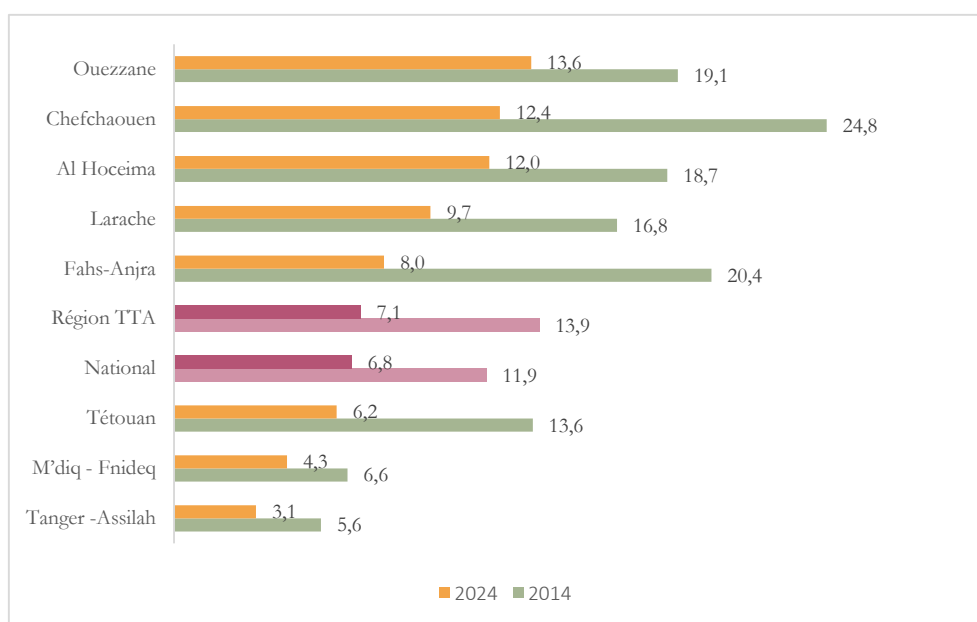
Par milieu de résidence, le rural de la province de Tétouan a connu la baisse la plus forte avec -21,3 points de pourcentage, suivi du rural de Chefchaouen (-13,5 points de pourcentage) et du rural de Larache (-12,8 points de pourcentage).

Figure 46: Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/ provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014 et 2024

Préfectures/Provinces	2014			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	6,1	25,3	18,7	5,1	16,0	12,0
Chefchaouen	4,9	27,6	24,8	2,7	14,1	12,4
Fahs-Anjra	-	20,4	20,4	3,7	8,1	8,0
Larache	6,1	29,1	16,8	4,2	16,3	9,7
M'diq - Fnideq	5,9	18,6	6,6	4,0	8,8	4,3
Ouezzane	5,0	23,5	19,1	3,7	17,2	13,6
Tanger -Assilah	4,7	19,7	5,6	2,8	7,3	3,1
Tétouan	5,6	34,5	13,6	3,4	13,2	6,2
Région TTA	5,3	26,7	13,9	3,3	14,2	7,1
Maroc	4,1	23,6	11,9	3,0	13,1	6,8

Source : HCP, Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 et 2024

Figure 47: Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/ provinces, 2014 et 2024



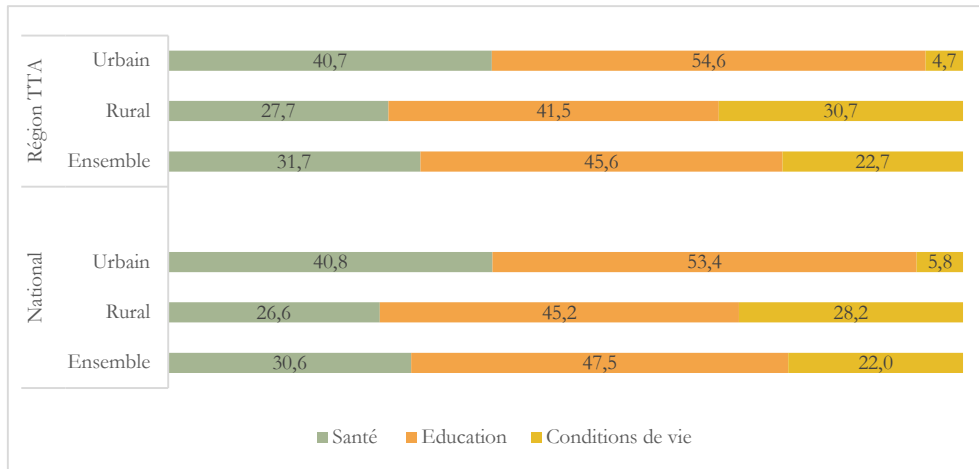
Source : Direction Régionale du HCP sur la base de la Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 et 2024 (HCP)

Le déficit en éducation est le principal facteur à l'origine de la pauvreté multidimensionnelle

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par type de privation renseigne sur les facteurs structurels à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que la privation en termes d'éducation, incluant la scolarisation des enfants et le niveau d'instruction des adultes, constitue la principale composante puisqu'elle explique, à elle seule, presque de la moitié de la pauvreté dans la région (45,6%). Les déficits en termes de santé, incluant la mortalité infantile et le handicap, viennent en deuxième lieu en représentant 31,7% de la

pauvreté, puis la privation en termes de conditions de vie (électricité, eau, assainissement, logement, mode de cuisson et moyens de communication) avec 22,7%.

Figure 48: Décomposition de l'IPM selon les sources de privation (en %), 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de la Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2024 (HCP)

Mais si la structure de la pauvreté en milieu urbain est largement influencée par la privation en éducation avec une contribution de 54,6%, suivie des déficits en santé (40,7%) puis dans une moindre mesure les insuffisances liées aux conditions de vie (4,7%), ces dernières contribuent à un degré plus important à la pauvreté multidimensionnelle en milieu rural avec (30,7%), devançant les carences en matière de santé (22,7%).

A l'échelle infrarégionale, les déficits dans le domaine de l'éducation constituent le premier facteur explicatif de la pauvreté multidimensionnelle au niveau de toutes les provinces et préfectures de la région, dépassant le seuil de 50% aux préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah et 40% dans les provinces restantes. Les privations en matière de santé viennent en deuxième position dans toutes les provinces, exceptés celles de Ouezzane et Chefchaouen où les déficits en condition de vie devancent les carences dans le domaine de la santé en tant que composantes de la pauvreté.

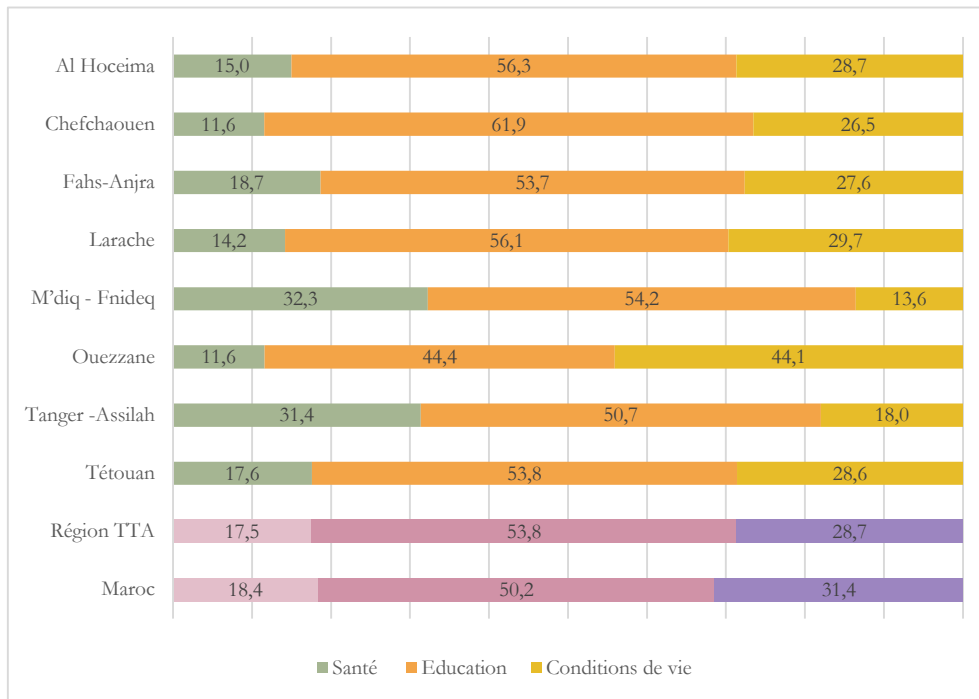
Figure 49: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les sources de privation et selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Santé	Education	Conditions de vie	Santé	Education	Conditions de vie	Santé	Education	Conditions de vie
Al Hoceima	40,3	54,0	5,7	28,2	40,9	30,9	30,1	43,0	26,9
Chefchaouen	42,0	52,9	5,1	27,7	40,9	31,5	28,1	41,3	30,6
Fahs-Anjra	40,6	51,1	8,3	33,5	47,2	19,2	33,7	47,3	19,0
Larache	39,4	53,4	7,1	24,8	46,0	29,2	28,2	47,7	24,1
M'diq - Fnideq	40,0	55,4	4,6	37,2	47,1	15,7	39,7	54,5	5,7
Ouezzane	39,4	52,7	8,0	28,6	36,1	35,3	29,4	37,3	33,2
Tanger -Assilah	40,6	55,9	3,5	35,2	44,3	20,5	39,9	54,2	5,9
Tétouan	42,7	52,3	5,0	26,0	41,9	32,2	32,6	46,0	21,4
Région TTA	40,7	54,6	4,7	27,7	41,5	30,7	31,7	45,6	22,7
Maroc	40,8	53,4	5,8	26,6	45,2	28,2	30,6	47,5	22,0

Source : HCP, Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2024 (HCP)

En matière d'explication des facteurs ayant contribué à la réduction de la pauvreté entre 2014 et 2024, si l'éducation y occupe la première position, c'est l'amélioration des conditions de vie qui constitue la deuxième dimension expliquant ce recul, alors que les manques en santé viennent en dernier lieu. Cette structure concerne l'ensemble des provinces de la région, sauf les préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq.

Figure 50: Contribution des composantes de la pauvreté multidimensionnelle dans sa dynamique entre 2014 et 2024 selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de la Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 et 2024 (HCP)

Prix à la consommation : les plus grandes augmentations concernent les produits alimentaires

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) réalise une enquête permanente sur les prix à la consommation, dont les données constituent la base de calcul de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), instauré en novembre 2009 en remplacement de l'Indice du Coût de la Vie (ICV), produit à partir de l'enquête sur le coût de la vie menée depuis 1958. L'IPC a pour vocation principale de mesurer l'évolution moyenne des prix à la consommation et, par conséquent, le niveau général de l'inflation au sein de l'économie nationale. Il constitue également un instrument essentiel pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation

des politiques monétaire, fiscale et commerciale, ainsi que pour l'analyse de la conjoncture économique et la mise à jour des différentes séries et agrégats macroéconomiques.



L'indice des prix à la consommation (IPC, base 100 : 2017) mesure aussi les variations dans le temps et dans l'espace du niveau général des prix des biens et services acquis ou utilisés par les ménages pour la

consommation. C'est une mesure synthétique des évolutions des prix de détail. La population de référence étant constituée de l'ensemble de la population urbaine.

La composition du panier de référence est basée sur un choix raisonné à partir des données détaillées de l'Enquête Nationale sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014 et par le recensement de la population et de l'habitat du 2014. Ce panier contient 546 produits et 1391 variétés représentant la majorité des produits consommés par la population urbaine. Ces produits sont classés en 12 divisions et 43 groupes.

Concernant la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) élaboré au niveau de trois villes : Al Hoceïma, Tanger et Tétouan, parmi les dix-huit villes couvertes à l'échelle nationale.

En 2024, les niveaux de l'IPC se sont établis à 124,5 à Al Hoceïma, 118,2 à Tanger et 119,1 à Tétouan, contre 118,7 pour la moyenne nationale. Ces niveaux traduisent des taux d'accroissement annuels moyens respectifs de 3,18%, 2,42% et 2,53% entre 2017 et 2024, légèrement supérieurs à la progression moyenne nationale de 2,48% par an.

Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires, qui ont enregistré des augmentations respectives de 4,74%, 3,81% et 4,05% par an à Al Hoceïma, Tanger et Tétouan, dépassant ainsi la moyenne nationale de 3,78%. Au contraire, les prix des produits non alimentaires ont connu des progressions plus modérées, de 1,42%, 1,55% et 1,38% respectivement, inférieures au rythme national de 1,58% par an.

Comme au niveau national, la hausse des prix à la consommation dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma s'explique principalement par l'augmentation marquée des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants », suivie de celle des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », qui constituent les principaux contributeurs de l'augmentation de l'IPC au niveau régional. D'autres groupes de produits ont également enregistré des hausses notables, bien que d'ampleur variable selon les villes, notamment les « transports », les « restaurants et hôtels », les « articles d'habillement et chaussures » ainsi que le secteur de « l'enseignement ». En revanche, certaines catégories ont connu une relative stabilité, voire une légère baisse des prix, en particulier celles des « communications » et des « loisirs et culture ».

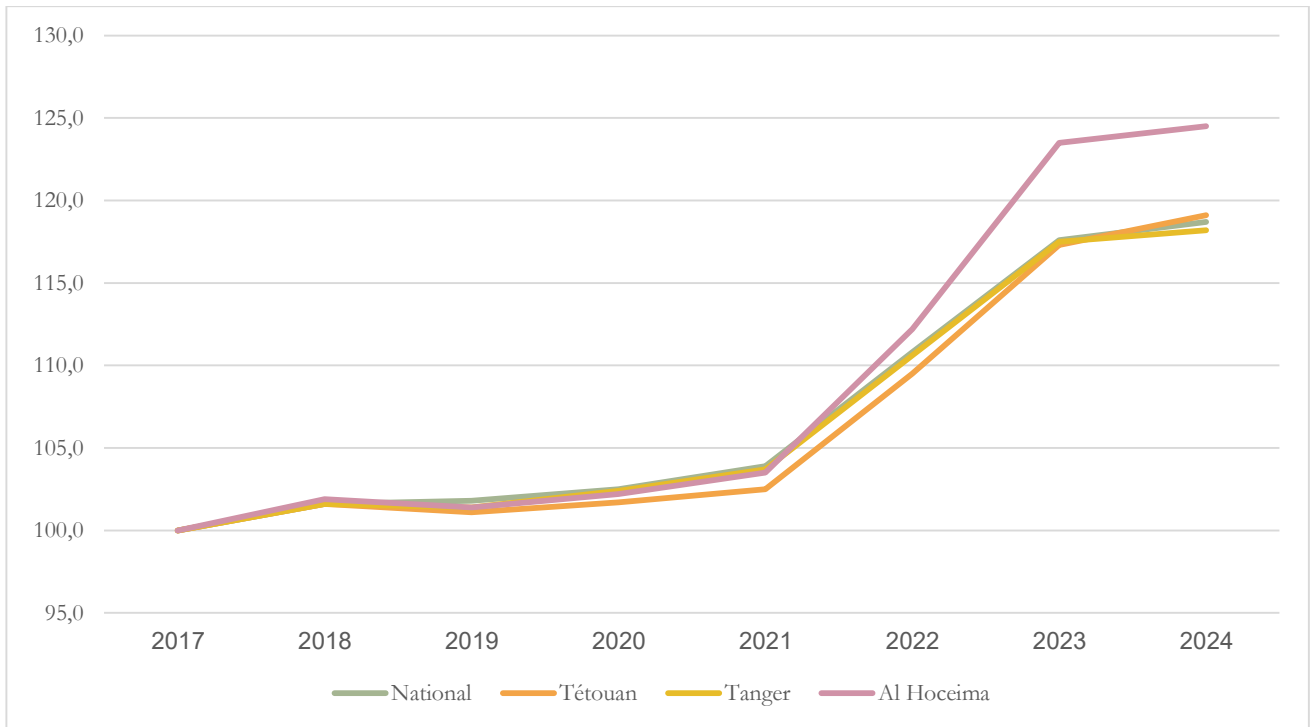
Figure 51: L'indice des prix à la consommation (IPC) dans les villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, 2024 (Année de base : 2017)

Groupes de Produits/Villes	IPC				TAAM 2017-2024 (en %)			
	Al Hoceima	Tanger	Tétouan	Maroc	Al Hoceima	Tanger	Tétouan	Maroc
Produits Alimentaires	138,3	129,9	132,0	129,7	4,74	3,81	4,05	3,78
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	138,1	129,5	131,6	129,2	4,72	3,76	4,00	3,73
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	143,9	140,4	141,0	140,0	5,34	4,97	5,03	4,92
Produits Non Alimentaires	110,4	111,4	110,1	111,6	1,42	1,55	1,38	1,58
Articles d'habillement et chaussures	118,3	112,2	111,4	116,1	2,43	1,66	1,55	2,16
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	103,7	109,7	107,4	107,4	0,52	1,33	1,03	1,03
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	113,1	109,2	109,0	112,2	1,77	1,27	1,24	1,66
Santé	98,8	109,4	101,9	101,1	-0,17	1,29	0,27	0,16
Transport	125,6	118,8	117,0	119,6	3,31	2,49	2,27	2,59
Communications	101,6	104,0	98,3	104,1	0,23	0,56	-0,24	0,58
Loisirs et culture	96,2	104,2	106,6	105,5	-0,55	0,59	0,92	0,77
Enseignement	113,4	108,7	114,3	120,0	1,81	1,20	1,93	2,64
Restaurants et hôtels	117,2	121,3	111,9	117,5	2,29	2,80	1,62	2,33
Biens et services divers	112,5	114,3	117,7	115,0	1,70	1,93	2,36	2,02
Indice Général	124,5	118,2	119,1	118,7	3,18	2,42	2,53	2,48

Source : HCP, Enquête des Prix à la Consommation

Au cours de la période 2017-2024, l'IPC a connu des variations contrastées au niveaux des trois villes de la région, tout en suivant la même tendance nationale. Après une légère diminution en 2019, l'IPC a sensiblement augmenté jusqu'en 2021, pour connaître sa plus forte hausse en 2021 et 2023 et continuer sa tendance haussière en 2024.

Figure 52: Evolution de l'IPC à Al Hoceima, Tanger, Tétouan et au Maroc entre 2017 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête des Prix à la Consommation (HCP)

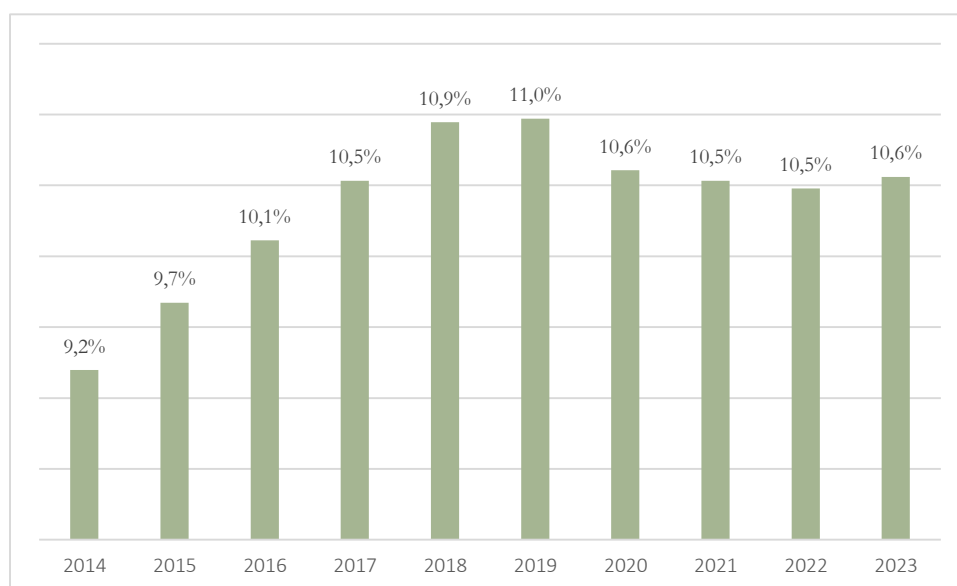
7. COMPTES REGIONAUX

Dans le cadre de l'accompagnement du processus de la régionalisation, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de production des comptes régionaux selon les normes de la comptabilité nationale. Ces comptes ont pour objectif principal de fournir des indicateurs et agrégats pour les régions et permettent, entre autres, de décrire leurs économies et dégager les disparités régionales.

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima : Troisième région économique du Royaume

De par son dynamisme industriel, commercial et de services, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a participé, en 2023, pour 10,6% à la création de la richesse nationale, sans changement depuis l'année 2020. Elle est ainsi devancée par la région de Casablanca-Settat avec une contribution de 32,3% au PIB national et Rabat-Salé-Kénitra avec 15,7%.

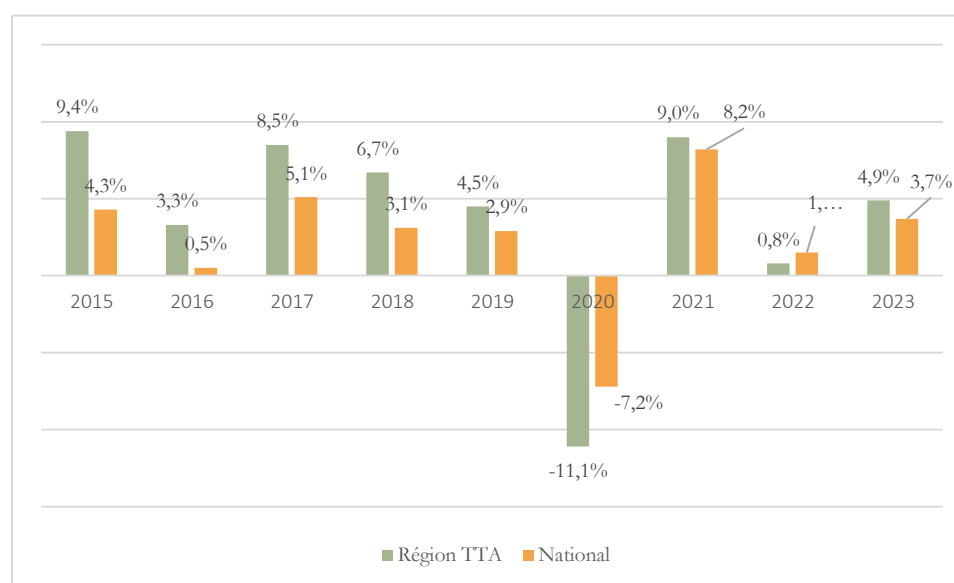
Figure 53: Evolution de la part du PIB de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au PIB national



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des Comptes Régionaux (HCP)

Sur ce, l'économie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a généré un Produit Intérieur Brut de l'ordre de 156.251 MDH aux prix courants en 2023, marquant un accroissement en valeur de 11,8% par rapport à 2022. Cette évolution reste néanmoins inférieure aux taux enregistrés par quatre régions du Royaume : Dakhla-Oued Ed Dahab (19,5%), Fès-Meknès (16,7%), Marrakech-Safi (13,6%) et Casablanca-Settat (14,2%). En volume, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima se situe aussi à la 5^{ème} position avec une croissance du PIB de 4,9% entre 2022 et 2023, dépassant la moyenne nationale établie à 3,7%.

Figure 54: Evolution de la croissance du PIB régional et national



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des Comptes Régionaux (HCP)

Le PIB par habitant s'est établi à 39.303 DH à la région en 2023, se situant au-dessous de la moyenne nationale (40.508 DH). Toutefois, il s'est amélioré de 10,5% par rapport à 2022, contre une amélioration de 10,2% à l'échelle nationale.

Figure 55: Produit Intérieur Brut (aux prix courants), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023

Grandeurs économiques		2022	2023	Variation annuelle
Produit Intérieur Brut (PIB) (en MDH)	Région TTA	139 725	156 251	11,8%
	Maroc	1 333 539	1 479 763	11,0%
PIB par habitant (DH)	Région TTA	35 565	39 303	10,5%
	Maroc	36 772	40 508	10,2%

Source : HCP, Comptes Régionaux

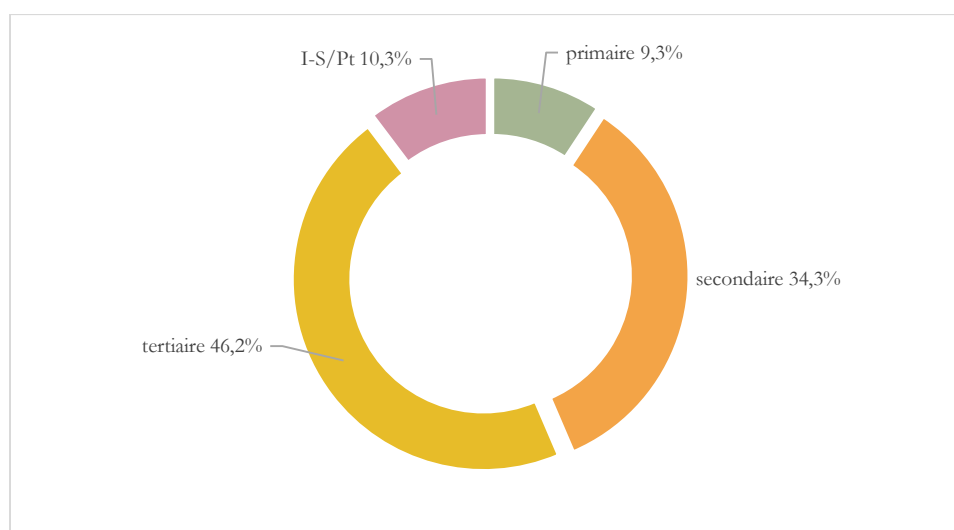
Le secteur tertiaire domine la création de la richesse régionale

Les comptes régionaux établis en 2023 montrent que les activités tertiaires (services marchands et non marchands) ont dominé la création de la richesse dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en générant un PIB de 72.201 MDH. Elles contribuent ainsi pour 46,2% au PIB régional et pour 9,1% au PIB national du même secteur. La région est positionnée ainsi au troisième rang parmi les régions du Royaume, après les régions de Casablanca-Settat et de Rabat-Salé-Kenitra qui participent respectivement pour 28,4% et 18,5% au PIB national du secteur tertiaire.

Les activités secondaires (Industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau et bâtiments et travaux publics) viennent en deuxième position et constituent 34,3% de la richesse régionale avec une valeur de 53.558 MDH. Elles classent ainsi la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima au deuxième rang au niveau national en générant 14,3% du PIB national créé par ce secteur, mais devancée de loin par la région de Casablanca-Settat dont la contribution s'élève à hauteur de 47,1%.

Quant aux activités primaires (agriculture et pêche), elles représentent 9,3% du PIB régional et 8,8% du PIB national relatif au secteur primaire, avec une valeur de 14.476 MDH.

Figure 56: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des Comptes Régionaux (HCP)

Par ailleurs, il est à signaler qu'une partie du PIB régional se présente sous forme d'impôts nets des subventions affectant les produits, Celle-ci est estimée à 16.016 MDH en 2023, soit 10,3% du PIB régional.

Une Dépense de Consommation Finale des Ménages par habitant supérieure au national

En 2023, la dépense de consommation finale des ménages (DCFM) a atteint une valeur de l'ordre de 104.338 MDH aux prix courants à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, soit 11,7% de la dépense effectuée au niveau national. Comme pour le PIB régional, la région vient au troisième rang après les régions de Casablanca-Settat qui concentre 25,0% de la DCFM nationale, et Rabat-Salé-Kénitra avec une participation de 14,6%.

Figure 57: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023

Grandeurs économiques		2022	2023	Variation annuelle
Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) (en MDH)	Région TTA	93 810	104 338	11,2%
	Maroc	816 029	891 951	9,3%
DCFM par habitant (DH)	Région TTA	23 878	26 245	9,9%
	Maroc	22 502	24 417	8,5%

Source : HCP, Comptes Régionaux

En termes d'évolution, la DCFM s'est accrue de 11,2% par rapport à 2022 où elle s'établissait à 93.810 MDH, un accroissement plus marqué que celui relevé à l'échelle nationale (9,3%).

Rapportée à la population, la DCFM par habitant s'est établie à 26.245 DH à la région, devançant la moyenne nationale qui est de 24.417 DH en 2023, et se positionne troisième à l'échelle nationale après la région de Dakhla-Oued Ed Dahab (32.700 DH) et de Casablanca-Settat (29.325 DH).

Enfin, le rapport de la DCFM au PIB permet de dégager la propension moyenne à consommer ou, en d'autres termes, la capacité d'épargne pour chaque région. Cette capacité d'épargne est inversement proportionnelle à ce rapport. Pour la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, cette proportion est évaluée en 2023 à 66,8%

contre 60,3% au niveau national, c'est-à-dire qu'au niveau de la région, 66,8% du PIB est consacré à la consommation finale des ménages, alors que le potentiel d'épargne, et par suite d'investissement, ne constitue que 33,2% du PIB.

Industrie
Forêt
Economiques
Secteurs
Agriculture **Tourisme**
Pêche
Transformation

8. AGRICULTURE

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays. Au niveau de l'économie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (79,3% de la population active occupée rurale en 2024) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, nous procéderons à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales, forêts et pêche.



La SAU s'étend sur la moitié du territoire régional

La superficie agricole utile (SAU) s'étend, en 2023, sur 729.200 ha, représentant 45% du territoire régional. La province d'Al Hoceima, avec 25% de la SAU régionale, occupe la première place en superficie agricole utile dans la région, suivie des provinces de Chefchaouen et Larache avec 21% et 19% respectivement.

Les terres irriguées occupent une superficie de 59.257 ha, soit seulement 8% de la SAU. Celles-ci sont concentrées majoritairement dans la province de Larache (72%), suivie de loin par Ouezzane (14%). Le grand hydraulique prédomine avec 76% de la superficie irriguée et est localisée aussi presque exclusivement à la province de Larache (94%). Mais eu égard aux importantes ressources en eau dont dispose la région, les superficies irriguées restent encore faibles et pourraient être étendues.

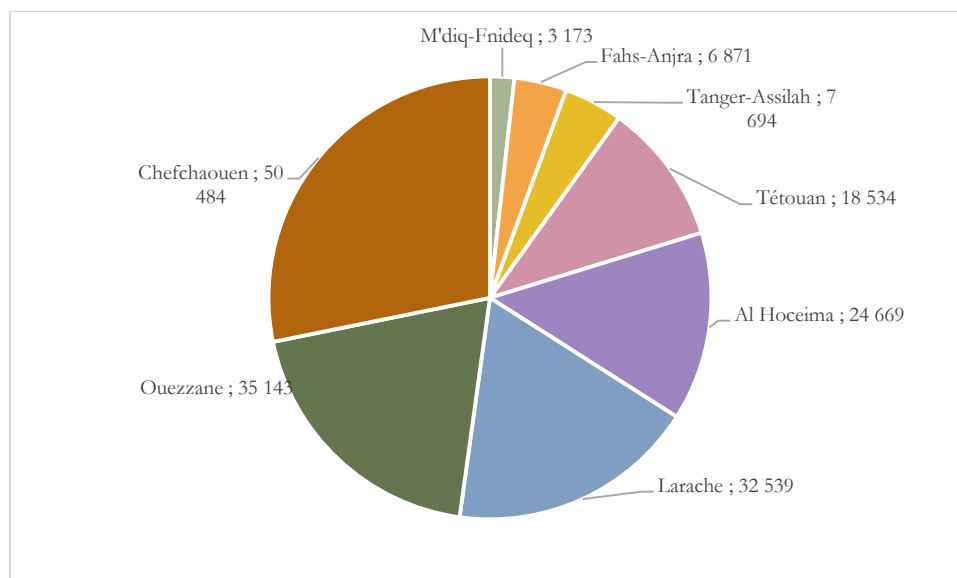
Figure 58: Superficie agricole utile (SAU) et terres irriguées (en ha) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Provinces / Préfectures	SAU	Grande Hydraulique	PMH Irrigation privée
Al Hoceima	179 000	-	2 780
Chefchaouen	152 200	300	1 500
Fahs-Anjra	22 000	-	340
Larache	136 200	42 500	200
M'diq-Fnideq	10 000	-	500
Ouezzane	121 500	1 400	1 224
Tanger-Assilah	34 800	-	65
Tétouan	73 500	900	7 548
Région TTA	729 200	45 100	14 157

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Les exploitations agricoles se sont élevées à 179.107 exploitations en 2024, situées majoritairement aux provinces de Chefchaouen (28%), Ouezzane (20%) et Larache (18%).

Figure 59: Répartition des exploitations agricoles selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de la Direction Régionale de l'Agriculture

Les céréales occupent 40% de la SAU régionale

Durant la campagne agricole 2023-24, la production céréalière régionale a dépassé 5,8 millions de quintaux, pour une superficie de 289.127 ha, occupant ainsi 40% de la SAU régionale. Ainsi, le rendement céréalier moyen régional a atteint 20,2 qx/ha. Le blé tendre et le blé dur sont les plus cultivés avec 72% de la superficie céréalière régionale et 77% de la production correspondante, assurant un rendement de 22,3 qx/ha pour le blé tendre et 20,3 qx/ha pour le blé dur. Par ailleurs, 27% de la superficie céréalière et 30% de la production correspondante se concentre à la province de Ouezzane.

Figure 60 : Cultures céréalières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-24

		Blé dur	Blé tendre	Orge	Mais	Avoine	Riz	Sorgho	Total Céréales
Al Hoceima	Sup.	3,7	5,6	10,1	0,1	-	-	-	19,5
	Prod.	35,6	67,1	103,9	2,5	-	-	-	209,2
	Rdt.	9,7	11,9	10,3	20,0	-	-	-	10,7
Chefchaouen	Sup.	11,6	16,5	13,6	0,1	-	-	-	41,8
	Prod.	184,4	298,7	202,6	0,5	-	-	-	686,2
	Rdt.	15,9	18,1	14,9	9,6	-	-	-	16,4
Fahs-Anjra	Sup.	2,2	0,2	4,8	0,4	-	-	-	7,5
	Prod.	27,4	2,5	65,8	2,6	-	-	-	98,3
	Rdt.	12,7	14,2	13,7	6,5	-	-	-	13,0
Larache	Sup.	32,0	-	7,0	0,3	-	-	-	39,8
	Prod.	834,9	-	148,7	6,7	-	-	-	994,2
	Rdt.	26,1	-	21,2	24,1	-	-	-	25,0
M'Diq-Fnideq	Sup.	0,6	1,0	1,0	0,3	-	-	-	2,8
	Prod.	7,7	14,4	12,4	3,7	-	-	-	38,2
	Rdt.	14,0	14,4	13,0	13,2	-	-	-	13,7
Ouezzane	Sup.	24,9	35,5	17,9	-	-	-	-	78,3
	Prod.	512,2	814,4	393,3	-	-	-	-	1 719,9
	Rdt.	20,5	22,9	22,0	-	-	-	-	22,0
Tanger-Assilah	Sup.	17,6	2,8	6,8	0,8	-	-	1,7	29,6
	Prod.	297,1	50,7	117,0	6,0	-	-	15,3	486,1
	Rdt.	16,9	18,3	17,3	8,0	-	-	9,0	16,4
Tétouan	Sup.	11,9	10,9	13,9	0,1	-	-	0,1	36,9
	Prod.	224,7	181,9	217,4	0,7	-	-	1,0	625,6
	Rdt.	18,9	16,6	15,6	9,3	-	-	13,0	17,0
Région TTA	Sup.	104,4	104,6	75,0	2,0	-	0,9	2,3	289,1
	Prod.	2 124,1	2 338,3	1 261,0	22,7	-	60,1	20,2	5 826,2
	Rdt.	20,3	22,3	16,8	11,6	-	65,0	8,9	20,2

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

NB : Les rendements sont calculés avant l'arrondissement des valeurs relatives aux superficies et aux productions.

Les fèves et les pois-chiches sont prépondérants parmi les légumineuses

Les légumineuses sont cultivées sur une superficie de 26.549 ha (3,6% de la SAU régionale en 2023-24), assurant une production de l'ordre de 207.863 qx. 33% de la superficie consacrée aux légumineuses dans la région se concentre au niveau de la province de Larache qui assure ainsi 36% de la production régionale, suivie par la province de Ouezzane avec respectivement 20% et 24%.

Les fèves et les pois-chiches sont prépondérants avec respectivement 37% et 32% de la superficie régionale des légumineuses, puis 36% et 38% de la production régionale correspondante.

Figure 61: Cultures des légumineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-24

		Fève	Lentille	Orobe	Petits pois	Pois chiche	Aitres	Total
Al Hoceima	Sup.	1,4	0,9	-	0,8	0,1	-	3,1
	Prod.	5,8	2,7	-	4,2	0,4	-	13,0
	Rdt.	4,2	3,1	-	5,2	6,0	-	4,2
Chefchaouen	Sup.	1,5	1,1	-	0,8	0,4	0,3	4,0
	Prod.	9,8	9,1	-	3,2	2,8	1,8	26,6
	Rdt.	6,5	8,6	-	4,2	7,0	6,0	6,6
Fahs-Anjra	Sup.	0,3	-	-	0,2	0,1	-	0,5
	Prod.	1,8	-	-	1,0	0,5	-	3,3
	Rdt.	6,0	-	-	6,5	7,0	-	6,3
Larache	Sup.	3,0	0,6	-	0,8	3,4	0,9	8,7
	Prod.	24,6	3,9	-	4,4	35,2	7,0	75,0
	Rdt.	8,2	7,0	-	5,6	10,3	7,8	8,7
M'Diq-Fnideq	Sup.	0,1	0,0	-	0,0	-	-	0,1
	Prod.	0,4	0,1	-	0,1	-	-	0,6
	Rdt.	8,2	8,2	-	8,3	-	-	8,2
Ouezzane	Sup.	1,6	0,4	-	0,8	2,7	-	5,4
	Prod.	15,7	3,1	-	6,0	24,7	-	49,5
	Rdt.	9,7	8,3	-	7,7	9,3	-	9,1
Tanger-Assilah	Sup.	0,6	0,1	-	0,1	1,4	-	2,2
	Prod.	5,8	0,6	-	1,1	12,4	-	19,8
	Rdt.	9,0	7,0	-	9,0	9,0	-	8,9
Tétouan	Sup.	1,4	0,4	0,1	0,4	0,4	-	2,6
	Prod.	10,9	3,1	0,3	3,0	2,7	-	20,0
	Rdt.	8,0	8,0	5,0	8,0	7,0	-	7,8
Région TTA	Sup.	9,8	3,3	0,1	3,8	8,4	1,2	26,5
	Prod.	74,7	22,5	0,3	23,0	78,7	8,8	207,9
	Rdt.	7,6	6,8	5,0	6,1	9,4	7,3	7,8

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

NB : Les rendements sont calculés avant l'arrondissement des valeurs relatives aux superficies et aux productions.

Les cultures sucrières pratiquées presque exclusivement à Larache

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, une superficie de 3.164 ha a été réservée aux cultures sucrières durant la campagne 2023-2024 pour une production de 3,16 millions de quintaux et un rendement de 532,2 qx/ha. Les cultures sucrières (betterave et canne à sucre) sont pratiquées presque en totalité à la province de

Larache pour une production de 3,12 millions de quintaux.



Figure 62: Cultures sucrières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, campagne agricole 2023-24

		Betterave à sucre	Canne à sucre	Total
Larache (Prov)	Superficie (ha)	3 084	2 728	5 812
	Production (1000 qx)	1 466,9	1 657,1	3 124,0
	Rendement (qx/ha)	475,6	607,4	537,5
Ouezzane (Prov)	Superficie (ha)	133	-	133
	Production (1000 qx)	40,0	-	40,0
	Rendement (qx/ha)	300,8	-	300,8
Région TTA	Superficie (ha)	3217	2 728	5945
	Production (1000 qx)	1 506,9	1 657,1	3 164,0
	Rendement (qx/ha)	468,4	607,4	532,2

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

NB : Les rendements sont calculés avant l'arrondissement des valeurs relatives aux superficies et aux productions.

Cultures oléagineuses dominées par l'arachide

Les cultures oléagineuses occupent, durant la campagne agricole 2023-2024, une superficie de 3.987 ha (0,5% de la SAU) pour assurer une production de l'ordre de 93.936 qx, dont 91% relèvent de la province de Larache. L'arachide constitue la variété la plus cultivée dans la région avec 90% de la superficie consacrée aux oléagineuses et 93% de la production correspondante.

Figure 63: Les cultures oléagineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2023-2024

Provinces /Préfectures		Tournesol	Arachides	Colza	Total
Larache	Superficie (ha)	56,0	2 675,0	171,0	2 902,0
	Production (qx)	834,4	79 775,0	4 617,0	85 226,4
	Rendement (qx/ha)	14,9	29,8	27,0	29,4
Ouezzane	Superficie (ha)	5,0	-	-	5,0
	Production (qx)	70,0	-	-	70,0
	Rendement (qx/ha)	14,0	-	-	14,0
Tanger-Assilah	Superficie (ha)	180,0	900,0	-	1 080,0
	Production (qx)	1 440,0	7 200,0	-	8 640,0
	Rendement (qx/ha)	8,0	8,0	-	8,0
Région TTA	Superficie (ha)	241,0	3 575,0	171,0	3 987,0
	Production (qx)	2 344,4	86 975,0	4 617,0	93 936,4
	Rendement (qx/ha)	9,7	24,3	27,0	23,6

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

NB : Les rendements sont calculés avant l'arrondissement des valeurs relatives aux superficies et aux productions.

Cultures maraîchères diverses

Elles sont pratiquées, au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, sur une superficie de 37.453 ha. 43% de la superficie et 58% de la production régionale relèvent de la province de Larache qui dispose de périmètres irrigués plus importants comparativement aux autres provinces de la région.

La production totale des légumes frais avoisine les 7,5 millions de qx durant la campagne agricole 2023-2024, avec un rendement moyen de 201,1 qx/ha. La pomme de terre est la variété la plus

cultivée avec 25% de la superficie dédiée aux maraîchères et 31% de la production.



Figure 64 : Cultures maraîchères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-2024

Provinces /Préfectures		Pomme de terre	Tomate	Oignon	Petit poids vert	Fève vert	Melon	Autres Maraîchages	Total
Al Hoceïma	Sup.	2,3	0,3	0,8	0,1	0,2	0,0	1,2	4,9
	Prod.	534,5	71,0	247,0	4,8	15,0	7,0	218,1	1 097,4
	Rdt	230,4	215,2	308,8	60,0	100,0	200,0	179,5	222,6
Chefchaouen	Sup.	1,5	0,1	0,5	0,2	0,3	0,0	0,7	3,2
	Prod.	212,5	12,0	84,8	6,0	5,0	5,0	70,3	395,5
	Rdt	143,1	200,0	166,2	40,0	20,0	200,0	104,1	125,4
Fahs-Anjra	Sup.	0,2	0,1	0,4	0,2	0,1	0,0	0,3	1,3
	Prod.	26,7	7,0	39,6	6,3	4,6	1,5	15,3	101,0
	Rdt	111,3	140,0	110,0	35,0	35,0	150,0	46,3	77,6
Larache	Sup.	4,1	0,1	0,3	2,0	1,5	0,9	7,4	16,3
	Prod.	1 440,6	24,0	60,4	72,1	105,4	275,9	2 409,4	4 387,7
	Rdt	350,5	400,0	215,7	35,4	71,7	324,5	323,6	270,0
M'diq-Fnideq	Sup.	0,2	0,1	0,1	-	0,04	-	0,2	0,6
	Prod.	15,4	4,9	6,3	-	3,3	-	16,3	46,2
	Rdt	78,6	61,6	100,0	-	75,0	-	77,0	77,8
Ouezzane	Sup.	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3	0,2	1,6	2,6
	Prod.	18,9	24,9	7,7	4,1	13,5	73,1	189,0	331,2
	Rdt	132,9	350,0	180,0	22,9	38,9	360,0	119,9	129,3
Tanger-Assilah	Sup.	0,5	0,2	0,0	0,8	0,7	1,0	1,2	4,4
	Prod.	48,5	30,6	4,8	33,2	28,4	238,2	237,0	620,7
	Rdt	107,8	200,0	120,0	40,0	40,0	233,5	206,0	142,6
Tétouan	Sup.	0,3	0,3	1,0	0,2	0,3	0,1	2,1	4,3
	Prod.	60,5	50,2	178,6	11,6	16,6	24,3	211,6	553,3
	Rdt	220,0	161,4	172,7	66,3	54,3	180,1	102,0	128,4
Région TTA	Sup.	9,2	1,1	3,1	3,6	3,4	2,3	14,7	37,5
	Prod.	2 357,6	224,5	629,2	138,0	191,7	625,0	3 366,9	7 532,9
	Rdt	255,8	201,6	201,0	38,0	56,3	274,3	229,4	201,1

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

NB : Les rendements sont calculés avant l'arrondissement des valeurs relatives aux superficies et aux productions.

Cultures fourragères

Les cultures fourragères occupent une superficie de 56.281 ha environ. La production est variable selon la culture, les conditions climatiques et le mode de fauchage (vert ou sec). Elle est estimée à environ 8,76 millions de quintaux de matière verte en 2023-2024.

Figure 65 : Cultures fourragères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-2024

Provinces /Préfectures		Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs Anjra	Lara-che	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région TTA
Cultures Fourra-gères	Sup.	4,5	2,3	1,6	19,7	1,3	10,0	11,2	5,8	56,3
	Prod.	109,7	122,7	223,4	4 557,5	197,6	861,7	1 940,4	746,3	8 759,3
	Rdt.	24,2	54,5	144,2	231,9	151,8	86,0	173,3	129,4	155,6

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

NB : Les rendements sont calculés avant l'arrondissement des valeurs relatives aux superficies et aux productions.

L'olivier : principale espèce fruitière Arboriculture fruitière

La superficie totale des arbres fruitiers avoisine les 287 200 ha dont les 3/4 sont exploités au niveau des provinces de Chefchaouen, Ouezzane et Al Hoceima. L'olivier est la principale espèce fruitière représentant 65% de la superficie arboricole.

Figure 66 : Plantations fruitières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 Qx), campagne agricole 2023-2024

Provinces /Préfectures		Amandier	Olivier	Figuier	Fruits rouges	Agrumes	Autres	Total
Al Hoceima	Sup	40,2	14,9	6,9	0,0	0,0	1,5	63,4
	Prod	14,0	49,2	34,0	0,0	0,0	26,1	123,3
Chefchaouen	Sup	7,3	55,8	11,4	0,0	0,0	4,8	79,3
	Prod	16,0	510,8	399,6	0,0	0,0	72,0	998,4
Fahs-Anjra	Sup	0,0	2,5	0,7	0,0	0,0	0,0	3,2
	Prod	0,0	24,0	0,6	0,0	0,0	3,7	28,3
Larache	Sup	0,0	22,5	1,5	3,2	1,9	3,7	32,8
	Prod	0,0	254,1	17,8	928,3	569,9	274,2	2 044,1
M'diq-Fnideq	Sup	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	1,0	1,8
	Prod	0,0	7,5	0,0	0,0	0,0	34,7	42,2
Ouezzane	Sup	0,0	62,8	4,1	0,0	0,0	3,5	70,4
	Prod	0,1	660,7	79,0	0,0	0,0	120,5	860,3
Tétouan	Sup	1,1	23,1	2,4	0,0	0,0	4,1	30,6
	Prod	7,7	249,1	46,7	0,0	0,0	115,6	419,1
Tanger-Assilah	Sup	0,0	4,6	0,7	0,0	0,0	0,3	5,6
	Prod	0,0	30,4	5,7	0,0	0,0	17,8	53,9
Région TTA	Sup	48,6	186,9	27,6	3,2	1,9	18,9	287,2
	Prod	37,8	1 785,6	583,3	928,3	569,9	664,6	4 569,5

Source : Direction Régionale de l'Agriculture

Diminution de l'effectif du cheptel

L'effectif du cheptel dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est constitué de 297.800 têtes de bovins, 852.000 têtes d'ovins et 417.700 têtes de caprins en 2023. Selon les provinces, Larache totalise 29% des bovins

et 37% des ovins, alors que les caprins sont plus répandus à la province de Chefchaouen avec 31%. Quant aux animaux de trait, ils sont de l'ordre de 131.700, les ânes en constituent 63%.

Figure 67: Effectif du cheptel et des animaux de trait (en milliers de têtes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

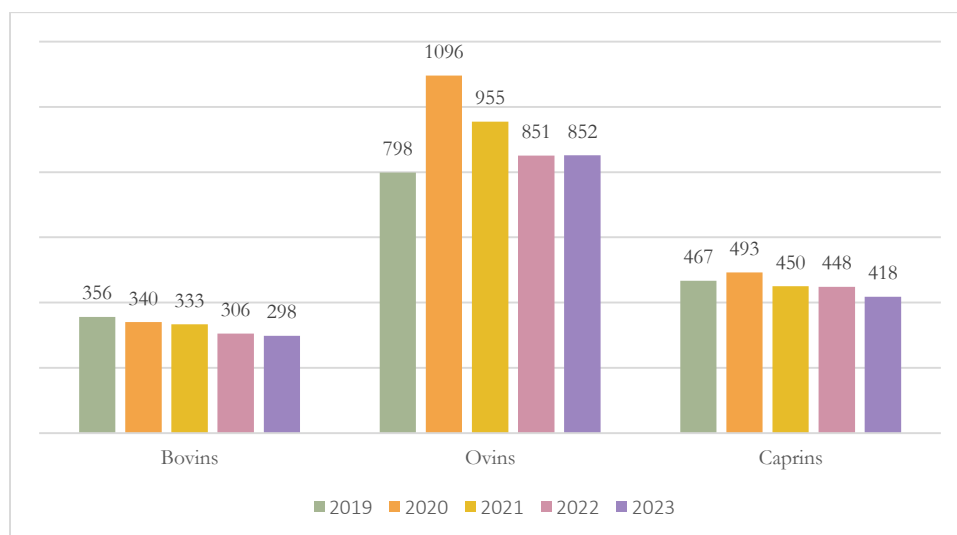
Préfectures /Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Animaux de trait (*)
Al Hoceima	28,0	205,5	55,1	29,6
Chefchaouen	40,5	87,7	129,8	22,8
Fahs-Anjra	19,0	7,8	10,0	3,1
Larache	85,7	311,2	53,0	29,1
M'diq-Fnideq	11,6	16,0	17,6	1,6
Ouezzane	33,5	118,4	33,0	30,1
Tanger-Assilah	36,6	59,4	28,5	6,1
Tétouan	42,9	46,0	90,8	9,3
Région TTA	297,8	852,0	417,7	131,7

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc 2024*

(*) Données de l'année 2022

S'inscrivant dans le contexte national marqué par des épisodes de sécheresse, l'effectif du cheptel régional a enregistré une nette diminution les 5 dernières années, concernant particulièrement les ovins dont l'effectif est passé de 1,1 million de têtes en 2020 à 852 mille têtes en 2023.

Figure 68: Evolution du cheptel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (en milliers de têtes)



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine, ovine et caprine) et peut être approchée par les quantités de viandes contrôlées par les services vétérinaires. Ainsi, en 2023, la production de viande rouge s'est établie à 12.946,6 tonnes au niveau des 52 abattoirs municipaux et ruraux de la région.



Figure 69: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Préfectures/Provinces	Abattoirs municipaux et ruraux contrôlés	Tonnage des viandes rouges contrôlées
Al Hoceima	8	1 754,8
Chefchaouen	10	501,3
Fahs-Anjra	3	621,0
Larache	11	1 324,3
M'diq-Fnideq	4	922,0
Ouezzane	7	458,1
Tanger-Assilah	3	5 972,1
Tétouan	6	1 393,0
Région TTA	52	12 946,6

Source : Direction Régionale de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)

Production avicole

L'aviculture est considérée comme un secteur en plein essor, grâce à la demande croissante des ménages qui sollicitent de plus en plus de viande blanche à bas prix comparativement à la viande rouge. Dans ce cadre, le nombre d'unités avicoles contrôlées s'élève à 479 unités en 2023. Selon les provinces, la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan abritent plus de la moitié des unités existantes dans la région.

Quant aux quantités de viandes blanches contrôlées, elles avoisinent les 14,7 mille tonnes en 2023, au niveau des cinq abattoirs avicoles de la région, dont 4 sont localisés à la préfecture de Tanger-Assilah et 1 à Larache.

Figure 70: Abattoirs avicoles et quantités de viandes blanches contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023

Préfectures / Provinces	Abattoirs avicoles contrôlés	Tonnage des viandes blanches contrôlées
Al Hoceïma	-	-
Chefchaouen	-	-
Fahs-Anjra	-	-
Larache	1	2 256
M'diq-Fnideq	-	-
Ouezzane	-	-
Tanger-Assilah	4	12 476
Tétouan	-	-
Région TTA	5	14 732

Source : Direction Régionale de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)

9. FORETS

Selon Statistiques de l'Inventaire National Forestier en 2023, les forêts naturelles couvrent une superficie de 390.828 à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, à laquelle il faut ajouter 92.776 ha reboisées jusqu'à la campagne 2022-2023, ce qui représente 30% du territoire régional. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies). Cependant, en dépit des efforts déployés, les forêts reboisées ne représentent que 14% de la superficie forestière régionale.

Selon les provinces, les provinces d'Al Hoceïma et de Chefchaouen abritent respectivement 20% et 34% des forêts naturelles existantes dans la région.

Figure 71: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023

Préfectures / Provinces	Forêts reboisées existantes	Forêts naturelles				Total
		Résineuses Naturelles	Feuillues Naturelles	Autres	Matorral	
Al Hoceïma	28 700	31 710	38 072	707	8 370	78 859
Chefchaouen	12 001	51 119	65 277	681	14 005	131 082
Fahs-Anjra	...	59	2 283	-	13 861	16 203
Larache	9 770	-	37 570	3 536	16 656	57 762
M'diq-Fnideq	...	235	1 395	136	5 551	7 317
Ouezzane	13 665	57	13 719	460	7 565	21 801
Tanger-Assilah	15 677	-	1 489	129	8 840	10 458
Tétouan	12 963	6 727	20 234	1 945	38 440	67 346
Région TTA	92 776	89 907	180 039	7 594	113 288	390 828

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc 2024*

Les feuillues naturelles représentent 46% des forêts naturelles de la région et sont largement dominées par le chêne liège qui en occupe 57%, tandis que le thuya représente de sa part 64% des essences résineuses naturelles de la région. Pour les forêts reboisées, le pin demeure le plus répandu dans la région, surtout dans les provinces de Chefchaouen avec 11.531 ha et Ouezzane avec 10.791 ha, suivi de l'eucalyptus qui domine dans la province de Larache avec 5.964 ha.

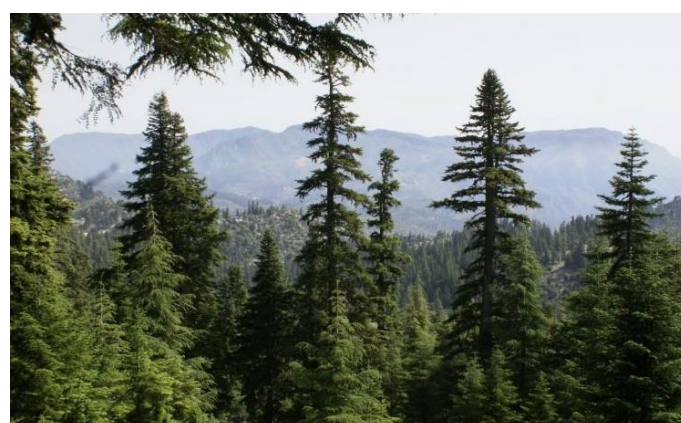
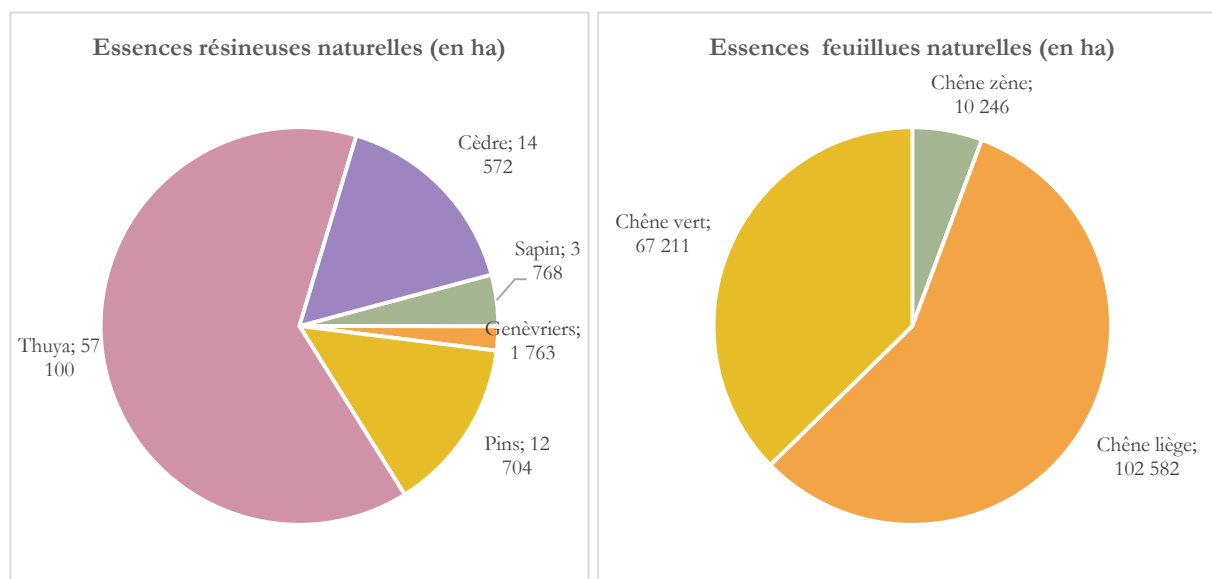


Figure 72: Répartition des essences feuillues naturelles et des essences résineuses naturelles (en ha), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année 2023



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

10. PECHE MARITIME

Avec sa double façade maritime de 447 km de longueur, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, dispose de potentialités importantes dans le domaine de la pêche puisqu'elle est équipée de 11 ports de pêche et plusieurs sites de débarquement, capables de relancer et d'activer son développement économique et social et de contribuer à la satisfaction des besoins de la population en protéines alimentaires. La participation de la région dans l'exploitation des ressources halieutiques nationales reste cependant très faible : Elle n'est que de 1,9% et 7,3%

respectivement du poids et de la valeur des débarquements en 2023.



La flotte opérant dans la région est constituée de 2.828 unités composées à raison de 83% de canots à rame ou à moteur. Le port d'Al Hoceïma vient en tête de liste quant à l'immatriculation de la flotte régionale avec 23% de la flotte, suivi du port de Tanger avec 16% et de Larache avec 11%. Toutefois, c'est le port de Larache qui domine quant à la capacité de cette flotte avec 13.000 tonnes, soit 57% de la capacité régionale qui s'établit à 22.618 tonnes en 2024.

Figure 73: Effectif des navires débarqués au ports, Points de débarquement aménagés (PDA) et villages de pêcheurs (VDP), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024

Port/PDA	Effectif des navires				Total	Capacité (en tonnes)
	Sardiniers	Chalutiers	Palangriers	Canots à rames ou à moteurs		
Al Hoceïma	13	28	16	587	644	2 386
Cala Iris	4	8		90	102	226
Inouaren	-	-	-	19	19	15
Amtar	-	-	-	86	86	55
Chmaala	-	-	-	132	132	143
Kaa Asras	-	-	-	93	93	106
Targha	-	-	-	56	56	63
Jebha	15	22	-	101	138	618
Ksar Sghir	-	-	-	126	126	226
Larache	74	86	4	142	306	13 000
Tanger	22	64	60	318	464	3 450
Assilah	-	-	1	62	63	61
Dalia	-	-	-	45	45	47
Belyounech	-	-	-	44	44	25
M'diq	17	33	5	205	260	1 876
Martil	-	-	-	86	86	145
Fnideq	-	-	-	99	99	76
Oued Laou	-	-	-	65	65	100
Région TTA	145	241	86	2 356	2 828	22 618

Source : Direction Régionale de l'Office National des Pêches

Pour les produits de la pêche commercialisés au niveau des ports et des points de débarquement où l'Office National des Pêches est représenté, ils ont totalisé, en 2024, 22.654 tonnes, soit seulement 2% du tonnage national. Le poisson pélagique constitue l'espèce dominante avec 64% des captures régionales, suivi de loin

par les céphalopodes avec une part de 19%. Ces débarquements correspondent à une valeur globale de 741,2 MDH, correspondantes à 7% des valeurs nationales, dont 41% issus de la pêche des céphalopodes.

Le port de Larache constitue le principal port de pêche de la région en termes de débarquements en assurant 58% des captures réalisées et 38% des valeurs correspondantes.

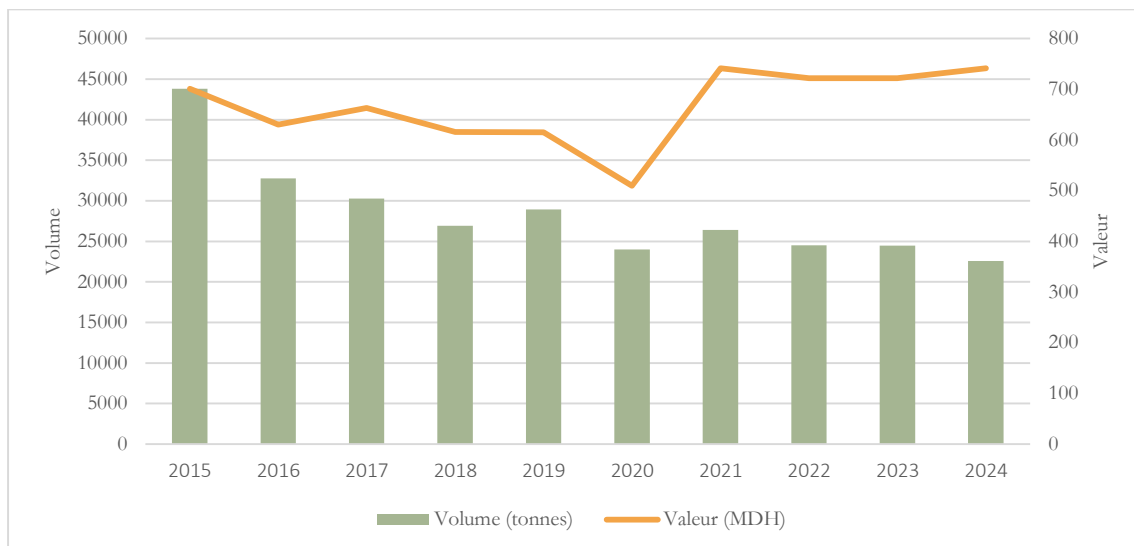
Figure 74: Produits de la pêche côtière et artisanale commercialisés selon les ports et les points de débarquement aménagés (PDA), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Ports/PDA		Quantités en tonnes, valeurs en 1000 DH					Total
		Céphalopodes	Crustacés	P. Blanc	P. Pélagique	Autres	
Al Hoceima	Quantité	1 406	81	349	549	-	2 385
	Valeur	88 412	6 255	13 398	23 612	-	131 677
Cala Iris	Quantité	134	5	6	81	-	226
	Valeur	8 051	214	101	897	-	9 263
Inouaren	Quantité	16	-	-	-	-	16
	Valeur	1 110	-	-	-	-	1 110
Amtar	Quantité	42	-	7	7	-	56
	Valeur	3 228	-	103	97	-	3 428
Chmaala	Quantité	132	-	7	4	0	143
	Valeur	10 436	-	341	54	1	10 832
Kaa Asras	Quantité	93	-	7	7	-	107
	Valeur	7 445	-	236	89	-	7 770
Targha	Quantité	26	-	3	1	34	64
	Valeur	2 235	-	154	18	424	2 831
Jebha	Quantité	190	101	86	241	-	618
	Valeur	10 512	7082	3 692	1 832	-	23 118
Ksar sghir	Quantité	14	-	3	208	-	225
	Valeur	890	-	270	12 091	-	13 251
Larache	Quantité	1 019	1075	701	10 193	-	12 988
	Valeur	91 349	59 103	45 517	85 744	-	281 713
Tanger	Quantité	460	213	567	2 211	-	3 451
	Valeur	26 997	17 543	38 601	63 552	-	146 693
Assilah	Quantité	4	-	3	54	-	61
	Valeur	195	-	281	2 692	-	3 168
Belyounech	Quantité	2	-	1	23	-	26
	Valeur	160	-	95	1 162	-	1 417
M'diq	Quantité	437	200	463	767	10	1 877
	Valeur	28 240	22 139	16 821	12 492	48	79 740
Martil	Quantité	144	-	1	-	-	145
	Valeur	10 745	-	69	-	-	10 814
Fnideq	Quantité	71	-	5	0	-	76
	Valeur	5 718	-	326	19	-	6 063
Oued Laou	Quantité	99	-	0	-	1	100
	Valeur	8 282	-	12	-	4	8 298
Région TTA	Quantité	4 289	1 675	2 209	14 346	45	22 564
	Valeur	304 005	112 336	120 017	204 351	477	741 186

Source : Direction Régionale de l'Office National des Pêches et Délégations Provinciales des Pêches Maritimes

Par ailleurs, les produits de la pêche côtière et artisanale attestent d'un recul soutenu ces dernières années : Après des débarquements avoisinant les 45.000 tonnes avant 2015, ceux-ci ont baissé aux dessous des 25.000 tonnes depuis 2020. A l'inverse, les valeurs des captures ont augmenté d'une manière considérable malgré le recul des débarquements.

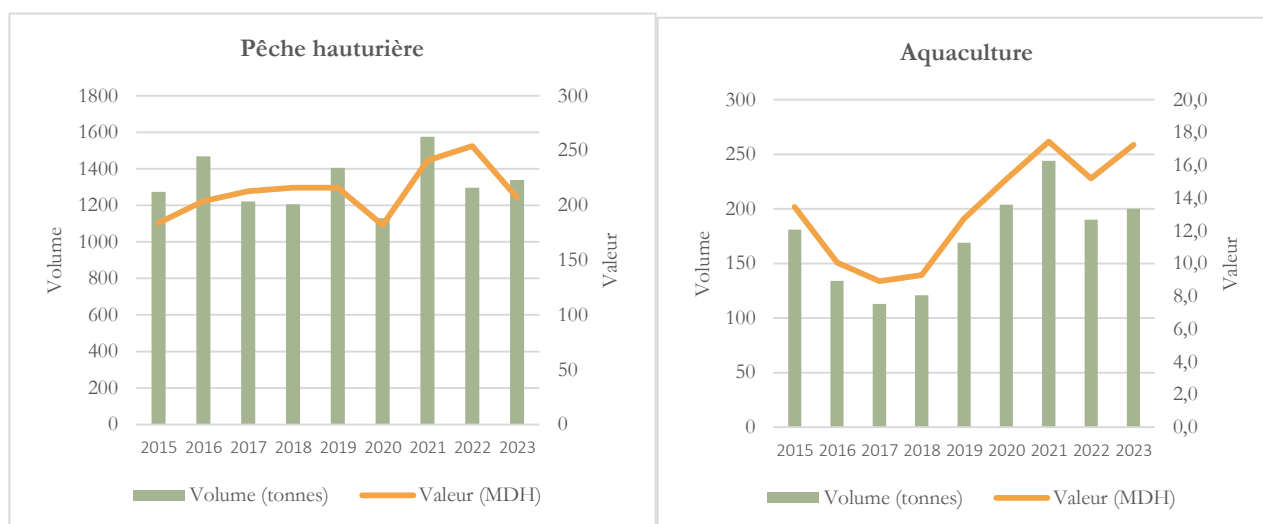
Figure 75: Evolution des débarquements (en tonnes) et des valeurs (en MDH) des produits de la pêche côtière et artisanale, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de la Direction Régionale de l'Office National des Pêches et Délégations Provinciales des Pêches Maritimes

Toutefois, l'aquaculture marine s'avère une activité prometteuse dans la région. Celle-ci abrite le site de M'diq qui a produit 200 tonnes de loup en 2023, pour une valeur de 17,25 MDH, soit 54% du volume et de la valeur correspondante de production de loup à l'échelle nationale, et 12% de l'ensemble du volume et valeur de production de l'aquaculture marine nationale. De sa part, la pêche hauturière, rattachée au port de Tanger, avec une flotte de 34 navires d'une capacité globale de 7.151 tonneaux, a réalisé des captures de 1.338 tonnes en 2023 pour une valeur de 207 MDH.

Figure 76: Evolution des débarquements (en tonnes) et des valeurs (en MDH) des produits de l'aquaculture marine et de la pêche hauturière, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données du Département de la pêche maritime (La mer en chiffres)

11. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

Du fait de sa position géographique privilégiée sur les deux côtes méditerranéenne et atlantique, sa proximité de l'Europe, ses potentialités agricoles et ses infrastructures de base, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima se doit d'être à l'avant-garde du peloton des régions qui jouent un rôle dynamique dans l'industrialisation du pays. Elle se présente ainsi comme second pôle industriel du Royaume avec une contribution de 14,3% au PIB industriel national.

En effet, l'existence d'une infrastructure adéquate : routes, ports, aéroports, réseaux ferroviaires, zones industrielles et d'activités économiques, tourisme, loisirs..., permet à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima d'être un pôle d'attraction de premier choix pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Multiplicité des Structures d'accueil

Concernant les structures d'accueil des investissements, les Pouvoirs Publics ont multiplié les efforts en vue de doter les diverses préfectures et provinces de la région de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

Dans cette optique, la mise en place de la Grande Plateforme Industrielle (GPI) de Tanger Med s'inscrit dans une dynamique visant l'aménagement et le développement progressif de plusieurs zones d'activités dans la région du détroit dans l'arrière-pays du port de Tanger Med. L'implantation des zones franches industrielles et logistiques du complexe Tanger-Med confère aux opérateurs des avantages exceptionnels qui renforcent leur compétitivité à l'export.

Actuellement, la région Tanger-Tétouan-al Hoceima compte 15 zones industrielles et 3 zones d'accélération industrielles couvrant une superficie totale de 2115,70 ha, ainsi que 6 zones d'activités économiques opérationnelles et deux en cours d'installation. Outre les zones spécialisées (Tanger Automotive city, Tétouan Shore, Agropole de Larache), la région dispose également de zones à vocation générale destinées à accueillir différents types d'entreprises (Tétouan Park). La région compte aussi des zones bénéficiant d'un régime spécial (Zones d'accélération industrielles), et d'autres zones situées en territoire assujéti. Ces différentes zones sont réparties par provinces et préfectures comme suit :

Préfecture de Tanger-Assilah

Zone d'Accélération industrielle : Tanger Free Zone (TFZ)

Située à proximité de l'aéroport international de Tanger avec une connexion au réseau autoroutier et au port de Tanger-Med, Tanger Free Zone (TFZ) est la zone franche industrielle du complexe portuaire Tanger-Med réservée aux entreprises dont l'activité est orientée vers l'exportation. Elle a été créée en 1999, sur une superficie globale de 400 ha aménageant 376 lots. TFZ compte près de 500 entreprises installées, 60.000 salariés et des investissements cumulés de 7 MMDH.

Zone Industrielle de Tanger

Créée en 1975, la zone industrielle de Tanger a participé à l'évolution de l'environnement économique de la préfecture de Tanger-Assilah. Avec une superficie de 138 ha et 146 lots, cette zone renferme une panoplie de sociétés dont près de la moitié exerce dans le secteur de la confection, le textile et le cuir. Elle compte actuellement 109 entreprises installées offrant près de 30.000 postes d'emploi.

Zone industrielle Al Majd

En vue d'accentuer le développement du tissu industriel de la préfecture de Tanger-Assilah, et satisfaire la demande exprimée par les investisseurs locaux et étrangers, la zone industrielle Al Majd a été créée en 1989, occupant une superficie de 23 ha aménageant 118 lots. Cette zone s'est permise de recevoir une panoplie de moyennes et petites entreprises activant dans différents secteurs d'activité. Elle compte 136 entreprises installées.

Zone industrielle de Gzenaya

La zone industrielle de Gzenaya s'étend sur une superficie de 129 ha, à 8 Km de la ville de Tanger, et à proximité de l'aéroport de Tanger Ibn Batouta, comprenant 504 lots avec 300 entreprises installées. C'est une zone industrielle destinée aux industries à pollution contrôlée, elle bénéficie de tous les services de la zone logistique installée en tant que zone tampon entre elle et la zone franche « Tanger Free Zone ». Par son emplacement géographique, la zone industrielle de Gzenaya participe amplement à la création d'un fort pôle industriel autour de l'aéroport, à l'entrée sud de Tanger

Zone d'Accélération industrielle : Cité Mohammed VI-Tanger-tech

Située dans les communes de Laaouma et de Sebt Azzinate, la Cité Mohammed VI-Tanger-tech s'étend sur une superficie globale de 2167 ha, et comprend une zone d'accélération industrielle (ZAI) d'une superficie globale de 947 ha pour des entreprises opérant notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électronique, du textile, et des énergies renouvelables. Le projet de la cité englobe également une smart city avec une superficie globale de 1.220 hectares, qui comprendra des zones de services, des ensembles résidentiels, touristiques et de loisirs, ainsi que l'ensemble des infrastructures publiques nécessaires au bon fonctionnement de la ville.

Zone d'Activité Economique : Rcade des Deux Mers

La Zone d'Activités Economiques Rcade des Deux Mers (ZAE), se présente en tant que hub national pour le secteur du textile et de l'habillement avec des opportunités pour d'autres activités industrielles et artisanales. Elle s'étend sur une superficie de 12,1 ha comprenant 120 lots. 117 entreprises y sont déjà installées.

Zone d'Activité Economique Aouama

Dédiée principalement au secteur du textile et de l'habillement, cette zone industrielle offre une infrastructure moderne et une proximité aux infrastructures de transport majeures. Elle s'étend sur 14,5ha comprenant 160 lots. Le nombre d'entreprises qui y sont installées se situe à 149 entreprises.

Zone d'Activité Economique Assilah

Avec une superficie totale de 62 hectares dont 15,5 ha aménagées dans le cadre de la première tranche, et avec 115 lots, cette zone est conçue pour accueillir des activités économiques de premières et deuxièmes classes, tout en garantissant des normes élevées de respect de l'environnement. Elle vise à devenir un levier majeur de développement économique pour la région et le Royaume. 22 entreprises y sont déjà installées

Province de Fahs Anjra :

Zone d'Accélération Industrielle Tanger Automotive City (TAC)

Cette zone d'activité, érigée en zone franche sur la Plateforme Industrielle Automobile de Jouamaa est réalisée sur une assiette foncière de 600 ha avec un total de 467 lots. Elle est principalement axée sur les métiers de l'automobile (équipementiers, opérateurs logistiques, sous-traitants et services associés au secteur) avec près de 100 entreprises installées.

Créée en 2011, Tanger Automotive city présente aux investisseurs opérant principalement dans le secteur automobile un cadre en infrastructures de haut niveau et des avantages importants, notamment, le statut de zone franche, un guichet unique, une offre commerciale diversifiée (location et vente de terrains/bâtiments), une connectivité optimale et la proximité du Complexe Renault.

Zone Logistique Med Hub

Med Hub, est une zone Franche Logistique (ZFL) située à proximité immédiate du port conteneurs du complexe Tanger Med, ce qui lui permet d'assurer l'interface entre la production industrielle et la distribution mondiale. Bénéficiant d'avantages douaniers et fiscaux, cette zone est principalement dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée, notamment le groupage, la distribution et l'approvisionnement. Elle joue aussi un rôle clé dans la distribution vers d'autres zones franches au Maroc, la mise à la consommation sur le marché marocain et la préparation de commande, entreposage, conditionnement, étiquetage, assemblage et contrôle qualité.

Zone d'Activité Economique Fahs-Anjra

Avec une superficie de 5,8 ha et 162 lots, cette zone se distingue par des caractéristiques conçues pour répondre aux besoins spécifiques des acteurs du textile et de l'habillement. Elle jouit aussi d'un emplacement privilégié et d'infrastructures modernes.

Préfecture de M'diq-Fnideq

Zone Commerciale Fnideq

Développée sur une assiette foncière de 140 ha comprenant 76 lots, cette zone d'activité a pour vocation de développer des activités de commerce de gros et de détail en s'appuyant sur les importants flux de marchandises générés par la montée en puissance du port Tanger Med et de sa zone franche logistique. 53 entreprises y sont installées.

Le parc Tétouan Shore

Le parc Tétouan Shore a été créé en 2012 sur une superficie globale de 6 ha comptant 22 000 m² couverts de plateaux bureaux et de services aménagés pour les activités externalisées des centres d'appel. Elle offre aux entreprises opérantes, notamment, dans le secteur de l'offshoring, des infrastructures qualité et des avantages importants, notamment, une offre locative de bâtiments prêts à l'emploi à des prix attractifs, un ensemble de services de proximité, un guichet unique, un bassin d'emploi important, une offre de formation et un cadre incitatif adéquat. Elle compte actuellement 15 entreprises installées.

Province de Tétouan

Parc Industriel (PI) Tétouan Park

Le Parc Industriel (PI) Tétouan Park est développé dans le cadre de la convention de la Grande Plateforme Industrielle Tanger-Med, sur une superficie globale de 160ha comprenant 347 lots, à 15 km de la ville de Tétouan et à 80 km du complexe portuaire Tanger-Med. Ce parc jouit d'infrastructures de qualité, d'une connectivité optimale, en plus de sa proximité de la ville de Tétouan et la disponibilité d'un bassin d'emploi important. 118 entreprises y sont installées.

Zone industrielle de Tétouan

En vue de répondre aux attentes des investisseurs, la province de Tétouan a connu, en 1980, la création de cette zone industrielle, située au Km 7 de la route Tétouan-Martil, une zone qui s'étend sur une superficie de 48 ha pour comprendre 162 lots et 172 entreprises installées.

Province de Larache

Agropole du Loukkos

Installée à la commune Zouada, l'agropole du Loukkos est une plateforme agro-industrielle qui s'étend sur une superficie de 150 hectares et fait partie d'un programme de 7 agropoles dans 6 régions, qui constituent des piliers de la mise en œuvre de la stratégie « Génération Green 2020-2030 », Ce projet vise promouvoir

L'attractivité de la région pour les investissements dans les industries agro-alimentaires et manufacturières à travers l'organisation du secteur de l'agro-industrie dans la région, la valorisation des produits agricoles et la promotion de la compétitivité des entreprises agro-alimentaires. Il contribuera également à la promotion de l'efficacité énergétique, à travers le recours aux énergies renouvelables et la lutte contre la pollution sous toutes ses formes. Actuellement, 47 entreprises y sont en cours d'installation.

Polygone industriel M'laleh

Afin d'accompagner la dynamique d'investissement et promouvoir le développement intégré et durable de la province de Larache, celle-ci est renforcée par la création du Polygone industriel M'laleh qui sera Développé sur une superficie de 67,2 ha. Ce polygone industriel est un projet à vocation généraliste mais particulièrement adapté aux secteurs de l'agro-alimentaire, aux industries de la pêche, de la logistique et d'autres petites d'industries. Cette zone compte 12 entreprises installées.

Zone Industrielle Larache Hostal

Cette zone industrielle occupe une superficie de 27 ha et se compose de 41 lots accueillant 23 entreprises installées opérant dans divers secteurs. Elle bénéficie d'une localisation stratégique puisqu'elle se situe à proximité de l'autoroute Larache, facilitant l'accès vers Tanger, Kenitra, Rabat et Casablanca et est connectée à la route nationale N°1, la reliant aux principales villes économiques

Zone d'activité économique Ksar Bjir

Cette zone, en cours d'aménagement au sein de la commune Ksar Bjir, est érigée sur une superficie de 20,5 ha comprenant 123 lots. Ce projet ambitionne d'accueillir les activités industrielles non polluantes, les activités commerciales, les activités de services associées aux activités industrielles et commerciales, ainsi que les installations administratives et sociales de base.

Zone intra-portuaire de Larache

Avec ses 45 ha, cette zone industrielle abrite 13 entreprises installées qui œuvrent dans le secteur de la pêche et de l'agroalimentaire.

Province de Ouezzane

Zone d'Activités Economiques (ZAE) et Zone d'Activités artisanales ZAA Ouezzane

En vue de renforcer les infrastructures d'accueil dans la province et contribuer à sa relance économique, celle-ci abritera la Zone d'activité économique Ouezzane qui est un projet en cours d'aménagement visant à créer un espace dédié aux activités artisanales et industrielles dans la ville de Ouezzane. Cette zone s'étendra sur une superficie de 6,7 ha et abritera 267 lots.

Province d'Al Hoceima

La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra

La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra a été créée en 2011 sur une superficie globale de 41 ha comprenant 179 lots et 35 entreprises installées. Elle présente aux investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement propice pour la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité, des prix compétitifs et la proximité de la ville d'Al Hoceima.

La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Imzouren

Crée en 1998 et réhabilitée en 2011, la zone d'Activités Économiques (ZAE) d'Imzouren, joue un rôle clé dans le développement économique de la province, avec ses 6 ha de superficie comprenant 64 lots et ses 22 entreprises y installées.

Une activité industrielle soutenue

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée à travers les grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête sur le secteur industriel réalisée périodiquement par le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

La production industrielle s'est établie en 2022 à 133 MMDH, marquant une hausse significative de 25% par rapport à 2021 (106,7 MMDH). Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaires de 145,4 MMDH contre 115,7 MMDH un an auparavant, soit en progression de 26% en un an, et d'une valeur ajoutée de 37,6 MMDH. En matière d'investissement, l'industrie régionale a attiré, en 2022, près de 6,7 MMDH d'investissements.

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima ressort comme la deuxième région industrielle du Royaume après la région de Casablanca-Settat. Elle a contribué à raison de 18,1%, 18%, 17,7% et 19,8% respectivement au Chiffre d'affaires, la Production, la Valeur ajoutée et l'Investissement industriel national.

Figure 77: Grandeurs économiques (en MDH) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, 2022

Préfectures/ Provinces	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Investissement
Al Hoceima	112,0	103,0	15,4	0,5
Chefchaouen	5,7	5,8	3,2	-
Fahs - Anjra	54 649,3	50 976,1	12 814,2	1 400,5
Larache	5 553,3	5 146,2	2 074,1	182,4
M'diq-Fnideq	101,8	98,4	21,4	-
Ouezzane	63,2	62,3	39,0	0,1
Tanger -Assilah	80 097,0	72 099,1	20 798,2	5 033,2
Tétouan	4 784,9	4 483,1	1 802,1	74,2
Région TTA	145 367,2	132 974,1	37 567,8	6 691,0
Maroc	801 484,8	738 672,6	212 375,8	33 860,1
Région/Maroc (%)	18,1	18,0	17,7	19,8

Source : Ministère de l'industrie et du commerce, Enquête sur le secteur industriel

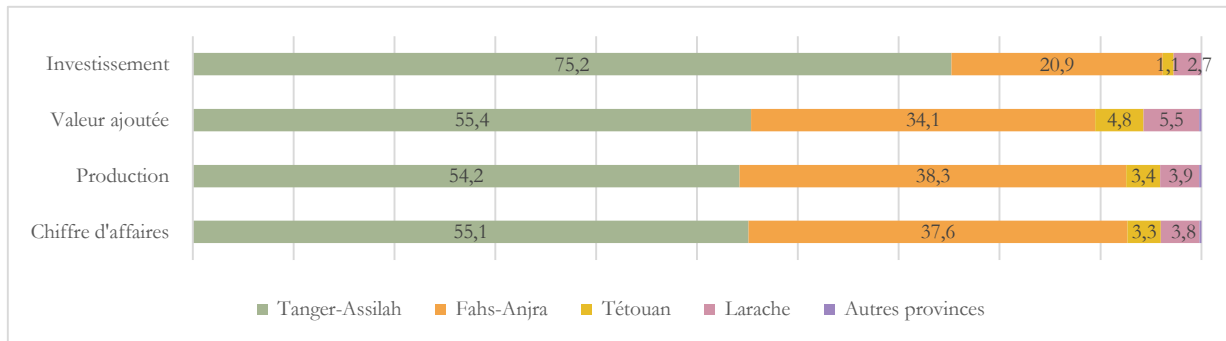
Par ailleurs, les exportations constituent 66,8% du chiffre d'affaires industriel dans la région, dont les exportations représentent 26,3% du total des exportations industrielles nationales.

Tanger-Assilah et Fahs-Anjra concentrent l'essentiel des grandeurs industrielles régionales

La préfecture de Tanger-Assilah se confirme comme premier pôle industriel de la région, en assurant plus de la moitié de la production, du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée générés par les unités industrielles

régionales, et en s'accaparant de 75% des investissements industriels. Vient en deuxième lieu la province de Fahs-Anjra avec de fortes contributions respectives de 38%, 38% et 34% à la production, au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée industrielle régionale, tout en attirant 21% des investissements industriels.

Figure 78: Répartition (en %) des grandeurs industrielles par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année 2022



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête sur le secteur industriel (Ministère de l'industrie et du commerce)

L'industrie automobile : premier secteur productif

En cumulant 56% de la production industrielle et 53% du chiffre d'affaires généré à l'échelle régionale, l'industrie automobile se présente comme le secteur phare de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Elle est suivie du secteur du textile et de l'habillement avec 18% de chacune des deux grandeurs respectives. En matière d'investissement, c'est l'industrie agroalimentaire qui a attiré le plus d'investissement en 2022 avec

39% de l'investissement industriel régional suivi du secteur automobile avec 35%.



Ceci étant, au titre de l'exercice 2022, tous les secteurs industriels ont enregistré des progressions significatives en termes de production et chiffre d'affaires en comparaison avec l'année 2021, à l'exception du secteur des matériaux de construction et de l'industrie pharmaceutique.

Figure 79: Grandeurs économiques (en MDH) par secteur industriel, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, 2022

	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Investissement
Aéronautique	3 596,5	1 235,1	1 244,1	23,4
Agroalimentaire	10 112,6	8 474,8	3 890,2	2 622,3
Automobile	77 334,2	74 645,5	18 762,5	2 319,2
Chimie & Parachimie	3 569,2	3 307,3	995,4	319,5
Matériaux de construction	3 357,8	3 220,9	1 254,4	31,2
Cuir	1 910,2	1 732,5	509,0	24,6
Développement durable	370,2	353,5	199,7	0,0
Electricité & Electronique	10 149,5	7 690,1	1 563,0	568,4
Energies renouvelables	723,9	707,5	141,2	0,0
IMM	3 973,1	3 715,1	792,2	64,4
Naval	116,7	101,0	35,1	2,1
Pharmaceutique	65,2	24,6	11,0	0,0
Plasturgie	3 485,9	3 010,1	877,6	111,1
Poids Lourds	420,9	409,2	75,9	7,6
Textile et Habillement	26 181,3	24 346,9	7 216,5	597,2
Total	145 367,2	132 974,1	37 567,8	6 691,0

Source : Ministère de l'industrie et du commerce, Enquête sur le secteur industriel

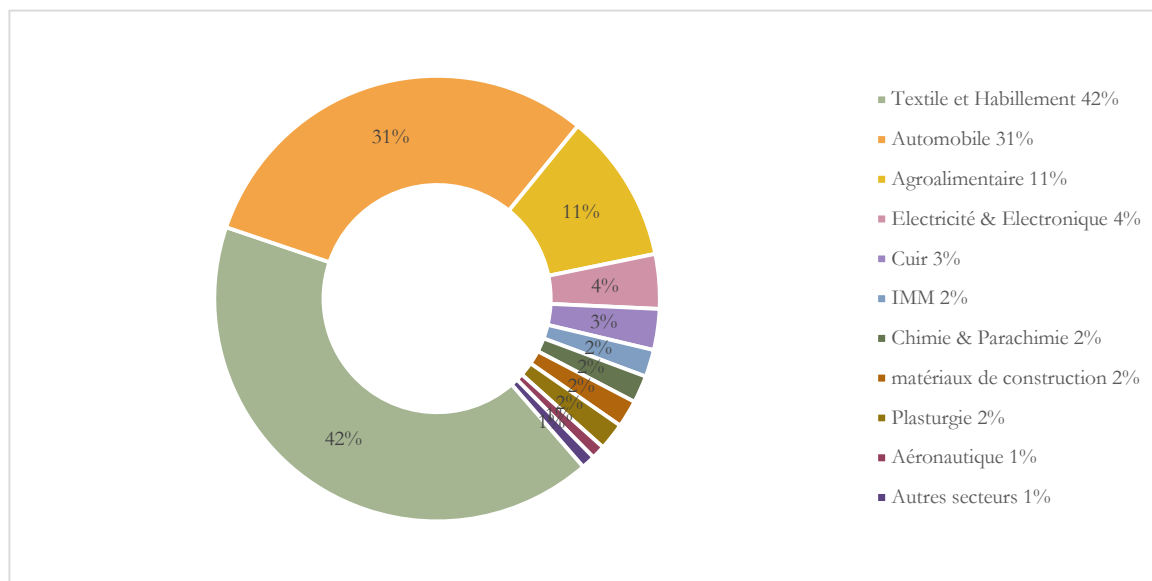
En termes de répartition spatiale, si la production du secteur automobile est majoritairement générée à Fahs-Anjra et Tanger-Assilah, suivies de loin de Tétouan, le secteur aéronautique est exclusivement concentré à Tanger-Assilah. Le secteur agroalimentaire est en grande partie implanté à Larache, Tanger-Assilah et Tétouan, alors que le secteur du textile et de l'habillement est concentré à Tanger-Assilah, suivie de Tétouan puis de Larache. Par ailleurs, la production issue du secteur des énergies renouvelables et du développement durable est entièrement concentrée à Tanger Assilah et Fahs-Anjra.

Le textile est l'habillement principal pourvoyeur de l'emploi industriel régional

La ventilation de l'emploi industriel régional montre que les trois quarts sont concentrés dans deux secteurs : le textile et l'habillement avec 42%, et le secteur automobile avec 31%. Le secteur agroalimentaire occupe la troisième position avec 11%.



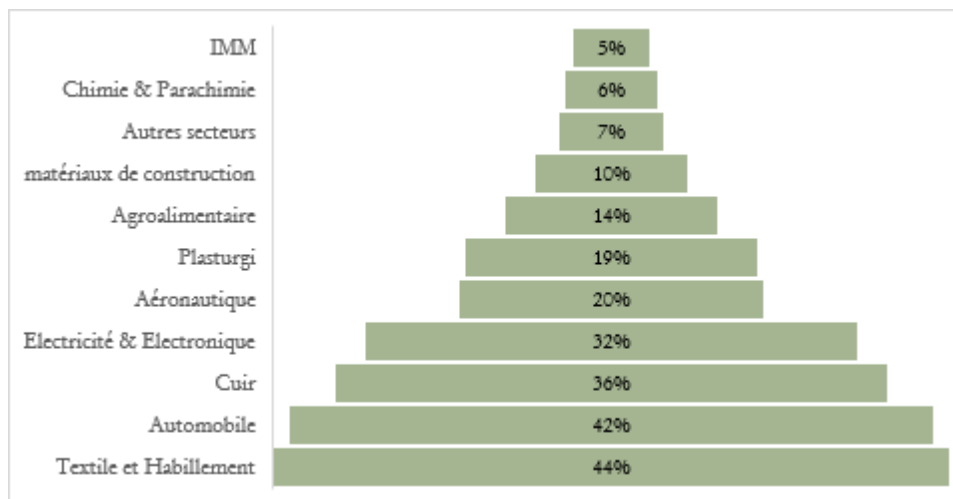
Figure 80: Répartition (en %) de l'emploi industriel selon le secteur, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, année 2022



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête sur le secteur industriel (Ministère de l'industrie et du commerce)

Par ailleurs, la région concentre 44% de l'emploi industriel national opérant dans le secteur textile et habillement, 42% de l'emploi issu de l'industrie automobile et 36% de l'emploi national exerçant dans l'industrie du cuir.

Figure 81: Part de l'emploi industriel régional dans l'emploi industriel national selon le secteur, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, 2022



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Enquête sur le secteur industriel (Ministère de l'industrie et du commerce)

Concernant la parité dans l'emploi industriel, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima se démarque par une représentation significative des femmes en occupant la première position à l'échelle nationale en tant que pourvoyeuse de l'emploi pour les femmes. Le taux de féminisation s'y est établi à 48% contre 40% pour l'ensemble du pays.

Quelques aspects de l'activité industrielle régionale

Industrie du sucre

De par son important potentiel agricole, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles, en particulier la betterave et la canne à sucre. En effet, les superficies relatives à ces deux cultures s'élèvent, durant la campagne 2023-2024, à 5.945 ha dégageant une production qui dépasse 3,1 millions de qx.

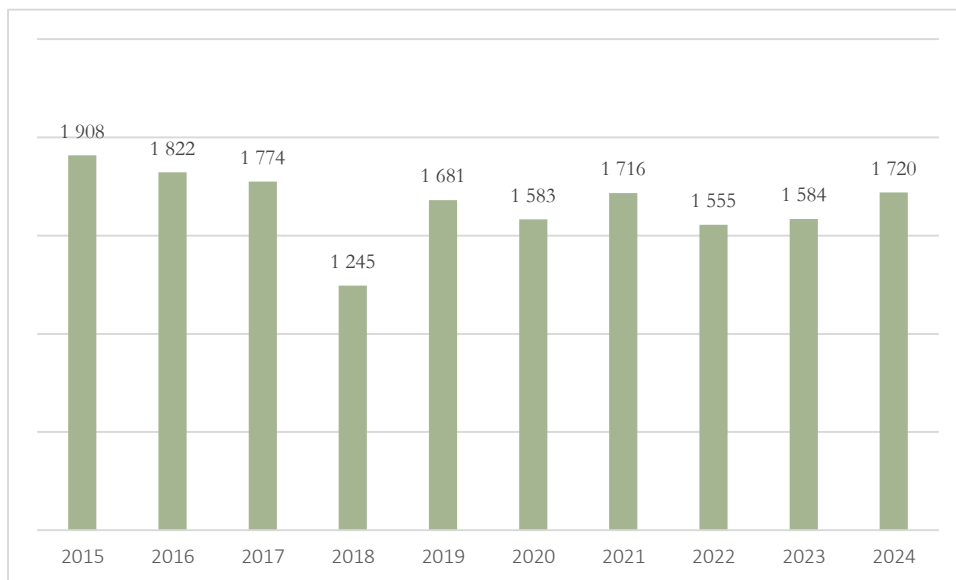
Le souci de valoriser localement les matières premières et d'assurer l'autosuffisance en matière de sucre, a incité les Pouvoirs Publics à multiplier la création des sucreries sur le territoire régional. Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma abrite deux sucreries sises à la province de Larache, en raison de la proximité des lieux de production de la betterave et la canne à sucre (zone ORMVAL). Il s'agit de SURAC à Laouamra pour le traitement de la canne à sucre, mise en service en 1984, et SUNABEL Loukos à Ksar El Kébir pour le traitement de la betterave mise en service en 1978.

Industrie du ciment

Deux cimenteries (Lafarge Ciments Tanger et Lafarge Ciments Tétouan) constituent le parc régional de cette activité industrielle avec une capacité de traitement de 3,4 millions de tonnes par an.

La consommation régionale en ciment s'est élevée à 1,72 million de tonnes en 2024, en progression de 9% par rapport à 2023, et représentant ainsi 13% de la consommation du ciment au niveau national.

Figure 82: Evolution de la consommation du ciment (en milliers de tonnes), Région-Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données du Ministère de l'Aménagement du Territoire Nationale, de l'urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

12. TOURISME

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle au nord du Royaume, à la jonction de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée. À ces atouts naturels s'ajoutent un riche héritage historique et une diversité culturelle remarquable, conférant à la région un patrimoine matériel et immatériel particulièrement varié. Ces potentialités constituent autant de leviers favorables au développement soutenu et diversifié des activités touristiques.

Dans cette perspective, le visiteur de la région dispose d'une offre touristique diversifiée, combinant sites naturels et patrimoine historique. La préfecture de Tanger-Assilah recèle plusieurs lieux emblématiques tels que les grottes d'Hercule, la Cité Gotta, les tombeaux romains, ainsi que les vestiges phéniciens et portugais d'Assilah. La frange atlantique, s'étendant d'Assilah à Larache, offre quant à elle la possibilité de concilier tourisme balnéaire et activités sportives. À Larache, le visiteur peut également découvrir le site archéologique de Lixus, la forteresse Fkhitate, Dar El Makhzan, ainsi que le musée archéologique et la mosquée Al Adam, témoins du riche passé historique de la ville.

Les plages méditerranéennes de la région se distinguent par leur qualité exceptionnelle, s'étendant le long des côtes de Fahs-Anjra, M'diq-Fnideq, Tétouan, Chefchaouen et jusqu'à la province d'Al Hoceïma. La frange littorale comprise entre Fnideq et Oued Laou concentre un nombre important de stations balnéaires modernes, contribuant à la vitalité touristique du littoral nord.

La province de Tétouan abrite un patrimoine culturel et historique d'une grande richesse, illustré notamment par la médina de Tétouan, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que par le site archéologique de Tamouda, témoin des civilisations anciennes ayant marqué la région. De son côté, la province de Chefchaouen se distingue par la diversité de ses attraits naturels et patrimoniaux, alliant paysages montagneux, grottes et forêts – à l'instar de la forêt de Talasmatane – aux sites touristiques emblématiques tels que les cascades de Cherafat, la source de Ras El Ma, ainsi que la médina et la Casbah de Chefchaouen, qui confèrent à la ville un charme unique et une forte identité architecturale et culturelle.

Par ailleurs, la région dispose d'un réseau d'infrastructures de transport et d'hébergement bien développé, à même de soutenir l'afflux touristique, notamment durant la période estivale, où la fréquentation connaît traditionnellement une forte intensité.

Une Structure d'accueil variée avec une capacité hôtelière en hausse

En matière d'hébergement, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma compte, en 2023, 340 établissements classés offrant une capacité hôtelière de 34.481 lits, représentant respectivement 7% et 12% du parc national. Cette capacité a connu une augmentation de 32% au cours des cinq dernières années. Cependant, la répartition de ces infrastructures au sein des différentes provinces et préfectures met en évidence un sous-équipement notable dans certaines d'entre elles, notamment dans les provinces de Ouezzane et de Fahs-Anjra.

Figure 83: Etablissements d'hébergement touristiques classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023

Provinces/ Préfectures	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Luxe	Hôtels- club	Résidences hôtelières
Al Hoceïma	5	6	5	5	-	-	1	10
Chefchaouen	11	6	2	1	-	-	-	3
Fahs-Anjra	-	1	3	-	-	-	-	1
Larache	5	5	-	1	-	-	-	-
M'diq-Fnideq	5	6	8	4	2	2	1	3
Ouezzane	-	1	-	-	-	-	-	-
Tanger-Assilah	11	14	10	7	11	...	-	-
Tétouan	6	3	6	3	-	-	-	18
Région TTA	43	42	34	21	13	2	2	35
Maroc	322	254	307	224	94	28	53	290
Région/Maroc	13%	17%	11%	9%	14%	7%	4%	12%

(suite)

Provinces/ Préfectures	Pensions	Maisons d'hôtes	Camping	Auberges	Autres	Total
Al Hoceïma	-	-	-	1	4	37
Chefchaouen	1	48	-	2	7	81
Fahs-Anjra	-	3	-	-	2	10
Larache	-	2	-	-	4	17
M'diq-Fnideq	-	-	-	-	2	33
Ouezzane	-	-	1	-	4	6
Tanger-Assilah	2	8	-	-	9	72
Tétouan	3	40	-	-	5	84
Région TTA	6	101	1	3	37	340
Maroc	80	2426	39	147	532	4796
Région/Maroc	8%	4%	3%	2%	7%	7%

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc, 2024*
R.T : Résidences Touristiques

Selon la catégorie d'établissement, les hôtels 3, 4 et 5 étoiles représentent, en 2023, près de la moitié de la capacité hôtelière régionale (47% de lits), avec une concentration majeure à Tanger-Assilah, qui regroupe 60% de cette capacité.

Par ailleurs, la région a connu l'essor des résidences hôtelières et des hôtels 5 étoiles, dont la capacité a doublé par rapport à 2018, représentant respectivement 18% et 15% de la capacité régionale. Une évolution similaire est observée pour les hôtels 2 étoiles et les maisons d'hôtes, dont la capacité a été renforcée de 45% et 33% sur cinq ans, pour atteindre respectivement 12% et 7% de la capacité totale de la région.

Figure 84: Capacité hôtelière (exprimée en lits) des établissements d'hébergement touristiques classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Préfectures/ Provinces	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Luxe	Hôtels- club	Résidences hôtelières
Al Hoceima	143	270	534	856	-	-	864	1 091
Chefchaouen	417	343	220	118	-	-	-	117
Fahs Anjra	-	150	756	-	-	-	-	316
Larache	184	344	-	747	-	-	-	-
M'diq-Fnideq	284	318	803	766	425	422	900	1 140
Ouezzane	-	84	-	-	-	-	-	-
Tanger-Assilah	877	2 472	2 226	2 806	4 718	...	-	3 480
Tétouan	380	273	597	575	-	-	-	-
Région TTA	2 285	4 254	5 136	5 868	5 143	422	1 764	6 144
Maroc	16477	17876	36954	52625	38992	6952	20247	35241
Région/Maroc	14%	24%	14%	11%	13%	6%	9%	17%

(suite)

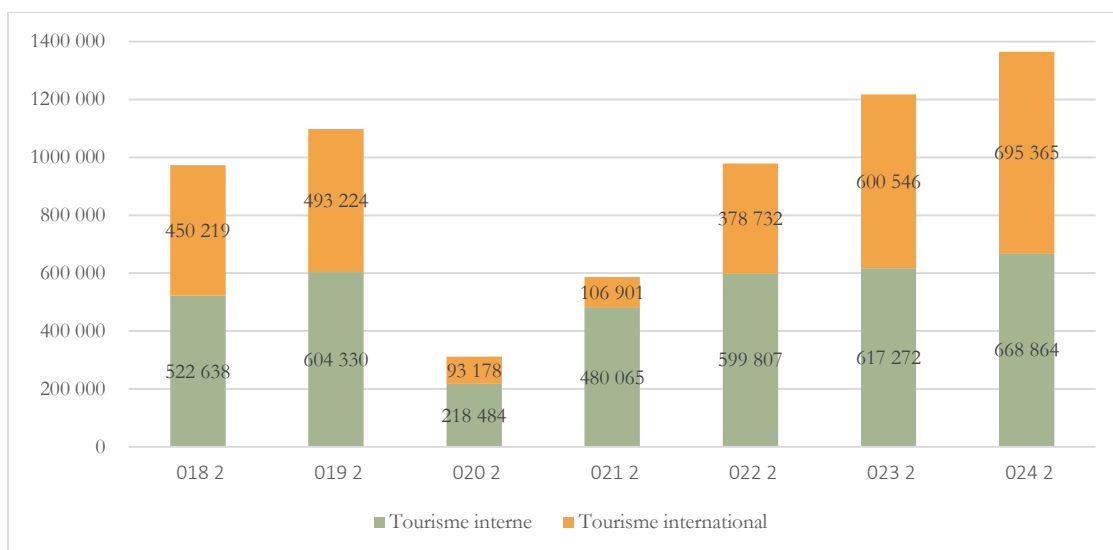
Préfectures/ Provinces	Pensions	Maisons d'hôtes	Camping	Auberges	Autres	Total
Al Hoceima	-	-	-	16	47	3 821
Chefchaouen	25	1 184	-	81	110	2 615
Fahs Anjra	-	66	-	-	37	1 325
Larache	-	55	-	-	48	1 378
M'diq-Fnideq	-	-	-	-	68	5 126
Ouezzane	-	-	60	-	93	237
Tanger-Assilah	140	959	-	-	210	17 888
Tétouan	37	139	-	-	90	2 091
Région TTA	202	2 403	60	97	703	34 481
Maroc	2 458	36 908	12 669	4 811	10 006	292 216
Région/Maroc	8%	7%	0%	2%	7%	12%

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc, 2024*
R.T : Résidences Touristiques

Progression remarquable des arrivées touristiques

En 2024, 1.364.229 touristes de diverses nationalités ont fréquenté les établissements touristiques de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, enregistrant une hausse de 12% par rapport à 2023 et dépassant ainsi les niveaux observés avant les années de crise sanitaire. Concernant l'origine des visiteurs, près de la moitié des arrivées relève du tourisme national, tandis que le tourisme international connaît une progression remarquable, doublant ses effectifs entre 2022 et 2024. Les principaux marchés émetteurs sont la France (16% des touristes internationaux), suivie de l'Espagne (14%) et des États-Unis (6%).

Figure 85: Evolution des arrivées touristiques selon le type de tourisme, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



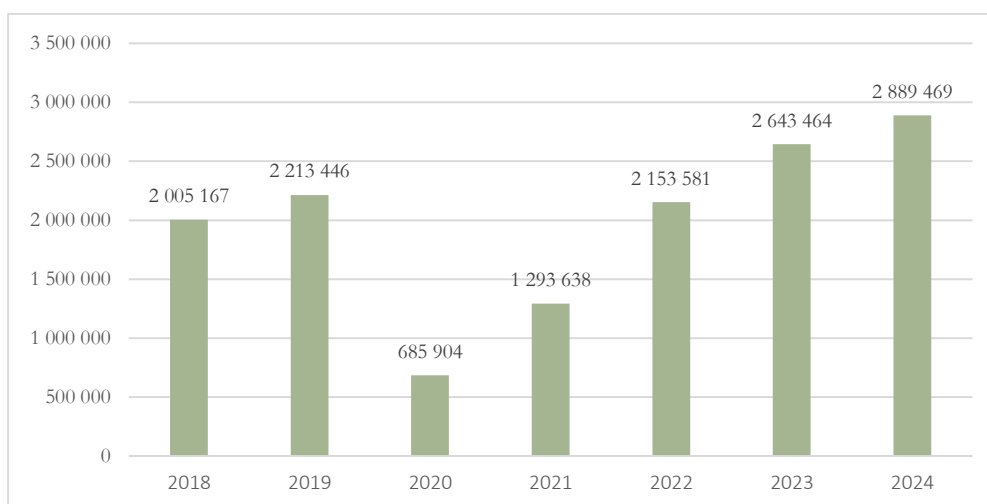
Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données des Délégations Provinciales du Tourisme et de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

En fait, le tourisme international dans la région demeure fortement concurrencé par les pays à proximité principalement l'Espagne. D'autre part, le tourisme de thème qui constitue une composante non moins importante du tourisme international se trouve focalisé dans quelques villes marocaines telles Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech.

Une fréquentation hôtelière de plus en plus importante

Appréhendée à travers le nombre de nuitées enregistrées dans les établissements d'hébergement classés, la demande touristique dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a atteint en 2024 un niveau inédit, s'établissant à près de 2,9 millions de nuitées. Ce volume marque une progression de 9% par rapport à 2023 et représente 10% de l'ensemble des nuitées enregistrées à l'échelle nationale.

Figure 86: Evolution des nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données des Délégations Provinciales du Tourisme et de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Réparties selon les provinces, 62% des nuitées enregistrées en 2023 l'ont été dans la préfecture de Tanger-Assilah, suivie de loin par la préfecture de M'diq-Fnideq avec 12%. En ce qui concerne la catégorie d'établissement, 27% des nuitées ont été enregistrées dans les hôtels 4 étoiles, suivis des hôtels 5 étoiles avec 21%. Ces deux catégories d'hébergement ont ainsi contribué pour 47% dans la croissance des nuitées touristiques observée entre 2021 et 2023 dans la région. On relève également la forte dynamique des maisons d'hôtes, dont le nombre de nuitées a quadruplé sur la même période, ainsi que celle des résidences hôtelières, dont les nuitées ont doublé.

Figure 87: Nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024

Préfectures/ Provinces	Année 2023							
	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Luxe	Hôtels-club	Résidences hôtelières
Al Hoceima	2 498	4 343	16 975	63 023	-	-	32 391	8 370
Chefchaouen	19 308	15 951	25 203	25 844	-	-	-	7 306
Fahs Anjra	-	-	2 109	-	-	-	-	8 341
Larache	11 826	10 379	-	39 453	-	-	-	-
M'diq-Fnideq	20 224	18 673	49 949	78 454	31 582	11 566	59 415	92 855
Ouezzane	-	10 775	-	-	-	-	-	-
Tanger-Assilah	56 674	154 936	284 436	424 194	534 040	29 442	-	76 552
Tétouan	12 115	11 120	108 023	75 162	-	-	-	-
Région TTA	122 645	226 177	486 695	706 130	565 622	41 008	91 806	193 424
Maroc	630 622	912 723	2 898 834	6 862 110	6 334 973	1 121 131	3 114 461	1 817 629
Région/Maroc	19%	25%	17%	10%	9%	4%	3%	11%

(suite)

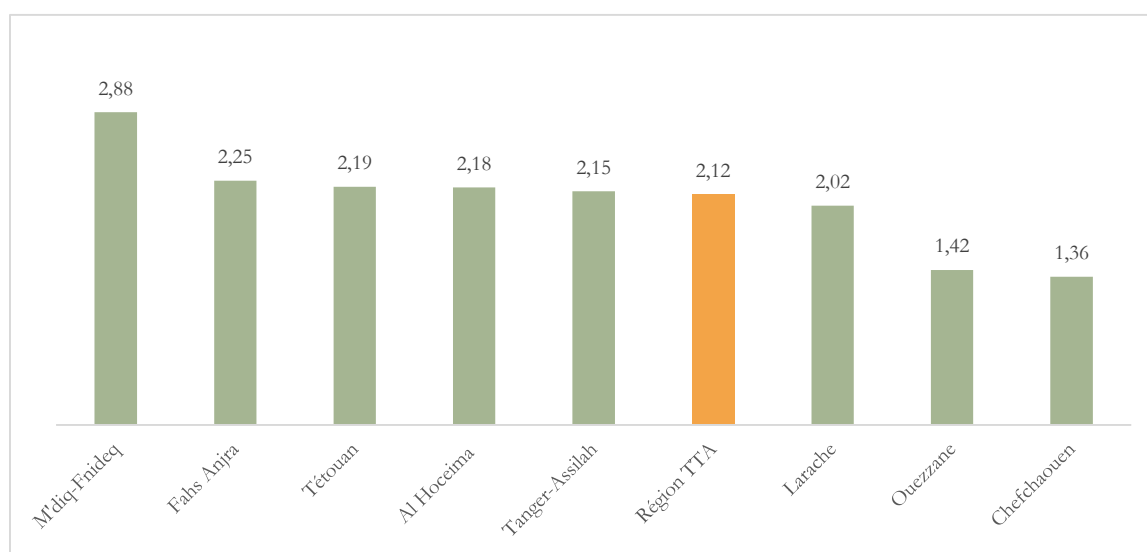
Préfectures/ Provinces	Année 2023					Année 2024
	Maisons d'hôtes	Camping	Auberges	Autres	Total 2023	
Al Hoceima	-	-	-	-	127 600	180 520
Chefchaouen	101 612	-	2 903	610	198 737	223 316
Fahs Anjra	-	-	-	-	10 450	32 498
Larache	1 422	-	-	-	63 080	59 912
M'diq-Fnideq	-	-	-	903	363 621	348 528
Ouezzane	-	513	-	755	12 043	13 300
Tanger-Assilah	29 067	-	-	53 377	1 642 718	1 799 551
Tétouan	14 067	-	-	4 728	225 215	231 844
Région TTA	146 168	513	2 903	60 373	2 643 464	2 889 469
Maroc	1 193 647	28 744	86 483	501 464	25 620 836	28 705 914
Région/Maroc	12%	2%	3%	12%	10%	10%

Source : Délégations Provinciales du Tourisme et Annuaire Statistique du Maroc 2024 (HCP)
R.T : Résidences Touristiques

Leger recul de la Durée Moyenne de Séjour et faible occupation de la capacité hôtelière

Indicateur de l'intérêt que suscite la région auprès de ses visiteurs, la durée moyenne de séjour (DMS) dans les établissements d'hébergement classés a connu une baisse progressive au cours des dernières années : elle est passée de 2,20 nuitées en 2021 et 2022 à 2,17 en 2023, puis à 2,12 nuitées en 2024. Durant cette dernière année, la durée moyenne de séjour la plus faible a été observée dans la province de Chefchaouen avec 1,36 nuitée, tandis que la plus élevée a été enregistrée dans la préfecture de M'diq-Fnideq, atteignant 2,88 nuitées.

Figure 88: Durée Moyenne de Séjour selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données des Délégations Provinciales du Tourisme

Bien que particulièrement dynamique durant la période estivale, notamment dans les provinces de Tétouan, M'diq-Fnideq et Al Hoceïma, le tourisme régional se caractérise par une forte saisonnalité et demeure principalement orienté vers le tourisme familial traditionnel qui repose, en grande partie, sur la location de résidences privées équipées plutôt que sur l'hébergement dans les établissements classés.

Ce mode de séjour, privilégié par la clientèle nationale pour son caractère économique, autonome et convivial, échappe en grande mesure aux statistiques touristiques officielles, tout en contribuant de manière significative à la stimulation de la demande locale en biens et services non hôteliers.

Cette tendance se reflète dans les taux d'occupation de la capacité hôtelière (exprimée en lits) relevés dans la région : en 2023, ils s'élèvent à 21% toutes catégories confondues, contre 24% au niveau national. La province de Tétouan enregistre le taux le plus élevé (29,5%), suivie de la préfecture de Tanger-Assilah (25,2%). Selon la catégorie d'hébergement, les hôtels de 4 étoiles (33,0%) et de 5 étoiles (30,1%) affichent les meilleurs niveaux d'occupation.

Figure 89: Taux d'occupation (en %) de la capacité hôtelière (exprimée en lits) dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Préfectures/ Provinces	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Hôtels- club	Résidences hôtelières	Maisons d'hôtes	Autres	Total
Al Hoceima	4,8	4,4	8,7	20,2	-	10,3	2,1	-	0,0	9,1
Chefchaouen	12,7	12,7	31,4	60,0	-	-	17,1	23,5	4,5	20,8
Fahs-Anjra	-	-	0,8	-	-	-	7,2	-	0,0	2,2
Larache	17,6	8,3	-	14,5	-	-	-	7,1	0,0	12,5
M'diq-Fnideq	19,5	16,1	17,0	28,1	20,4	18,1	22,3	-	7,0	19,4
Ouezzane	-	35,1	-	-	-	-	-	-	2,3	13,9
Tanger-Assilah	17,7	17,2	35,0	41,4	31,0	-	6,0	8,3	64,8	25,2
Tétouan	8,7	11,2	49,6	35,8	-	-	-	27,7	10,2	29,5
Région TTA	14,7	14,6	26,0	33,0	30,1	14,3	8,6	16,7	19,3	21,0
Maroc	10,5	14,0	21,5	35,7	44,5	42,1	14,1	8,9	13,8	24,0

Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Autres : Résidences Immobilières de Promotion Touristique, Pensions, Motels, Gîtes, Ferme d'hôte, Camping, Auberges

habitation Bancaire
Electricité Eau
Transport
Infrastructure
routes Energie ports
Réseau

13. TRANSPORT

Par son impact direct sur la mobilité des personnes et la circulation des activités économiques, le secteur des transports constitue un levier majeur du développement régional et local. En plus de sa situation géographique stratégique, faisant de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma un véritable trait d'union entre l'Europe et les autres régions du Royaume, elle dispose d'un réseau d'infrastructures diversifié permettant de soutenir un niveau élevé d'échanges, tant entre les provinces et préfectures qui la composent, qu'avec le reste du pays et les pays étrangers.

Le transport dans la région s'appuie sur différents modes, notamment les réseaux terrestre, aérien, maritime et ferroviaire.

Transport routier

Un réseau routier en évolution

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a vu son réseau routier évoluer avec le même dynamisme économique et territorial observé ces dernières années. En 2024, elle dispose d'un réseau routier et autoroutier d'une longueur globale de 2.959,06 km dont 165,5 km d'autoroutes. Le réseau routier régional se répartit à raison de 34%, 21% et 45% respectivement entre routes nationales, régionales et provinciales, ces données étant relatives au réseau classé, ne comprenant pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées. Il comprend aussi un linéaire de 321,5 km de voies express dont 13,7 km en cours de travaux.



Le taux de revêtement dans la région s'élève à 99,1% en 2024 et 2023 contre 98,2% en 2018, dépassant ainsi de 19 points le taux national (80,1% en 2023). À l'échelle provinciale, les taux les plus faibles sont observés à Tétouan (93,5%) et à Tanger-Assilah (97,7%), tandis que les autres provinces et préfectures bénéficient d'un réseau entièrement revêtu (100%).

Figure 90: Réseau routier et autoroutier (en km) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures / Provinces	Réseau autoroutier		Réseau routier						Total	
			Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales			
	LT	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.
Al Hoceima	0	0	317,17	317,17	135,73	135,73	182,37	182,37	635,27	635,27
Chefchaouen	0	0	232,49	232,49	115,95	115,95	191,55	191,55	539,99	539,99
Fahs-Anjra	30	30	58,72	58,72	32,03	32,03	61,06	61,06	181,81	181,81
Larache	45,4	45,4	47,33	47,33	136,11	136,11	246,38	246,38	475,22	475,22
M'diq-Fnideq	19	19	39,07	39,07	0	0	20,24	20,24	78,31	78,31
Ouezzane	0	0	56,07	56,07	83,65	83,65	297,89	297,89	437,61	437,61
Tanger-Assilah	61,6	61,6	80,83	80,83	9,57	9,57	151,92	144,95	303,92	296,95
Tétouan	9,5	9,5	122,99	122,99	63,41	63,41	111,03	91,19	306,93	287,09
Région TTA	165,5	165,5	954,67	954,67	576,45	576,45	1262,44	1235,63	2959,06	2932,25

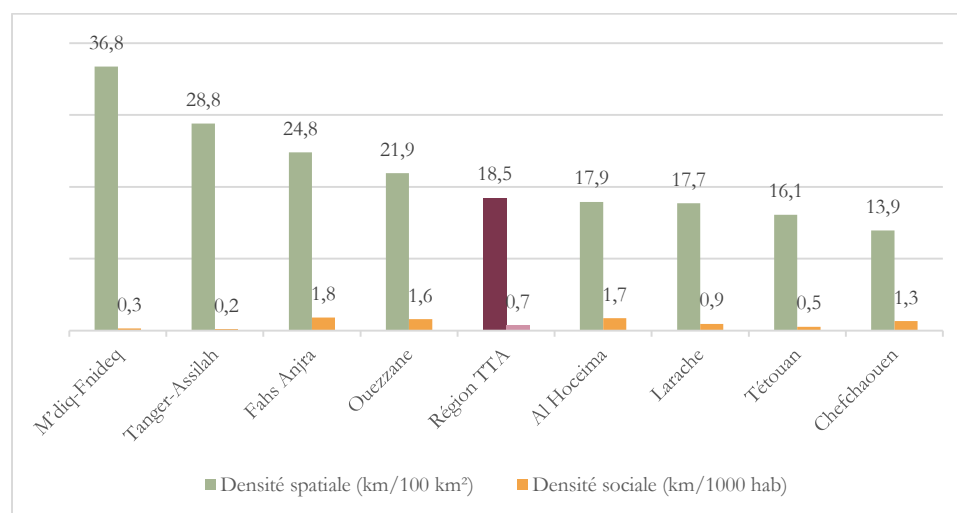
Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

L.T. : longueur totale, Revêt. : dont revêtues

L'analyse du réseau routier régional selon d'autres indicateurs met en évidence un avantage en termes de densité spatiale, mais un désavantage en matière de densité sociale. En effet, le nombre de kilomètres de routes par 100 km² (densité spatiale) dans la région atteint 18,0 km/100 km² en 2023, soit plus du double de la moyenne nationale (8,4 km/100 km²). En revanche, rapporté à la population, le nombre de kilomètres de routes par 1.000 habitants est largement inférieur à celui du pays, s'établissant à 0,7 km/1.000 hab. contre 1,6 km/1.000 hab. au niveau national.

L'examen de ces indicateurs par provinces et préfectures révèle que la province de Chefchaouen présente la densité spatiale la plus faible avec 13,9 km/100 km², tandis que les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq se distinguent par une densité sociale particulièrement réduite, respectivement de 0,2 km/1.000 hab. et 0,3 km/1.000 hab.

Figure 91: Densité sociale et spatiale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique

.... Suite à la mise en place d'importants projets routiers

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est traversée par la rocade méditerranéenne dont les retombées ont été d'ordre social et économique sur toutes les régions du nord du Royaume. Le linéaire régional comporte 6 tronçons reliant Tanger jusqu'à Ras Afrou sur une longueur de 395 km traversant la région sur 232 km, en passant par Ksar Sghir, Fnideq, Tétouan, Jebha et Ajdir, avec deux tronçons sous forme de voies express : de Ksar Sghir à Fnideq et de Fnideq à Tétouan. Cette rocade a permis de réduire le temps de trajet entre les zones reliées, de desservir plusieurs plages et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Les voies express ont aussi permis d'adapter le réseau routier régional à la progression du trafic et de participer à l'aménagement de l'espace tout en améliorant les niveaux de service et de sécurité routière. Sur cet aspect, la région a connu la construction de la voie express reliant Tanger à Tétouan sur 48 km, Tétouan à Fnideq sur 28 km, et Fnideq à Ksar Sghir sur 30 km, des voies qui constituent aussi une infrastructure de relais au réseau autoroutier national. La voie express Al Hoceïma-Taza sur 148,5 km a aussi été mise en service et est appelée à connecter la ville d'Al Hoceïma à l'axe autoroutier Oujda-Agadir. La voie express Larache-Ksar El Kébir est aussi totalement achevée sur un linéaire de 28,5 km. On note aussi la construction de la voie express Tétouan-Chefchaouen sur 49 km, dont les sections Tétouan-Al Hamra et Dar Akoubaa-Chefchaouen sont achevées sur 31,5 km.

La région compte de même un linéaire autoroutier de 165,5 km. Aussi, le port Tanger-Med est relié au réseau national d'autoroutes sur une longueur de 54 Km, tronçon appelé à jouer un rôle primordial dans le développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe. La liaison autoroutière entre Fnideq et Tétouan sur une longueur de 28 km, la plus courte du réseau autoroutier national, est aussi d'une importance majeure puisqu'elle permet de desservir les multiples stations balnéaires de cette partie de la côte méditerranéenne et d'alléger l'intensification de la circulation en période estivale, surtout avec l'afflux important des marocains résidents à l'étranger via Bab Sebta.

Les perspectives en matière de projets routiers régionaux laissent donc envisager un bon avenir en ce qui concerne les communications interrégionales. Cependant, plusieurs efforts restent à déployer pour améliorer le trafic intra-régional, particulièrement en ce qui concerne le désenclavement du monde rural. Ainsi, selon les résultats du RGPH 2024, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux à la route goudronnée la plus proche est de 2,3 km. La distance la plus longue est enregistrée à la province de Chefchaouen avec 4,1 km.

Quelques aspects du transport routier

Le secteur du transport routier, caractérisé par un trafic soutenu dans la région, bénéficie de structures d'accueil importantes. À ce titre, la région dispose de sept gares routières situées à Al Hoceïma, Chefchaouen, Fnideq, Larache, Ouezzane, Tanger et Tétouan.

En ce qui concerne les véhicules immatriculés, leur nombre a atteint 18.767 unités en 2023, représentant 9,4% du total national. La préfecture de Tanger concentre 62% des immatriculations, soulignant son rôle prépondérant tant sur le plan démographique qu'économique, tandis que le centre d'immatriculation de Tétouan se situe en deuxième position avec 18% des véhicules. Les voitures de tourisme constituent la majorité des véhicules immatriculés, représentant 66% du parc régional.

Figure 92: Immatriculations des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Centre	Motocyclettes	V. tourisme	V. utilitaires	Total
Al Hoceima	74	949	159	1 182
Chefchaouen	19	177	58	254
Ksar El Kébir	520	271	185	976
Larache	241	543	191	975
Ouezzane	83	92	89	264
Tanger	750	7 926	3 005	11 681
Tétouan	410	2 503	522	3 435
Région TTA	2 097	12 461	4 209	18 767
Maroc	21 408	135 475	43 727	200 610
Région/Maroc	9,8%	9,2%	9,6%	9,4%

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc 2024*

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'Etat immatriculés par la SNTL, ni les véhicules militaires, ni ceux appartenant aux corps diplomatiques, ou les véhicules de la Sécurité Nationale et de la Gendarmerie Royale.

Une infrastructure ferroviaire moderne

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est desservie par un réseau ferroviaire d'une longueur de 152 km, complété par 102 km de ligne à grande vitesse (LGV).

L'infrastructure ferroviaire dont est dotée la région est moderne, elle englobe 12 gares ferroviaires dont 4 gares pour les voyageurs. La préfecture de Tanger-Assilah abrite 5 gares : la gare de Tanger, Tanger-Mghogha, El Akba Hamra, Assilah et Sidi El Yamini , en plus de 3 gares dans la province de Fahs-Anjra à savoir la gare de Ksar-Sghir, Ain Dalia et Mellousa, puis 4 gares dans la province da Larache (Moulay Mehdi, Ksar El Kébir, Souaken et Tlate Rissana), mais c'est la gare de Tanger qui s'accapare de la quasi-totalité du trafic des voyageurs parmi les gares ferroviaires de la région.

Dans le cadre des projets ferroviaires visant à soutenir le développement économique de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et à renforcer sa position au niveau national, l'inauguration de la première ligne à grande vitesse (LGV) marocaine a eu lieu en 2018, reliant Tanger à Casablanca. Cette infrastructure permet désormais d'effectuer le trajet en 2 heures et 10 minutes, contre 4 heures et 10 minutes auparavant, générant ainsi des gains significatifs en termes de temps, de coût et de fluidité du trafic.

Rebond du trafic aérien

Sur le plan aérien, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est reliée aux autres régions du Maroc et à l'étranger par des liaisons régulières, charter et low cost à travers les trois aéroports internationaux installés sur son territoire : l'aéroport Ibn Battouta à Tanger, l'aéroport Saniat Rmel à Tétouan et l'aéroport Charif Al Idrissi à Al Hoceima.

En 2023, Les trois aéroports de la région ont assuré ensemble un trafic aérien soutenu atteignant un niveau historique de 2,2 millions de passagers, surpassant de 33% le trafic de 2022, et de 52% le trafic de l'avant crise sanitaire en 2019.

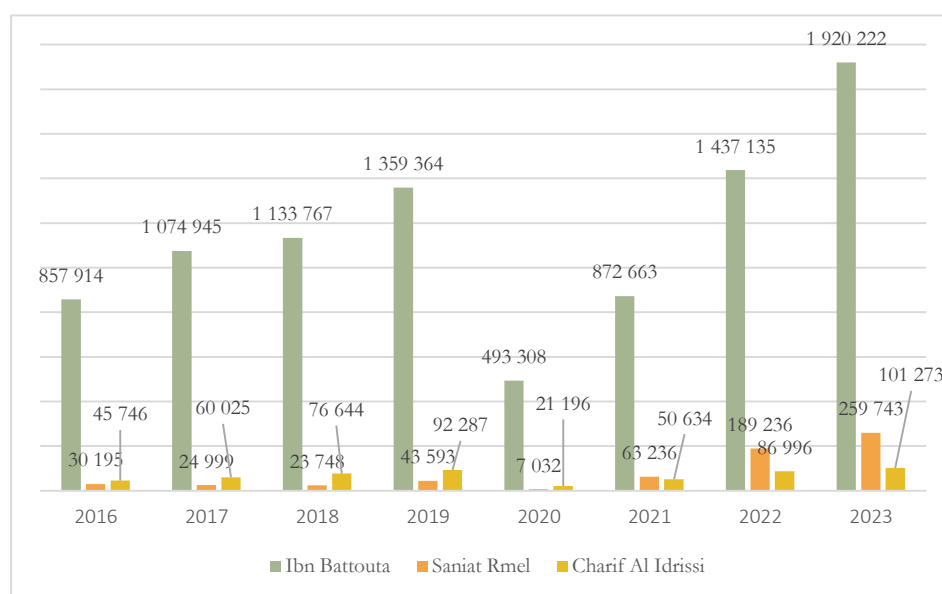
Figure 93: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Aéroport	Mouvement des avions			Mouvement des passagers		
	Trafic commercial	Trafic non commercial	Ensemble	Trafic commercial	Trafic non commercial	Ensemble
Ibn Battouta -Tanger	16 321	1 721	18 042	1 914 236	5 986	1 920 222
Saniat Rmel -Tétouan	2 109	705	2 814	253 552	6 191	259 743
Charif Al Idrissi - Al Hoceima	1 110	290	1 400	101 126	147	101 273
Région TTA	19 540	2 716	22 256	2 268 914	12 324	2 281 238
Maroc	209 980	30 205	240 185	27 098 505	97 155	27 195 660
Région /National	9%	9%	9%	8%	13%	8%

Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc 2024

En effet, Le trafic commercial des aéroports de la région a connu un rebond spectaculaire, notamment grâce à l'arrivée des compagnies low-cost, à l'extension de l'aéroport de Saniat Rmel et à la mise en service du nouveau terminal de l'aéroport Ibn Battouta à Tanger. Ce dernier a consolidé sa position dominante en captant la majorité des mouvements aériens régionaux, avec 81% des vols et 84% du trafic passagers en 2023. Par ailleurs, l'aéroport de Saniat Rmel a enregistré la croissance la plus marquée, le nombre de passagers y transitant ayant été multiplié par six entre 2019 et 2023, passant de 43.593 à 259.743 passagers sur la période.

Figure 94: Evolution du trafic des passagers dans les aéroports de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Transport maritime, moteur de l'économie régionale



Le transport maritime constitue un levier essentiel pour le développement des activités portuaires et économiques de la région. Grâce à la politique de relance mise en œuvre ces dernières années, les ports régionaux ont enregistré un renouveau de leurs activités.

Dans ce cadre, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma compte 15 ports aux vocations diversifiées. Les ports de Tanger-Ville et d'Al Hoceïma assurent trois fonctions : transport de passagers, pêche et plaisance. Le port de Larache, ainsi que les ports d'Inouaren, Cala Iris, Jebha, Chmaâla, Fnideq, Dalia et Ksar Sghir, sont exclusivement destinés à la pêche. Certains ports combinent pêche et plaisance (Assilah et M'diq), tandis que d'autres sont exclusivement dédiés à la plaisance (Kabila et Marina).

Le complexe portuaire Tanger Med, principal moteur du transport maritime dans la région, comprend un port de transbordement de grande envergure, un port passager et un port roulier, constituant ainsi une plateforme logistique et industrielle intégrée. Connecté à un réseau multimodal (liaisons ferroviaires, autoroutes et voies express), il assure le transport des marchandises et des passagers vers l'ensemble des régions économiques du Royaume. Il est également adjacent à des parcs industriels et logistiques tels que Tanger Free Zone, Tanger Automotive City, Tétouan Park et Tétouan Shore.

L'ouverture de Tanger Med 2 en 2019 a ajouté une capacité supplémentaire de 6 millions d'EVP, portant la capacité totale du complexe à 9 millions d'EVP. Toutefois, en 2024, le trafic des conteneurs a dépassé la capacité nominale en atteignant 10,24 millions de conteneurs, soit une croissance de 18,8% par rapport à 2023, équivalant à 121,44 millions de tonnes. Tanger Med a ainsi assuré 89% du trafic national de conteneurs.

Le trafic global de marchandises a atteint 142 millions de tonnes en 2024, en hausse de 16,4% par rapport à 2023, avec 79% du tonnage en transbordement et 15% en import/export. Le complexe se positionne en tête des ports marocains pour le trafic maritime de marchandises, représentant 58% du tonnage national, devant les ports de Jorf Lasfar et Casablanca.

En matière de transport routier international, Tanger Med a également consolidé sa position dominante, traitant 95% du trafic national de camions TIR en 2023, soit 479.858 unités, en progression de 4,0% par rapport à 2022, pour atteindre 516.842 camions TIR en 2024, soit une hausse de 7,7%.

Figure 95: Trafic au port Tanger-Med

Type de trafic	Tanger-Med			
	Unité	2023	2024	
Trafic de conteneurs	en tonnes	100 300 143	121 440 513	
	nombre d'unités EVP	8 617 410	10 241 392	
Trafic TIR	en tonnes	11 058 464	11 929 634	
	en nombre	479 858	516 842	
Trafic multimodal	Transbordement	en tonnes	63 889	...
	Import	en tonnes	5 608 681	...
	Export	en tonnes	6 051 310	...
	Total	en tonnes	11 723 880	...
Trafic des marchandises	Soutage	en millions de tonnes	2	...
	Cabotage	en millions de tonnes	5	...
	Transbordement	en millions de tonnes	96	...
	Export	en millions de tonnes	8	...
	Import	en millions de tonnes	10	...
	Total	en millions de tonnes	122	142

Source : Tanger Med Port Authority, Annuaire Statistique du Maroc 2024 (HCP)

Quant au trafic passager, le port Tanger-Med a franchi la barre de 3 millions de passagers en 2024, soit une croissance de 13% par rapport à 2023 et de 47% par rapport à 2022. Par ailleurs, le port de Tanger-Ville a vu son trafic passer de 794.167 passagers en 2022 à 1.338.657 passagers en 2024, soit une augmentation de 69% sur la période. Ainsi, les ports de Tanger Med et Tanger-Ville ont assuré plus de 82% du trafic national des passagers. Le port d'Al Hoceima, de son côté, a également enregistré une progression significative, avec 46.284 passagers en 2024 contre 30.725 en 2022.

Figure 96: Trafic des passagers selon les ports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022, 2023 et 2024

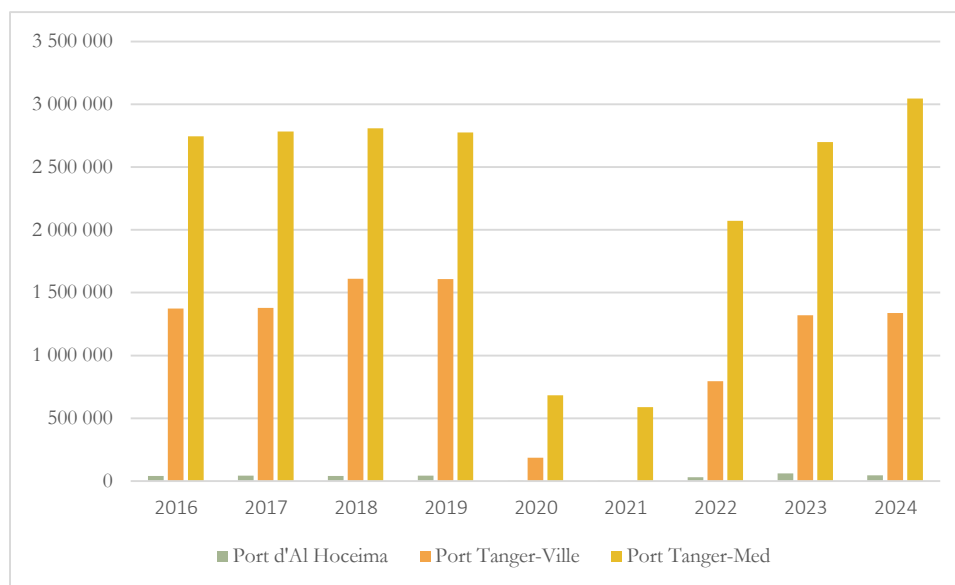
Ports		2022	2023	2024
Al-Hoceima	Entrées	15 369	29 782	21 094
	Sorties	15 356	30 321	25 190
	Total	30 725	60 103	46 284
Tanger-Ville	Entrées	393 378	649 246	666 913
	Sorties	400 789	670 594	671 744
	Total	794 167	1 319 840	1 338 657
Tanger-Med	Entrées	1 059 689	1 349 689	1 512 001
	Sorties	1 011 815	1 351 058	1 535 386
	Total	2 071 504	2 700 747	3 047 387

Source : Agence Nationale des Ports, Tanger Med Port Authority

Ainsi, dans la perspective de rendre le flambeau touristique à la ville de Tanger et lui permettre de se positionner en tant que destination phare du tourisme de croisière et de plaisance à l'échelle internationale, Tanger a connu le projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger-ville, avec la construction du nouveau port de Plaisance Tanger Marina Bay International, d'une capacité de 1 400 anneaux. Le port s'est aussi doté

de postes de croisières aux standards internationaux pouvant accueillir les plus grands paquebots de dernière génération.

Figure 97: Evolution du trafic des passagers au niveau des ports de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de l'Agence Nationale des Ports et de Tanger Med Port Authority

14. ENERGIE

Le secteur de l'énergie, dont le développement conditionne directement celui des autres secteurs et, par conséquent, le développement économique et social du pays, demeure un secteur stratégique. Dans ce contexte, la politique énergétique nationale vise à garantir la sécurité d'approvisionnement en énergie et à poursuivre la valorisation des ressources énergétiques nationales.



Les sources d'énergie renouvelables : 49% de la puissance électrique installée

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima bénéficie d'un système diversifié d'approvisionnement en énergie électrique, assuré à la fois par l'ONEE et par des autoproductions. Elle comprend trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques, cinq parcs éoliens, ainsi que deux centrales solaires photovoltaïques récemment mises en service. Ces infrastructures cumulées développent une puissance installée de 1.087,8 MW en 2024, représentant 9,1% de la puissance électrique nationale.

Figure 98: Puissance électrique installée (en MW), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

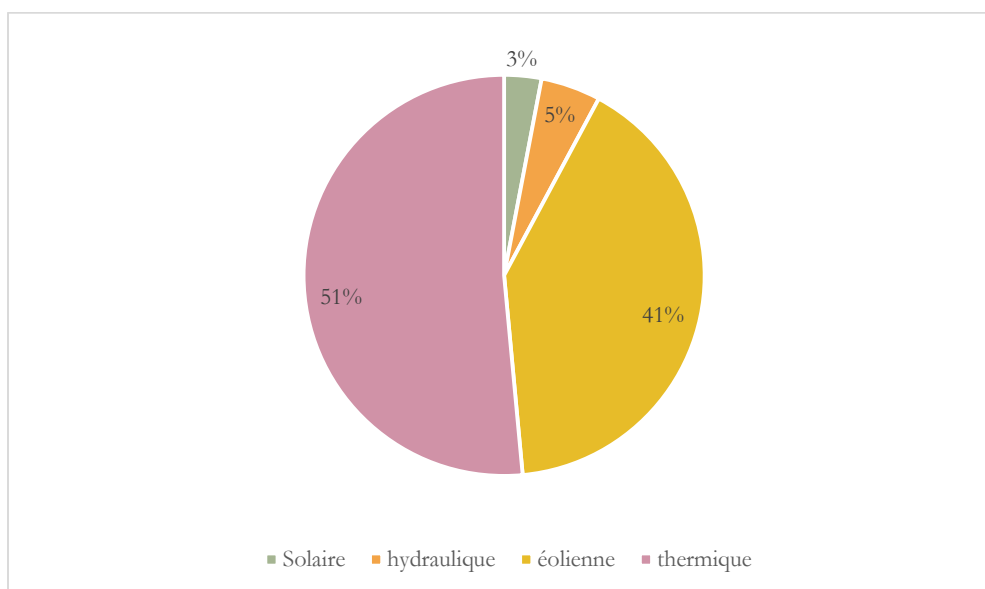
Usines/Centrales/Parcs	Puissance Installée (en MW)	
Usines Hydrauliques	Taurart	2,5
	Oued EL Makhazine	36
	Oued Laou	14
Centrales Thermiques	Tanger	40
	Tétouan	140
	Cycle combiné Tahaddart	380
Parcs Eoliens	Nassim El Koudia (Ex Abdelkhalak Torres)	100
	Tanger (Melloussa)	140
	Lafarge Tétouan	32
	Haouma Ksar Sghir	50,6
Solaire	Khalladi	120
	GPM I Dâaat	30
	CIF Hjar Ennah	2,7
Région TTA		1087,8
Maroc		12 017,00
Région/Maroc		9,1%

Source : Direction Régionale de la Transition Énergétique

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima poursuit le développement de son parc d'énergies renouvelables, lesquelles représentent désormais 49% de la puissance électrique installée, contre 44% en 2021. En effet, la

puissance installée est constituée de 52,5 MW d'énergie hydroélectrique, de 442,6 MW d'énergie éolienne, 32,7 MW d'énergie solaire et de 560 MW d'énergie thermique. Par ailleurs, la capacité solaire renouvelable est appelée à s'accroître de 462 MW grâce à la création de trois nouveaux parcs photovoltaïques, dont un parc flottant sur le barrage 9 avril, de puissances respectives de 35 MW, 400 MW et 25 MW, ainsi que l'extension de la centrale de la CIF de 2 MW. À cela s'ajoutent deux nouveaux parcs éoliens de 14 MW et 100 MW, ainsi que la réalisation d'une station de transfert d'énergie par pompage d'une capacité de 300 MW.

Figure 99: Répartition de la puissance électrique installée selon la source d'énergie, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de la Direction Régionale de la Transition Energétique

Concernant La consommation d'énergie électrique dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, elle sera appréhendée à travers les ventes réalisées par l'ONEE, qui ont atteint en 2023 un volume de 4.027,4 millions de kWh, représentant 11,7% des ventes réalisées au niveau national.

Figure 100: Evolution des ventes d'électricité par l'ONEE selon les préfectures/ provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en millions de kWh)

Préfectures/Provinces	2021	2022	2023
Al Hoceima	186,6	206,8	214,9
Chefchaouen	97,0	99,5	103,8
Fahs-Anjra	276,0	317,3	340,3
Larache	437,7	448,6	448,5
M'diq-Fnideq	132,9	141,9	142,3
Ouezzane	85,6	90,6	92,2
Tanger-Assilah	1 871,9	1 976,2	1 953,4
Tétouan	709,9	724,4	732,0
Région TTA	3 797,6	4 005,3	4 027,4
Maroc	31 948,7	33 487,3	34 429,4
Région/Maroc	11,9%	12,0%	11,7%

Source HCP, Annuaire Statistique du Maroc 2022, 2023 et 2024

Un autre indicateur renseignant sur ces disparités interprovinciales est constitué par le nombre d'abonnés. La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 1.328.007 abonnés au réseau électrique dont 69% desservis directement par les concessionnaires et régies de distribution.

Figure 101 : Abonnés à l'électricité selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures /Provinces	Basse Tension	Moyenne Tension	Total
Al Hoceima	135 420	374	135 784
Chefchaouen	99 677	262	99 939
Fahs Anjra	44571	213	44784
Larache	130 373	379	130 752
M'diq-Fnideq	146 506	159	146 665
Ouezzane	79 246	184	79 430
Tanger-Assilah	476 019	943	476 962
Tétouan	213 343	257	213 691
Région TTA	1 325 155	2 771	1 328 007

Source : ONEE (Branche Electricité), Amendis Tanger, Amendis Tétouan, RADEEL

Selon les résultats du RGPH 2024, 97,4% des ménages de la région habitent des logements pourvus d'électricité contre 93,5 en 2014, variant de 94,9% à la province de Chefchaouen, jusqu'à 98,7% à la préfecture de Tanger-Assilah.

En milieu rural, la proportion des ménages dont le logement est doté d'électricité s'établit à 94,3% en 2024 contre 89,5% en 2014. Cette proportion varie de 92,8% à la province de Larache jusqu'à 96,1% à Fahs-Anjra.

Dans cette perspective, des solutions adaptées aux spécificités locales ont été mises en œuvre dans le cadre du Programme d'Électrification Rurale Globale (PERG), lancé par les Pouvoirs Publics en 1996 afin de renforcer l'accès à l'électricité dans les zones rurales. Grâce aux efforts soutenus déployés dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le nombre de villages électrifiés a atteint 3.776 à fin 2024, correspondant à 255.603 foyers bénéficiaires.

Activité pétrolière limitée à l'emplissage du gaz de pétrole liquéfié

Le Maroc demeure jusqu'à présent fortement dépendant de l'importation des produits pétroliers, en effet, la presque totalité de ses besoins énergétiques est importée, épongeant ainsi l'équivalent de 28% des recettes d'exportations des principaux produits en 2023.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'activité pétrolière demeure limitée aux opérations d'emplissage du gaz de pétrole liquéfié (GPL). À cet effet, quatre centres d'emplissage, d'une capacité annuelle de 336.482 m³, sont implantés dans les provinces d'Al Hoceima, Fahs-Anjra, Larache et Tétouan, afin de répondre à la demande régionale en butane et propane. Ces infrastructures disposent d'une capacité totale de stockage de 3.435 m³, répartie entre 2.915 m³ de butane et 520 m³ de propane.

Figure 102: Centres emplisseurs selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/ Provinces	Capacité de stockage (en m ³)			Capacité d'emplissage (m ³ /an)
	Butane	Propane	Total	
Al Hoceima	145	-	145	21 216
Chefchaouen	-	-	-	-
Fahs-Anjra	1 150	230	1 380	103 200
Larache	895	145	1 040	43 825
M'diq-Fnideq	-	-	-	-
Ouezzane	-	-	-	-
Tanger-Assilah	-	-	-	-
Tétouan	725	145	870	168 241
Région TTA	2 915	520	3 435	336 482

Source : Direction Régionale de la Transition Energétique

De sa part, Le réseau de distribution des hydrocarbures liquides s'est élargi pour atteindre 311 stations de service en 2024 contre 221 en 2016, attestant le développement démographique et économique de la région.

Figure 103: Stations de service selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024

Préfectures / Provinces	Stations de Service	
	2023	2024
AL Hoceima	51	53
Chefchaouen	32	34
Fahs Anjra	17	20
Larache	49	51
M'diq-Fnideq	16	16
Ouezzane	29	29
Tanger-Assilah	68	70
Tétouan	37	38
Région TTA	299	311 (*)

Source : Direction Régionale de la Transition Energétique

(*) dont 10 en arrêt d'activité : 5 à Al hoceima, 2 à M'diq-Fnideq et 1 à chefchaouen, Fahs-Anjra et Tétouan

15. EAU

L'importance des cours d'eau qui parcourent la région ainsi que le niveau élevé de la pluviométrie enregistrée dans la plupart des stations météorologiques qui y sont implantées, confèrent à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma un potentiel hydraulique de premier ordre. En général, la production de l'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Dans cette partie, nous allons traiter d'une part les équipements hydrauliques existants, et d'autre part, la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région.

Une infrastructure hydraulique importante

Les barrages, éléments essentiels de l'économie régionale, jouent un rôle déterminant dans la régularisation des cours d'eau, la prévention des inondations, ainsi que dans la production d'eau potable, industrielle et d'énergie hydroélectrique. Le premier barrage moderne construit dans la région remonte à 1935 ; il s'agit de l'ouvrage édifié sur Oued Laou, près de Chefchaouen, d'une capacité de 30 millions de m³.

À l'heure actuelle, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma compte 18 barrages (hors barrages collinaires dont la capacité est inférieure à 1 million de m³), offrant une capacité totale de retenue de 1.763 millions de m³. Ces infrastructures hydrauliques contribuent à la satisfaction des besoins en eau d'irrigation et en eau potable, tout en assurant une protection efficace contre les crues.

Par ailleurs, cette infrastructure sera renforcée par la mise en service de deux nouveaux barrages dont les travaux de construction sont presque achevés. Il s'agit du barrage Kharroub à la préfecture de Tanger-Assilah d'une capacité de 185 Mm³ et qui renforcera l'alimentation en eau potable de la ville de Tanger, et le barrage Rhiss à la province d'Al Hoceïma, d'une capacité de 93 Mm³ qui permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville d'Al Hoceïma.

Figure 104: Barrages de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Nom du barrage (1)	Date de Mise en Service	Localisation			Volume normal (Mm ³)
		Cours d'eau	Ville la plus proche	Fonction	
Ali Thilat	1935	Laou	Chefchaouen	I, E	30
Nakhla	1961	Nakhla	Tétouan	AEP	4,2
Ajras	1969	Ajras	Tétouan	I	3
Ibn Batouta	1977	Mharhar	Tanger	AEP	29,1
Oued Makhazine	1979	Loukkous	Ksar Kébir	E, I, AEP, PI	672,9
Garde du Loukkous	1981	Loukkous	Larache	I	4,2
Abdelkrim Khattabi	1981	Nekkor	Al Hoceima	AEP	11,8
Boukhalef	1989	M'saber	Tanger	I	1,1
Smir	1991	Smir	Tétouan	AEP	39
Saboun	1991	Saboun	Tanger	I	1,1
Sghir	1991	Sghir	Tanger	I	2,3
Joumoua	1992	Joumoua	Al Hoceima	AEP	5,2
9 Avril	1995	Hachef	Tanger	AEP	300
Moulay Hassan BelMehdi	2005	Raouz	Tétouan	AEP, Pi	23,4
Tanger-Med	2008	Rmel	Tanger	AEP, Pi	22
Chefchaouen	2014	Moulay Bouchta	Chefchaouen	I, AEP, Pi	12,1
Charif Al Idrissi	2018	Martil	Tétouan	I, AEP, Inn	121,6
Dar Khrofa	2021	Makhazine	Ksar Kébir	I, AEP, Inn	480

Source : Agence du Bassin Hydraulique du Loukkous,

I : Irrigation, E : Energie, AEP : Adduction en Eau Potable, Pi : Protection contre les inondations

(1) Avec un volume normal égal ou supérieur à 1 million de m³

Une production en eau potable en hausse pour des besoins de plus en plus croissants

L'accroissement démographique soutenu que connaît la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, conjugué à la forte concentration des activités industrielles et touristiques, exige un renforcement continu des infrastructures de production et de distribution d'eau potable.

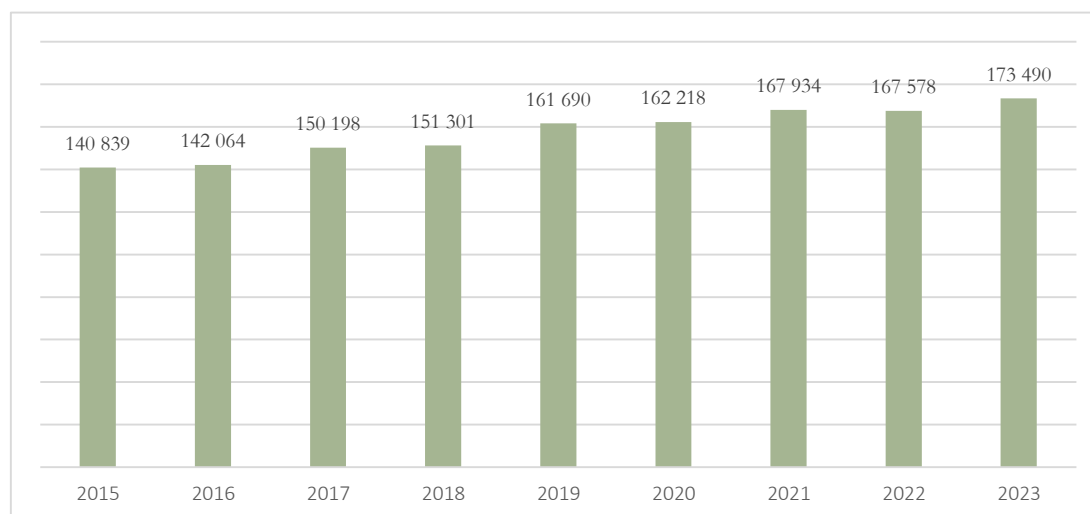
Face à la hausse constante de la demande en eau, notamment pour la consommation domestique, les Pouvoirs Publics ont intensifié leurs efforts afin de mobiliser et traiter les ressources hydriques, qu'elles soient superficielles ou souterraines. Dans ce cadre, l'Office National de l'Électricité et de

l'Eau Potable (ONEE – Branche Eau) demeure le principal acteur du secteur.



En 2023, la production régionale d'eau potable s'est établie à 173,5 millions de m³, représentant 12,8% de la production nationale, témoignant d'une progression soutenue visant à répondre aux besoins croissants en cette ressource stratégique pour le développement économique et social de la région.

Figure 105: Evolution de la production d'eau potable par l'ONEE-branche Eau (en milliers de m³), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Ainsi, pour garantir l'approvisionnement en eau potable dans la région, L'ONEE compte aussi dans son patrimoine hydraulique, 18 stations de traitement et 520 stations de pompage.

Figure 106 : Stations de traitement et de pompage selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Stations de traitement	Stations de pompage
Al Hoceima	7	178
Chefchaouen	1	72
Fahs Anjra	2	36
Larache	1	57
M'diq-Fnideq	1	5
Ouezzane	1	88
Tanger-Assilah	2	44
Tétouan	3	40
Région TTA	18	520

Source : ONEE (branche Eau)

En 2023, près de 72% de la production d'eau potable réalisée par l'ONEE - Branche Eau a été vendue aux régies de distribution et aux concessionnaires opérant dans la région, soit un volume total de 125,3 millions de m³.

Figure 107: Ventes et Production d'eau potable par l'ONEE (en milliers de m³) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Préfectures/ Provinces	Production	Ventes	
		Aux abonnés consommateurs	Aux régies et concessionnaires
Al Hoceima	14 775	7 383	-
Chefchaouen	4 292	3 166	-
Fahs-Anjra	84 951	1 801	241
Larache	18 545	1 818	9 405
M'diq-Fnideq	7 677	21	35 286
Ouezzane	2 560	3 495	-
Tanger-Assilah	19 203	1 518	80 344
Tétouan	21 487	1 654	19
Région	173 490	20 856	125 295

Source : HCP, *Annuaire Statistique National 2024*

En effet, bien que la fonction principale de l'ONEE (branche eau) consiste en la production, plusieurs centres de la région sont desservis directement par celui-ci. Ainsi, dans les provinces d'Al Hoceima et d'Ouezzane, la production et la distribution relèvent exclusivement de la compétence de l'Office.

Quant aux abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, leur nombre s'élève, en 2024, à 975.807 abonnés dont 928.156 abonnés à usage domestique. A noter que 81% des abonnés au réseau d'eau potable, en 2024, le sont auprès des régies et concessionnaires.

Figure 108 : Abonnés au réseau d'eau potable selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/ Provinces	Usage domestique	Administrations et Collectivités Locales	Industriels/ Gros Consommateurs	Autres	Total
Chefchaouen	29 881	575	148	219	30 823
Fahs-Anjra	11 637	164	53	398	12 252
Larache	9 : 9 466	959	46	86	100 557
M'Diq-Fnideq	121 931	664	40	2 411	125 046
Ouezzane	30 520	542	145	906	32 113
Tanger-Assilah	394 780	2 749	60	28 951	426 540
Tétouan	160 604	848	56	5 579	167 087
Région TTA	928 156	7 705	796	39 150	975 807

Source : SRM, *Amendis Tanger, Amendis Tétouan, RADEEL*

16. CONDITIONS D'HABITATION

De plus en plus d'appartements

La répartition des ménages urbains en 2024 selon le type de logement occupé permet de constater que l'habitat de type marocain⁵ reste le plus répandu puisqu'il en abrite 73,6%, malgré sa baisse par rapport à 2014 (77,9%) au profit des appartements⁶ dont le poids a atteint 23% en 2024 contre 15,2% en 2014. Quant aux villas, elles ne représentent que 1,2%.

Concernant les logements sommaires ou bidonvilles en milieu urbain, leur proportion a baissé de 2,3% en 2014 à 1,1% en 2024. De même, la proportion des logements de type rural ou local non destiné à l'habitation a reculé de 1,7% en 2014 à 1% en 2024

Figure 109: Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014 et 2024

Type d'habitat	RGPH 2014			RGPH 2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, étage de villa	2,9	0,7	2,2	1,2	0,3	0,9
Appartement	15,2	0,2	10	23,0	0,3	16,1
Maison Marocaine	77,9	42,2	65,7	73,6	49,7	66,3
Sommaire ou bidonville	2,3	1,0	1,8	1,1	0,7	1,0
Logement rural	0,7	55,3	19,4	0,4	48,1	15,0
Autres	1,0	0,6	0,9	0,6	0,8	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En d'autres termes, 97,8% des ménages citadins de la région logent dans des habitats à priori salubres, le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.,0

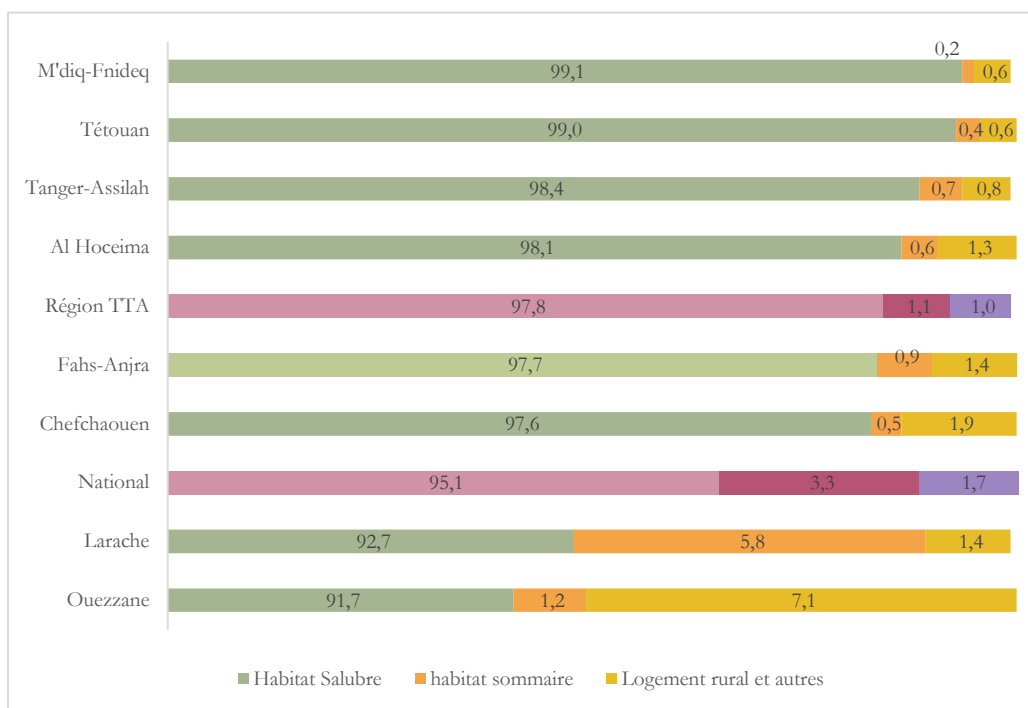
Dans le milieu rural, la part des logements de type rural (logement en pisé ou en dur) a diminué de 55,3% en 2014 à 48,1% en 2024 en faveur des logements de type maison marocaine, dont la proportion a augmenté de 42,2% à 49,7%.

Selon les provinces, la répartition des ménages urbains par type de logement occupé montre que la proportion de l'habitat sommaire est plus importante à la province de Larache (5,8%), suivie par Ouezzane (1,2%), alors qu'elle ne dépasse pas 1% dans les autres provinces en variant de 0,2% à M'diq-Fnideq et 0,9% à Fahs-Anjra.

⁵L'habitat de type marocain comprend les maisons marocaines modernes et traditionnelles. Une maison marocaine moderne est une construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à appartements, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle

⁶ Un appartement se situe toujours dans un immeuble

Figure 110: Répartition (en %) des ménages urbains par type de logement et provinces et préfectures, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

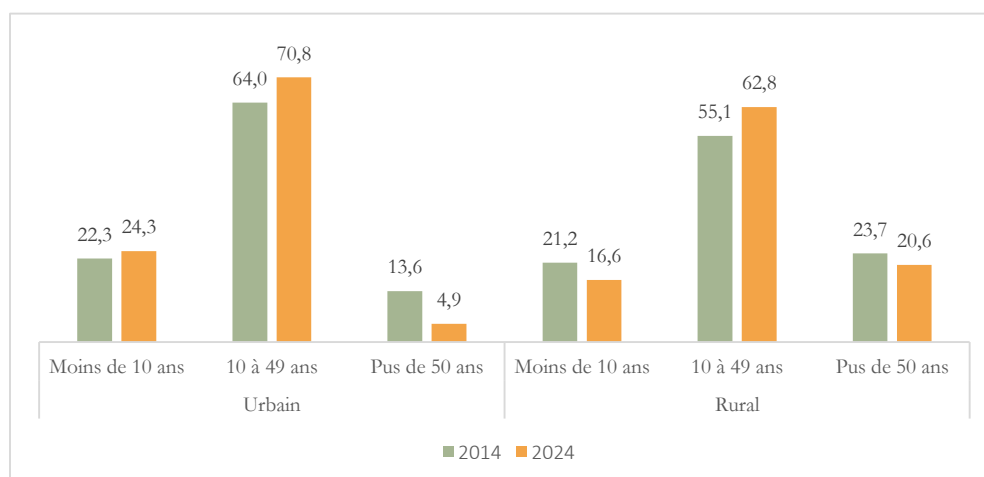
Les logements de type rural, qu'ils soient en pisé ou en dur, sont plus répandus dans les zones rurales de la province d'Ouezzane (83,4%) et Larache (58,3%). En revanche, ces proportions sont plus faibles à M'diq-Fnideq (14,2%) et Fahs-Anjra (17,9%).

Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement reflète le rajeunissement du parc logement dans la région : La part des logements de plus de 50 ans a baissé aussi bien en milieu urbain que rural, passant, entre 2014 et 2024, de 13,6% à 4,9% en milieu urbain et de 23,7% à 20,6% en milieu rural. La part des logements de 10 à 49 ans a augmenté durant la même période de 64% à 70,8% en milieu urbain et de 55,1% à 62,8% en milieu rural. Toutefois, la part des logements de moins de 10 ans a faiblement progressé en milieu urbain (de 22,3% à 24,3%), et a reculé en milieu rural, passant de 21,2% en 2014 à 16,6% en 2024.

Au niveau provincial, la répartition des ménages selon l'ancienneté du logement montre que le poids le plus élevé des logements de moins de 10 ans est enregistré à Tanger-Assilah (28,4%), Fahs-Anjra (27,7%) et M'diq-Fnideq (23,9%) alors qu'il est le plus faible se situe à Ouezzane (12,4%) et Chefchaouen (13,5%). En revanche, les logements de 50 ans et plus sont prédominants dans la province de Ouezzane (23,7%) et sont moins présents à M'diq-Fnideq (1,9%) et Tanger-Assilah (4,8%).

Figure 111: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté des logements, RGPH 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2014 et 2024

Baisse des ménages urbains propriétaires de leurs logements

Après une légère augmentation entre 2004 et 2014, la proportion des ménages urbains propriétaires de leur logement a baissé durant la période 2014-2024 pour s'établir à 53% au niveau de la région, et ce au profit des ménages locataires dont le poids a augmenté de 30,4% en 2004, à 31,5% en 2014 puis à 35% en 2024.

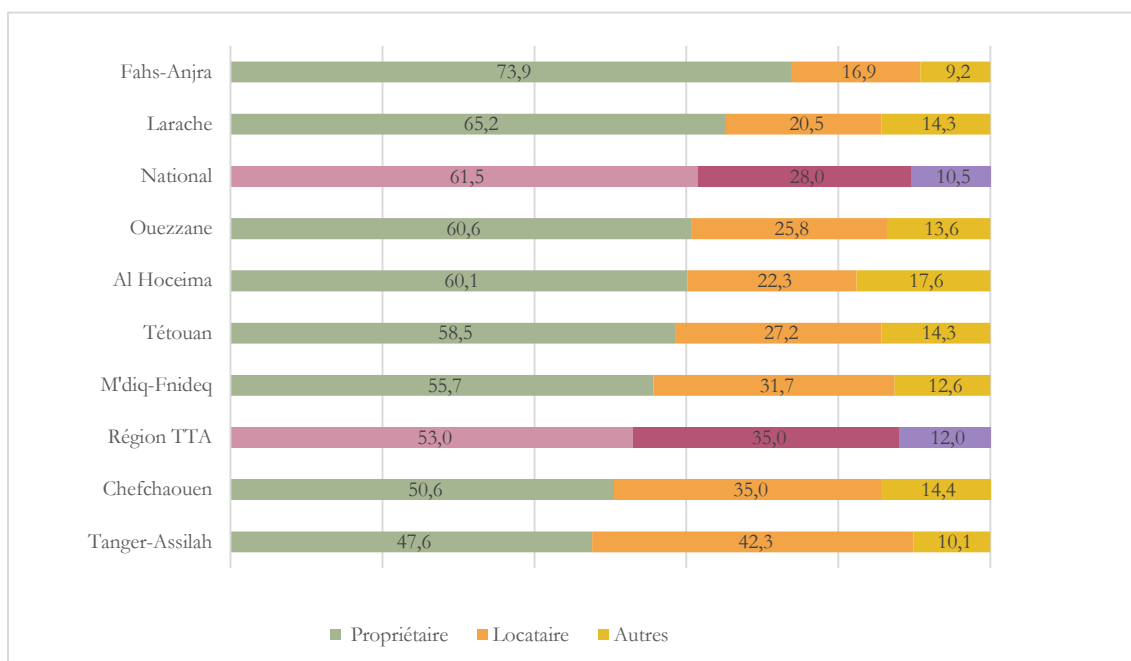
Figure 112: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014			RGPH 2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	55,9	89,4	69,0	56,7	91,3	68,6	53,0	85,3	62,8
Locataire	30,4	2,1	19,4	31,5	1,7	21,2	35,0	2,6	25,1
Autres	13,7	8,4	11,7	11,9	7,0	10,1	12,0	12,1	12,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Mais si le statut de propriétaire est prépondérant à Fahs-Anjra (73,9%) et Larache (65,2%), la préfecture de Tanger-Assilah abrite le plus de ménages urbains locataires avec une part de 42,3%.

Figure 113 : Répartition (en %) des ménages urbains selon le statut d'occupation du logement et les préfectures/provinces, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

Une occupation des pièces sensiblement en hausse

A l'instar du national, La proportion des ménages urbains occupant des logements de 1 à 2 pièces s'est accrue de 40% en 2014 à 51,7% en 2024, au détriment des ménages occupant des logements d'au moins 4 pièces dont le poids a reculé de 27,8% à 15,5%. La part des logements de 3 pièces a presque stagné entre les deux recensements (32,1% en 2014 et 32,8% en 2024).

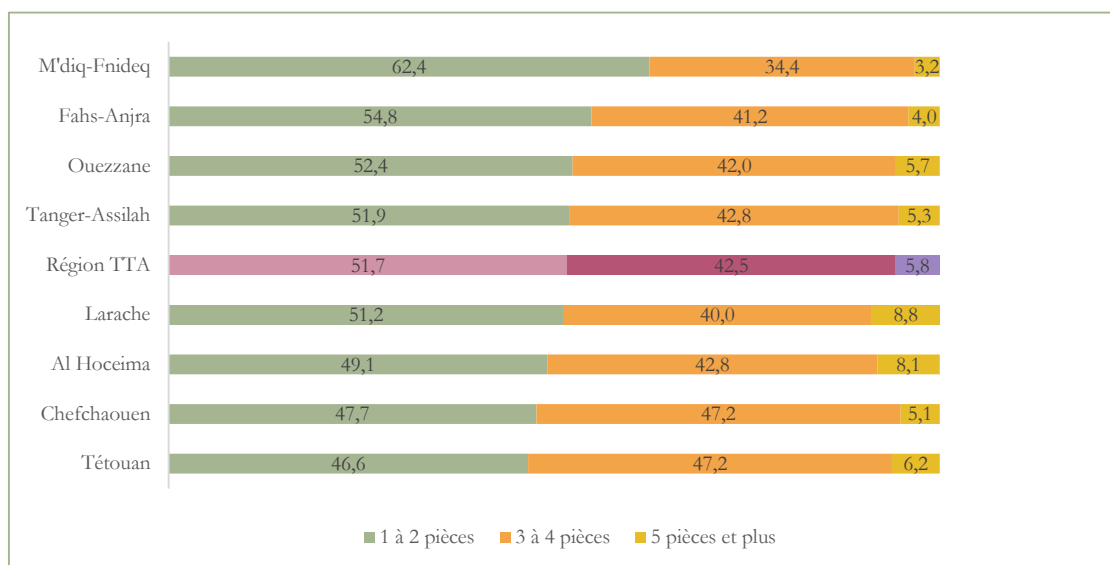
Figure 114: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024

Nombre de pièces	2004			2014			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	13,4	11,7	12,7	12,3	8,9	11,1	15,0	14,6	14,8
2 pièces	30,5	27,2	29,2	27,7	24,4	26,5	36,7	38,9	37,4
3 pièces	29,0	27,5	28,4	32,1	30,5	31,6	32,8	30,0	32,0
4 pièces	14,6	17,9	15,9	15,5	20,2	17,1	9,7	11,2	10,2
5 pièces	4,7	7,6	5,8	4,9	8,2	6,0	2,8	3,3	3,0
6 pièces	4,0	4,6	4,2	3,8	4,5	4,0	1,8	1,3	1,6
7 pièces et +	3,8	3,5	3,7	3,6	3,4	3,5	1,2	0,7	1,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Entre provinces, la proportion de ménages urbains occupant des logements de 1 à 2 pièces varie entre 46,6% à Tétouan et 62,4% à M'diq-Fnideq.

Figure 115: Répartition (en %) des ménages urbains selon le nombre de pièces occupées et les préfectures/provinces, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

Ainsi, le taux moyen d'occupation est passé à 1,5 personne par pièce d'habitation en 2024 contre 1,4 dix ans auparavant et 1,7 personne par pièce en 2004, étant plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (1,7 et 1,4 personne par pièce d'habitation respectivement en 2024).

Par provinces, Le nombre moyen de personnes par pièce en milieu urbain varie de 1,3 à Tétouan à 1,6 à M'diq-Fnideq et Fahs-Anjra.

Figure 116: Taux d'occupation des logements (personnes par pièces) selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

Des logements plus équipés en services de base

La disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par là même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier d'équipements de

base dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité, ainsi que le réseau d'évacuation des eaux usées.

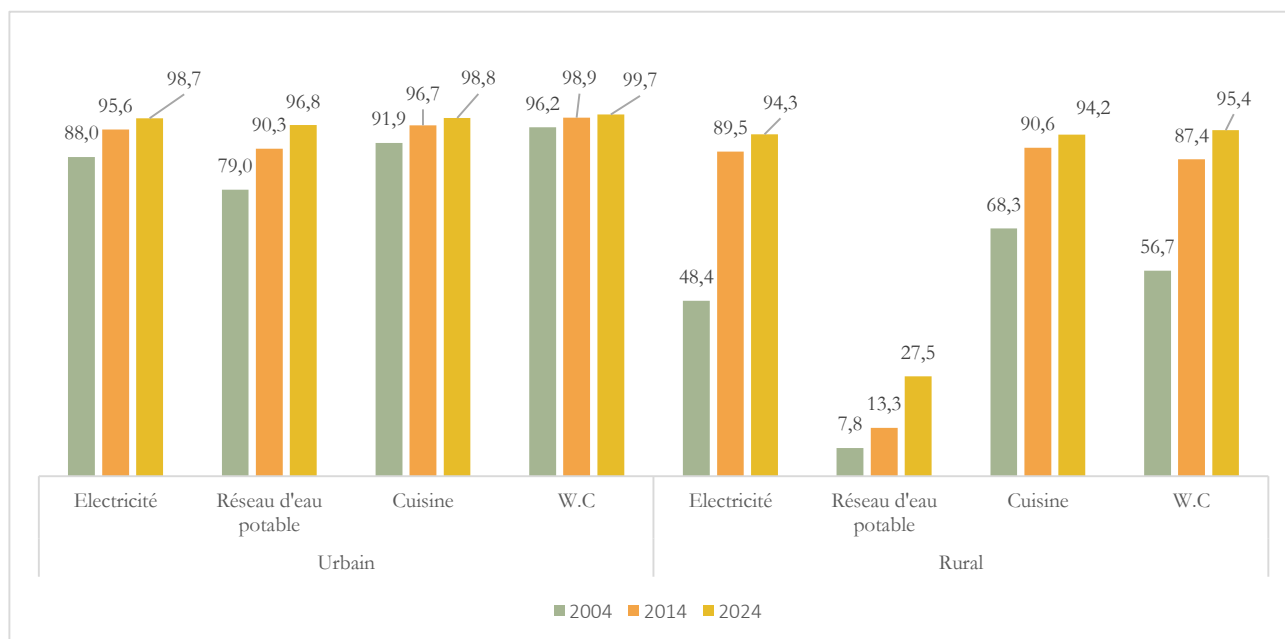
Tous les indicateurs d'équipement des logements en services de base ont connu une nette amélioration durant les dernières périodes intercensitaires. La proportion des ménages qui occupent des logements pourvus d'électricité s'est élevée à 97,4% en 2024, contre 93,5% en 2014 et 72,5% en 2004. Durant la même période, de 2004 à 2024, cette proportion est passée de 88,0% à 98,7% en milieu urbain et de 48,4% à 94,3% en milieu rural.

La part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable a aussi progressé : De 51,1% en 2004 à 63,9% en 2014 puis 75,7% en 2024. Mais malgré que la progression soit plus marquée en milieu rural (de 7,8% à 27,5%), le taux de raccordement y reste le plus faible enregistré à l'échelle nationale. En milieu urbain, le raccordement est presque exhaustif avec un taux de 96,8% en 2024, contre 90,3% en 2014 et 79,0% en 2004.

La cuisine est disponible pour plus de 97,4% des ménages en 2024, soit 98,8% en milieu urbain et 94,2% en milieu rural, alors que le cabinet d'aisance existe pour 98,4% des ménages, quasi-général en milieu urbain avec 99,7% contre 95,4% en milieu rural.

Mais, faut-il préciser par ailleurs que 38,6% des ménages au niveau de la région occupent des logements dépourvus d'une pièce d'eau, celle-ci n'est disponible que pour 73,8% des ménages urbains et seulement pour 33,2% des ménages ruraux.

Figure 117: Proportion des ménages selon les équipements de base de leur logement et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024

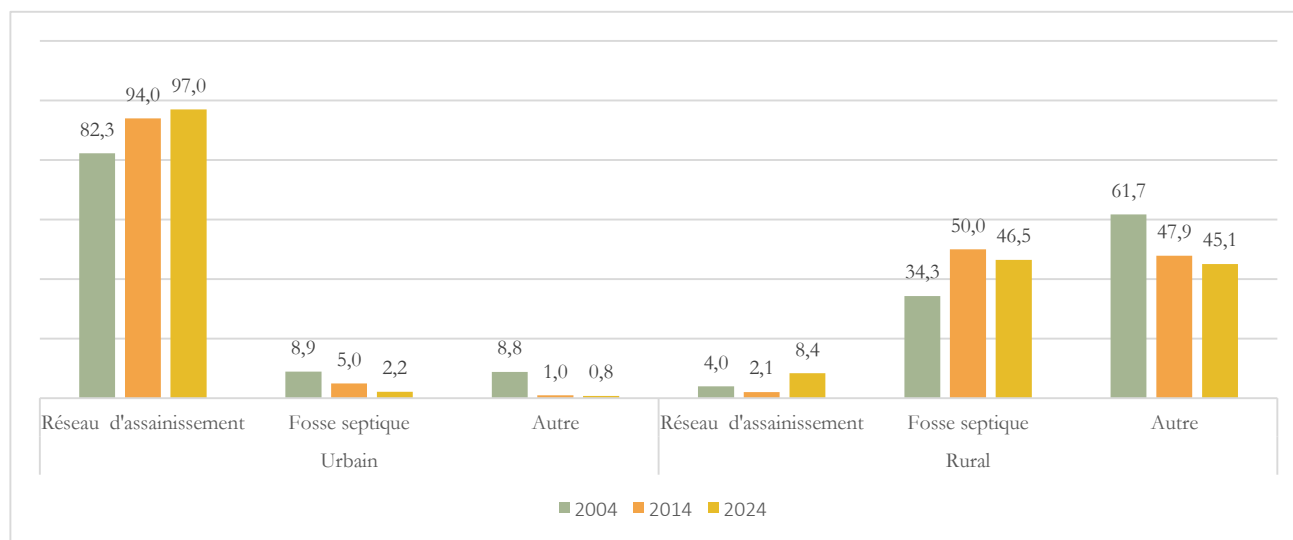


Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

Sur le plan assainissement, le poids des ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées s'est nettement amélioré pour atteindre 70,0% en 2024 contre 62,5% en 2014 et 51,7% en 2004, et ce, au détriment des ménages dont le logement est équipé en fosse septique dont la proportion a reculé de 20,4% en 2014 à 15,7% en 2024, après un poids de 18,8% en 2004.

Par ailleurs, 97,0% des ménages urbains vivent dans des logements raccordés au réseau d'assainissement en 2024, contre 94% en 2014 et 82,3% en 2004, tandis que 2,2% disposent de fosses septiques, contre 5% en 2014. En milieu rural, le raccordement au réseau d'égouts a marqué une progression entre 2014 (2,1%) et 2024 (8,4%) tout en demeurant assez faible. En revanche, les fosses septiques y constituent encore le principal mode d'évacuation des eaux usées, avec 46,5% des ménages en 2024 contre 50% en 2014. Toutefois, 45,1% des ménages ruraux utilisent encore d'autres modes d'évacuation, que ce soit les puits perdus ou encore dans la nature.

Figure 118: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004, 2014 et 2024

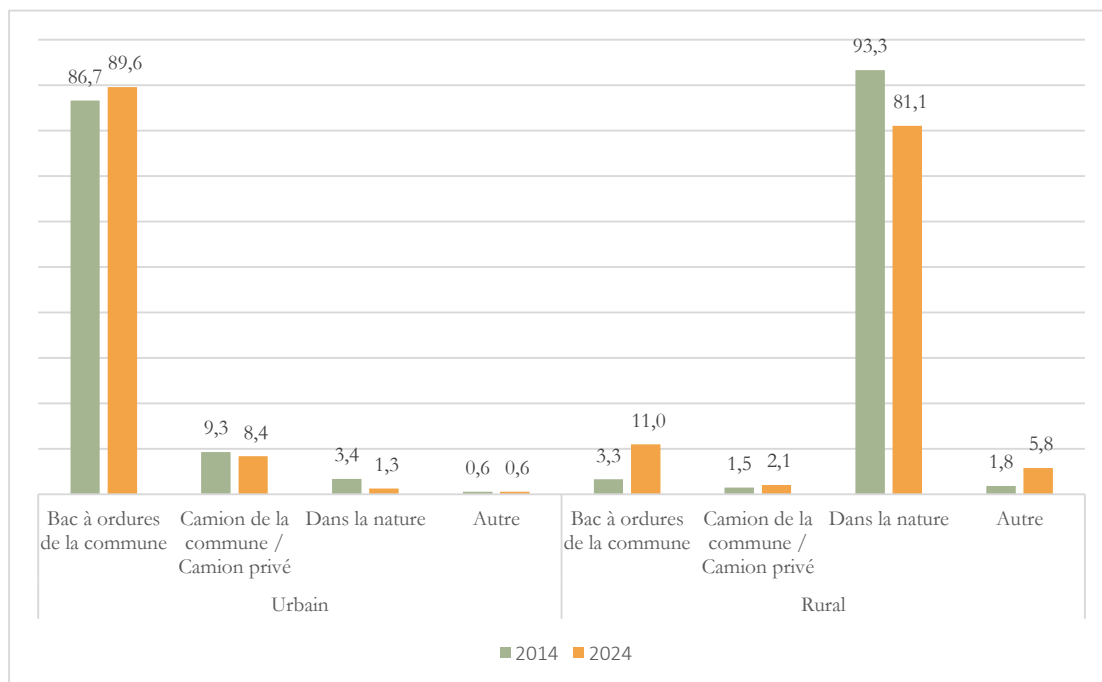


Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

Evacuation des déchets ménagers

En 2024, 89,6% des ménages urbains déversent leurs déchets ménagers dans le bac à ordures de la commune contre 86,7% en 2014. En milieu rural, ce mode a marqué une progression passant de 3,3% en 2014 à 11% en 2024, mais l'évacuation dans la nature y est encore prédominante avec 81,1% des ménages contre 93,3% dix ans plus tôt.

Figure 119: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers, RGPH 2014 et 2024



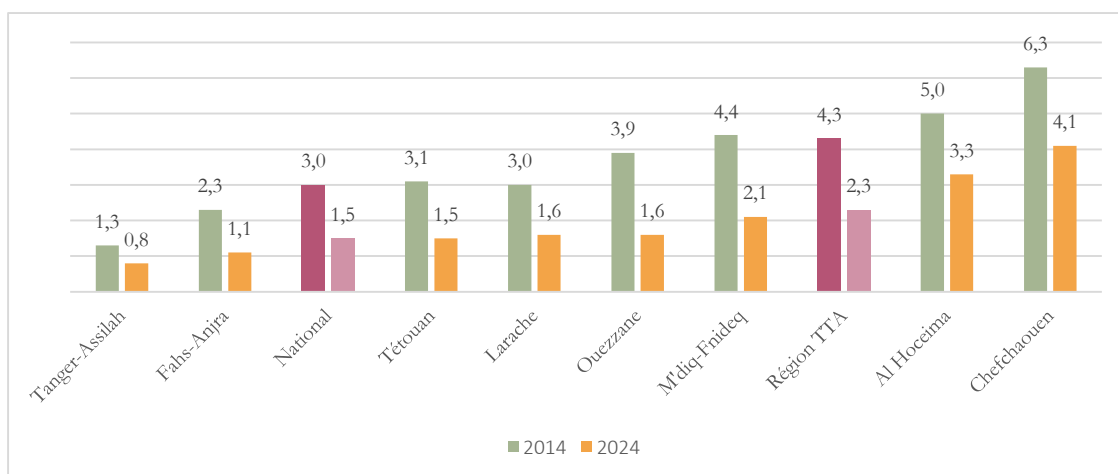
Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

Les routes de plus en plus proches

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 2,3 km en 2024, soit la moitié de celle relevée en 2014 : 4,3 km.

A l'échelle provinciale, cette distance est la plus longue à Chefchaouen (4,1 km) et Al Hoceima (3,3 km), alors qu'elle est plus courte à Tanger-Assilah (0,8 km).

Figure 120: Distance moyenne des logements ruraux à la route goudronnée la plus proche (en Km) par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2014 et 2024

17. RESEAU BANCAIRE

La diversité des activités économiques dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, conjuguée à la modernisation progressive des relations financières et commerciales entre les différents acteurs économiques, a favorisé un développement notable du réseau bancaire régional.

Ainsi, la région abrite quatre agences de Bank Al-Maghrib, sur un total national de vingt, témoignant de son rôle stratégique dans le système financier national. Par ailleurs, elle compte 539 guichets bancaires en 2024, soit 9% de l'ensemble du réseau national, répartis entre 521 guichets de banques conventionnelles et 18 guichets de banques participatives

Figure 121: Implantation bancaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024

Préfectures/ Provinces	Agences Bank Al Maghrib	Nombre de guichets		Total
		Banques Conventionnelles	Banques participatives	
Al Hoceïma	1	64	1	65
Chefchaouen	-	19	0	19
Fahs-Anjra	-	6	0	6
Larache	1	51	1	52
M'diq-Fnideq	-	35	0	35
Ouezzane	-	20	0	20
Tanger-Assilah	1	249	10	259
Tétouan	1	77	6	83
Région TTA	4	521	18	539
Maroc	20	5 486	206	5 692
Région/Maroc	20%	9%	9%	9%

Source : Bank Al Maghrib, *Implantation Bancaire Nationale, Exercice 2024*

La répartition du réseau bancaire selon les préfectures et provinces de la région fait ressortir une forte concentration au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, qui regroupe 48% des guichets bancaires implantés dans la région, illustrant ainsi le dynamisme économique et financier de ce pôle. Elle est suivie de la province de Tétouan, qui concentre 15% des guichets, et de celle d'Al Hoceïma, avec 12%.

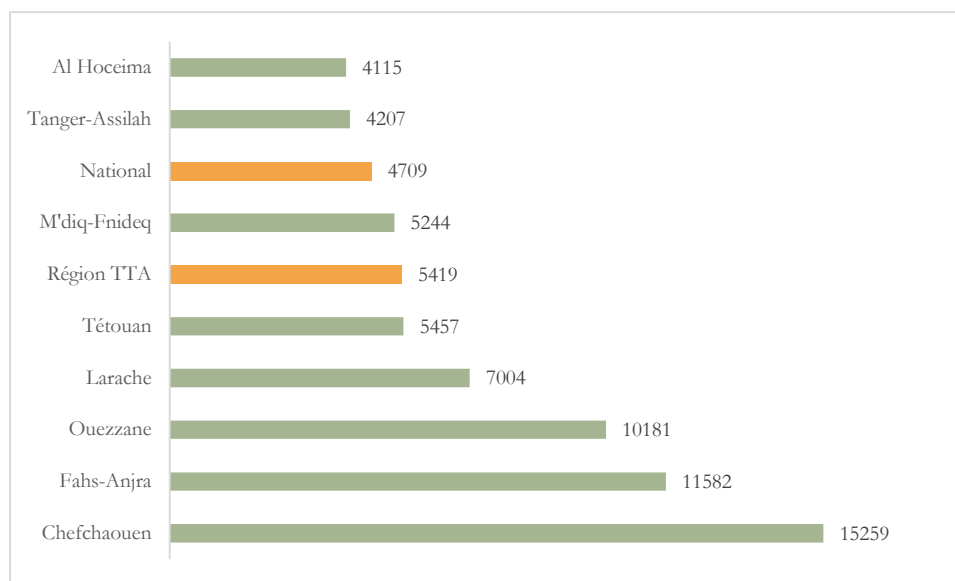
Il convient également de relever que la quasi-totalité des guichets bancaires de la région sont implantés en milieu urbain, conformément aux critères de rentabilité et de potentiel de marché adoptés par les établissements bancaires. Ainsi, sur un total de 539 guichets relevant des banques conventionnelles et participatives, 494 sont situés dans les communes urbaines, tandis que 45 guichets seulement sont implantés en zones rurales.

Cette répartition se traduit par une densité bancaire régionale estimée à 5.419 habitants⁷ par guichet, un niveau inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 4.709 habitants par guichet. Toutefois, cette moyenne régionale masque des écarts significatifs selon le milieu de résidence : on compte en effet 21.730 habitants par guichet en milieu rural contre 3.933 habitants en zone urbaine, révélant une forte concentration des services bancaires

⁷ Population âgée de 15 ans et plus

dans les centres urbains. Ces disparités sont également marquées entre les provinces et préfectures de la région, traduisant des différences notables en matière d'accès aux services financiers.

Figure 122: Densité bancaire (hab/guichet bancaire) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de données de Bank Al Maghrib

Par ailleurs, le Crédit Populaire du Maroc suivi par Attijari Wafa Bank restent les plus représentés dans la région avec respectivement 131 et 101 guichets.

Figure 123: Répartition des agences/guichets bancaires selon les banques et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/ Provinces	Al Barid Bank	A.Wafa Bank	B.OF AFRICA	BMCI	CAM	CDM	CIH	CPM	SG	Autres	Total
Al Hoceima	14	12	5	1	6	1	3	20	1	2	65
Chefchaouen	6	2	1	1	2		1	5	1	0	19
Fahs Anjra	2	1			1			1	1	0	6
Larache	9	9	5	1	8	3	3	11	2	1	52
M'diq-Fnideq	5	7	5	1	3	1	4	7	2	0	35
Ouezzane	7	2	1		2	1	1	6		0	20
Tanger-Assilah	24	52	33	16	11	14	15	64	17	13	259
Tétouan	11	16	12	3	7	3	4	17	3	7	83
Région TTA	78	101	62	23	40	23	31	131	27	23	539

Source : Bank Al Maghrib, Implantation Bancaire Nationale, Exercice 2024

La répartition territoriale des dépôts et crédits donne une image significative de la distribution spatiale des ressources déposées dans les banques et leur utilisation par l'économie régionale. Ainsi, le volume des dépôts effectués auprès des banques commerciales implantées dans la région s'élève à 114,04 MMDH.

En revanche, le montant des crédits octroyés en 2024 atteint 38,8 MMDH, soit à peine 3% des crédits nationaux, ne représentant que 34% du total des dépôts régionaux. Cette situation traduit un potentiel encore largement sous-exploité des ressources financières dans la région.

Figure 124: Dépôts et crédits bancaires (en MDH) par décaissement des banques par rayon d'action des agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Rayon d'action	Dépôts	Crédits	Soldes
Al Hoceima	11 471	1 496	9 976
Larache	12 538	4 632	7 906
Tanger	63 509	24 938	38 570
Tétouan	26 519	7 766	18 753
Région TTA	114 037	38 833	75 204
National	1 274 593	1 166 900	107 693
Région/National	9%	3%	

Source : Bank Al Maghrib

Secondaire
Santé Primaire
Secteurs Supérieur
Formation
Sociaux Justice
Enseignement
Jeunesse Sport
Collégial
entraide

18. CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉDUCATION

Déclin de l'analphabétisme avec de plus en plus de femmes et de ruraux alphabétisés

Au RGPH 2024, 751.944 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir lire ni écrire à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, ce qui porte le taux d'analphabétisme régional à 22,8% contre 24,8% à l'échelle nationale et 31,0% dix ans auparavant. Cette diminution a été plus importante en milieu rural (de 44,7% à 35,1% soit -9,6 points) qu'en milieu urbain (de 22,1% à 16,5%, soit -5,6 points), et plus marquée parmi les femmes (de 41,8% à 30,6% soit -11,2 points) que parmi les hommes (de 20,5% à 15,2% soit -5,3 points). Toutefois, les écarts subsistent avec un taux d'analphabétisme féminin qui double celui des hommes, et un taux rural qui double aussi le taux urbain.

Figure 125: Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004, 2014 et 2024

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014			RGPH 2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	20,2	43,1	30,2	13,5	31,1	20,5	10,3	24,5	15,2
Féminin	42,0	75,5	56,4	30,9	58,8	41,8	22,7	46,6	30,6
Ensemble	31,3	59,3	43,4	22,1	44,7	31,0	16,5	35,1	22,8

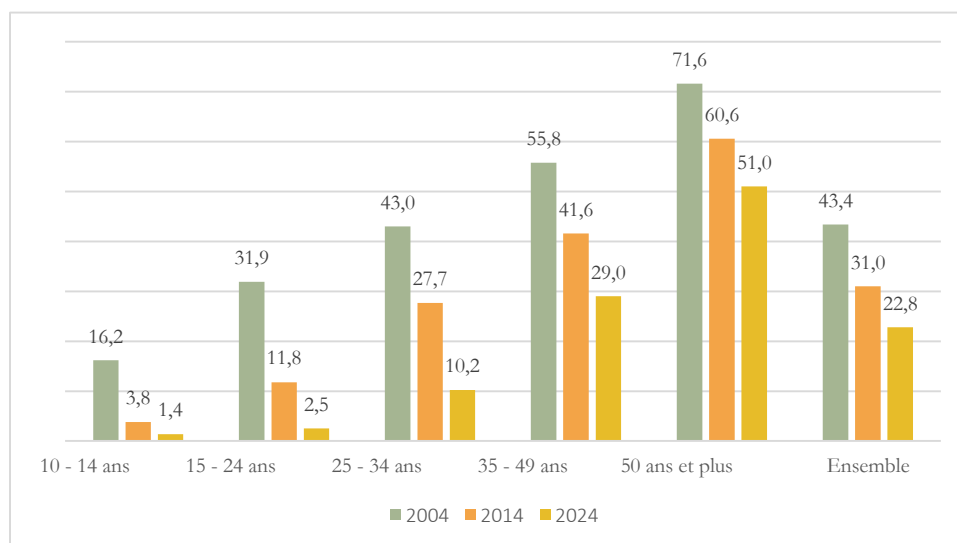
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014 et 2024

En effet, bien que le déclin de l'analphabétisme ait été régulier pour les deux sexes dans le passé, il n'en reste pas moins que la situation des femmes, comptant parmi elles plus de 3 femmes analphabètes sur 10 en 2024, demeure préoccupante par rapport à celle des hommes dont le taux d'analphabétisme est de 15,2%. Par ailleurs, l'amélioration de l'indicateur a été la plus importante pour les femmes rurales avec une baisse de 12,2 points entre 2014 et 2024, mais ceci n'a pas beaucoup changé la situation de ces dernières, puisqu'en 2024, près de la moitié des femmes rurales est encore analphabète.

Le recul de l'analphabétisme concerne tous les groupes d'âges

Le recul de l'incidence de l'analphabétisme a concerné tous les groupes d'âges, avec des baisses soutenues pour la population âgée de 15 à 24 ans (de 11,8% en 2014 à 2,5% en 2024), ainsi que pour les âgés de 25 à 34 ans (de 27,7% à 10,2%) et de 35 à 49 ans (de 41,6% à 29%). Mais l'analphabétisme touche encore les personnes d'âge inférieur (10 à 14 ans) avec un taux de 1,4% contre 3,8% en 2014.

Figure 126: Taux d'analphabétisme selon les groupes d'âges (en %), Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2004, 2014 et 2024

Là aussi, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, puisque le taux d'analphabétisme féminin est souvent le double de celui des hommes quel que soit le groupe d'âges, à l'exception pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, puis pour les enfants âgés de 10 à 14 ans et pour lesquels le taux d'analphabétisme est plus élevé parmi les garçons.

Figure 127: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et les groupes d'âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014			RGPH 2024		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	12,0	20,6	16,2	3,4	4,1	3,8	1,6	1,2	1,4
15 - 24 ans	21,1	42,5	31,9	8,3	15,4	11,8	2,3	2,7	2,5
25 - 34 ans	28,1	57,1	43,0	16,8	39,2	27,7	7,3	13,3	10,2
35 - 49 ans	39,0	72,2	55,8	25,8	57,4	41,6	18,1	40,4	29,0
50 ans et plus	53,0	89,9	71,6	42,5	79,2	60,6	34,7	67,1	51,0
Ensemble	30,1	56,3	43,3	20,5	41,8	31,0	15,2	30,6	22,8

Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

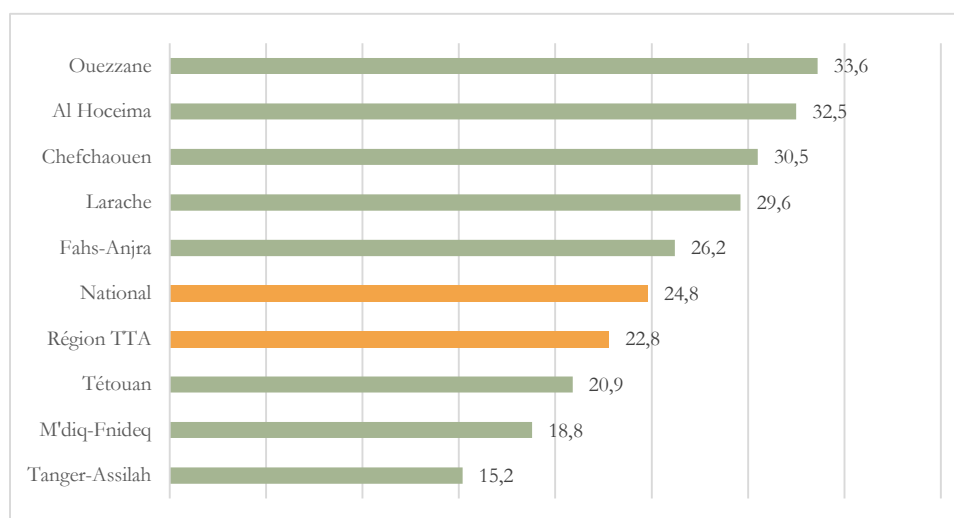
A l'échelle provinciale, l'incidence de l'analphabétisme est plus prononcée dans les provinces d'Ouezzane (33,6%), Al Hoceima (32,5%) et Chefchaouen (30,5%), alors qu'elle s'avère moins importante à Tanger-Assilah (15,2%) et M'diq-Fnideq (18,8%).

Figure 128: Taux d'analphabétisme (%) de la population de 10 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Al Hoceima	14,8	32,1	23,6	25,5	50,7	37,9	21,5	43,5	32,5
Chefchaouen	10,6	25,2	17,8	21,1	46,0	32,8	19,5	42,7	30,5
Fahs Anjra	9,6	26,5	17,8	19,4	34,4	26,6	19	34,1	26,2
Larache	13,1	27,9	20,7	31,9	50,4	40,7	21,8	37,6	29,6
M'diq-Fnideq	12,1	24,2	18,2	22,2	36,0	29,0	12,6	24,8	18,8
Ouezzane	10,8	28,6	19,8	25,4	52,4	38,7	21,5	45,8	33,6
Tanger-Assilah	8,9	20,0	14,4	21,0	36,4	28,3	9,6	21,0	15,2
Tétouan	10,3	22,2	16,4	23,9	42,3	32,8	14,2	27,5	20,9
Région TTA	10,3	22,7	16,5	24,5	46,6	35,1	15,2	30,6	22,8
Maroc	10,8	23,6	17,3	27,9	48,4	38,0	17,2	32,4	24,8

Source : HCP, RGPH 2024

Figure 129: Taux d'analphabétisme (en %) de la population de 10 ans et plus selon les préfectures/provinces, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

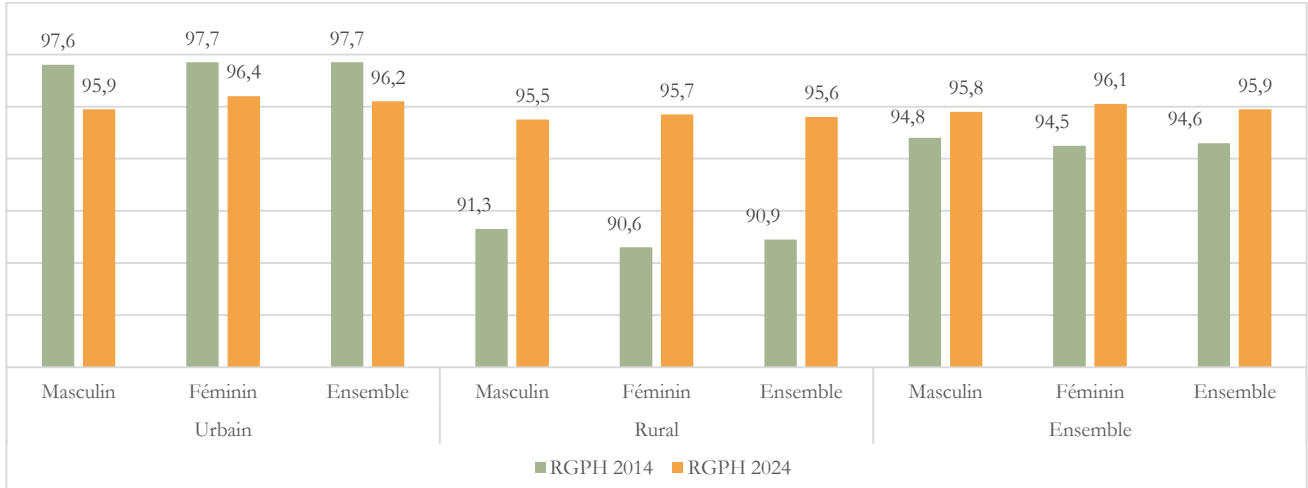
La progression de la scolarisation des enfants se poursuit

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans a atteint 55,1% pour l'année scolaire 2023-2024 contre 62,7% à l'échelle nationale. Il est plus élevé en milieu urbain (56,4%) qu'en milieu rural (52,8%), mais sans une grande différence entre garçons (54,6%) et filles (55,6%).

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est passé de 94,6% en 2014 à 95,9% en 2024, marquant des niveaux similaires à ceux relevés à l'échelle nationale.

Cependant, cette évolution cache des différences par milieu et par sexe : la progression est plus marquée en milieu rural avec un taux passant de 90,9% à 95,6%, et parmi les filles, particulièrement les filles rurales dont le taux de scolarisation a augmenté de 90,6% à 95,7%. Au contraire, les taux de scolarisation ont régressé en milieu urbain aussi bien pour les garçons que pour les filles.

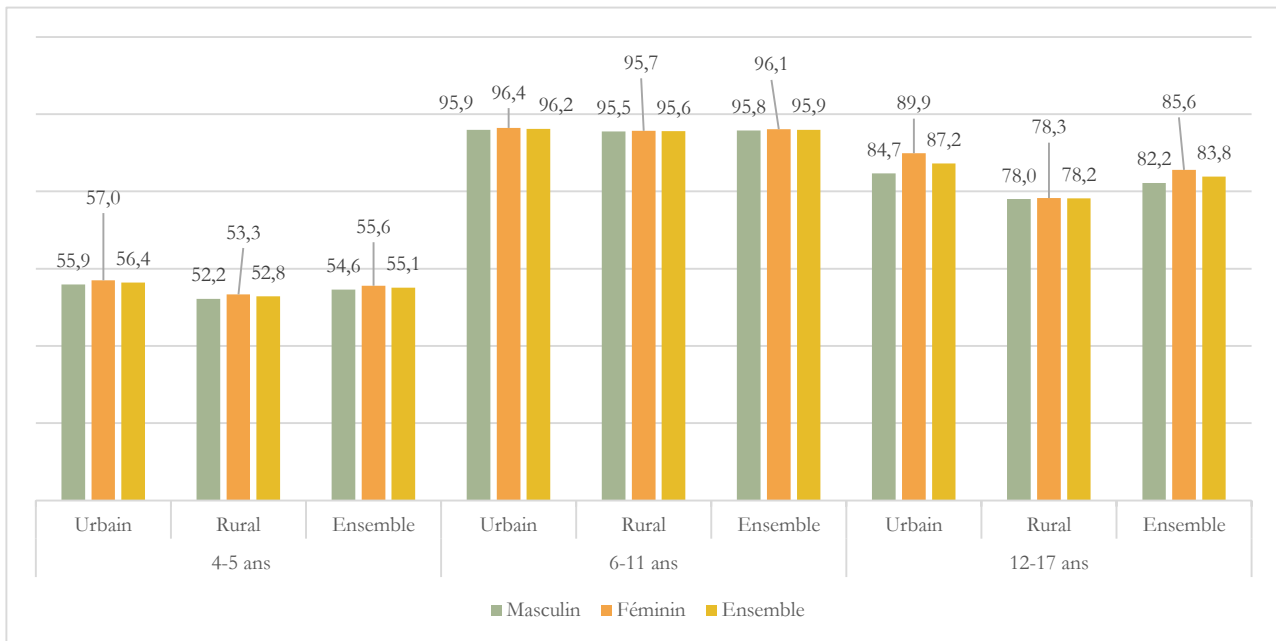
Figure 130 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des RGPH 2014 et 2024

Pour les enfants âgés de 12 à 17 ans, le taux de scolarisation s'est établi à 83,3%. Il marque des écarts importants entre le milieu urbain (87,2%) et rural (78,2%), et est plus élevé parmi les filles (85,6%) que les garçons (82,2%).

Figure 131: Taux de scolarisation des enfants âgés de 4-5 ans, 6-11 ans et 12-17 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

Amélioration de la durée moyenne d'études

Le nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général⁸ de la population âgée de 25 ans et plus a augmenté pour atteindre 5,8 années en 2024 contre 3,9 années en 2014. Il est néanmoins inférieur à la moyenne nationale de 6,1 années. Les écarts sont considérables entre les deux milieux de résidence et les deux sexes, puisque cette durée moyenne s'élève à 7,3 années en milieu urbain contre 2,7 en milieu rural, et à 6,5 années pour les hommes contre 5,0 pour les femmes.

Des disparités sont aussi perçues entre les provinces de la région : la durée moyenne d'études varie de 3,2 années à Chefchaouen et 3,5 à Fahs-Anjra, jusqu'à 6,3 années à M'diq-Fnideq et 7,5 à Tanger-Assilah.

Figure 132: Durée moyenne d'études (en années) de la population âgée de 25 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Al Hoceima	7,8	5,0	6,3	3,9	1,7	2,8	5,3	3,0	4,2
Chefchaouen	7,9	6,1	7,0	3,1	1,7	2,4	3,8	2,4	3,2
Fahs Anjra	5,7	4,7	5,2	3,8	3,2	3,5	3,8	3,2	3,5
Larache	7,7	5,7	6,7	2,7	1,5	2,1	5,5	3,9	4,7
M'diq-Fnideq	7,2	5,8	6,5	2,7	2,6	2,6	7,0	5,7	6,3
Ouezzane	8,3	5,7	6,9	4,2	1,6	2,9	5,3	2,7	4,0
Tanger-Assilah	8,4	7,0	7,7	4,6	3,2	3,9	8,2	6,8	7,5
Tétouan	8,0	6,7	7,3	2,6	2,2	2,4	6,5	5,6	6,1
Région TTA	8,1	6,5	7,3	3,4	1,9	2,7	6,5	5,0	5,8
Maroc	8,9	6,9	7,8	4,0	2,1	3,0	7,1	5,2	6,1

Source : HCP, RGPH 2024

Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus

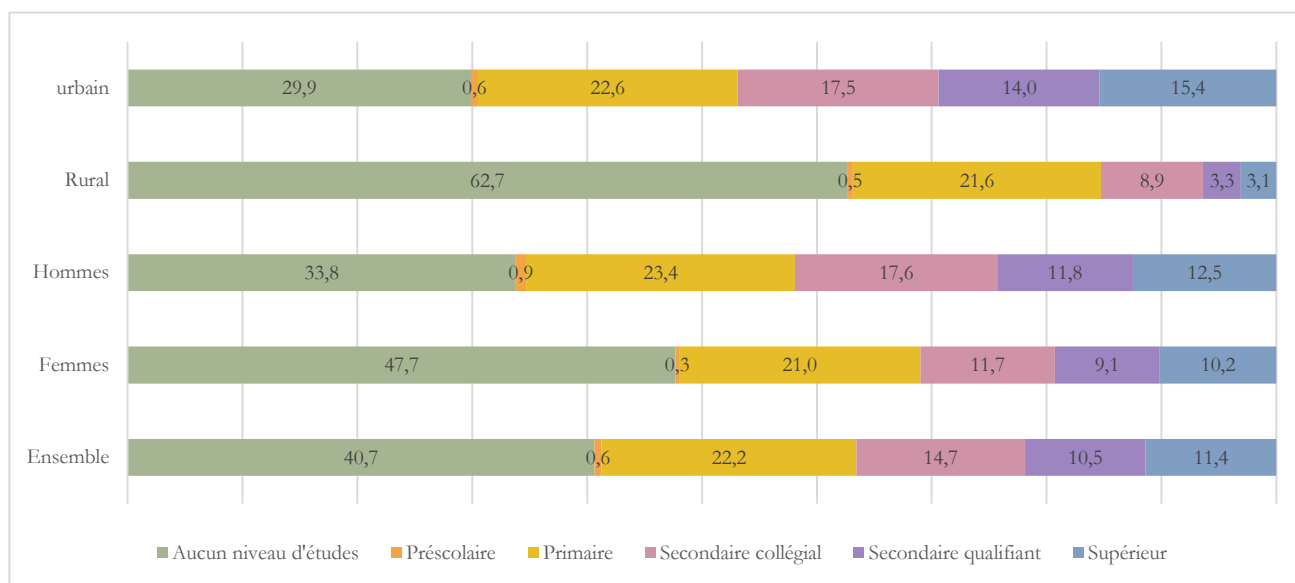
La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des enfants ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

En 2024, 36,6% de la population âgée de 25 ans et plus dispose au moins du niveau d'études secondaire collégial contre 39,1% à l'échelle nationale. Cette proportion s'élève à 46,9% pour la population citadine contre 15,3% pour les ruraux, et à 41,9% pour les hommes contre 31,0% pour les femmes.

Toutefois, 40,7% des personnes de 25 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, soit 29,9% en milieu urbain et 62,7% en milieu rural, 33,8% pour les hommes contre 47,7% pour les femmes.

⁸ Le nombre moyen d'années d'études est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels (Les années passées dans le M'sid/Kouttab ne sont pas prises en compte).

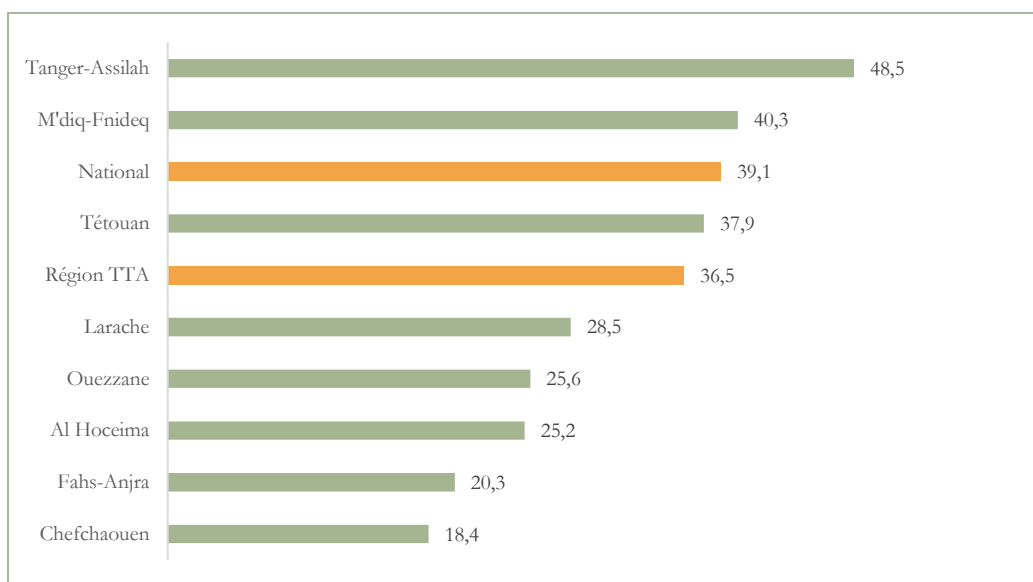
Figure 133 : Répartition (en %) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'études, le milieu de résidence et le sexe, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2014

Par provinces, la proportion de la population de 25 ans et plus ayant atteint au moins le niveau secondaire collégial dépasse la moyenne régionale à Tanger-Assilah (48,5%), M'diq-Fnideq (40,3%) et Tétouan (37,9%), alors qu'elle est la plus faible à Chefchaouen (18,4%) et Fahs-Anjra (20,3%).

Figure 134 : Proportion (en %) de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint au moins le niveau d'études secondaire collégial selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, RGPH 2024



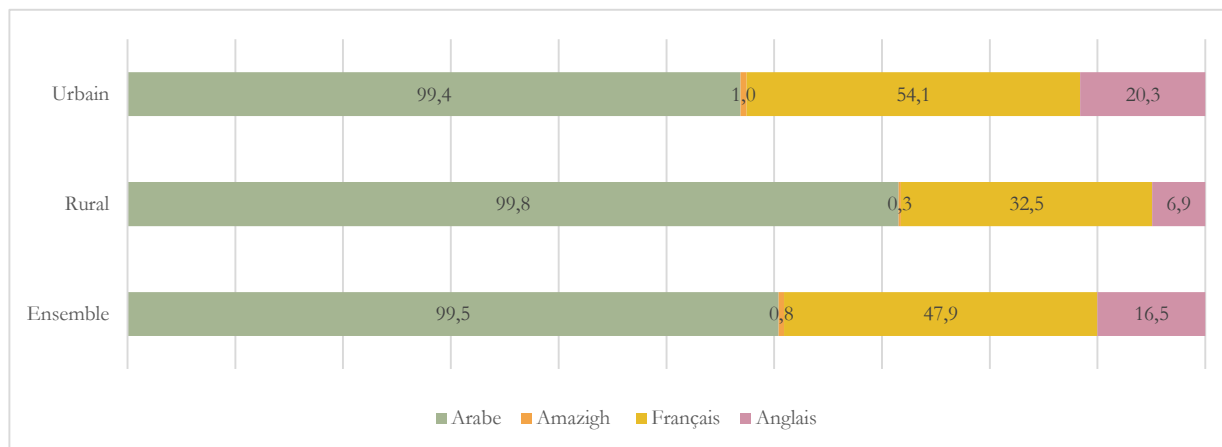
Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

Langues lues et écrites

La quasi-totalité de la population alphabétisée, âgée de 10 ans et plus, sait lire et écrire la langue Arabe (99,5%) alors que 0,8% déclare savoir lire et écrire l'Amazigh en utilisant le graphie Tifinagh. Concernant les langues étrangères, cette proportion s'élève à 47,9% pour le Français et 16,5% pour l'Anglais.

La maîtrise du Français et de l'Anglais est plus importante en milieu urbain, avec respectivement 54,1% et 20,3% de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus, contre des proportions respectives de 32,5% et 6,9% en milieu rural. Ces proportions sont dans tous les cas inférieures à celles relevées au niveau national.

Figure 135 : Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par les alphabètes (non exclusives) et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base du RGPH 2024

Selon les provinces, si presque la totalité de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus sait lire et écrire la langue Arabe, la maîtrise des langues étrangères varie d'une province à l'autre. La maîtrise de la langue française est maximale à Tanger-Assilah (53,7%) et Tétouan (51,1%) et est la plus faible à Chefchaouen (34,1%) et Fahs-Anjra (36,5%), mais elle est pour toutes les provinces, inférieure au niveau national (57,7%). S'agissant de la langue anglaise, sa maîtrise varie de 8,9% à Chefchaouen et 9,6% à Fahs Anjra, à 17,7% à Tétouan et 20,7% à Tanger-Assilah, alors que la moyenne nationale se situe à 20,5%.

19. ENSEIGNEMENT GENERAL

Considéré comme levier du développement humain durable, le système de l'éducation et de la formation est, sans doute, d'une importance cruciale : Il est un pilier principal tant dans la construction du projet social marocain, que dans la réussite des projets de développement que connaît le Maroc depuis le début du troisième millénaire.

Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans toute politique de développement. Dans ce cadre, plusieurs orientations et objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais aussi de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés dans la généralisation de la scolarisation, mais les efforts sont axés aujourd'hui sur la garantie de l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous et la promotion de l'individu et de la société. Le but étant la qualification des ressources humaines et matérielles, afin qu'elles contribuent à l'intégration du Maroc dans l'économie et la société du savoir et renforcer la position du pays parmi les pays émergents.

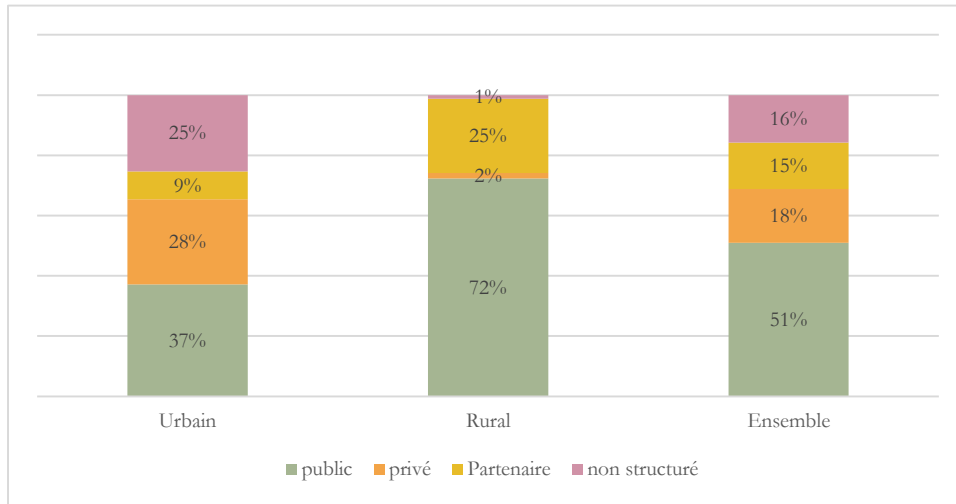
La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades de l'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système de l'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine. C'est dans ce cadre que continue la réforme du système éducatif, initiée avec la Charte Nationale de l'Education et de la Formation et renforcée par le programme d'Urgence puis par la Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030 du système éducatif marocain.

Enseignement préscolaire

Dans le cadre de la Vision stratégique 2015-2030, le Maroc a entrepris une réforme de l'éducation préscolaire en juillet 2018. En effet, l'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle dans la préparation des enfants et leur insertion dans l'enseignement primaire de base.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'effectif des enfants fréquentant le préscolaire dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma s'élevait à 106.848 enfants, dont 48% de filles. Le préscolaire public prédomine largement, regroupant 51% des effectifs, avec une présence marquée en milieu rural (72% des effectifs préscolarisés) comparativement au milieu urbain (37%).

Figure 136 : Répartition (en %) des élèves selon le type d'enseignement préscolaire, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année scolaire 2023-24



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation

La répartition des enfants préscolarisés selon le type révèle une prépondérance du préscolaire public dans les provinces de Fahs-Anjra (93% des élèves), Al Hoceima (82%), Ouezzane (70%) et Larache (62%). En parallèle, le préscolaire privé connaît une implantation notable à Tanger-Assilah avec 31% des effectifs, alors que le préscolaire non structuré occupe également une place importante avec 33% des élèves à Tanger-Assilah et 31% à M'diq-Fnideq.

Figure 137 : L'enseignement préscolaire selon le type, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année scolaire 2024-25

	Public		Privé		Partenaire		Non Structuré			Ensemble		
	Unités		Unités		Unités		Unités		Unités		Unités	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Urbain												
Al Hoceima	44	2 892	14	670	4	39	11	211	73	3 812	1 848	
Chefchaouen	11	554	13	345	5	95	14	245	43	1 239	610	
Larache	51	3141	64	1 744	2	41	13	291	130	5 217	2 492	
M'diq-Fnideq	35	3032	16	717	11	608	97	2 118	159	6 475	3 125	
Ouezzane	12	929	11	560	15	278	38	1 767	858	
Tanger-Assilah	124	8 516	278	11 512	67	2 244	455	12 373	924	34 645	16 677	
Tétouan	55	5 036	59	2 784	81	2 708	59	1 158	254	11 686	5 703	
Région TTA	332	24 100	455	18 332	185	6 013	649	16 396	1 621	64 841	31 313	

(Suite)

	Public		Privé		Partenaire		Non Structuré		Ensemble						
	Unités		Elèves		Unités		Elèves		Unités		Elèves				
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles			
Rural															
Al Hoceïma	261	5 084	2 448	1	70	32	66	711	369	328	5 865	2 849
Chefchaouen	285	5 437	2 616	3	118	62	376	4 512	2 217	14	246	118	678	10 313	5 013
Fahs-Anjra	122	3 655	1 749	7	282	139	129	3 937	1 888
Larache	219	4 801	2 333	3	90	53	154	2 627	1 314	376	7 518	3 700
M'diq-Fnideq	11	256	128	11	169	69	1	16	8	23	441	205
Ouezzane	212	4 341	2 163	1	40	23	136	1 432	689	349	5 813	2 875
Tanger-Assilah	83	2 447	1 199	3	74	36	14	245	113	7	181	81	107	2 947	1 429
Tétouan	189	4 352	2 076	1	90	51	43	667	330	2	64	24	235	5 173	2 481
Région TTA	1 382	30 373	14 712	19	764	396	800	10 363	5 101	24	507	231	2 225	42 007	20 440
Ensemble															
Al Hoceïma	305	7 976	3 834	15	740	363	70	750	386	11	211	114	401	9 677	4 697
Chefchaouen	296	5 991	2 879	16	463	228	381	4 607	2 266	28	491	250	721	11 552	5 623
Fahs-Anjra	122	3 655	1 749	7	282	139	129	3 937	1 888
Larache	270	7 942	3 842	67	1 834	873	156	2 668	1 339	13	291	138	506	12 735	6 192
M'diq-Fnideq	46	3 288	1 593	16	717	337	22	777	360	98	2 134	1 040	182	6 916	3 330
Ouezzane	224	5 270	2 585	12	600	310	151	1 710	838	387	7 580	3 733
Tanger-Assilah	207	10 963	5 365	281	11 586	5 521	81	2 489	1 200	462	12 554	6 020	1 031	37 592	18 106
Tétouan	244	9 388	4 496	60	2 874	1 377	124	3 375	1 699	61	1 222	612	489	16 859	8 184
Région TTA	1 714	54 473	26 343	474	19 096	9 148	985	16 376	8 088	673	16 903	8 174	3 846	106 848	51 753

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation

Quant aux éducateurs, leur nombre s'élève à 6.223 éducateurs, soit un taux d'encadrement de 17,2 élèves/éducateur.

Figure 138 : Educateurs de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2023-24

Préfectures/ Provinces	Public	Privé	Partenaire	Non Structuré	Total	Elèves/ Éducateur
Urbain						
Al Hoceïma	153	12	165	23,1
Chefchaouen	27	23	1	14	65	19,1
Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
Larache	190	170	3	31	394	13,2
M'diq-Fnideq	149	59	38	...	246	26,3
Ouezzane	42	33	8	...	83	21,3
Tanger-Assilah	419	718	120	538	1 795	19,3
Tétouan	240	229	134	61	664	17,6
Région TTA	1 220	1 244	304	644	3 412	19,0

(Suite)

Préfectures/ Provinces	Public	Prive	Partenaire	Non Structuré	Total	Elèves/ Educatuer
Rural						
Al Hoccima	331	...	67	...	398	14,7
Chefchaouen	350	7	341	8	706	14,6
Fahs-Anjra	225	16	241	16,3
Larache	339	7	187	...	533	14,1
M'diq-Fnideq	16	...	15	...	31	14,2
Ouezzane	278	4	134	...	416	14,0
Tanger-Assilah	140	2	16	7	165	17,9
Tétouan	278	6	34	3	321	16,1
Région TTA	1 957	42	794	18	2 811	14,9
Ensemble						
Al Hoceima	484	12	67	0	563	17,2
Chefchaouen	377	30	342	22	771	15,0
Fahs-Anjra	225	16	0	0	241	16,3
Larache	529	177	190	31	927	13,7
M'diq-Fnideq	165	59	53	0	277	25,0
Ouezzane	320	37	142	0	499	15,2
Tanger-Assilah	559	720	136	545	1 960	19,2
Tétouan	518	235	168	64	985	17,1
Région TTA	3 177	1 286	1 098	662	6 223	17,2

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation

Enseignement primaire

Si l'enseignement préscolaire veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école, pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire, ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national que régional.



En effet, au cours de l'année scolaire 2024-25, l'offre scolaire primaire régionale s'est établie à 1.337 établissements dont 63 écoles communautaires, en plus de 1.558 unités satellites. Cette infrastructure se répartie entre 956 établissements publics et 381 privés. L'offre scolaire a ainsi été renforcée par 28 établissements en comparaison avec 2023/24, répartis entre 12 écoles publiques et 16 privées. Les écoles privées constituent désormais 28% de l'ensemble des écoles primaires, mais fortement concentrées à Tanger-Assilah avec 60% des écoles.

Figure 139 : Enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-25

Type d'enseignement	Préfectures/ Provinces	Etabl.	Dt écoles Commu.	Satellites	Salles	Classes	Elèves	Dont filles	Ensei- gnants	
Public	Urbain									
	A Hoceïma	42	-	5	427	546	14 517	6 922	511	
	Chefchaouen	12	-	2	128	164	4 457	2 099	171	
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Larache	57	-	-	624	884	26 928	13 088	866	
	M'diq- Fnideq	38	-	4	496	841	27 029	12 986	924	
	Ouezzane	12	-	-	145	177	4 919	2 370	184	
	Tanger-Assilah	151	-	1	2 020	3 557	123 674	59 877	3 708	
	Tétouan	56	-	5	722	1 238	39 068	18 846	1 227	
	Région TTA	368	-	17	4 562	7 407	240 592	116 188	7 591	
	Rural									
	A Hoceïma	109	12	320	1 283	1 579	30 394	14 513	1 729	
	Chefchaouen	147	8	430	1 721	2 558	47 533	22 675	2 645	
	Fahs-Anjra	42	2	87	463	617	12 727	6 170	625	
	Larache	93	7	231	1 027	1 591	36 688	17 530	1 654	
	M'diq- Fnideq	9	4	13	66	82	1 558	728	98	
	Ouezzane	78	9	197	987	1 248	24 963	12 021	1 309	
	Tanger-Assilah	30	6	60	347	475	12 254	5 815	512	
	Tétouan	80	15	203	806	1 127	23 623	11 466	1 307	
	Région TTA	588	63	1 541	6 700	9 277	189 740	90 918	9 879	
	Ensemble									
	A Hoceïma	151	12	325	1 710	2 125	44 911	21 435	2 240	
	Chefchaouen	159	8	432	1 849	2 722	51 990	24 774	2 816	
	Fahs-Anjra	42	2	87	463	617	12 727	6 170	625	
	Larache	150	7	231	1 651	2 475	63 616	30 618	2 520	
	M'diq- Fnideq	47	4	17	562	923	28 587	13 714	1 022	
	Ouezzane	90	9	197	1 132	1 425	29 882	14 391	1 493	
	Tanger-Assilah	181	6	61	2 367	4 032	135 928	65 692	4 220	
Tétouan	136	15	208	1 528	2 365	62 691	30 312	2 534		
Région TTA	956	63	1 558	11 262	16 684	430 332	207 106	17 470		
Privé	A Hoceïma	13	-	-	104	128	2 432	1 169	41	
	Chefchaouen	10	-	-	93	86	1 658	815	122	
	Fahs-Anjra	6	-	-	48	42	780	373	46	
	Larache	36	-	-	368	322	6 263	3 053	398	
	M'diq- Fnideq	18	-	-	254	214	4 650	2 370	288	
	Ouezzane	12	-	-	110	99	1 926	898	138	
	Tanger-Assilah	230	-	-	2 577	2 331	48 685	23 525	2 062	
	Tétouan	56	-	-	716	595	11 586	5 510	745	
	Région TTA	381	-	-	4 270	3 817	77 980	37 713	3 840	
	Total	A Hoceïma	164	12	325	1 814	2 253	47 343	22 604	2 281
Chefchaouen		169	8	432	1 942	2 808	53 648	25 589	2 938	
Fahs-Anjra		48	2	87	511	659	13 507	6 543	671	
Larache		186	7	231	2 019	2 797	69 879	33 671	2 918	
M'diq- Fnideq		65	4	17	816	1 137	33 237	16 084	1 310	
Ouezzane		102	9	197	1 242	1 524	31 808	15 289	1 631	
Tanger-Assilah		411	6	61	4 944	6 363	184 613	89 217	6 282	
Tétouan		192	15	208	2 244	2 960	74 277	35 822	3 279	
Région TTA		1 337	63	1 558	15 532	20 501	508 312	244 819	21 310	

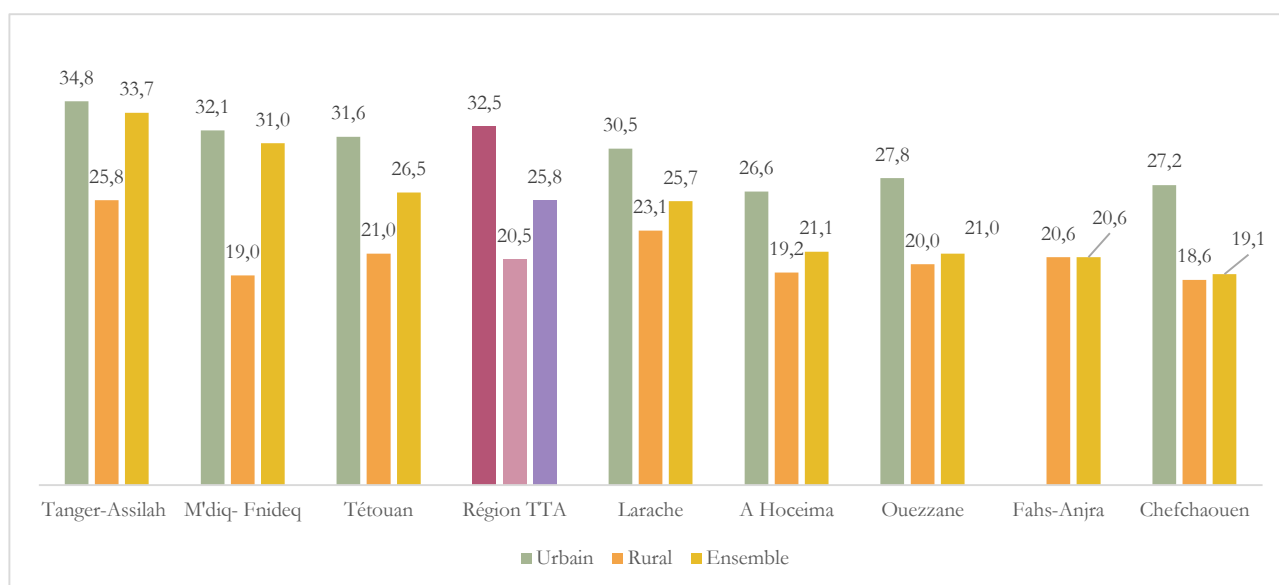
Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation

Le nombre des élèves scolarisés dans le cycle primaire a atteint 508.312 élèves en 2024-25, en légère régression par rapport à 2023-24 (-0,7%), résultante d'une baisse des effectifs scolarisés dans le public (-1,7%) et d'une hausse au privé (+5,7%). Les filles représentent 48,2% des scolarisés, presque en stagnation par rapport à

2023-24 (48,1%). Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minimale de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 15,3% de l'effectif global des élèves contre 14,4% en 2023-24. De plus, ce type d'enseignement concerne à des degrés divers les préfectures et provinces de la région : fortement concentré à la préfecture de Tanger-Assilah (62% des effectifs), faible aux provinces de Fahs-Anjra (1%), Chefchaouen (2,1%), Ouezzane (2,5%) et Al Hoceima (3,1%),

Les effectifs des élèves du primaire sont répartis sur 20.501 classes, à raison de 25 élèves par classe (26 élèves par classe pour le public et 20 dans le privé). Ainsi, un effort considérable a été consenti dans ce domaine puisque le nombre moyen d'élèves par classe s'élevait à 30 durant l'année scolaire 2016-2017. Cependant, cette moyenne cache des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont plus encombrées avec 32 élèves/classe en 2024-25, comparativement aux classes primaires publiques rurales avec 20 élèves par classe. Les disparités sont aussi aigües entre les préfectures et provinces de la région, puisque les classes publiques urbaines sont plus encombrées au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah avec 35 élèves/classe, puis Tétouan et M'diq-Fnideq avec 32 élèves/classe chacune.

Figure 140 : Nombre d'élèves/classe dans le primaire public selon les préfectures/provinces, Année scolaire 2024-25



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation

Le nombre de salles publiques se situant à 11.262 salles, couvre le besoin de 68% des classes, ceci occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée tant en milieu urbain (62%) que rural (72%), alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Par ailleurs, l'encadrement de l'ensemble des élèves est assuré par 21.310 enseignants, ce qui donne une moyenne de 104 enseignants pour 100 classes, un ratio qui reste insuffisant pour faire face aux éventuelles maladies ou empêchements du personnel enseignant, qui pourraient entraver le déroulement normal du processus de l'enseignement.

Figure 141 : Indicateurs de l'enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année scolaire 2024-25

Type d'enseignement		Elèves/classe	Salles/100 Classes	Enseignants/100 Classes
Public	Urbain			
	A Hoceima	27	78	94
	Chefchaouen	27	78	104
	Fahs-Anjra	-	-	-
	Larache	30	71	98
	M'diq- Fnideq	32	59	110
	Ouezzane	28	82	104
	Tanger-Assilah	35	57	104
	Tétouan	32	58	99
	Région TTA	32	62	102
	Rural			
	A Hoceima	19	81	109
	Chefchaouen	19	67	103
	Fahs-Anjra	21	75	101
	Larache	23	65	104
	M'diq- Fnideq	19	80	120
	Ouezzane	20	79	105
	Tanger-Assilah	26	73	108
	Tétouan	21	72	116
	Région TTA	20	72	106
	Ensemble			
	A Hoceima	21	80	105
	Chefchaouen	19	68	103
	Fahs-Anjra	21	75	101
	Larache	26	67	102
	M'diq- Fnideq	31	61	111
Ouezzane	21	79	105	
Tanger-Assilah	34	59	105	
Tétouan	27	65	107	
Région TTA	26	68	105	
Privé	A Hoceima	19	81	32
	Chefchaouen	19	108	142
	Fahs-Anjra	19	114	110
	Larache	19	114	124
	M'diq- Fnideq	22	119	135
	Ouezzane	19	111	139
	Tanger-Assilah	21	111	88
	Tétouan	19	120	125
	Région TTA	20	112	101
Total	A Hoceima	21	81	101
	Chefchaouen	19	69	105
	Fahs-Anjra	20	78	102
	Larache	25	72	104
	M'diq- Fnideq	29	72	115
	Ouezzane	21	81	107
	Tanger-Assilah	29	78	99
	Tétouan	25	76	111
	Région TTA	25	76	104

Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation

Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale a englobé, durant l'année scolaire 2024-2025, 446 établissements, soit 19 collèges de plus qu'en 2023-2024, répartis en 3 nouveaux collèges publics et 16 privés. Les établissements privés assurant l'enseignement collégial constituent ainsi 46% de l'offre scolaire avec 205 établissements. Par ailleurs, ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 113 collèges dont 107 publics.

Durant l'année scolaire 2024-2025, le nombre des scolarisés dans ce cycle d'enseignement s'élevait à 231.649 élèves (public et privé confondus) marquant une hausse de 2,4% par rapport à l'année scolaire 2023-2024 (+10,1% dans le privé et +1,7% dans le public). La proportion des filles continue sa progression pour atteindre 48,9% des élèves contre 48,7% en 2023-2024 et 48,3% en 2021-2022. A signaler aussi que 66,6% des élèves fréquentant le collège se concentrent en milieu urbain.

Mais malgré une hausse des élèves du secteur privé de 10,1% en comparaison avec 2023-2024, ce secteur, avec seulement 21.106 élèves, participe peu dans l'enseignement collégial avec 9,1% des scolarisés, fortement concentré à la préfecture de Tanger-Assilah qui compte 61% des élèves.

Les effectifs scolarisés dans l'enseignement collégial sont répartis sur 7.100 classes, soit une moyenne de 33 élèves par classe, dénotant l'encombrement des classes dans ce cycle d'enseignement. Malgré une légère amélioration, les classes collégiales publiques demeurent les plus encombrées avec 35 élèves/classe en milieu urbain et 33 élèves par classe en milieu rural, contre 21 élèves/classe pour les classes privées.

Figure 142 : Evolution du nombre d'élèves/classe, enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation

Concernant le nombre d'enseignants du cycle collégial, il s'élève à 8.357 enseignants. Ceci traduit une moyenne de 121 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, 87 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux, puis 174 enseignants/100 classes pour le collégial privé.

Figure 143 : Enseignement secondaire collégial selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-2025

Type d'enseignement	Préfectures/ Provinces	Etab.	Salles	Classes	Elèves	Dt filles	Enseignants
Public	Urbain						
	A Hoceïma	14	247	253	7 887	3 898	304
	Chefchaouen	5	92	115	3 487	1 742	156
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	15	324	438	15 197	7 440	538
	M'diq- Fnideq	16	296	417	14 550	7 407	546
	Ouezzane	2	93	113	3 877	1 822	147
	Tanger-Assilah	57	1 110	1 782	65 937	32 491	1 983
	Tétouan	25	510	670	22 360	11 236	916
	Région TTA	134	2 672	3 788	133 295	66 036	4 590
	Rural						
	A Hoceïma	24	325	386	11 355	5 330	360
	Chefchaouen	25	331	565	19 239	9 033	302
	Fahs-Anjra	4	98	154	5 160	2 600	202
	Larache	16	206	351	12 334	5 878	303
	M'diq- Fnideq	1	24	22	727	350	41
	Ouezzane	17	281	390	13 819	6 171	307
	Tanger-Assilah	7	103	156	5 421	2 729	176
	Tétouan	13	206	282	9 193	4 703	321
	Région TTA	107	1 574	2 306	77 248	36 794	2 012
	Ensemble						
	A Hoceïma	38	572	639	19 242	9 228	664
	Chefchaouen	30	423	680	22 726	10 775	458
	Fahs-Anjra	4	98	154	5 160	2 600	202
	Larache	31	530	789	27 531	13 318	841
	M'diq- Fnideq	17	320	439	15 277	7 757	587
	Ouezzane	19	374	503	17 696	7 993	454
Tanger-Assilah	64	1213	1 938	71 358	35 220	2 159	
Tétouan	38	716	952	31 553	15 939	1 237	
Région TTA	241	4 246	6 094	210 543	102 830	6 602	
Privé (*)	A Hoceïma	5	18	18	285	129	18
	Chefchaouen	5	26	18	393	196	54
	Fahs-Anjra	2	6	4	58	27	11
	Larache	15	95	74	1 840	929	200
	M'diq- Fnideq	13	79	55	1 199	612	134
	Ouezzane	6	27	19	338	146	38
	Tanger-Assilah	123	861	623	12 880	6 310	909
	Tétouan	36	262	195	4 113	1 987	391
	Région TTA	205	1 374	1 006	21 106	10 336	1 755
Ensemble	A Hoceïma	43	590	657	19 527	9 357	682
	Chefchaouen	35	449	698	23 119	10 971	512
	Fahs-Anjra	6	104	158	5 218	2 627	213
	Larache	46	625	863	29 371	14 247	1 041
	M'diq- Fnideq	30	399	494	16 476	8 369	721
	Ouezzane	25	401	522	18 034	8 139	492
	Tanger-Assilah	187	2074	2 561	84 238	41 530	3 068
	Tétouan	74	978	1 147	35 666	17 926	1 628
	Région TTA	446	5 620	7 100	231 649	113 166	8 357

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation, (*) non compris les missions étrangères

Enseignement secondaire qualifiant

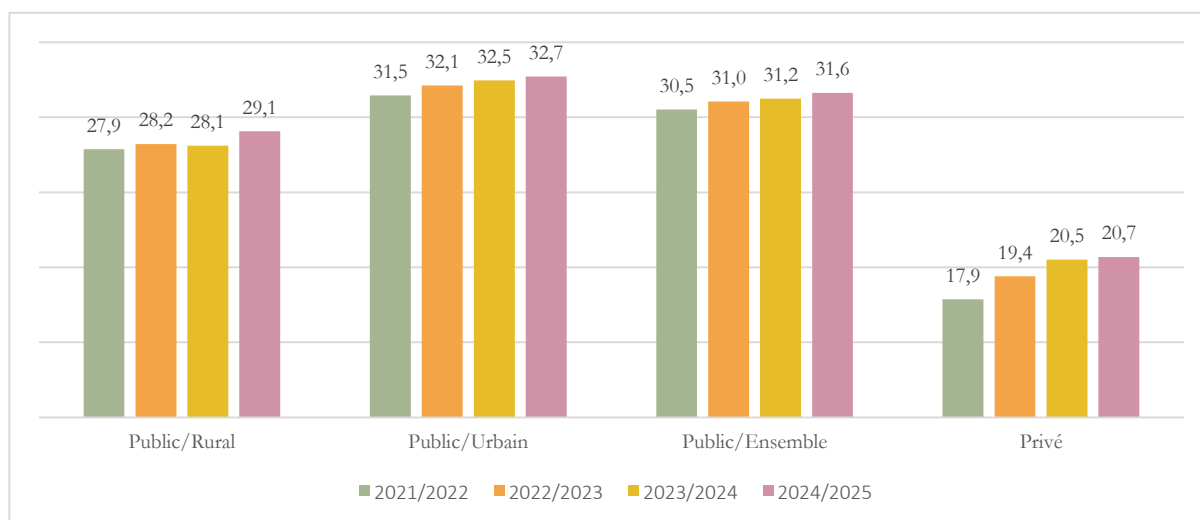
L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2024-2025, à 292 établissements, soit 24 lycées de plus qu'en 2023-2024, répartis entre 8 nouveaux lycées publics et 16 privés. Les établissements privés assurant l'enseignement qualifiant constituent ainsi 37% de l'offre scolaire avec 108 établissements contre 184 lycées publics. Ce cycle se caractérise aussi par sa forte concentration en milieu urbain puisque le milieu rural ne compte que 92 lycées dont 90 publics.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 132.801 élèves, marquant une hausse de 10,8% en comparaison avec l'année scolaire 2023-2024. 55,6% des élèves sont de sexe féminin, presque en stagnation par rapport à l'année précédente.

Avec une part de 7,6% des élèves, le secteur privé concourt peu dans l'enseignement secondaire qualifiant, malgré une hausse timide de son poids qui représentait 6,0% en 2021-2022. La préfecture de Tanger-Assilah concentre 36% des élèves suivie de Tétouan avec 17%.

Les élèves du secondaire qualifiant sont répartis sur 4.367 classes, soit une moyenne de 30 élèves par classe. Avec des classes de plus en plus encombrées, les lycées publics urbains sont les plus sur-occupés avec 33 élèves/classe contre 21 élèves/classe pour les lycées privés.

Figure 144: Evolution du nombre d'élèves/classe, enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base des données de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation

Le nombre de salles s'établit à 3.986 salles. Mais si celles-ci couvrent le besoin de l'ensemble des classes pour l'enseignement secondaire privé, ce n'est pas le cas pour le secondaire public qui affiche un taux de couverture de 87% des classes.

Quant aux enseignants du cycle secondaire qualifiant, leur nombre s'élève à 9.770 enseignants, ce qui traduit une moyenne de 224 enseignants/100 classes, soit 225 enseignants/100 classes pour les établissements publics, et 215 enseignants/100 classes pour les établissements privés.

Figure 145: Enseignement secondaire qualifiant selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-2025

Type d'enseignement	Préfectures/Provinces	Etab.	Salles	Classes	Elèves	Dt filles	Enseignants
Public	Urbain						
	A Hoceïma	12	248	220	5 772	3 390	487
	Chefchaouen	5	92	96	2 963	1 662	215
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	11	288	356	11 577	6 294	672
	M'diq- Fnideq	11	216	280	8 584	5 117	576
	Ouezzane	4	93	110	3 376	1 805	206
	Tanger-Assilah	34	875	1 136	40 369	22 625	2 217
	Tétouan	17	436	536	16 782	9 565	983
	Région TTA	94	2 248	2 734	89 423	50 458	5 356
	Rural						
	A Hoceïma	17	173	174	4 203	2 289	507
	Chefchaouen	20	306	288	8 335	4 529	886
	Fahs-Anjra	7	97	92	2 588	1 501	230
	Larache	12	125	116	3 569	2 128	411
	M'diq- Fnideq	2	16	14	304	202	46
	Ouezzane	14	207	263	9 058	4 525	656
	Tanger-Assilah	4	41	47	1 311	776	189
	Tétouan	14	149	151	3 917	2 361	441
	Région TTA	90	1 114	1 145	33 285	18 311	3 366
	Ensemble						
	A Hoceïma	29	421	394	9 975	5 679	994
	Chefchaouen	25	398	384	11 298	6 191	1 101
	Fahs-Anjra	7	97	92	2 588	1 501	230
	Larache	23	413	472	15 146	8 422	1 083
	M'diq- Fnideq	13	232	294	8 888	5 319	622
	Ouezzane	18	300	373	12 434	6 330	862
	Tanger-Assilah	38	916	1 183	41 680	23 401	2 406
Tétouan	31	585	687	20 699	11 926	1 424	
Région TTA	184	3 362	3 879	122 708	68 769	8 722	
Privé (*)	A Hoceïma	1	7	6	97	49	17
	Chefchaouen	1	3	1	6	3	10
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	9	76	53	1 079	597	162
	M'diq- Fnideq	7	41	24	391	192	67
	Ouezzane	-	-	-	-	-	-
	Tanger-Assilah	70	394	324	6 696	3 268	573
	Tétouan	20	103	80	1 824	918	219
	Région TTA	108	624	488	10 093	5 027	1 048
	Ensemble	A Hoceïma	30	428	400	10 072	5 728
Chefchaouen		26	401	385	11 304	6 194	1 111
Fahs-Anjra		7	97	92	2 588	1 501	230
Larache		32	489	525	16 225	9 019	1 245
M'diq- Fnideq		20	273	318	9 279	5 511	689
Ouezzane		18	300	373	12 434	6 330	862
Tanger-Assilah		108	1 310	1 507	48 376	26 669	2 979
Tétouan		51	688	767	22 523	12 844	1 643
Région TTA		292	3 986	4 367	132 801	73 796	9 770

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation, (*) non compris les missions étrangères

20. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES

Enseignement universitaire public en expansion ...

L'enseignement supérieur universitaire au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que notre pays ne peut éviter tant qu'il demeure ouvert au monde extérieur.

Dans ce cadre, et en cohérence avec la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite l'Université Abdelmalek Essaâdi qui regroupe 16 établissements répartis entre les villes d'Al Hoceima, Ksar El Kébir, Larache, Martil, Tanger et Tétouan.

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil des établissements universitaires implantés dans la région s'élève à 49.747 places durant l'année universitaire 2024-2025, représentant 8,5% de la capacité d'accueil globale des universités du Royaume. 58% de cette capacité relève des établissements à accès ouvert, le reste (42%) concerne les établissements à accès régulé.

Figure 146: Etablissements de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année universitaire 2024-2025

Etablissement	Capacité d'accueil	Etudiants			Personnel enseignant		
		Tous cycles	Dt Féminin	Dt étrangers	Total	Dt féminin	
Al Hoceima	Faculté des Sciences et Techniques	1 607	1 418	874	10	53	12
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 750	1 288	732	17	58	14
Larache	Faculté poly disciplinaire Ksar El Kébir	...	33	17	-	14	7
	Faculté poly disciplinaire Larache	4 510	14 346	7 492	3	86	21
Martil	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	6 430	26 896	14 010	143	94	33
	Ecole Normale Supérieure	2 110	5 964	4 141	7	83	22
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	6 282	20 226	11 275	142	141	30
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	5 120	37 850	20 560	473	127	44
	Faculté des Sciences et Techniques	3 608	4 535	2 675	243	196	55
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	3 608	2 977	1 703	93	70	23
	Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction	870	313	181	1	37	17
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 960	1 809	971	80	69	25
	Faculté de Médecine et Pharmacie	2 300	2 534	1 500	110	154	90
Tétouan	Faculté des Sciences	4 564	12 243	6 891	190	200	53
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 858	1 606	810	87	68	17
	Faculté Ossol Ad-dine	2 000	5 295	2 415	38	41	10
	Ecole Supérieure de Technologie	1 170	86	50	-	15	7
Total		49 747	139 419	76 297	1 637	1 505	480

Source : Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, L'enseignement supérieur en chiffres 2024-2025

Au cours de l'année universitaire 2024-2025, l'Université Abdelmalek Essaâdi accueillait un effectif total de 139.419 étudiants, enregistrant ainsi une hausse de 2,5% par rapport à l'année précédente et représentant 12,3% du nombre total d'étudiants au niveau national. La répartition par sexe montre une prédominance

féminine, les étudiantes représentant 55% de l'ensemble des inscrits dans les établissements universitaires de la région.

L'encadrement de cette population estudiantine est assuré par un corps enseignant de 1.505 enseignants, dont 32% sont des femmes.

Afin de répondre aux besoins d'hébergement et de favoriser un environnement propice aux études, la région dispose de trois cités universitaires situées à Tanger, Tétouan et Martil, ainsi que d'un internat à Al Hoceima. Durant l'année universitaire 2024-2025, 4.970 étudiants ont résidé dans ces structures, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année 2023-2024. Parmi eux, 72% sont des étudiantes et 3% des étudiants étrangers.

... Accompagné par la formation des cadres

Outre les établissements universitaires, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite huit établissements de formation des cadres, à savoir : l'Institut Supérieur International de Tourisme, l'Institut National de l'Action Sociale et le Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation à Tanger ; l'Institut National des Beaux-Arts et l'École Nationale d'Architecture à Tétouan ; ainsi que l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé à Al Hoceima, Tanger et Tétouan.

Au cours de l'année universitaire 2024-2025, ces huit établissements ont accueilli 5.955 étudiants, dont 2% d'étudiants internationaux. La présence féminine y est particulièrement marquée, représentant 73% des effectifs. L'encadrement pédagogique est assuré par 534 enseignants, parmi lesquels 318 sont des enseignants permanents.

Figure 147: Etablissements de formation des cadres, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année universitaire 2024-2025

	Instituts	Etudiants			Personnel Enseignant		
		Total	Dont		Total	Dont	
			Féminin	Internationaux		Féminin	Permanents
Al Hoceima	Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé	451	356	1	65	29	13
	Institut Supérieur International de Tourisme	752	530	44	68	28	45
Tanger	Institut National de L'Action Sociale	270	228		32	17	26
	Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé	1130	862	30	122	71	66
Tétouan	Ecole Nationale d'Architecture	385	270	20	36	9	9
	Institut National des Beaux-Arts	251	157	-	21	5	21
	Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé	924	745	21	95	36	43
	CRMEF	1	1 223	-	95	16	95
		792					
Total		5 955	4 371	116	534	211	318

Source : Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, L'enseignement supérieur en chiffres 2024-2025

... Et des établissements de l'Enseignement Supérieur privé

Quant aux instituts supérieurs privés, leur nombre s'élève à 10 établissements tous implantés à Tanger. 3.072 étudiants y poursuivaient leurs études supérieures durant l'année universitaire 2024-2025, soit 22% de plus l'année précédente. 45% des étudiants sont de sexe féminin, encadrés par 296 enseignants.

Figure 148: Etablissements de l'enseignement supérieur privé ne relevant pas des Universités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année universitaire 2024-2025

Champs disciplinaire	Etablissements	Etudiants			Personnel Enseignant	
		Total	Dont		Total	Dont féminin
			Féminin	Internationaux		
Sciences juridiques, économiques et de gestion	7	989	560	71	114	41
Sciences et techniques	3	2083	815	62	182	71
Total	10	3072	1375	133	296	112

Source : Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, L'enseignement supérieur en chiffres 2024-2025

... ainsi que par la Formation Pédagogique

La formation pédagogique est considérée comme un levier du développement économique et social du pays. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer d'un personnel enseignant compétent.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'enseignement pédagogique se décline en deux niveaux. La formation des professeurs du primaire est assurée par quatre centres situés à Al Hoceima, Larache, Tanger et Tétouan, accueillant 901 enseignants stagiaires au cours de l'année 2023-2024. Pour l'enseignement secondaire, les centres de formation de Tanger et Tétouan ont reçu 1.042 stagiaires durant la même année.

Figure 149 : Formation pédagogique, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, Année universitaire 2023-24

Filière	2022-2023	2023-2024
Formation des professeurs du primaire	930	901
Formation des professeurs du secondaire (collégial et qualifiant)	719	1042
Total	1649	1943

Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc 2024

21. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est actuellement placée au cœur du nouveau modèle de développement du pays. En effet, la formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance, de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines, dans la mesure où les jeunes doivent acquérir des compétences professionnelles garantissant leur insertion dans la vie active.

La formation professionnelle, considérée donc comme facteur de développement, est destinée à tous les niveaux scolaires en vue de former une main d'œuvre qualifiée capable de répondre aux exigences des différents secteurs productifs du pays et de suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

Ainsi l'Etat a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du secondaire collégial et qualifiant. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domaine de la formation professionnelle.

Le dispositif de formation professionnelle a connu un développement notable dans la région, en passant de 181 établissements en 2018-2019 à 289 en 2024-2025, répartis en 49 établissements publics et 240 établissements privés. Ce renforcement témoigne de la montée en puissance du système de formation professionnelle, appelé à constituer l'un des piliers majeurs du développement régional. Cependant une certaine concentration de cette infrastructure est relevée au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah qui abrite 62% des centres.

Figure 150 : Etablissements de la formation professionnelle selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024-25

Préfectures / Provinces	Public		Privé
	OFPPPT	Autres opérateurs publics et Etab. à gestion déléguée	
Al Hoceima	7	3	2
Chefchaouen	2	...	2
Fahs Anjra	2	1	-
Larache	2	...	21
M'diq-Fnideq	5	...	14
Ouezzane	2	...	4
Tanger-Assilah	11	10	159
Tétouan	5	...	38
Région TTA	36	13	240

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle, Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT)

Cette dynamique d'expansion du dispositif de formation professionnelle s'est accompagnée d'une augmentation significative du nombre de bénéficiaires, lequel s'est établi à 41.541 stagiaires au titre de l'année 2024-2025, dont 69% sont inscrits dans les établissements publics.

Figure 151 : Effectif des bénéficiaires de la formation professionnelle selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024-25

Préfectures/ Provinces	Secteur	Formation initiale	Bac professionnel	Formation qualifiante	Parcours pro- collégial	Total
Al Hoceima	OFPPT	1973	-	549	64	2586
	Autre public
	Privé (*)
Chefchaouen	OFPPT	689	-	226	37	952
	Autre public
	Privé	164	-	-	-	164
Fahs Anjra	OFPPT	290		115		405
	Autre public
	Privé (*)
Larache	OFPPT	1826	226	497	66	2615
	Autre public
	Privé	1092	-	-	-	1092
M'diq-Fnideq	OFPPT	2677	207	1669	147	4700
	Autre public
	Privé	976	-	-	-	976
Ouezzane	OFPPT	907	-	501	61	1469
	Autre public
	Privé	213	-	-	-	213
Tanger-Assilah	OFPPT	7204	143	1841	64	9252
	Autre public
	Privé (*)	7805	-	-	-	7805
Tétouan	OFPPT	3392	117	1071	92	4672
	Autre public
	Privé	2459	-	-	-	2459
Région TTA	OFPPT	18958	693	6469	531	26651
	Autre public	1557	88	536	-	2181
	Privé	12709	-	-	-	12709

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle, Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT)
 (*) Les bénéficiaires des provinces d'Al Hoceima et Fahs Anjra sont comprises dans ceux de la préfecture de Tanger-Assilah

Quant au personnel formateur chargé de l'encadrement au sein de ces centres, il s'est établi à 1.932 formateurs en 2024-2025. Le taux d'encadrement s'élève en moyenne à un formateur pour 22 stagiaires, avec toutefois des disparités selon les secteurs : il atteint un formateur pour 36 stagiaires dans le secteur public, contre un formateur pour 11 stagiaires dans le secteur privé.

Figure 152 : Personnel formateur selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024-25

Provinces/Préfectures	Public		Privé
	OFPPT	Autre public	
Al Hoceïma	65 (*)
Chefchaouen	26	...	11
Fahs Anjra	19 (*)
Larache	38	...	96
M'diq Fnideq	63	...	96
Ouezzane	20	...	20
Tanger-Assilah	313	...	701 (*)
Tétouan	97	...	218

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle, Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT)

(*) Les formateurs des provinces d'Al Hoceïma et Fahs-Anja sont comprises dans ceux de la préfecture de Tanger-Assilah

22. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

L'amélioration des conditions sanitaires, à travers le développement d'infrastructures adaptées et la mobilisation d'un personnel qualifié, contribue significativement au bien-être de la population et favorise ainsi une participation accrue à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire nationale se caractérise par le renforcement des soins médicaux de base et par l'optimisation des équipements et infrastructures de santé. Le secteur de la santé met en œuvre des programmes d'envergure couvrant l'ensemble des couches sociales, tels que l'élargissement du

programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que le contrôle de l'hygiène dans divers milieux.



Une Infrastructure sanitaire diversifiée mais une couverture encore limitée

En 2024, l'infrastructure sanitaire de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma se caractérise par une organisation diversifiée des structures de soins primaires et hospitaliers. Elle comprend un total de 282 Établissements de Soins de Santé de Base (ESSB), répartis entre 87 centres de santé urbains, 130 centres de santé ruraux et 65 dispensaires ruraux, reflétant l'effort de couverture territoriale tant en zones urbaines que rurales. L'offre hospitalière, quant à elle, se compose de 24 hôpitaux publics et de 44 cliniques privées, assurant un maillage sanitaire complémentaire à l'échelle régionale.

Malgré cette organisation, l'infrastructure sanitaire publique demeure insuffisante pour répondre pleinement aux besoins de la population. Ainsi, la région ne dispose que d'un établissement de soins pour environ 13.000 habitants, alors que le ratio national est plus favorable avec un établissement pour 11.300 habitants. Cette insuffisance est particulièrement marquée en milieu rural, où un dispensaire dessert en moyenne 22.000 personnes et un centre de santé environ 11.000 habitants, contre respectivement 15.600 et 10.100 habitants au niveau national.

Figure 153: Infrastructure sanitaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/ Provinces	Hôpitaux publics	CSU		CSR		DR	Cliniques	Total	Hab./ Etab. Public
		1er niveau	2ème niveau	1er niveau	2ème niveau				
Al Hoceima	5	10	3	12	19	17	2	68	5 629
Chefchaouen	1	4	-	12	15	22	0	54	7 643
Fahs-Anjra	-	-	-	2	5	1	0	8	12 599
Larache	2	10	-	8	9	7	6	42	14 173
M'diq-Fnideq	2	6	1	2	-	-	0	11	23 097
Ouezzane	1	5	1	7	10	17	0	41	6 697
Tanger-Assilah	10	21	7	6	3	-	29	76	31 796
Tétouan	3	18	1	17	3	1	7	50	14 231
Région TTA	24	74	13	66	64	65	44	350	13 171
Maroc	177	692	190	893	431	859	453	3695	11 360

Source : Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, Carte Sanitaire 2024

CSU : Centres de santé urbains, CSR : Centres de santé ruraux, DR : Dispensaires ruraux

Renforcement de la capacité d'accueil hospitalière

La capacité litière de l'infrastructure sanitaire de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'établit, en 2024, à 3.079 lits dans les hôpitaux publics et 1.807 lits dans les cliniques privées, représentant respectivement 11% et 10% de la capacité nationale. Sur le plan de la densité hospitalière, le ratio habitants par lit hospitalier public s'élève à 1.309, se situant ainsi à un niveau proche de la moyenne nationale (1.307 habitants/lit). Toutefois, cette moyenne masque d'importantes disparités au sein des différentes préfectures et provinces de la région. En effet, la densité varie fortement, oscillant entre 902 habitants par lit dans la province d'Al Hoceima et 3.137 habitants par lit à la préfecture de M'diq-Fnideq.

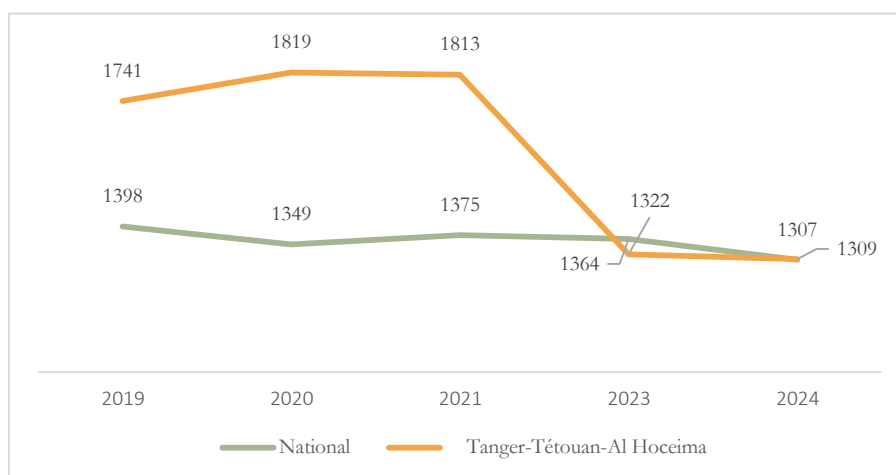
Figure 154: Capacité litière selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Capacité litière		Habitants/lit d'hôpital public
	Hôpitaux publics	Cliniques	
Al Hoceima	412	36	902
Chefchaouen	186	0	2 219
Fahs-Anjra	0	0	-
Larache	267	98	1 911
M'diq-Fnideq	81	0	3 137
Ouezzane	113	0	2 430
Tanger-Assilah	1 509	1 237	990
Tétouan	511	436	1 198
Région TTA	3 079	1 807	1 309
Maroc	28 184	19 038	1 307

Source : Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, Carte Sanitaire 2024

Par ailleurs, la région a enregistré une amélioration significative du ratio habitants par lit hospitalier public, passant de 1.741 habitants par lit en 2019 à 1.309 habitants par lit en 2024, témoignant d'un renforcement de la capacité d'accueil hospitalière au cours de cette période.

Figure 155 : Evolution du Ratio Habitants par lit hospitalier public, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de la Carte Sanitaire (Ministère de la Santé et de la Protection Sociale)

Encadrement médical renforcé mais une densité en déclin

L'encadrement médical de la région a connu un renforcement notable, avec 2.988 médecins en exercice en 2024 contre 1.936 en 2021. Ces effectifs représentent ainsi 9,4% de l'ensemble des médecins au niveau national, contre 7,1% en 2021. Parmi ces professionnels, 64% sont des spécialistes et 36% exercent dans le secteur privé. Cependant, malgré cette augmentation des effectifs, la densité médicale a légèrement décliné, s'établissant à 1.350 habitants par médecin en 2024 contre 1.360 habitants par médecin en 2021, plaçant la région en dessous de la moyenne nationale qui compte 1.150 habitants par médecin.

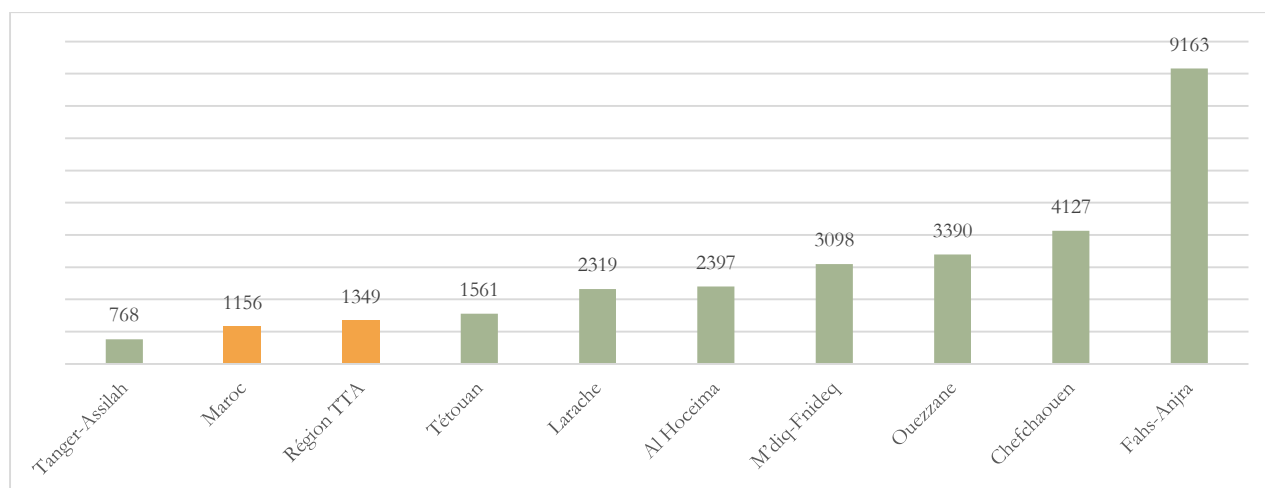
Figure 156: Médecins selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/ Provinces	Public			Privé			Ensemble		
	Médecins Généralistes	Médecins spécialistes	Total	Médecins Généralistes	Médecins spécialistes	Total	Médecins Généralistes	Médecins spécialistes	Total
Al Hoceima	44	68	112	20	23	43	64	91	155
Chefchaouen	33	39	72	24	4	28	57	43	100
Fahs-Anjra	5	4	9	2	0	2	7	4	11
Larache	62	56	118	50	52	102	112	108	220
M'diq-Fnideq	40	17	57	16	9	25	56	26	82
Ouezzane	21	25	46	33	2	35	54	27	81
Tanger-Assilah	252	727	979	309	659	968	561	1 386	1 947
Tétouan	65	53	118	96	178	274	161	231	392
Région TTA	522	989	1 511	550	927	1 477	1 072	1 916	2 988
Maroc	3 388	11 259	14 647	5 978	11 235	17 213	9 366	22 494	31 860
Région/Maroc	15,4%	8,8%	10,3%	9,2%	8,3%	8,6%	11,4%	8,5%	9,4%

Source : Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, Carte Sanitaire 2024

Malgré le renforcement global de l'encadrement médical dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, de fortes disparités persistent entre les différentes préfectures et provinces de la région. La préfecture de Tanger-Assilah concentre à elle seule 65% des médecins de la région, suivie de loin par Tétouan avec 13%. Ainsi, l'encadrement médical varie de manière significative à l'échelle infrarégionale, variant de 767 habitants par médecin à Tanger-Assilah à 9.163 habitants/médecin à Fahs-Anjra.

Figure 157: Ratio Habitants/Médecin selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de la Carte Sanitaire 2024 (Ministère de la Santé et de la Protection Sociale)

Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux chirurgiens-dentistes exerçant dans les préfectures et provinces de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Figure 158: Chirurgiens-dentistes publics et cabinets privés de chirurgie dentaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Cabinets privés de chirurgie dentaire	Chirurgiens-dentistes publics
Al Hoceima	13	4
Chefchaouen	4	2
Fahs Anjra	0	3
Larache	25	3
M'diq-Fnideq	15	4
Ouezzane	7	3
Tanger-Assilah	116	11
Tétouan	80	7
Région TTA	260	37
Maroc	6 183	560
Région/Maroc	4,2%	6,6%

Source : Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, Carte Sanitaire 2024

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte, en 2024, 37 chirurgiens-dentistes publics et 260 cabinets privés de chirurgie dentaire, soit respectivement 4,2% et 6,6% du total national.

Amélioration de l'encadrement paramédical

Les médecins exerçant dans le secteur public au sein de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima sont appuyés par un personnel paramédical dont le nombre a connu une progression notable. En 2024, le personnel paramédical s'élève à 4.203 aides sanitaires, contre 3.327 en 2021, traduisant une amélioration significative de l'encadrement paramédical régional. Cette évolution se reflète dans le ratio habitants par infirmier public, qui s'établit à 959 habitants par aide sanitaire en 2024, contre 1.174 en 2021, et se rapproche ainsi de la moyenne nationale qui est de 918 habitants par infirmier public.

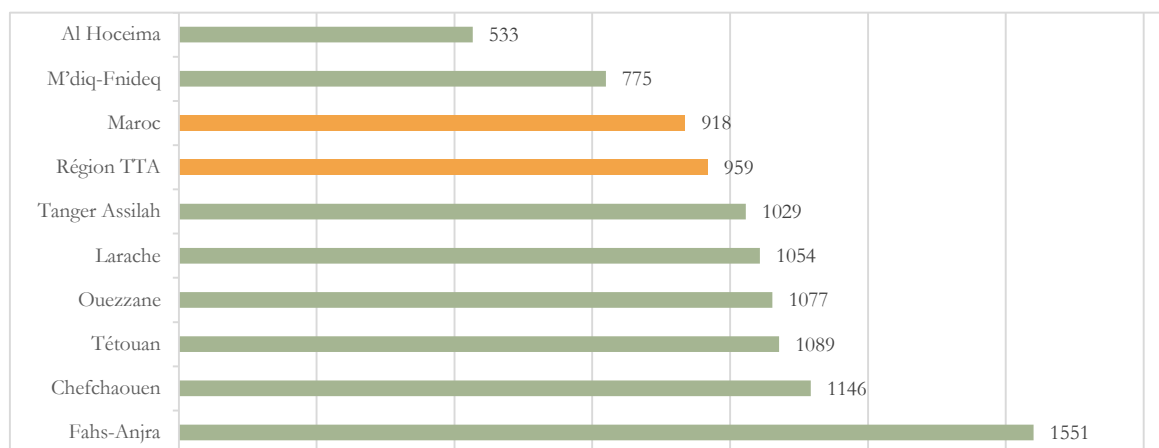
Figure 159: Personnel paramédical public selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Infirmier polyvalent	Sage-femme	Autre	Total
Al Hoceima	346	146	204	696
Chefchaouen	188	79	93	360
Fahs-Anjra	38	20	7	65
Larache	220	117	147	484
M'diq-Fnideq	147	63	118	328
Ouezzane	136	68	51	255
Tanger Assilah	669	215	569	1 453
Tétouan	261	86	215	562
Région TTA	2 005	794	1 404	4 203
Maroc	18 147	6 527	15 428	40 102
Région/Maroc	11,0%	12,2%	9,1%	10,5%

Source : Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, Carte Sanitaire 2024

La répartition par préfectures et provinces fait ressortir la concentration du personnel paramédical public au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah qui en englobe plus du 1/3 (35%), suivie de la province d'Al Hoceima avec 17%. De même, une inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale avec des ratios qui varient de 534 habitants/infirmier à Al Hoceima et 1.551 habitants/infirmier à Fahs-Anjra.

Figure 160: Ratio Habitants/infirmier public selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de la Carte Sanitaire 2024 (Ministère de la Santé et de la Protection Sociale)

23. SPORT, JEUNESSE ET CULTURE

Le secteur de la culture, la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif et culturel favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale et leur accès à la connaissance, le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducatif adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

De plus en plus d'Installations sportives



En pleine expansion, le nombre d'infrastructures sportives s'est élevé dans la région à 128 installations en 2021 contre 49 en 2018, soit 13%

de l'infrastructure nationale. Les centres socio-sportifs de proximité intégrés en constituent 60%, soit 77 centres en 2021 contre 21 en 2018. Ainsi le ratio habitants/établissement s'est largement amélioré en passant d'un établissement pour 76.300 habitants en 2018 à un établissement pour 30.300 habitants en 2021, contre un établissement pour 35.200 habitants au niveau national. Mais d'énormes disparités persistent entre les préfectures et provinces de la région puisque le ratio varie de 8.600 habitants par installation à M'diq-Fnideq jusqu'à 84.700 habitants par installation au niveau de la province de Tétouan.

Figure 161: Installations sportives selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2021

Préfectures/ Provinces	Salles Omnisports	Piscines Couvertes	Pistes d'Athlétisme	Terrains en Gazon Synthétique	Grands Stades	C.S.S.P.I (1)	Total	Hab/Installation
Al Hoceima	5	-	1	6	-	9	21	18 100
Chefchaouen	1	-	-	1	-	23	25	17 000
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	5	5	18 600
Larache	2	1	-	1	-	4	8	63 300
M'diq-Fnideq	3	3	1	2	-	19	28	8 600
Ouezzane	1	-	-	1	-	8	10	28 200
Tanger -Assilah	6	1	2	4	2	9	24	56 300
Tétouan	2	1	-	4	-	-	7	84 700
Région TTA	20	6	4	19	2	77	128	30 300
Maroc	179	34	34	170	7	596	1020	35 200

Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc 2024
C.S.S.P.I: Centre socio-sportif de proximité intégré

Des activités au profit des jeunes

D'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes sont organisées dans la région sous tutelle du Département de la Jeunesse. Dans ce sens, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 32 foyers

féminins parmi les 394 existant au niveau national encadrés par 141 formatrices. Le nombre de jardins d'enfants s'élève à 28 jardins contre 387 à l'échelle nationale, 2.649 enfants en bénéficient encadrés par 80 jardinières. D'un autre côté, la région abrite 86 maisons de jeunes parmi 673 au niveau national, connaissant la participation de 509.199 adhérents (dont 56% participent aux activités de rayonnement), soit une moyenne de 5.900 participants par maison de jeunes.

Figure 162: Activités de la jeunesse (*) selon les préfectures/provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, 2023

Activités	Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs – Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Foyers féminins	Etablissements	7	1	1	2	3	3	7	32
	Formatrices Fixes	2	2	1	2	3	1	5	21
	Formatrices aides	13	10	1	6	16	10	28	120
	Bénéficiaires d'activités normales	...	49	...	45	135	79	250	779
	Bénéficiaires d'activités de rayonnement	653	556	377	1 813	1 748	5 147
	Bénéficiaires de la formation professionnelle	...	11	177	188
Jardins d'enfants (2021)	Etablissements	6	2	1	1	2	4	4	28
	Jardinières d'enfants fixes	1	1	-	1	2	1	2	12
	Jardinières d'enfants aides	18	5	3	2	3	11	15	68
	Bénéficiaires d'activités normales	-	123	35	-	82	87	130	580
	Bénéficiaires d'activités de rayonnement (*)	-	812	165	-	-	564	528	2 069
Maisons de Jeunes (2022)	Etablissements	27	9	3	5	3	14	13	86
	Participants aux activités normales	5 937	17558	6 800	-	7 368	9 116	161 210	225 160
	Participants aux activités de rayonnement	3 488	14128	3 141	-	4 691	19 577	180 636	284 039
	Total	9 425	31 686	9 941	-	12 059	28 693	341 846	509 199

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc 2024*

(*) Etablissement sous tutelle du département de la Jeunesse.

Des établissements récréatifs

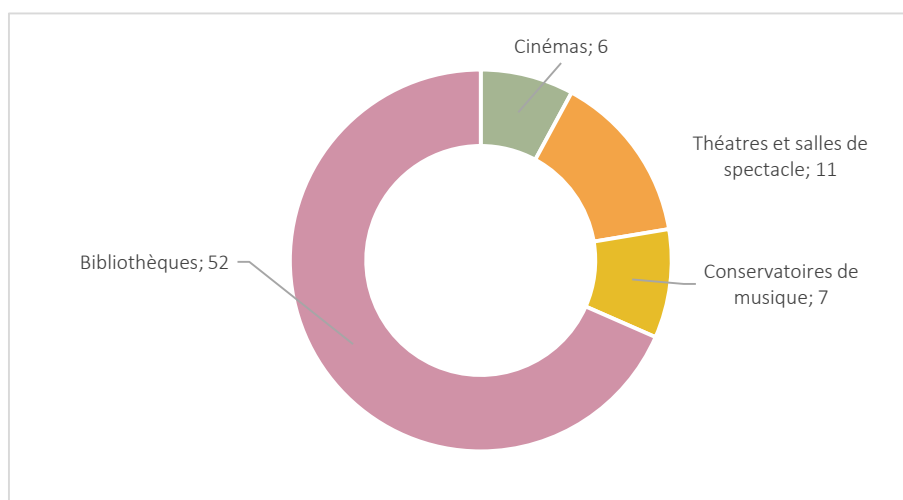
Par ailleurs, et en vue de répondre aux besoins récréatifs de la population, 6 salles de cinéma projettent à travers la région en 2023 parmi les 25 existant à l'échelle nationale, dont 5 à Tanger-Assilah et une à Tétouan. Ces salles ont réalisé 179.457 entrées en 2023, soit 36% de plus qu'en 2022, et ont engendré des recettes de 8,5 MDH soit 10% des recettes nationales. De même, la région abrite 11 théâtres et salles de spectacle contre 66 au niveau national, ayant accueilli 314 spectacles en 2023 et réalisé 67.069 entrées.

Figure 163: Activités cinématographiques et activités de théâtre selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Préfectures / Provinces	Activités cinématographiques			Activités de théâtre			
	Nbre de salles de cinéma	Nombre de places	Entrées	Nombre de théâtres et de salles de spectacle	Nombre de places	Nombre de spectacles	Entrées
Al Hoceima	-	-	-	1	288	38	9 400
Chefchaouen	-	-	-	1	383	16	7 300
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	-	-
Larache	-	-	-	1	416	2	832
M'diq-Fnideq	-	-	-	1	826	202	34 637
Ouezzane	-	-	-	1	273	14	4 400
Tanger-Assilah	5	4 233	154 033	5	2 307	-	-
Tétouan	1	1 100	25 424	1	380	42	10 500
Région TTA	6	5 333	179 457	11	4 873	314	67 069
Maroc	25	24 475	1 722 796	66	19 792	2 477	634 834
Région/ Maroc	24%	22%	10%	17%	25%	13%	11%

Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc, 2024

Figure 164: Etablissements culturels, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année 2023



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc 2024

... Et des établissements pour la culture artistique

Pour la promotion et l'enseignement de la culture artistique, notamment la musique, la région abrite 7 conservatoires de musique, où 1.220 élèves bénéficient d'une formation qui est assurée par 165 enseignants en 2023. Aussi, pour répondre aux besoins culturels de la population, notamment en matière d'accès à la connaissance et aux ressources documentaires, la région compte 52 bibliothèques qui ont été fréquentées par 65.713 lecteurs en 2023.

Figure 165: Activités des conservatoires et activités des conservatoires selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Préfectures / Provinces	Activités des conservatoires			Activités des bibliothèques			
	Nombre de conservatoires	Elèves inscrits	Enseignants	Nombre de bibliothèques	Places	Inscrits	Lecteurs
Al Hoceima	1	-	1	7	600	1 091	824
Fahs Anjra	1	77	22	1	45	2 202	432
Chefchaouen	-	-	-	-	-	-	-
Larache	2	428	62	5	412	2 180	22 376
M'diq-Fnideq	1	-	-	23	594	2 149	15 287
Ouezzane	-	-	-	1	30	17	5
Tanger-Assilah	1	472	42	6	1 235	1 772	10 489
Tétouan	1	243	38	9	380	900	16 300
Région TTA	7	1 220	165	52	3 296	10 311	65 713
Maroc	39	10 603	687	272	18 227	68 963	579 071
Région/ Maroc (%)	18%	12%	24%	19%	18%	15%	11%

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc 2024*

24. ENTRAIDE NATIONALE

La pauvreté est devenue le fléau social contemporain puisqu'elle est à l'origine de plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité, ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages menée en 2021/2022, les dépenses annuelles moyennes par personne DAMP au niveau de la région ont atteint 21.759 DH. Conjugués à d'autres dimensions socioculturelles telles l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication, le taux de pauvreté multidimensionnelle est amené à 7,1%. Dans ce cadre, et afin d'alléger les dépenses surtout aux ménages nécessiteux vivant sous le seuil de pauvreté, les Pouvoirs Publics s'emploient énergiquement à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce, entre autres, par le moyen de l'Entraide Nationale.

Ainsi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, le handicap ou le veuvage.

Le département de l'Entraide Nationale mène différentes actions dans ses multiples institutions par le biais de neuf programmes.

Programme Assistance Sociale :

Ce programme assure l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des femmes et des enfants en situation difficile, et ce en réalisant des diagnostics et des évaluations individualisés des cas de précarité. Il offre aussi des services de médiation sociale et de gestion des conflits familiaux, et ce à travers plusieurs structures.

Les centres d'assistance sociale

Ces centres assurent l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des personnes en situation difficile, ainsi que la médiation sociale et la gestion des conflits familiaux à travers l'étude de l'environnement familial et social. Ils ciblent essentiellement les femmes et les enfants en situation difficile, les personnes âgées sans ressources et les personnes en situation de handicap.

En 2024, ces centres étaient au nombre de 30 dans la région et ont accueilli 6.441 bénéficiaires assistés par 46 encadreurs.

Figure 166: Centres d'assistance sociale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfecture/Province	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	11	1 765	15
Chefchaouen	4	43	7
Fahs-Anjra	1	250	2
Larache	3	2 508	5
M'diq-Fnideq	2	155	3
Ouezzane	2	362	1
Tanger-Assilah	4	831	7
Tétouan	3	527	6
Région TTA	30	6 441	46

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Les centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap

Ces centres visent les personnes en situation de handicap issues de familles défavorisées. Ils leur procurent dans ce cadre l'accueil, l'écoute, l'analyse des besoins et l'orientation vers les services sociaux disponibles (éducation et formation, santé, justice...). Ce programme cible aussi les associations et professionnels œuvrant dans le domaine du handicap.

Figure 167: Centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap (COAPH) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Provinces/Préfectures	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	1	2 800	1
Chefchaouen	1	470	7
Fahs-Anjra	1	104	3
Larache	2	1 547	3
M'diq-Fnideq	1	1 365	7
Ouezzane	1	944	1
Tanger-Assilah	1	1439	5
Tétouan	1	2145	7
Région TTA	9	10 814	34

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Ainsi, la région abrite, en 2024, 9 centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap contre 8 en 2018, ayant accueilli 10.814 bénéficiaires encadrés par 34 encadreurs.

Unités de protection de l'enfance

Par le biais de ces unités, le programme assistance sociale vise la prévention et la protection des enfants victimes de toutes formes de violence (physique, verbale, psychique, sexuelle...), de maltraitance ou d'exploitation, en plus des enfants de la rue ou des enfants abandonnés.

Ces centres assurent ainsi l'accueil et l'écoute des enfants en question, leur suivi, leur orientation vers les intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance, puis la réinsertion et la médiation familiale. La région compte dans ce cadre 8 unités de protection de l'enfance desquelles 630 enfants ont bénéficié en 2024.

Figure 168: Unités de protection de l'enfance selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceïma	1	122	2
Chefchaouen	1	26	1
Fahs-Anjra	1	29	1
Larache	1	31	1
M'diq-Fnideq	1	81	1
Ouezzane	1	17	1
Tanger-Assilah	1	163	3
Tétouan	1	161	2
Région TTA	8	630	12

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Espaces multifonctionnels pour les femmes

Ces espaces ciblent essentiellement les femmes en situation difficile ou victimes de violence, à travers leur orientation vers les spécialistes du domaine. En plus de l'écoute et du conseil juridique, ces espaces leurs procurent aussi l'abris temporaire, l'accompagnement sanitaire, psychique et juridique, ainsi que la formation professionnelle et l'encadrement social. Dans ce cadre, la région compte, en 2024, 13 espaces multifonctionnels pour les femmes contre 9 en 2018, ayant accueilli 11.376 bénéficiaires.

Figure 169: Espaces multifonctionnels pour les femmes selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceïma	3	352	1
Chefchaouen	2	454	8
Fahs-Anjra	1	649	5
Larache	1	794	13
M'diq-Fnideq	1	1 173	7
Ouezzane	1	286	3
Tanger-Assilah	3	3 797	7
Tétouan	1	3 871	9
Région TTA	13	11 376	53

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme : Formation qualifiante pour l'insertion

A travers les centres d'éducation et de formation, ce programme cible les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés ou non scolarisés, issus de familles nécessiteuses, et ce dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services. Ce programme développe ainsi les compétences nécessaires pour l'insertion des bénéficiaires dans le cadre socioprofessionnel.

En 2024, les centres d'éducation et de formation ont été au nombre de 148 à la région et ont accueilli 12.314 bénéficiaires assistés par 701 encadreurs, soit un ratio de 83 bénéficiaires par centre et 18 bénéficiaires par encadreur.

Figure 170: Centres d'éducation et de formation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	36	2 193	104
Chefchaouen	18	954	49
Fahs-Anjra	7	550	41
Larache	20	1 521	92
M'diq-Fnideq	8	1 086	51
Ouezzane	18	954	51
Tanger-Assilah	18	1 431	131
Tétouan	23	3 625	182
Région TTA	148	12 314	701

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme de formation professionnelle

L'action de l'Entraide Nationale s'étend aussi au secteur de la formation professionnelle, et ce dans le but d'assurer aux jeunes en situation difficile, déscolarisés ou en rupture de scolarisation, une qualification professionnelle pouvant les aider à s'insérer dans le monde du travail, en leur offrant l'appui et l'accompagnement nécessaires. Dans ce cadre, la région dispose de 4 centres de formation par apprentissage fréquentés par 1.295 élèves formés par 40 formateurs.

Figure 171: Centres de formation par apprentissage selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Centres	Elèves	Formateurs
Al Hoceima	-	-	-
Chefchaouen	-	-	-
Fahs-Anjra	-	-	-
Larache	1	27	3
M'diq-Fnideq	-	-	-
Ouezzane	-	-	-
Tanger-Assilah	1	182	6
Tétouan	2	1 086	31
Région TTA	4	1 295	40

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme : Qualification et insertion des personnes en situation de handicap

Pour assurer ce programme, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 23 centres pour handicapés en 2024 contre 16 en 2021, accueillant 2.101 bénéficiaires encadrés par 515 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation de handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, les soins sanitaires de base, l'appui à la scolarisation, les activités de loisirs, etc.

Figure 172: Centres pour handicapés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	-	-	-
Chefchaouen	5	260	99
Fahs-Anjra	-	-	-
Larache	4	208	58
M'diq-Fnideq	3	878	135
Ouezzane	2	173	59
Tanger-Assilah	6	399	122
Tétouan	3	183	42
Région TTA	23	2 101	515

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme : Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise l'appui et la prise en charge des personnes en situation de précarité et de difficulté, en offrant plusieurs prestations comme l'hébergement et l'alimentation, le soutien psychosocial, l'appui à la scolarisation et le renforcement des capacités. Il cible ainsi les enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans, les personnes âgées sans ressources et les personnes en situation de handicap ou en situation difficile. Dans ce cadre, la région dispose de 132 établissements de protection sociale en 2024 contre 114 en 2018, qui ont accueilli 7.340 bénéficiaires encadrés par 1.054 encadreurs. Ils sont répartis comme suit :

Figure 173: Etablissements de protection sociale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	38	1 883	254
Chefchaouen	32	929	130
Fahs-Anjra	8	408	59
Larache	16	655	107
M'diq-Fnideq	1	23	11
Ouezzane	21	1 076	133
Tanger-Assilah	8	399	156
Tétouan	8	1 967	204
Région TTA	132	7 340	1 054

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme : Education préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances en matière d'éducation préscolaire aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles défavorisées, dans le but de pouvoir bénéficier et intégrer les programmes publics d'éducation, et aussi libérer les mamans pour qu'elles puissent exercer des activités génératrices de revenus.

Ce programme permet ainsi à ces enfants de se développer aussi bien sur le plan physique, affectif et sensoriel que sur le plan du langage et des connaissances de base, et ce à travers diverses matières éducatives. Dans ce cadre, cette action est assurée à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima par le biais de 62 jardins d'enfants accueillant 1.896 enfants encadrés par un staff constitué de 116 éducateurs.

Figure 174: Jardins d'enfants selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Educateurs
Al Hoceima	21	395	26
Chefchaouen	13	253	16
Fahs-Anjra	2	171	10
Larache	2	72	6
M'diq-Fnideq	-	-	-
Ouezzane	2	96	6
Tanger-Assilah	10	364	27
Tétouan	12	545	25
Région TTA	62	1896	116

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme : Dar al Mouwaten

Le programme cible la population des quartiers avoisinant les centres Dar Al Mouwaten ainsi que le tissu associatif local, et leur permet de bénéficier des locaux et moyens logistiques pour assurer de nombreux services tels l'appui scolaire, la formation qualifiante, l'aide à l'insertion et la finance solidaire, ainsi que des

services itinérants d'éducation, d'encadrement et d'animation. La région en abrite 6 centres ayant accueilli 362 bénéficiaires encadrés par 14 encadreurs.

Figure 175: Centres Dar Al Mouwaten selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	2	79	5
Chefchaouen	-	-	-
Fahs-Anjra	-	-	-
Larache	3	65	3
M'diq-Fnideq	1	218	6
Ouezzane	-	-	-
Tanger-Assilah	-	-	-
Tétouan	-	-	-
Région TTA	6	362	14

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes analphabètes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la région compte 38 espaces d'alphabétisation accueillant 942 bénéficiaires, encadrés par 32 encadreurs.

Figure 176: Espaces d'alphabétisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	13	206	6
Chefchaouen	3	68	3
Fahs-Anjra	-	-	-
Larache	-	-	-
M'diq-Fnideq	2	64	2
Ouezzane	-	-	-
Tanger-Assilah	10	327	10
Tétouan	10	277	11
Région TTA	38	942	32

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Programme : Aide en nature pour personnes en situation de handicap

Parmi les programmes, on note aussi le programme de l'aide en nature pour personnes en situation de handicap, qui consiste en une aide alimentaire permanente en produits de première nécessité, particulièrement les paralytiques et les malvoyants en situation d'extrême pauvreté. Ainsi, les délégations provinciales de

l'Entraide Nationale ont procédé, en 2024, à la distribution, entre autres, de 18.285 kg de farine, 10.971 litres d'huile et 14.628 kg de lentilles.

Figure 177: Quantités de produits alimentaires distribués selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024

Préfectures/ Provinces	Farine (en Kg)	Huile (en Litres)	Lentilles (en Kg)	Riz (en Kg)	Thé (en Kg)	Sucre (en Kg)
Al Hoceima	3 030	1 818	2 424	1 818	303	1 818
Chefchaouen	1 455	873	1 164	873	146	873
Fahs-Anjra	435	261	348	261	44	261
Larache	3 615	2 169	2 892	2 169	362	2 169
M'diq-Fnideq	390	234	312	234	39	234
Ouezzane	1 230	738	984	738	123	738
Tanger-Assilah	4 440	2 664	3 552	2 664	444	2 664
Tétouan	3 690	2 214	2 952	2 214	369	2 214
Région TTA	18 285	10 971	14 628	10 971	1 828	10 971

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

25. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX

Le développement des transactions commerciales, l'industrialisation, le développement du monde rural, et l'apparition de nouveaux comportements sociaux, sont autant de facteurs dont l'impact est considérable sur le secteur de la justice. Pour y faire face, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédures et renforce son infrastructure de base.



Un tribunal Commercial : Plus de 11.000 affaires jugées...

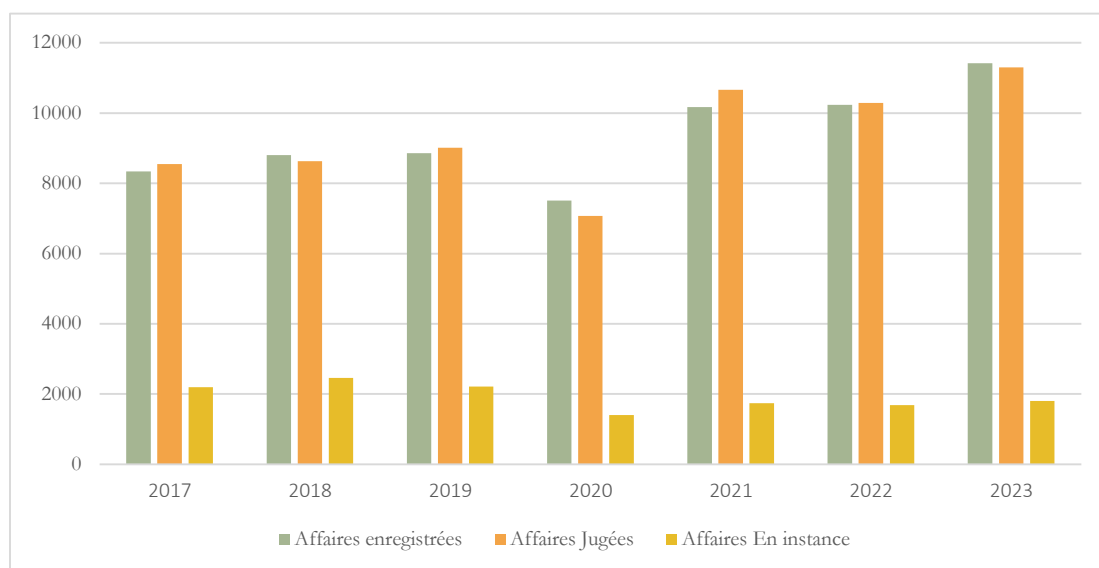
La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte un tribunal commercial à Tanger parmi les huit existant dans le territoire national. Créé afin de statuer sur les litiges à caractère commercial, le tribunal commercial de Tanger a relevé, en 2023, 11.418 affaires enregistrées et 11.298 affaires jugées, soit respectivement 12% et 10% de plus qu'en 2022, alors que 1.800 affaires sont en instance. De ce fait, les affaires enregistrées, jugées et en instance correspondent respectivement à 7%, 7% et 11% des mêmes affaires traitées par l'ensemble des tribunaux commerciaux du Royaume.

Figure 178: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2023

Affaires	Dont:					
	Total	Ordres de paiement	Commercial divers	Affaires d'objet	Référées	
Région TTA	Enregistrées	11 418	790	275	134	3 296
	Jugées	11 298	790	283	140	3 165
	En instance	1 800	-	35	2	1 645
Maroc	Enregistrées	159 758	10 178	3 127	5 796	35 116
	Jugées	158 962	10 177	2 992	5 967	34 043
	En instance	16 301	1	586	724	13 621

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2024

Figure 179: Evolution des activités du tribunal commercial de Tanger



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Trois cours d'appel et une hausse significative des affaires traitées

Relativement aux cours d'appel, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en compte 3 sur l'ensemble des 22 existantes dans le Royaume. Elles ont traité en globalité 42.997 affaires enregistrées dont 58% au niveau de la cours d'appel de Tanger. Les affaires pénales constituent 79% des affaires enregistrées et 77% des affaires jugées au niveau de la région.

Figure 180: Activités des Cours d'Appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023

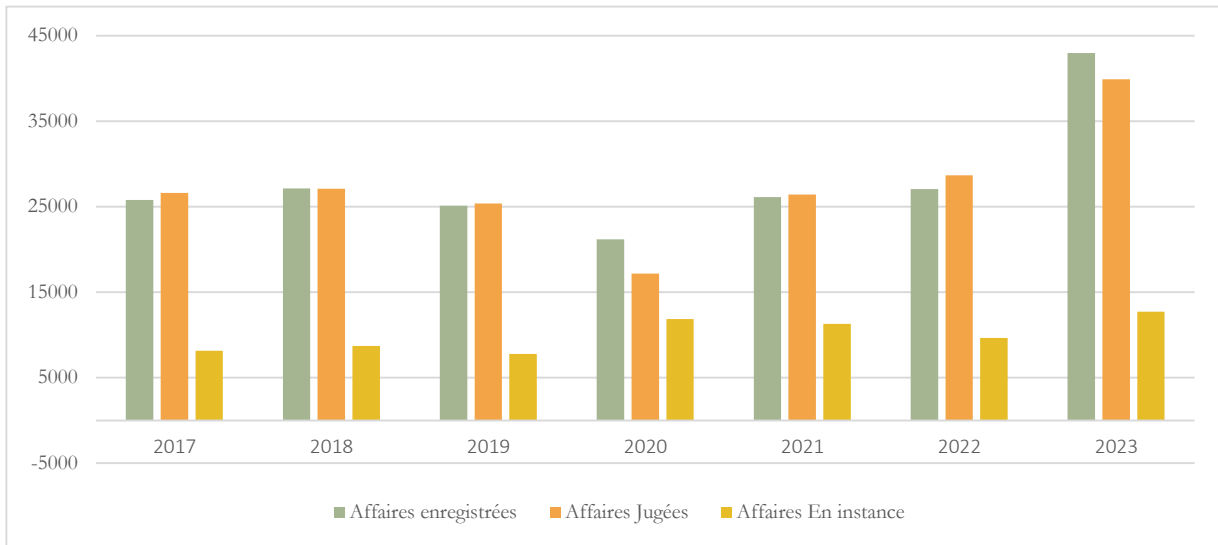
Cours d'Appel	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
	E	J	I	E	J	I	E	J	I
Al Hoceïma	892	964	168	3 335	3 423	193	4 227	4 387	361
Tanger	5 101	5 191	1 673	20 009	18 652	2 867	25 110	23 843	4 540
Tétouan	3 043	3 088	2 528	10 617	8 612	5 295	13 660	11 700	7 823
Région TTA	9 036	9 243	4 369	33 961	30 687	8 355	42 997	39 930	12 724
Maroc	110 296	111 150	49 401	297 519	244 618	106 327	407 815	355 768	155 728

Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc 2024

E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

D'un autre côté, et à l'image de la tendance nationale, tant les affaires enregistrées, jugées ou en instance au niveau des cours d'appel de la région ont connu un rebond de leurs effectifs en 2023 avec des hausses respectives de 59%, 39% et 32% par rapport à 2022.

Figure 181: Evolution des activités des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

.... Et neuf chambres d'appel

Les chambres d'appel des tribunaux de première instance, qui sont au nombre de neuf dans la région, ont, quant à elles, traité 6.567 affaires jugées en 2023 dont 97% d'affaires pénales, soit 16% des affaires enregistrées au niveau de ces chambres au niveau national. Le nombre d'affaires enregistrées s'est établi à 180 affaires correspondant à 4% du total national.

Figure 182: Activités des chambres d'appel des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

Tribunal	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
	E	J	I	E	J	I	E	J	I
R.C.A. Al Hoceima	-	3	-	-	228	-	-	231	-
Hoceima Targuiste	-	-	-	3	9-	-	3	90-	-
Assilah	-	-	-	103	268	-	103	268	-
R.C.A. Ksar El Kébir	-	8	-	44	57-	-	44	578	-
Tanger Larache	-	13	-	-	218	-	-	231	-
Tanger	9	51	-	3	837	-	12	888	-
R.C.A. Chefchaouen	-	13	-	1	326	-	1	339	-
Tétouan Ouezzane	1	4	-	4	24-	-	5	244	-
Tétouan	-	79	-	12	3 619	-	12	3 698	-
Région TTA	10	171	-	170	6 396	-	180	6 567	6
Maroc	351	1 573	74	3 875	39 050	119	4 226	40 623	193

Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc 2024

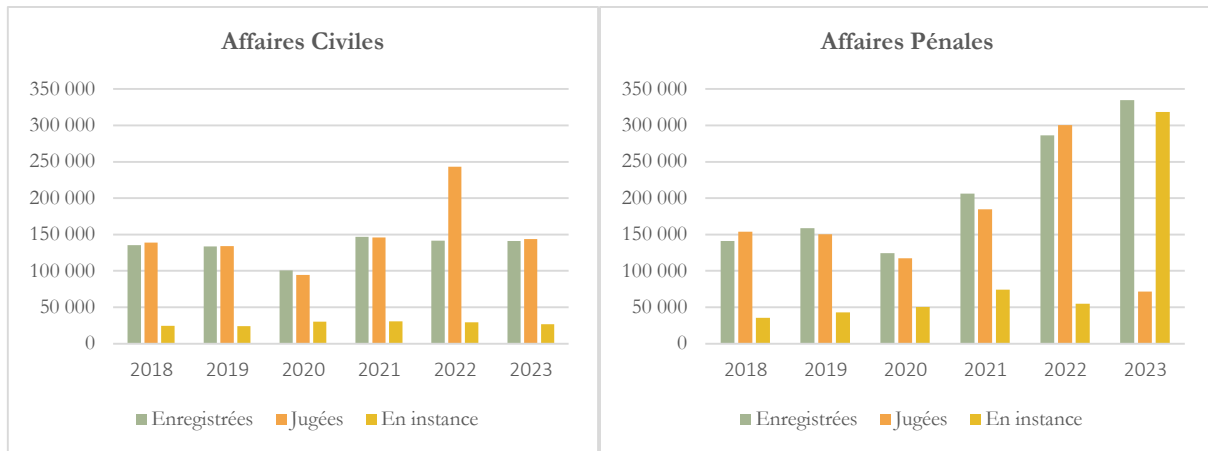
R.C.A : Ressort de la Cour d'Appel, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Neuf Tribunaux de Première Instance et plus de 475.000 affaires enregistrées

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 9 parmi les 74 tribunaux de 1^{ère} instance (TPI) existant au niveau national. 475.710 affaires ont été enregistrées dans les TPI de la région, soit 11% de plus qu'en 2022, alors que les affaires jugées, qui étaient de 215.273 en 2023, ont baissé de moitié en comparaison avec l'année

précédente (443.650 affaires). Ceci a induit l'augmentation des affaires en instance dont l'effectif a quadruplé entre ces deux années en passant de 84.498 à 345.033 affaires entre 2022 et 2023.

Figure 183: Evolution de l'activité des TPI selon le type des Affaires, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

Les affaires pénales constituent l'essentiel des affaires enregistrées avec 70% alors que les affaires civiles sont majoritaires parmi les affaires jugées avec 67%. 54% des affaires enregistrées et 44% des affaires jugées au niveau des TPI de la région le sont auprès du tribunal de première instance de Tanger.

La répartition des affaires civiles par type laisse apparaître la prédominance des affaires de justice famille avec 34% des affaires civiles enregistrées et 35% des affaires civiles jugées. Quant aux affaires pénales, il ressort que les délits et les contraventions en constituent les parts les plus élevées avec respectivement 37% et 18% des affaires pénales enregistrées, puis 49% et 5% des affaires pénales jugées.

Figure 184: Activités des tribunaux de 1^{ère} instance selon le type d'affaires et le tribunal, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

	Tribunal		Total dont :	Contentieux du	Affaires	Justice famille	Affaires	Accidents de	
				travail	immobilières	référées	travail		
Affaires Civiles	R.C.A. Al Hoceima	E	8 080	115	484	2 309	318	12	
		J	9 041	197	1 102	2 211	325	17	
		I	1 884	68	365	739	7	34	
		E	2 129	19	235	822	52	1	
		J	2 243	22	283	890	61	1	
		I	120	13	24	49	1	2	
	R.C.A. Tanger	Assilah	E	3 453	39	247	896	233	1
			J	3 592	55	303	968	233	1
			I	222	10	72	109	1	0
		Ksar El Kébir	E	10 951	145	391	4 043	200	46
			J	10 984	193	390	4 200	220	37
			I	1 952	79	529	894	15	38
	R.C.A. Tétouan	Larache	E	10 939	242	643	3 766	363	54
			J	11 592	407	492	4 153	369	93
			I	1 025	74	366	340	26	24
		Tanger	E	60 746	2 346	481	20 068	1 913	476
			J	62 047	2 640	484	21 403	1 968	469
			I	12 151	2 676	496	4 114	443	269
	R.C.A. Tétouan	Chefchaouen	E	9 412	30	192	3 985	218	10
			J	9 575	78	186	4 455	225	7
			I	587	23	189	225	3	8
		Ouezzane	E	5 380	70	309	2 608	122	32
			J	5 380	79	268	2 692	125	36
			I	532	10	179	237	4	7
	Région TTA	Tétouan	E	30 020	971	715	8 822	1 134	133
			J	29 371	639	870	8 703	1 145	108
			I	8 208	1 368	1 089	2 894	173	186
		Région TTA	E	141 110	3 977	3 697	47 319	4 553	765
			J	143 825	4 310	4 378	49 675	4 671	769
			I	26 681	4 321	3 309	9 601	673	568
	Affaires Pénales	R.C.A. Al Hoceima	E	11 196	4 665	83	2 891	1 422	
			J	738	272	8	0	350	
			I	12 371	5 525	81	3 062	1 364	
			E	3 262	2 338	24	19	89	
			J	173	125	0	0	48	
			I	3 553	2 554	28	21	114	
R.C.A. Tanger		Assilah	E	3 732	2 380	77	158	128	
			J	300	150	14	2	86	
			I	3 847	2 475	78	179	100	
		Ksar El Kébir	E	11 449	5 278	129	3 898	403	
			J	3 842	2 264	34	631	476	
			I	10 824	5 615	108	3 267	392	
R.C.A. Tétouan		Larache	E	17 252	8 469	149	7 413	541	
			J	985	548	14	0	363	
			I	18 457	9 113	154	7 419	615	
		Tanger	E	194 206	59 483	628	1 822	3 370	
			J	32 587	8 083	120	1	3 938	
			I	182 547	58 320	652	1 822	3 974	
R.C.A. Tétouan		Chefchaouen	E	14 143	8 556	108	3 837	287	
			J	1 495	1 044	7	6	277	
			I	14 624	8 764	122	3 984	259	
		Ouezzane	E	10 646	4 715	117	2 722	291	
			J	10 646	4 715	117	2 722	291	
			I	1 254	810	19	132	166	
Région TTA		Tétouan	E	68 714	27 508	610	36 937	1 767	
			J	20 682	17 704	159	0	2 037	
			I	70 875	29 754	610	36 980	1 503	
		Région TTA	E	334 600	123 392	1 925	59 697	8 298	
			J	71 448	34 905	473	3 362	7 866	
			I	318 352	122 930	1 852	56 866	8 487	
Total des Affaires : Région		E	475 710	-	-	-	-		
		J	215 273	-	-	-	-		
		I	345 033	-	-	-	-		

Source : HCP, Annuaire Statistique du Maroc 2024, R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Les sections de juridictions de proximité : plus de 7.000 affaires enregistrées et jugées

Concernant les sections des juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, le nombre d'affaires qui y sont enregistrées s'élève à 7.014 affaires en 2024 dont 59% d'affaires civiles. Elles représentent

ainsi 9%, 8% et 15% respectivement des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble de ces sections des juridictions de proximité au niveau du Royaume.

Figure 185: Activités des sections des juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

	Tribunal	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
		E	J	I	E	J	I	E	J	I
R.C.A. Hoceima	Al Hoceima	442	808	49	392	521	1	834	1 329	50
	Targuiste	17	32	3	32	61	-	49	93	3
R.C.A. Tanger	Assilah	281	313	-	178	206	7	459	519	7
	Ksar El Kébir	525	530	102	299	270	53	824	800	155
	Larache	211	329	5	209	210	6	420	539	11
	Tanger	1 343	1 252	298	557	488	324	1 900	1 740	622
	Chefchaouen	97	103	19	134	146	8	231	249	27
R.C.A. Tétouan	Ouezzane	131	111	24	232	20	232	363	131	256
	Tétouan	1 092	1 054	135	842	767	111	1 934	1 821	246
Région TTA		4 139	4 532	635	2 875	2 689	742	7 014	7 221	1 377
Maroc		49 934	55 373	4 573	30 017	29 621	4 757	79 951	84 994	9 330

Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc 2024*

R.C.A : Ressort de la Cour d'Appel, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Deux centres judiciaires

Concernant les affaires enregistrées au cours de l'année 2023 auprès des centres judiciaires et des sections des juridictions de proximité au sein de ces centres, leur nombre s'est établi à 4.163 affaires, constituées en 99% d'affaires civiles.

Figure 186: Activités des centres judiciaires et des sections des juridictions de proximité au sein des centres judiciaires selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023

	Cours d'appel	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
		E	J	I	E	J	I	E	J	I
Centres judiciaires (*)	Al Hoceima	1 358	1 402	41	40	44	10	1 398	1 446	51
	Tétouan	2 748	2 776	109	17	14	3	2 765	2 790	112
	Région TTA	4 106	4 178	150	57	58	13	4 163	4 236	163
	Maroc	107 074	108 093	9 246	38 753	41 403	4277	145 827	149 496	13 523
Dont sections de juridictions de proximité	Al Hoceima	21	29	5	6	6	-	27	35	5
	Tétouan	477	495	33	17	14	3	494	509	36
	Région TTA	498	524	38	23	20	3	521	544	41
	Maroc	6792	6873	779	1689	1948	300	8 481	8 821	1 079

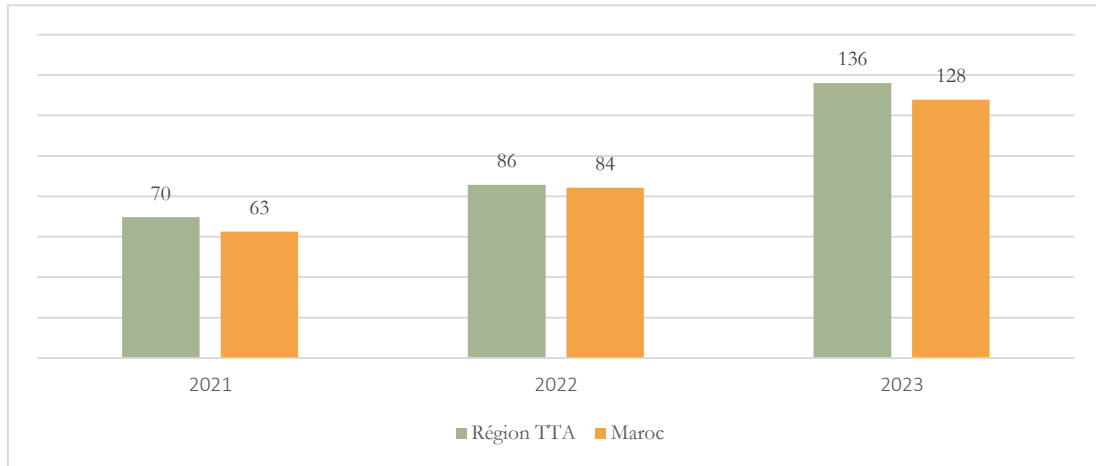
Source : HCP, *Annuaire Statistique du Maroc 2024*

(*) Y compris l'activité des sections de juridictions de proximité, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Hausse du nombre d'affaires par habitant

On peut juger la situation des conflits sociaux par le nombre d'affaires enregistrées rapporté à la population. En 2023, le nombre d'affaires enregistrées au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, toutes juridictions confondues (tribunal commercial, tribunaux de 1^{ère} instance, centres judiciaires, sections des juridictions de proximité, cours d'appel et chambres d'appel), est de 541.482 affaires, soit 136 affaires par 1.000 habitants, moyenne supérieure à celle enregistrée au niveau national (128 pour 1.000 habitants), et surpassant celle relevée cinq ans auparavant : 89 affaires /1000 habitants en 2018.

Figure 187: Evolution du ratio affaires enregistrées/1.000 hab. toutes juridictions confondues



Source : Direction Régionale du HCP sur la base de l'Annuaire Statistique du Maroc (HCP)

changement
inégalités bien propre
climatique pauvreté
faim Durable santé
énergie innovante Objectifs terrestre paix décent
Développement responsable
eau être
qualité aquatique

26. Regards sur les Objectifs de Développement Durable

Dimension Sociale

Hausse de la pauvreté monétaire et recul de la pauvreté multidimensionnelle

Contrairement à la tendance observée à l'échelle nationale, l'incidence de la pauvreté absolue dans la région a connu une légère progression, passant de 2,2% en 2014 à 2,9% en 2022, tout en demeurant inférieure à la moyenne nationale, établie à 3,9 % la même année. En 2022, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma comptait ainsi près de 114.000 personnes en situation de pauvreté monétaire et environ 330.000 personnes économiquement vulnérables.

À l'inverse, la proportion de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle s'est considérablement réduite au cours de la dernière décennie, passant de 13,9% en 2014 à 7,1% en 2024. Ce niveau demeure toutefois légèrement supérieur à la moyenne nationale, fixée à 6,8% en 2024. Le taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle a également enregistré un recul notable, passant de 14,0% en 2014 à 8,8% en 2024, soit près de 356 000 personnes se trouvant dans une situation intermédiaire, dont 85% résident en milieu rural.

Cette diminution de la pauvreté multidimensionnelle concerne les deux milieux de résidence, mais s'avère nettement plus marquée en milieu rural, où le taux est passé de 26,7 % en 2014 à 14,2 % en 2024. Malgré cette amélioration, la pauvreté multidimensionnelle en milieu rural demeure plus de cinq fois supérieure à celle observée en milieu urbain (3,3 % en 2024 contre 5,3 % en 2014). Ainsi, la part de la population régionale pauvre résidant en milieu rural s'établit à 69 % en 2024, contre 77 % en 2014.

Quant aux inégalités de niveau de vie, évaluées à travers l'indice de Gini relatif aux dépenses de consommation des ménages, elles ont enregistré une sensible augmentation, passant de 37% en 2014 à 37,5% en 2022.

Amélioration de la protection sociale...

À la suite du lancement du chantier de généralisation de la protection sociale, le taux de couverture médicale dans la région a atteint 62,2 % en 2024, contre 52,6 % en 2021, sans différence notable entre les milieux de résidence (62,7 % en milieu urbain contre 61,3 % en milieu rural). Toutefois, malgré cette amélioration, le taux régional demeure le plus faible parmi l'ensemble des régions du Royaume.

... à l'horizon de la généralisation de l'accès aux services de santé

Dans l'objectif d'améliorer l'accès aux prestations de santé reproductive et de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité en la matière, la région abrite, en 2024, 7 centres de référence pour la santé reproductive. De même, des efforts ont été déployés par la mise en place du nouveau modèle de consultations prénatales à 8 visites, la formation de 440 personnels de santé en soins néonataux d'urgence, l'implantation de l'audit des décès néonataux, la gratuité de prise en charge hospitalière des nouveau-nés hospitalisés âgés de moins de 28 jours, et l'élaboration du Plan d'action régionale d'élimination des décès maternels et néonataux évitables 2024-2027.

Sur d'autres aspects, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles continue. Toutefois, le taux d'incidence régional de tuberculose a de nouveau augmenté pour atteindre 126 nouveaux cas pour 100.000 habitants en 2023 contre 115 en 2020 retrouvant ainsi son niveau enregistré en 2017. Par ailleurs, aucun cas de paludisme autochtone n'a été enregistré la région depuis l'année 2004, alors que 123 nouveaux cas de VIH et 112 cas de leishmaniose ont été relevés dans les structures publiques en 2023. S'agissant de

l'hépatite B, le taux de couverture vaccinale par le penta DTC-Hib-Hep (3^{ème} prise), comme moyen de lutte contre cette maladie, est de 89,2% en 2023. Pour les maladies non transmissibles, les efforts se focalisent sur les cancers, le diabète, les maladies cardiovasculaires et d'autres maladies chroniques. Dans ce sens, la région est dotée de deux centres d'oncologie, l'un à Tanger et l'autre à Al Hoceima. Pour le dépistage précoce de cancers, 216 centres de santé assurent le dépistage précoce du cancer de sein et 151 pour le cancer de l'Utérus, alors que tous les centres de références en santé de reproduction (CRSR) en assurent le diagnostic. Le nombre de nouveaux cas de cancer pris en charge par les structures publiques de la région était de 1.490 en 2023.

Le problème de l'addiction est également parmi les problèmes prioritaires au niveau de la région. Le nombre de patients suivis dans les 5 centres d'addictologie implantés dans la région est de 1.655 en 2023, dont près de 10% sont des injecteurs.

Cependant, le déficit en ressources humaines, malgré sa baisse, reste l'un des défis majeurs du secteur de la santé au niveau de la région, avec une densité médicale (public et privé confondus) s'étant amélioré à 7,4 médecins pour 10.000 habitants en 2024 contre 5,2 en 2021, et une densité paramédicale (public) ayant progressé de 8,6 à 10,4 pour 10.000 habitants durant la même période.

Par ailleurs, le taux de mortalité lié aux accidents de la circulation a enregistré une hausse marquée, passant de 6,7 décès pour 100.000 habitants en 2022 à 8,6 décès pour 100.000 habitants en 2024.

Vers la généralisation équitable d'un enseignement de qualité, ...

Nombreux sont les efforts consentis en matière de généralisation de la scolarité dans les différents cycles d'enseignement. L'amélioration des indicateurs d'accès à l'enseignement général atteste de la progression.

Concernant l'enseignement préscolaire, le taux spécifique de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans s'est établi à 76,67 % en 2024-2025. Le taux spécifique de scolarisation a également progressé aux autres niveaux d'enseignement, atteignant 99,15 % au primaire (6–11 ans) et 96,71 % au secondaire collégial (12–14 ans). Pour le secondaire qualifiant (15–17 ans), il s'est fixé à 80,74 %

Entre 2021-2022 et 2024-2025, l'indice de la parité entre sexes (F/G) est passé de 0,93 à 0,96 pour le secondaire collégial et de 1,23 à 1,25 pour le secondaire qualifiant alors qu'il a sensiblement reculé de 0,94 à 0,93 pour le cycle primaire. Concernant l'indice de parité entre milieux (R/U), il a augmenté pour le cycle secondaire qualifiant de 0,29 à 0,34, mais a reculé de 0,66 à 0,61 pour le cycle primaire et de 0,51 à 0,50 pour le cycle secondaire collégial malgré les efforts consentis pour réduire les disparités spatiales en matière de scolarisation.

En termes de qualité de l'enseignement, la part des classes ayant un effectif d'élèves supérieur ou égal à 36 a baissé de 21% à 14% entre 2022-23 et 2024-25 pour le cycle primaire, de 51% à 39% pour le secondaire collégial alors qu'elle a augmenté de 30% à 32% pour le secondaire qualifiant.

... suivant une approche inclusive

Les résultats de la mise en œuvre de programme national pour l'éducation des enfants en situation de handicap, lancé en 2019, ont été remarquables. Le nombre des élèves en situation de handicap poursuivant leurs études dans les établissements d'enseignement général publics et privés en 2024-25 est passé à 9.132 élèves contre 6.492 en 2021-2022.

Pour les enfants des réfugiés et des migrants, 1.382 élèves ont été intégrés dans le système éducatif en 2024-25, contre 364 en 2020-21, tout en bénéficiant des programmes d'appui à la scolarisation à l'instar des élèves marocains, notamment les cantines scolaires, les internats, le transport scolaire, l'initiative royale « Un million de cartables » et le programme « Tayssir » d'aide financière à la scolarisation.

Vers une dignité des conditions de logement...

Le programme « Villes sans bidonvilles » a permis le traitement et l'amélioration des conditions de vie de 12.952 ménages jusqu'à fin 2024. Ainsi, six villes ont été déclarées sans bidonvilles parmi les 11 concernées à la région, traduisant un taux de réalisation de 67%. De même, 3.009 ménages ont bénéficié du Programme « Habitat menaçant ruine », soit un taux de réalisation de 60%, alors que 409.499 ménages ont été concerné par la mise à niveau des quartiers insalubres. Les programmes de logements sociaux ont aussi contribué à la résorption du déficit en logements et l'accès de toutes les couches sociales à un logement décent et abordable. Ainsi, 879 unités sont achevées pour le programme logement à 140.000 DH et 84.703 unités ont reçu le certificat de conformité pour les logements à 250.000 DH. Pourtant, le déficit en logement est ramené à 29.891 en 2024 contre 17.800 en 2020, alors que la proportion de l'habitat sommaire en milieu urbain a diminué de 2,3% en 2014 à 1,1% en 2024.

Avec une quasi généralisation de l'accès à l'eau et à l'électricité

La généralisation de l'accès à l'électricité est désormais presque acquise à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : la proportion des ménages qui occupent des logements pourvus d'électricité y a atteint 97,4% en 2024 contre 93,5% en 2014. Presque généralisée en milieu urbain avec un taux de 98,7% en 2024, l'électrification et a connu des avancées majeures en milieu rural pour atteindre un taux de 94,3% en 2024 contre 89,5% en 2014 et 48,4% en 2004 grâce aux programmes et initiatives d'électrification rurale lancés sur le territoire régional.

Aussi, l'approvisionnement en eau potable est désormais sécurisé à la région, fruit du développement des infrastructures de mobilisation, de production et de distribution d'eau. L'accès à l'eau potable est généralisé en milieu urbain où le taux de raccordement au réseau d'eau courante y est de 96,8% en 2024. En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable a aussi largement évolué passant de 95% en 2021 à 97,2% en 2024.

Mais si le raccordement au réseau public d'assainissement liquide est presque généralisé en milieu urbain avec un taux de 97,0% en 2024, il reste néanmoins très faible en milieu rural vu la nature du relief et la dispersion des habitations en n'atteignant que 8,4%. Ainsi, d'autres modes d'assainissement y prédominent comme les fosses septiques (46,5%) ou autres modes (45,1%).

Dimension économique

Une relance du tissu économique régional ...

Après une faible croissance de 0,8% en 2022, le PIB régional s'est accru de 4,9% en 2023 et le PIB réel par habitant s'est amélioré de 10,5% par rapport à 2022 pour atteindre 39.303 DH.

... suivie par une quasi-stagnation du marché d'emploi

Avec la création de 8.000 postes d'emplois rapport à 2023, l'année 2024 a été marquée par une quasi-stagnation du volume de l'emploi. Ainsi, le taux d'emploi de la population active s'est établi à 43,3% pour l'ensemble de la région reculant de 0,4 point par rapport à 2023, avec des disparités entre le milieu urbain (38,1%) et rural (53,1%) ainsi qu'entre les hommes (64,5%) et les femmes (21,6%). Le taux de chômage a presque stagné à 10,2% en 2024 (10,1% en 2023) mais touche davantage les femmes (13,3%) que les hommes (9,2%), les diplômés (17,3%) que les non-diplômés (3,9%) et est maximal pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans (25,0%).

Par ailleurs, l'emploi dans le secteur informel représente 28,3% de l'emploi non agricole global en 2023, contre 36,2% en 2013, ce qui constitue 9,4% de l'emploi informel national.

De l'amélioration des sources des énergies renouvelables à une efficacité énergétique

Des progrès notables ont été réalisés en matière de production d'énergie renouvelable : La puissance électrique installée à partir de sources renouvelables dans la région s'est nettement améliorée s'élevant à 527,8 MW en 2024 au lieu de 437,5 MW en 2021 et 94,4 MW en 2008, répartie en 52,5 MW d'énergie hydroélectrique, 442,6 MW d'énergie éolienne pour laquelle la région dispose d'un potentiel important, et 32,7 MW d'énergie solaire. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans la capacité électrique régionale a augmenté à 49% en 2024 contre 44% en 2021.

Par ailleurs, plusieurs actions sont déployées au sein de la région pour renforcer l'efficacité énergétique entre 2022 et 2024, dont le projet d'élaboration d'un plan régional d'Efficacité énergétique et de décarbonation, le projet de décarbonation des zones industrielles de Tanger, la mise en place d'une microcentrale photovoltaïque d'une puissance de 32 KW pour l'alimentation des bâtiments administratifs de la centrale à cycle combiné Tahaddart. Aussi, la formation continue de 250 chauffeurs affiliés aux associations de la région sur la conduite écologique, l'accompagnement d'entreprises industrielles dans l'intégration des mesures d'efficacité énergétique, ainsi que l'intégration des systèmes de gestion de l'énergie aux lignes de production de deux usines.

Dimension environnementale

Gestion durable des ressources naturelles

Depuis 2017, le système d'information régional de l'environnement et du développement durable de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a été mis en place permettant de suivre les indicateurs de l'état de l'environnement au niveau territorial. Aussi, un réseau régional pour la collecte et le partage des données et des indicateurs environnementaux de la région a été créé par arrêté gouvernemental en 2019. Ainsi, et afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, plusieurs projets et actions sont menés en matière de promotion des énergies renouvelables, de préservation de ressources hydriques, halieutiques ou forestières.

En effet, des progrès notables ont été réalisés en matière d'énergies renouvelables, la région abrite ainsi 5 parcs éoliens, 3 microcentrales hydroélectriques et deux parcs photovoltaïques.

Pour une utilisation rationnelle de l'eau, la région a connu la mise en service de 3 stations de dessalement des eaux à la province d'Al Hoceïma d'une capacité de production globale de 255l/s, le volume des eaux dessalées ayant atteint 5,4 Mm³ en 2024.

Aussi, la région abrite, en 2024, 13 stations d'épuration des eaux usées opérationnelles d'une capacité d'épuration globale de 111.848 m³/j, dont trois assurent le traitement pour la réutilisation des eaux usées épurées à des fins d'arrosage des golfs et des espaces verts des villes de Tanger et Tétouan. Les STEP de la région ont ainsi traité un volume de 24,05 Mm³ en 2024, dont 3,21 Mm³ réutilisées à des fins d'arrosage. La région compte aussi 2 stations de prétraitement d'une capacité de prétraitement de 511.040 m³/j permettant de traiter les eaux usées avant leur rejet dans le littoral par le biais d'émissaires marins, le volume des eaux usées prétraités c'est élevé à 93,13 Mm³ en 2024.

Par ailleurs, parmi les actions menées dans l'objectif d'assurer une gestion durable et performante des ressources halieutiques et leur préservation, la région a connu l'adoption des Plans d'aménagement des Pêcheries qui couvrent plus de 30 espèces ou groupes d'espèces, ainsi que l'immersion des Récifs artificiels pour la protection des zones réservées à la pêche artisanale contre le chalutage illicite et abusif, en plus de la promotion de la recherche scientifique en aquaculture, notamment par la création d'une station de recherche

et de technologie pour la culture des huîtres dans la baie d'Amssa et de deux fermes expérimentales à M'diq et Amssa.

Autre que les Aires Marines protégées (AMP) Alboran et le Parc national Al Hoceima qui s'étendent sur une superficie globale de 440 km², une nouvelle AMP est programmée à Larache dans le cadre du programme pour les résultats du développement de l'économie bleue, dans le but de renforcer la conservation de la biodiversité marine tout en développant des activités génératrices de revenus au bénéfice des coopératives locales.

Pour l'espace forestier, la région renferme, 21 aires protégées : 2 parcs nationaux et 19 SIBE, s'étendant sur une superficie terrestre totale de 153.515 ha.

Gestion des déchets ménagers et assimilés

Dans le cadre de la déclinaison du Programme National des Déchets Ménagers (PNDM) à l'échelle de la région, six Plans Directeurs Provinciaux de Gestion des Déchets Ménagers ont été achevés, précisément ceux des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq, ainsi que les provinces de Fahs-Anjra, Al Hoceima, Larache, Ouazzane et Tétouan, alors que celui de la province de Chefchaouen est en cours d'étude. Aussi, dans le cadre du programme d'intervention relatif aux décharges sauvages, 9 décharges publiques sauvages ont été réhabilitées et fermées dans la région, une décharge publique sauvage est en cours de réhabilitation et 6 décharges sont en projet de réhabilitation et fermeture.

Concernant la gestion des déchets ménagers et assimilés, le taux d'enfouissement dans les Centres d'Enfouissement et de Valorisation de la région a évolué de 66% en 2022 à 81,2% en 2024.

Le tri et le transfert (via les centres de transfert) des déchets ménagers vers les nouveaux CEV contribuent à la réduction des volumes des déchets et de certains effets négatifs sur l'environnement. La région est ainsi dotée de deux centres de tri des déchets ménagers (à Tétouan et Ajdir), alors que quatre autres centres sont en projet à Tanger, Larache, Ouezzane et M'diq-Fnideq. De même, un centre de transfert des déchets ménagers et assimilés a été mis en place à la préfecture de Tanger-Assilah.

Résilience face aux catastrophes naturelles

Durant les dernières décennies, la région a souffert de multiples catastrophes naturelles, notamment des épisodes de sécheresses entrecoupés d'épisodes pluvieux violents causant de fortes inondations, celles-ci ont causé le décès de deux personnes en 2022 et 2024 ainsi que quatre blessés. Sur ceci, 135 sites inventoriés présentent des risques d'inondation dans la région dont 64 sont de degrés élevés à très élevé. Parmi les 135 points noirs inventoriés, 68 sont traités totalement ou partiellement. Les feux de forêt sont aussi néfastes pour le patrimoine forestier régional impliquant des dommages économiques importants, causant de leur part 7 décès et 16 blessés entre 2022 et 2024. La nature du sol et du relief régional caractérisé par de fortes pertes est à l'origine d'écoulement de terrain, un blessé a été déploré en 2024 sans décès enregistrés.

Ainsi, dans le but de renforcer la résilience des territoires à risques et protéger la population et les biens des conséquences des catastrophes naturelles, la stratégie nationale de gestion des risques (2020-2030) a été déclinée au niveau de la région. Parmi les instruments et outils de prévention, l'organisation des préparatifs aux interventions en amont des événements catastrophiques notamment les inondations, la réalisation des travaux de protection des villes de la région contre les inondations, et la mise en place de 5 cartes d'aptitude à l'urbanisation en tant que mécanisme de gestion anticipative et systématique des risques.

Faire face aux changements climatiques

Outre les stratégies et programmes nationaux déclinés à l'échelle de la région, celle-ci a mis en place son Schéma régional de préservation de l'environnement et de lutte contre les Changements climatiques (SRECC), et est dotée, depuis 2021, d'un Plan Climat Territorial (PCT) qui représente une déclinaison territoriale du Plan

National de lutte contre le Réchauffement Climatique. En matière d'atténuation ou d'adaptation, la région a mis en place son Plan Régional d'Atténuation des émissions de GES estimées à 7578 GgeqCO₂ en 2016, ainsi que son Plan d'Adaptation Prioritaire. Aussi, la région a bénéficié de trois sous-projets dans le cadre du Programme pour la Mer Méditerranée : Le premier est axé sur la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée, dans le cadre du schéma Régional du littoral, le deuxième porte sur la gestion intégrée du Nexus Eau-Energie-Alimentation-Ecosystèmes (EEAE), à travers la conduite des études spécifiques actuellement en cours dans la région afin d'analyser les interconnexions entre les ressources et proposer des solutions durables, alors que le troisième projet est axé sur le renforcement de l'adaptation régionale au changement climatique dans les zones marines et côtières de la méditerranée, notamment à travers une étude relative à l'évaluation des risques climatiques sensibles au genre dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Vers une préservation des écosystèmes terrestres, montagneux et d'eau douce

Les actions de protection de l'espace forestier ont visé le renforcement du dispositif de gardiennage et de surveillance des forêts contre toute agression externe, la mise en œuvre du système cartographique de prédiction des risques d'éclosion et de propagation du feu dans les zones à risques majeurs, la mise en œuvre du protocole de veille sur l'état sanitaire des forêts, et l'élaboration et mise en œuvre des programmes annuels de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

Les zones de montagne s'étendent sur une grande proportion du territoire régional et abritent des espaces forestiers et agricoles de grande importance. Un intérêt particulier leur est accordé en harmonie avec la Stratégie Nationale de développement de l'espace rural et des zones de montagne. Ainsi, les aires protégées s'étendant sur les zones montagneuses de moyennes à hautes altitudes consistent en 2 parcs nationaux et 8 SIBE continentaux, occupant une superficie d'environ 147460 ha, soit 85% de la superficie totale couverte par l'ensemble des aires protégées de la région.

La gestion des zones humides a aussi connu une nette évolution puisque le nombre de zones humides inscrites dans la liste de Ramsar est passé de 3 à 5 entre 2015 et 2021, ce qui a élevé la superficie totale des sites Ramsar de la région de 18900 ha à 20237 ha durant cette période.

Dimension de paix

Institutions efficaces et accès à l'information

En matière d'efficacité de l'action publique, plusieurs réformes ont été adoptées et nombreux efforts déployés pour la transformation électronique des services publics et la simplification des procédures administratives. Aussi, et dans le cadre de la loi n°31.13 sur le droit des citoyens à accéder à l'information auprès de toutes les administrations et institutions publiques, l'accès à l'information se fait désormais, soit de manière proactive par tous les moyens possibles de publication, en particulier les portails nationaux et régionaux des données publiques ou les sites Web des administrations et des institutions. En application de cette loi, les institutions ou organismes concernés par le droit d'accès à l'information à l'échelle régionale ont désigné officiellement une ou des personnes en charge de recevoir les demandes d'accès à l'information et délivrer l'information demandée. Aussi, les services déconcentrés de l'État Au niveau de la région contribuent à la préparation des schémas directeurs de déconcentration administrative, qui sont à différentes phases d'élaboration.

Dans la même dynamique, le Conseil de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a intégré l'Open Government Partnership (OGP) dans le cadre de la cohorte 2020. Il met en œuvre cinq engagements inscrits dans son plan d'action 2025–2026, portant notamment sur la lutte contre le changement climatique, la participation civique, l'égalité de genre et l'inclusion. De son côté, la Commune urbaine de Tétouan a rejoint l'OGP dans le cadre

de la cohorte 2022 et déploie, à travers son plan d'action 2022–2026, cinq engagements relatifs au droit d'accès à l'information, à l'inclusion, à l'amélioration des services publics et à la participation citoyenne.

Protection des droits de l'Homme et lutte contre la violence

Concernant la lutte contre la violence dans la région, et dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Marrakech pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, le protocole territorial de prise en charge des femmes victimes de violence a été lancé en 2021 au niveau de la région, visant le renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violence selon une vision participative au niveau territorial. Notant, qu'en 2019, 55,5% des femmes âgées de 15 à 74 ans ont déclaré avoir été victimes de violence physique, psychologique ou sexuelle (51,3% au niveau national).

Alors qu'en matière de protection des droits des enfants et leur prévention contre la violence, la région a connu la mise en place du Dispositif Territorial Intégré de Protection de l'Enfance (D'TIPE) dans la préfecture de Tanger-Assilah désignée comme préfecture pilote parmi les huit au niveau national. Dans ce cadre, le Comité Préfectoral de la Protection de l'Enfance y a été créé ainsi que le centre d'accompagnement de protection de l'enfance (CAPE). De même, un plan d'action pour la protection de l'enfance, en particulier des enfants en situation de rue, a été établi pour 2023-2024. Par ailleurs, la préfecture de Tanger-Assilah a également lancé le service d'assistance sociale (SAS) mobile en 2024, qui a effectué 107 maraudes et identifié 299 enfants. Parallèlement, la région abrite huit Unités de Protection de l'Enfance, et dans le cadre du renforcement des établissements de la protection sociale et centres pour enfance au niveau de la région, celle-ci compte cinq centres EPS pour enfants abandonnés, quatre centres EPS pour les enfants en situation difficile et 39 centres sociaux offrant des services paramédicaux et un accompagnement éducatif spécialisé pour les enfants en situation de handicap.

Liste des Figures

Figure 1 : Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2025.....	22
Figure 2 : Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2025.....	23
Figure 3: Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %) 2024-2014 et 2014-2024.....	24
Figure 4: Population légale selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024.....	25
Figure 5: Répartition (en %) de la population légale selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024	26
Figure 6: Ménages selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024	27
Figure 7: Proportion (en %) des ménages composés d'une seule personne par provinces et préfectures, RGPH 2024	27
Figure 8: Taux d'urbanisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024.....	28
Figure 9: Taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine entre 2014 et 2024 selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	29
Figure 10: Répartition de la population urbaine selon la catégorie de centres, Région Tanger-Tétouan–Al Hoceima, RGPH 2024.....	29
Figure 11: Superficie et densité de la population selon les préfectures/provinces Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024.....	30
Figure 12: Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges, RGPH 2004, 2014 et 2024	31
Figure 13: Pyramide des âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024	32
Figure 14: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024.....	32
Figure 15: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024.....	33
Figure 16: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004, 2014 et 2024	33
Figure 17: Indice Synthétique de Fécondité (ISF), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024	34
Figure 18: Indice Synthétique de Fécondité (ISF) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024.....	34
Figure 19: Taux de prévalence du handicap (%), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024.....	35
Figure 20: Taux de prévalence du handicap (en %) selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024.....	35
Figure 21: Population active âgée de 15 ans et plus (en milliers) selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	36
Figure 22: Evolution du taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	37
Figure 23: Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, les tranches d'âges, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024.....	37
Figure 24: Taux d'activité (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	38

Figure 25: Evolution du taux d'emploi (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	39
Figure 26: Taux d'emploi (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	39
Figure 27: Structure de l'emploi (en %) selon les secteurs d'activité économique et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	40
Figure 28: Evolution du taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	41
Figure 29: Taux de chômage (en%) pour certaines catégories de la population, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2024	42
Figure 30: Taux de chômage (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	42
Figure 31 : Taux de sous-emploi (en%) pour certaines catégories de la population, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2024	43
Figure 32: Evolution du personnel de l'Etat, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	44
Figure 33: Répartition du personnel de l'Etat selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au 31/12/2020	44
Figure 34: Taux de couverture médicale (en %) selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, RGPH 2024	45
Figure 35 : Taux de couverture médicale (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024	46
Figure 36: Assurés relevant de la CNOPS selon le type de régime, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024	46
Figure 37: Evolution des assurés auprès de la CNOPS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	47
Figure 38: Entreprises affiliées et salariés déclarés selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	47
Figure 39: Répartition (en %) des entreprises affiliées, des salariés déclarés et de la masse salariale selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	48
Figure 40: Assurés AMO-TADAMON selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023	49
Figure 41: Assurés AMO-TNS selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023	49
Figure 42 : Bénéficiaires des prestations et masse salariale correspondante selon les agences de la CNSS, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023	50
Figure 43: Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne DAMP (en DH courant)	52
Figure 44 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire (en %), Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014 et 2022	53
Figure 45: Taux de pauvreté multidimensionnelle et taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014 et 2024	54
Figure 46: Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/ provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014 et 2024	55
Figure 47: Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/ provinces, 2014 et 2024	55
Figure 48: Décomposition de l'IPM selon les sources de privation (en %), 2024	56
Figure 49: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les sources de privation et selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	56
Figure 50: Contribution des composantes de la pauvreté multidimensionnelle dans sa dynamique entre 2014 et 2024 selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	57
Figure 51: L'indice des prix à la consommation (IPC) dans les villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, 2024 (Année de base : 2017)	59
Figure 52: Evolution de l'IPC à Al Hoceima, Tanger, Tétouan et au Maroc entre 2017 et 2024	60

Figure 53: Evolution de la part du PIB de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au PIB national.....	61
Figure 54: Evolution de la croissance du PIB régional et national.....	62
Figure 55: Produit Intérieur Brut (aux prix courants), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023	62
Figure 56: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	63
Figure 57: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022 et 2023.....	63
Figure 58: Superficie agricole utile (SAU) et terres irriguées (en ha) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	67
Figure 59: Répartition des exploitations agricoles selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	68
Figure 60 : Cultures céréalières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-24	69
Figure 61: Cultures des légumineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-24.....	70
Figure 62: Cultures sucrières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2023-24.....	71
Figure 63: Les cultures oléagineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2023-2024	72
Figure 64 : Cultures maraîchères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-2024.....	73
Figure 65 : Cultures fourragères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2023-2024.....	74
Figure 66 : Plantations fruitières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 Qx), campagne agricole 2023-2024.....	74
Figure 67: Effectif du cheptel et des animaux de trait (en milliers de têtes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	75
Figure 68: Evolution du cheptel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (en milliers de têtes).....	75
Figure 69: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	76
Figure 70: Abattoirs avicoles et quantités de viandes blanches contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	77
Figure 71: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	78
Figure 72: Répartition des essences feuillues naturelles et des essences résineuses naturelles (en ha), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2023	79
Figure 73: Effectif des navires débarqués au ports, Points de débarquement aménagés (PDA) et villages de pêcheurs (VDP), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	80
Figure 74: Produits de la pêche côtière et artisanale commercialisés selon les ports et les points de débarquement aménagés (PDA), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	81
Figure 75: Evolution des débarquements (en tonnes) et des valeurs (en MDH) des produits de la pêche côtière et artisanale, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	82
Figure 76: Evolution des débarquements (en tonnes) et des valeurs (en MDH) des produits de l'aquaculture marine et de la pêche hauturière, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	82
Figure 77: Grandeurs économiques (en MDH) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, 2022	88

Figure 78: Répartition (en %) des grandeurs industrielles par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2022.....	89
Figure 79: Grandeurs économiques (en MDH) par secteur industriel, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, 2022.....	90
Figure 80: Répartition (en %) de l'emploi industriel selon le secteur, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, année 2022.....	91
Figure 81: Part de l'emploi industriel régional dans l'emploi industriel national selon le secteur, Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, 2022.....	91
Figure 82: Evolution de la consommation du ciment (en milliers de tonnes), Région-Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	92
Figure 83: Etablissements d'hébergement touristiques classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023.....	94
Figure 84: Capacité hôtelière (exprimée en lits) des établissements d'hébergement touristiques classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023.....	95
Figure 85: Evolution des arrivées touristiques selon le type de tourisme, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	96
Figure 86: Evolution des nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	96
Figure 87: Nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024.....	97
Figure 88: Durée Moyenne de Séjour selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	98
Figure 89: Taux d'occupation (en %) de la capacité hôtelière (exprimée en lits) dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023.....	99
Figure 90: Réseau routier et autoroutier (en km) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	103
Figure 91: Densité sociale et spatiale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	103
Figure 92: Immatriculations des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023.....	105
Figure 93: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023.....	106
Figure 94: Evolution du trafic des passagers dans les aéroports de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	106
Figure 95: Trafic au port Tanger-Med.....	108
Figure 96: Trafic des passagers selon les ports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2022, 2023 et 2024.....	108
Figure 97: Evolution du trafic des passagers au niveau des ports de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	109
Figure 98: Puissance électrique installée (en MW), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	110
Figure 99: Répartition de la puissance électrique installée selon la source d'énergie, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	111
Figure 100: Evolution des ventes d'électricité par l'ONEE selon les préfectures/ provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en millions de KWh).....	111
Figure 101 : Abonnés à l'électricité selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	112
Figure 102: Centres emplisseurs selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	113
Figure 103: Stations de service selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023 et 2024.....	113
Figure 104: Barrages de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	115
Figure 105: Evolution de la production d'eau potable par l'ONEE-branche Eau (en milliers de m ³), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	116
Figure 106 : Stations de traitement et de pompage selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	116

Figure 107: Ventes et Production d'eau potable par l'ONEE (en milliers de m ³) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2023	117
Figure 108 : Abonnés au réseau d'eau potable selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	117
Figure 109: Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024	118
Figure 110: Répartition (en %) des ménages urbains par type de logement et provinces et préfectures, RGPH 2024.....	119
Figure 111: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté des logements, RGPH 2014 et 2024.....	120
Figure 112: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024	120
Figure 113 : Répartition (en %) des ménages urbains selon le statut d'occupation du logement et les préfectures/provinces, RGPH 2024.....	121
Figure 114: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024.....	121
Figure 115: Répartition (en %) des ménages urbains selon le nombre de pièces occupées et les préfectures/provinces, RGPH 2024.....	122
Figure 116: Taux d'occupation des logements (personnes par pièces) selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024	122
Figure 117: Proportion des ménages selon les équipements de base de leur logement et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024	123
Figure 118: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024	124
Figure 119: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers, RGPH 2014 et 2024.....	125
Figure 120: Distance moyenne des logements ruraux à la route goudronnée la plus proche (en Km) par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024	125
Figure 121: Implantation bancaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	126
Figure 122: Densité bancaire (hab/guichet bancaire) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024.....	127
Figure 123: Répartition des agences/guichets bancaires selon les banques et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	127
Figure 124: Dépôts et crédits bancaires (en MDH) par décaissement des banques par rayon d'action des agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2024	128
Figure 125: Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024.....	131
Figure 126: Taux d'analphabétisme selon les groupes d'âges (en %), Région Tanger-Tétouan-al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024	132
Figure 127: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et les groupes d'âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004, 2014 et 2024	132
Figure 128: Taux d'analphabétisme (%) de la population de 10 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2024.....	133
Figure 129: Taux d'analphabétisme (en %) de la population de 10 ans et plus selon les préfectures/provinces, RGPH 2024	133
Figure 130 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014 et 2024	134

Figure 131: Taux de scolarisation des enfants âgés de 4-5 ans, 6-11 ans et 12-17 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2024.....	134
Figure 132: Durée moyenne d'études (en années) de la population âgée de 25 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2024.....	135
Figure 133 : Répartition (en %) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'études, le milieu de résidence et le sexe, RGPH 2024.....	136
Figure 134 : Proportion (en %) de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint au moins le niveau d'études secondaire collégial selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-al Hoceïma, RGPH 2024	136
Figure 135 : Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites par les alphabètes (non exclusives) et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2024.....	137
Figure 136 : Répartition (en %) des élèves selon le type d'enseignement préscolaire, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2023-24	139
Figure 137 : L'enseignement préscolaire selon le type, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-25	139
Figure 138 : Educateurs de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2023-24	140
Figure 139 : Enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-25	142
Figure 140 : Nombre d'élèves/classe dans le primaire public selon les préfectures/provinces, Année scolaire 2024-25.....	143
Figure 141 : Indicateurs de l'enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-25	144
Figure 142 : Evolution du nombre d'élèves/classe, enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	145
Figure 143 : Enseignement secondaire collégial selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-2025	146
Figure 144: Evolution du nombre d'élèves/classe, enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	147
Figure 145: Enseignement secondaire qualifiant selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année scolaire 2024-2025	148
Figure 146: Etablissements de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année universitaire 2024-2025	149
Figure 147: Etablissements de formation des cadres, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année universitaire 2024-2025	150
Figure 148: Etablissements de l'enseignement supérieur privé ne relevant pas des Universités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année universitaire 2024-2025	151
Figure 149 : Formation pédagogique, Région Tanger-Tétouan Al Hoceïma, Année universitaire 2023-24.....	151
Figure 150 : Etablissements de la formation professionnelle selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024-25	152
Figure 151 : Effectif des bénéficiaires de la formation professionnelle selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024-25.....	153
Figure 152 : Personnel formateur selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024-25	153
Figure 153: Infrastructure sanitaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	156
Figure 154: Capacité litière selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	156
Figure 155 : Evolution du Ratio Habitants par lit hospitalier public, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.....	157

Figure 156: Médecins selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	157
Figure 157: Ratio Habitants/Médecin selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année 2024	158
Figure 158: Chirugiens-dentistes publics et cabinets privés de chirurgie dentaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	158
Figure 159: Personnel paramédical public selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	159
Figure 160: Ratio Habitants/infirmier public selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	159
Figure 161: Installations sportives selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2021.....	160
Figure 162: Activités de la jeunesse (*) selon les préfectures/provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceïma, 2023.....	161
Figure 163: Activités cinématographiques et activités de théâtre selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023	162
Figure 164: Etablissements culturels, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Année 2023.....	162
Figure 165: Activités des conservatoires et activités des conservatoires selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023	163
Figure 166: Centres d'assistance sociale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	165
Figure 167: Centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap (COAPH) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024.....	165
Figure 168: Unités de protection de l'enfance selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	166
Figure 169: Espaces multifonctionnels pour les femmes selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	166
Figure 170: Centres d'éducation et de formation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	167
Figure 171: Centres de formation par apprentissage selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024.....	167
Figure 172: Centres pour handicapés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	168
Figure 173: Etablissements de protection sociale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	169
Figure 174: Jardins d'enfants selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024.....	169
Figure 175: Centres Dar Al Mouwaten selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	170
Figure 176: Espaces d'alphabétisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024.....	170
Figure 177: Quantités de produits alimentaires distribués selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2024	171
Figure 178: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2023	172
Figure 179: Evolution des activités du tribunal commercial de Tanger	173
Figure 180: Activités des Cours d'Appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023	173
Figure 181: Evolution des activités des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.....	174
Figure 182: Activités des chambres d'appel des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023	174
Figure 183: Evolution de l'activité des TPI selon le type des Affaires, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	175
Figure 184: Activités des tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le type d'affaires et le tribunal, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023	176

Figure 185: Activités des sections des juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023	177
Figure 186: Activités des centres judiciaires et des sections des juridictions de proximité au sein des centres judiciaires selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2023	177
Figure 187: Evolution du ratio affaires enregistrées/1.000 hab. toutes juridictions confondues	178

المملكة المغربية

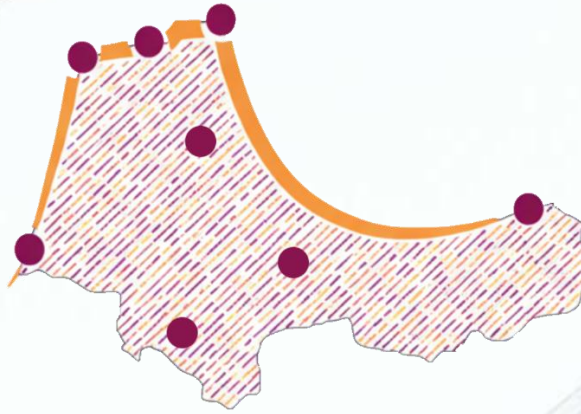


المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٤٤٠٤١ | +٠٤٠٠٠٠٠٠ | ٠٥٣٤٤٠

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart B.P 104, Tanger

Tél : 05.39.94.06.98 Fax : 05.39.94.03.64

Mail : hcp.dr.tanger@hcp.ma

www.hcp.ma/region-tanger/

www.bds-tanger.hcp.ma